

# **FRANÇOIS Ier**

**1494-1547**

**PAR MATHURIN DE LESCURE**

PARIS - PAUL DUCROCQ - 1878

PRÉFACE.

**LIVRE PREMIER. — LE ROI CHEVALIER — 1515-1525.**

**CHAPITRE PREMIER. — LA JEUNESSE DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>.**

**CHAPITRE II. — MARIGNAN.**

**CHAPITRE III. — PAVIE.**

**LIVRE DEUXIÈME. — LE ROI ARTISTE — 1525-1547.**

**CHAPITRE PREMIER. — MADRID.**

**CHAPITRE II. — FONTAINEBLEAU.**

**CHAPITRE III. — SAINT-DENIS.**

## PRÉFACE.

Nous entreprenons de raconter, pour la jeunesse, l'histoire d'un prince brillant, vaillant, élégant, éloquent, auquel ne manqua aucune gloire, et qui 'connut tous les malheurs : victorieux à vingt ans à Marignan, à trente battu et fait prisonnier à Pavie, puis captif sous un ciel étranger.

Sa vie, dont l'éclat profane est voilé de mainte ombre fâcheuse, offre plus de leçons à méditer que d'exemples à suivre. Il mêla plus d'un défaut à ses qualités, plus d'une faute à ses exploits, et les faiblesses de l'homme ont fait tort en lui aux mérites du roi.

Mais il fut incontestablement brave, bon, spirituel, libéral ; il incarna dans sa personne les dernières vertus de la chevalerie au déclin ; avec lui montèrent sur le trône le goût des lettres, la protection des arts ; il fut le roi de celle période privilégiée du génie national, fécondé par son initiation aux modèles de l'antiquité et aux chefs-d'œuvre de l'Italie, qu'on appelle la Renaissance ; sa cour, si elle ne fut pas toujours une école de sagesse, fut une école d'élégance, d'urbanité, de politesse, et fonda l'empire des mœurs, des manières, des modes françaises en Europe. Enfin, cette figure que déparerait, si on la voyait de trop près, plus d'une tache, n'en garde aucune à la faveur de la distance, et se présente à nous avec la sérénité et la poésie du lointain.

Aussi François Ier est-il, sur la liste des rois de France, avec Henri IV, de ceux dans lesquels le génie de la France s'est le mieux reconnu. La nation a gardé son souvenir ; cet attrait sympathique qui lui conquit pendant sa vie les esprits et les cœurs, a gagné jusqu'à la postérité, qui 'ne peut se défendre de quelque orgueil devant ses exploits, de quelque pitié devant ses malheurs, de quelque indulgence devant ses fautes.

Telles sont les considérations qui nous ont poussé à écrire ce livre, et à accrocher un portrait, un tableau de plus dans notre galerie des grandes figures, des grandes scènes de l'histoire de France.

Le public a fait à cette série de monographies historiques un accueil bienveillant. L'Académie française a daigné encourager nos efforts par une de ses récompenses. Il n'est pas d'honneur qui n'oblige ; tout succès crée un devoir.

Le nôtre était de redoubler de soins pour mériter la faveur du public et l'approbation de nos maîtres. Nous n'avons rien négligé, pour remplir ce devoir, de ce qui tenait à nous. Nous pouvons répondre de ce qui constitue la probité des livres : la conscience des recherches, la sûreté des sources, la moralité des leçons.

Par une rare bonne fortune, dont le lecteur profitera avec nous, nous avons écrit cet ouvrage, que nous n'aurions peut-être pas tenté sans cet appui, le lendemain de la publication de la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par M. Mignet.

Nous avons donc eu pour guide, dans notre roule à travers une des périodes les plus obscures, les plus compliquées de notre passé, aujourd'hui inondée, grâce à lui, d'une abondante et sereine lumière, l'illustre auteur de ce beau livre, un des modèles de la science et du style de l'histoire. Nous l'avons cité à presque toutes les pages de la première moitié de notre ouvrage, ainsi que nous y obligeait le nombre de nos emprunts. A ce strict devoir du débiteur nous aurions voulu ajouter l'hommage personnel de notre reconnaissance. Des scrupules de

discrétion et de respect nous ont seuls empêché de dédier directement à M. Mignet un livre où ce qui est bon vient de lui, et où nous avons craint que ce qui vient de nous ne fût pas assez digne d'être placé sous les auspices de son nom. Qu'il nous soit du moins permis de proclamer tout ce que nous devons à un écrivain que quiconque se mêle aujourd'hui d'écrire l'histoire est tenu de saluer comme un maître :

Tu signore, tu duca e tu maestro.

Nous ne finirons pas sans remercier aussi cordialement notre éditeur, M. Paul Ducrocq, qui a dirigé avec libéralité et avec goût l'exécution délicate d'une œuvre complexe, et nos habiles collaborateurs artistiques, MM. Scott et Bocourt.

M. DE LESCURE.

Maisons, le 20 octobre 1877.

## LIVRE PREMIER. — LE ROI CHEVALIER - 1515-1526

### CHAPITRE PREMIER. — LA JEUNESSE DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>.

François I<sup>er</sup> est né au château de Cognac, dont il ne reste plus que des ruines.

La ville, toujours florissante, est placée au versant d'une légère colline dont la Charente baigne les pieds. C'est là qu'est l'extrémité de cette riche plaine, d'une fécondité lombarde, qui s'étend jusqu'aux environs de Saintes : plaine privilégiée, plaine sacrée pour les profanes, dont le sol électrique communique au jus du raisin une ferveur inspiratrice, et met une étincelle dans chaque grain. Ce pays, c'est l'ancienne *Campania*, la campagne par excellence : c'est l'immense et unique vignoble dont les produits portent l'étiquette honorée sur les tables du monde entier.

C'est bien à Cognac, dans la patrie (le la liqueur fameuse qui en porte le nom, dans ce pays plantureux et vermeil, fertile et commerçant, dont les habitants ont la vie heureuse, l'humeur vive et enjouée, les mœurs cordiales et hospitalières, que devait naître François I<sup>er</sup>, le roi de la Renaissance, le roi qui tint la première cour digne de ce nom, le roi qui le premier donna au rang suprême toute sa grâce et toute sa majesté, le roi des vaillants chevaliers et des bons convives, des verts galants et des savants propos, dont le nom est demeuré, en Angoumois et en Saintonge, aussi populaire que celui de Henri IV en Navarre et en Béarn.

Tous deux ont été, pour ainsi dire, la glorieuse personnification de leur race et de leur pays. L'un a été le *Béarnais* ; l'autre, par une extension un peu arbitraire du mot, le *Gascon*. Il semble que chaque dynastie soit le passage sur le trône d'une famille représentant les aspirations et le caractère particulier d'une branche de la grande famille française. Les Mérovingiens et les Carlovingiens représentent l'élément conquérant, l'infusion du sang germain, violente et régénératrice, aux veines gauloises affaiblies par l'influence énervante de l'occupation romaine, qui a imposé à la fois le progrès de ses lois et la décadence de ses mœurs. Les Capétiens sont les députés couronnés du centre picard, normand, parisien.

Les Valois commencent la réaction méridionale, l'influence italienne, espagnole. La Renaissance leur fait porter son flambeau, trop tôt éteint par la guerre civile et religieuse. Race adorée sous François I<sup>er</sup>, maudite sous Henri III, et tranchée dans sa décadence par le coup de poignard d'un fanatique, les Valois sont remplacés par les Bourbons.

Le sang du cœur français coule dans leurs veines. Ils représentent la race mixte des plaines de la Limagne et des montagnes du Bourbonnais. C'est la famille longtemps privilégiée où le caractère national trouve son idéal réalisé, famille brave, forte, spirituelle, galante, féconde, dont Louis XIV sera le type triomphant, et qui, de chute en chute, de Louis XIV en Louis XV et de Louis XV en Louis XVI, s'éteindra dans le martyre d'un prince aussi faible que vertueux.

La race augoumoise, robuste, alerte, intelligente, sensuelle, indulgente aux vices élégants et prompte aux généreuses colères, est montée sur le trône dans la personne de François I<sup>er</sup>. Elle ne l'a jamais oublié. Il y a quelques années à peine, par les mains d'Antoine Etex, un maître militant, audacieux, universel,

comme au bon temps de la Renaissance, elle a élevé à son enfant favori, à son roi de prédilection un monument digne de cette mémoire chevaleresque et littéraire, inauguré au milieu de solennités joyeuses et unanimes, de celles où l'on sent battre d'orgueil le cœur d'un pays.

Le 12 septembre 1494, la ville de Cognac se trouva donc en grande liesse, et il n'est si pauvre vigneron qui ne jetât le chapeau en l'air, en signe de bienvenue, et ne portât, de son meilleur vin et de son plus beau gobelet, la santé de l'héritier qui venait de naître au comte d'Angoulême, mari de Louise de Savoie, seigneur débonnaire et populaire de ce chaud, fécond et énergique petit pays, renommé pour la gaillardise de ses hommes et la beauté de ses femmes.

C'est bien parmi les pampres jaunissants, à l'heure même des vendanges, au milieu des rires et des chants de cette moisson de la grappe qui est une fête, et sème au flanc des coteaux ensoleillés des bacchanales de travailleurs enivrés, la serpe ruisselante de ce sang du raisin, dont se nourrit la grive titubante, glaneuse ailée du vigneron : c'est dans l'Angoumois, cette immense vigne, que devait être le berceau, sur lequel planeront, dès le premier jour, de joyeux parfums et de généreuses fumées, du premier roi chevalier, du premier roi courtisan, du premier roi poète, et, à tout prendre, d'un des plus grands rois qu'ait eus la France.

Le futur héros des épopées d'Italie, le futur fondateur du Collège de France, le futur constructeur de Chambord et restaurateur de Fontainebleau, le futur protecteur de Du Bellay, de Marot, d'Estienne, de Léonard de Vinci, de Benvenuto Cellini et du Primatice, avait de qui tenir, sous ce triple rapport du courage, du goût et de la libéralité.

C'est le moment de s'étendre sur ces influences locales et traditionnelles, sur ces transmissions héréditaires, sur cette éducation héroïque qui s'épanouissent en François Ier et firent à l'envi, du futur héritier de Louis XII, son parfait contraste et comme leur vivant chef-d'œuvre.

Cognac a un assez beau passé historique, qui toutefois ne s'étend pas jusque dans la nuit des temps immémoriaux. On ne constate l'existence certaine de cette ville qu'au onzième siècle. Mais elle était déjà une position militaire importante, gardée par des comtes dont le nom seul est connu.

Les Lusignan, seconde dynastie héréditaire des comtes d'Angoulême, ont laissé plus de traces de leur gouvernement. Cognac leur dut une enceinte hexagone de fortes murailles, flanquée de tours et baignée de fossés profonds, vestiges tenaces de sa vie et de sa puissance féodale, qu'effaça seulement le dix-huitième siècle. Guy de Lusignan fonda les franchises commerciales de la ville par une charte datée de 1262, écrite dans l'idiome du pays. C'est lui qui fit bâtir, à l'entrée du pont de Cognac, aujourd'hui détruit, deux grosses tours, garnies de mâchicoulis, et réunies par une terrasse crénelée dont les restes subsistent encore.

Troublé et dévasté par les vicissitudes de la guerre séculaire entre les Anglais et les Français, le pays ne recouvra quelque paix et quelque prospérité que sous les Orléans-Angoulême.

Le premier fut Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui reçut l'investiture de ce bel apanage le 6 octobre 1394. On sait la fin tragique de ce prince, assassiné par ordre du duc de Bourgogne, en vengeance d'une double injure. Sa veuve inconsolable, Valentine Visconti, et son fils Charles, désespérant d'obtenir justice

du roi en démente, prirent le parti désespéré de faire intervenir les Anglais dans leur querelle. En 1412, pour éloigner ces protecteurs importuns, il fallut payer rançon et leur donner en gage Jean d'Orléans. Son frère allié, Charles, fait prisonnier à la funeste bataille d'Azincourt, où notre vaillante mais imprudente noblesse tomba par hécatombes, demeura vingt-cinq ans captif en Angleterre, et, pour soulager ses ennuis, écrivit ces vers naïfs, subtils et gracieux, un des premiers monuments de notre littérature. Son frère Jean ne rentra dans son comté d'Angoulême qu'en 1445, après trente-deux ans de prison étrangère. Il se retira à Cognac, dans son château en ruines ; là, gagné par l'expérience du malheur à une pitié et à une charité profondes, il voua les restes de sa vie à réparer les maux dont il avait souffert, et à exercer ces vertus modestes et utiles, qui laissent dans l'histoire une trace moins brillante que des exploits souvent stériles, mais assurent aux princes le reconnaissant souvenir des peuples. Celui-là se fit bénir de ses sujets et mourut, pleuré d'eux, presque eu odeur de sainteté (30 avril 1467). Il avait eu, de son épouse Marguerite de Rohan, un fils, Charles, né en 1459, qui continua les vertus et les bienfaits auxquels son père avait dû d'être surnommé le *bon comte*. Lettré comme il était de tradition dans sa famille, Jean laissa un recueil de préceptes : *Cato moralisatus*, et quelques poésies insérées parmi celles de son frère.

Charles d'Orléans, héritier des penchants bienfaisants et des goûts lettrés de son prédécesseur, mais d'une humeur moins grave et moins triste, inaugura au château de Cognac, dont il fit sortir les habitudes d'une régularité et d'une monotonie presque monastiques, l'ère des réunions choisies et des fêtes chevaleresques. Il attira autour de lui et retint, par l'affabilité de son commerce, une petite cour de beaux esprits.

Parmi ces courtisans lettrés, ces virtuoses de conversation et de discussion, ces commensaux au titre des Muses, il est juste de citer Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac en 1466, un des meilleurs poètes de son temps, qui a consacré au *séjour d'honneur et de plaisir*, dans un recueil qui porte ce titre, des vers pleins de grâce mélancolique :

Adieu vous dy le pays d'Angoulemoys,  
Le plus plaisant qui soit dessoubs la nue !...  
Adieu Coignac, le second paradis,  
Chasteau assis sur fleuve de Charente  
Où tant de fois me suis trouvé jadis  
Mettant esbas et bonne chère en vente !...

A l'attrait et à l'éclat de cette hospitalité du château de Cognac, à l'enthousiasme des présents, aux regrets des absents ne nuisaient point la beauté, la grâce, l'esprit, dignes d'un plus vaste théâtre, d'une femme ambitieuse, habile, impatiente des plaisirs de la domination et des faveurs de la fortune, et tantôt tourmentée, tantôt enivrée des pressentiments de hautes et prochaines destinées. Cette femme, c'était la châtelaine même de Cognac, la fille de Philippe II *Sans Terre*, comte de Bugey, Louise de Savoie, née le 11 septembre 1476, mariée à Charles d'Orléans suivant contrat du 16 février 1487.

C'est de ce mariage que naquit cinq ans plus tard, le 11 avril 1492, au château d'Angoulême, dans la tour nommée depuis *tour de Marguerite*, aujourd'hui seul débris des constructions de cette époque, Marguerite d'Orléans, duchesse d'Alençon et de Berry, puis reine de Navarre, la spirituelle, savante, sémiante princesse qui fut la protectrice et l'émule des meilleurs écrivains de son temps, qui reçut de leur enthousiasme ou de leur gratitude le titre de *dixième Muse*, de

*Marguerite des Marguerites*, et qui semble avoir mis tout son cœur dans une passion unique : l'admiration enorgueillie, l'affection dévouée, désintéressée jusqu'aux plus douloureux sacrifices, que lui inspira son frère.

Ce frère adoré d'avance, ensuite idolâtré à l'envi par la mère et la sœur dont il réalisait l'idéal, dont il personnifiait les espérances, naquit à Cognac, dans le château où le comte Jean son grand-père, le comte Charles son père avaient centralisé les manuscrits et les livres de leur bibliothèque, — trésor littéraire unique pour le temps, — et où le dernier, sous l'influence de sa femme, princesse élégante et raffinée, avait transformé, par de nombreuses reconstructions et restaurations, la forteresse féodale en palais de la Renaissance. L'antique manoir avait perdu sa physionomie rébarbative. Partout cet art merveilleux-que l'époque poussa si loin-du luxe architectural, de la décoration extérieure des habitations, attirait, flattait, enchantait l'œil par les colonnades sveltes, les balcons aériens, les dentelles de fer et de pierre des pignons, les escaliers imposants et lumineux suspendant leur lanterne aux flancs des pavillons et versant dans les galeries aux hautes cheminées sculptées, aux baies immenses, aux plafonds peints à fresque, les visiteurs qui montaient ou descendaient, sans se rencontrer, les degrés de leur double spirale de marbre.

Naguère encore il demeurait au château de Cognac des vestiges de cet épanouissement architectural, de ce triomphe décoratif, de cette toilette d'apothéose qui suivit l'avènement de son plus illustre maître. Le vandalisme de 93, intimidé par les répugnances et les résistances du fétichisme local, survivant aux passions révolutionnaires, avait respecté ces restes, objet d'une superstition plus patriotique que monarchique. Il avait incliné devant les cheminées soutenues par des nymphes ou des satyres, devant les élégants phylactères chargés de devises d'amour et de gloire, devant les cartouches armoriés de l'écu des comtes, ses haches, ses scies et ses marteaux. La chapelle était restée intacte, protégée contre les iconoclastes et les pillards par des-souvenirs qui l'avaient fait épargner, malgré son caractère religieux et sa valeur artistique. On l'appelait chapelle de Louise de Savoie. François Ier y fut baptisé. **Il y avait là, dit un chroniqueur attristé comme nous de n'y plus rien voir, un retable en porcelaine, trois camaïeux représentant saint François, patron du vainqueur de Marignan, une Visitation qui rappelait les espérances réalisées de la mère du roi-chevalier, un solitaire dans le désert à genoux devant une croix ; sous chaque colonne un écusson aux armes de France.**

Que reste-t-il de tout cela ? nous demandera-t-on. Comment a pu être perdu tout ce que la Révolution avait sauvé ? Comment a pu être frappé ce qu'elle avait épargné de ces reliques ? D'après l'écrivain local auquel nous avons emprunté plus d'un utile renseignement, voici la réponse à la question

Le vandalisme de 93 avait respecté ces souvenirs et ces monuments. Le négoce a été plus hardi. Fresques et arabesques, armoiries et sculptures, chapelles et tours, il a tout détruit. A part un balcon, quelques salamandres sculptées, plusieurs médaillons, seule une cheminée richement décorée conserve quelques traces du blason du comte Jean. Le château qui existe encore dans sa grosse œuvre, et qui

se développait dans le sens de la Charente, dont les flots battaient ses pieds, sert de chais<sup>1</sup>.

Mais laissons ces souvenirs par trop rétrospectifs et ces regrets inutiles. Notons cependant, pour en faire justice, avec le respect dû à son antiquité, la légende locale qui raconte que Louise de Savoie, au retour d'une promenade dans le parc du château, parc existant encore, quoique séparé par un boulevard de la résidence comtale déchu à servir de chais (!), fut tout à coup saisie des douleurs de l'enfantement, et qui fait naître son fils sous un vieil orme à l'ombre duquel elle fut forcée de s'arrêter. A cette place fut érigé en 1818 un petit monument commémoratif de cette fable acceptée par Louis XVIII. Elle permit au monarque, érudit et bon latiniste, comme on sait, d'y faire graver une inscription latine, composée par lui et qu'on peut traduire ainsi :

A la mémoire éternelle du nom de François Ier, roi de France qui, grand dans la guerre, plus grand dans la paix, au-dessus de la bonne et de la mauvaise fortune, illustra son royaume par sa valeur, les arts et les lettres par son génie. Ce monument, placé au lieu même où il naquit, lui fut élevé par les Cognaçais, l'an du Seigneur 1818.

Cette petite colonne quadrangulaire fut démolie en 1855, et, en dépit du caractère officiel et royal de sa destination, n'est pas à regretter ; car elle perpétuait, comme beaucoup d'autres du même genre, le souvenir d'une erreur ou, si l'on veut, d'une illusion qui ne supporte pas l'examen de la critique historique. La part de la vérité, dans l'histoire de François Ier, est assez belle, sans y mêler la fiction.

Nous ne serons pas, avec M. L. Audiat, plus indulgent pour l'attribution à Andrée Lignaige, nourrice de François et sa compatriote, d'une vieille maison existant encore rue de la Madeleine à Cognac, dont la porte est surmontée de la salamandre emblématique avec son énigmatique devise : *nutrisco et extinguo* (je nourris et j'éteins), et étale aussi à sa corniche, sous l'auvent, ce triple axiome favori de la sagesse du temps : *Cito ne credas — ne maledicas — inimicum evita* (Ne sois point trop prompt à croire. — Ne médis jamais. — Évite ton ennemi).

Les deux faits avérés, incontestables qui survivent aux trop fragiles ornements dont les a enjolivés l'imagination populaire, amie du merveilleux ou tout au moins de l'extraordinaire, c'est que François Ier naquit au château de Cognac, et qu'il eut pour nourrice, comme sa sœur, une femme du pays, Andrée Lignaige.

Louise de Savoie a laissé un *Journal* ou *Mémorial* dans lequel elle enregistre les événements principaux de sa vie et de son temps. Aux premières pages du livre de famille s'étale cette triomphante mention :

François, par la grâce de Dieu, roi de France et mon César pacifique, print la première expérience de la lumière mondaine à Cognac, environ dix heures de l'après-midi 1491, douzième jour de septembre.

Le jeune prince eut pour parrain un des principaux feudataires de l'Angoumois, François de la Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux, et des fêtes magnifiques célébrèrent cette naissance et ce baptême, objet de tant d'espérances ; car le roi

---

<sup>1</sup> Ce détail et plus d'un autre nous a été fourni par un excellent travail intitulé *Cognac et la statue de François Ier*, d'un écrivain versé dans l'érudition provinciale et auteur d'une remarquable biographie de Bernard de Palissy, M. L. Andiat (*Revue des Provinces* des 15 décembre 1864, 15 janvier et 15 février 1865).

Louis XII n'avait que des filles et son héritier présomptif ne pouvait être que François d'Orléans, comte d'Angoulême, qu'il ne tarda pas à créer duc de Valois, lui faisant, en quelque sorte, gravir, par cet accroissement de dignité, le premier degré du trône.

L'enfance de François Ier s'écoula à Cognac. Sa mère lui donna, pour compagnons d'études et de jeux, des enfants choisis dans les plus nobles familles de la province, la Rochefoucauld, Jarnac, le jeune Prévost de Sansac, né aussi à Cognac, et destiné à devenir un des plus grands capitaines du siècle. Un peu plus tard fut aussi mêlé à cette première cour, le poète Mellin de Saint-Gelais, né à Angoulême, plus âgé de trois ans que François Ier.

Si le prince se devait d'abord à ses vassaux directs et leur réserva en effet ce premier témoignage d'affection de son séjour, il avait aussi, envers le roi, des devoirs auxquels sa mère, l'ambitieuse et avisée Louise de Savoie, n'eut garde de le laisser manquer. C'est ainsi qu'on vit la jeune et belle veuve de Charles d'Orléans, mort deux ans après la naissance de son fils, en 1496, promener tour à tour à Chinon, à Blois et surtout à Amboise ces deux enfants dont s'enorgueillissait à la fois son affection et son ambition. Si les souvenirs de sa première enfance ramenaient volontiers François Ier à Cognac, où, devenu roi, il se plut à revenir plus d'une fois, c'est à son séjour à Amboise surtout que se rapportent ces anecdotes de son adolescence que Louise de Savoie enregistrerait minutieusement dans son journal, tantôt avec l'émotion attendrie de l'amour heureux, tantôt avec le frémissement de ses craintes, le tremblement de ses angoisses, selon qu'elle souriait à la pensée des promesses et des succès qui flattaient son orgueil, où pâlisait et palpitait encore à la pensée des dangers que bravait une témérité par laquelle fut mise plus d'une fois à de rudes épreuves sa sollicitude maternelle.

Fils, petit-fils, arrière-petit fils de princes braves, polis, lettrés, le jeune comte d'Angoulême, élevé à côté d'une sœur intelligente et spirituelle, par une mère fière, ambitieuse, habile, qui avait placé en lui toutes ses espérances, et dont le caractère peu scrupuleux se prêtait à tous les moyens pour arriver au but, devait se ressentir de cette première éducation trop féminine, profane, frivole, indulgente, toute tournée vers le goût du mystérieux et du merveilleux, le culte, et on peut dire l'idolâtrie de l'honneur, la recherche de ces succès plus brillants que solides qu'applaudissent les femmes et que célèbrent les poètes. Ces influences, à certains égards heureuses, à certains autres funestes du début, furent médiocrement tempérées par les leçons et les exemples des deux gouverneurs successifs du jeune prince, le maréchal de Gyé, et Artus de Gouffier-Boisy : l'un rude et intrigant soldat, l'autre gentilhomme, mais surtout courtisan accompli.

Cette éducation héroïque et romanesque, trop conforme aux mœurs du temps, au caractère du prince et à l'idéal plus militaire que politique que se faisait du métier de roi une société impatiente du joug de deux princes justiciers, économes et d'une sagesse toute bourgeoise, fut, pour le malheur de la France et de François Ier, fort différente de celle que recevait au même moment, par les soins de Louis XII, à qui sa tutelle avait été confiée, le jeune archiduc Charles d'Autriche, futur Charles-Quint, digne élève de l'habile et sévère diplomate Guillaume de Crouy-Chièvres.

Artus de Boisy, comme Guillaume de Crouy, ne forma pas son élève à la connaissance des hommes, à la science des traités, ne l'aguerrit point de bonne heure au travail et à la réflexion. Au lieu de développer ses qualités intérieures

en quelque sorte, et de lui apprendre à gouverner les autres en se gouvernant lui-même, il prit plaisir à cultiver ces dons heureux, cette éloquence native, cette élégance d'instinct, cette fleur d'imagination et de sentiment, ce goût des belles choses, toutes ces qualités extérieures enfin, qui ne devraient être que la parure des autres. Ainsi formé, François devint le plus séduisant des hommes, mais non le plus sage des princes. Il s'attacha plus à paraître grand qu'à l'être ; il enchantait de sa grâce ses contemporains et conquit tous les cœurs. Charles-Quint, son émule, son rival et son plus funeste ennemi, dut à une éducation dirigée par des principes contraires à ceux de Boisy, le dédain des vains succès et des frivoles suffrages, le goût de la réalité et non de l'apparence de la force ; il aima mieux dominer que plaire, et se passer des faveurs de la fortune que s'y asservir.

Il est juste de reconnaître d'ailleurs qu'Artus de Boisy fit tout ce qu'il put pour habituer François à économiser, à discipliner les dons de son heureuse et riche nature ; mais il le fit mollement ; il exhorta, il n'obligea pas. Il avait, dit un historien, trouvé dans son élève un tempérament plein de feu, capable de toutes les vertus et de toutes les passions. Il fallait diriger ce feu utile et dangereux, tantôt l'aviver, tantôt l'amortir ; c'est, dit-on, ce que Boisy voulut signifier par la devise qu'il fit prendre à François ; c'était une salamandre dans le feu, avec ces mots assez peu intelligibles : *nutrisco* ou *nutrio et extinguo*<sup>1</sup>.

Ce n'était pas assez d'une devise, eût-elle été cent fois plus claire que celle donnée par Boisy à son élève, pour lui apprendre à modérer ses passions. Moins heureux que la salamandre emblématique, François n'en traversa point les flammes sans s'y brûler. C'est ce que son Mentor n'aurait pas dû se borner à dire à ce Télémaque. Pour que l'autorité d'un précepteur soit efficace et salutaire, il faut qu'elle puisse aller jusqu'à l'ordre et jusqu'à l'exemple. Boisy était un sage, mais selon le temps plus que selon tous les temps. C'était surtout un agréable type de ce qu'on nommait alors l'honnête homme, un modèle de prudence et de courtoisie. Pour faire un prince, il faut plus de lumières et de vertu.

Ce qui peut aussi servir à excuser Boisy sans l'absoudre, c'est qu'il manqua des occasions et des moyens, s'il en avait eu les facultés, de former son élève à l'art du gouvernement. Il était en effet tenu à l'écart des affaires et du secret d'État, dont Louis XII était jaloux, et qu'il ne semblait point pressé de communiquer à un prince qui n'était que son héritier éventuel, et à défaut d'hoir mâle. Or, jusqu'au dernier jour Louis XII, qui devait perdre en bas âge les deux fils qu'il

---

<sup>1</sup> *Histoire de François Ier*, par Gaillard, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, 1 vol. in-8°, éd. de 1819, t. Ier, p. 35. L'auteur a consacré une dissertation spéciale, à la fin de son premier volume, à la devise de François Ier. On croyait en ce temps là que la salamandre avait la double propriété, reconnue aujourd'hui usurpée, de vivre dans le feu et de pouvoir l'éteindre. La salamandre couronnée de François Ier, se dressant impunément au milieu des flammes, semble donc vouloir signifier que le roi se flattait de pouvoir traverser impunément et éteindre au besoin le feu de sa ou de ses passions. Il faut s'en tenir à cette explication que Gaillard ne donne que pour ce qu'elle vaut ; car, après avoir exposé l'opinion du père Bouhours, de Guichenon, de Mezeray, il finit par se rallier à celle du père Daniel, qui convient qu'il n'entend point cette devise. Elle est en effet beaucoup moins claire que celle de Louis XII, assez caractéristique de ce bourru bienfaisant. Elle représentait un porc-épic avec ces mots : *cominus et eminus, De près et de loin*. On prétendait en effet alors que le porc-épic, outre les piquants fixes dont il se hérissait à l'approche de l'ennemi, pouvait encore lui décocher par contraction des traits, flèches ou fuseaux dont il se dépouillait.

avait eus d'Anne de Bretagne, et qui ne conservait que ses filles, se flatta de rompre le sort, de triompher de cette fatalité et poursuivit jusqu'à travers un troisième mariage, demeuré stérile, l'espoir d'un héritier de son sang.

Mais pour bien préciser la situation de François d'Angoulême, il importe d'en retracer les vicissitudes et d'esquisser le tableau de la cour de France pendant les dernières années du quinzième siècle.

C'est en 1498 que la mort prématurée de Charles VIII appela au trône, dans la personne de Louis XII, fils de Louis, frère de Charles VI, assassiné rue Barbette, la branche aînée de la famille d'Orléans. Jean, comte d'Angoulême, aïeul de François I<sup>er</sup>, avait fondé la branche cadette de cette maison. Les droits (le son petit-fils à la couronne, au moment où Louis XII la mit sur sa tête, étaient encore des plus précaires, et pouvaient être interceptés par toute une lignée d'héritiers directs. Eu effet, dès 1499, Louis XII, rendu à la liberté par l'annulation de son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, accomplit le vœu de son esprit et de son cœur, et fit à la fois acte de chevalier fidèle à sa dame et acte de roi politique, en offrant à la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, de partager son trône, et en épousant ainsi, pour ainsi dire, la duchesse et le duché.

Mais cette prévoyance, qui assurait à la France une province de plus, ne laissait pas d'être contrariée par l'opiniâtre répugnance à cette absorption d'une princesse qui distinguait toujours dans son cœur les droits de son pays et ceux de son époux<sup>1</sup>. Pressée par les armes de Charles VIII, elle s'était sacrifiée au salut de la Bretagne et avait désarmé son vainqueur en l'épousant. Elle avait subi alors, comme on subit un traité de paix onéreux, mais nécessaire, la double clause insérée, dit-on, à son insu, dans son contrat de mariage. Il y avait été stipulé en effet que, si le roi mourait sans enfants, Anne épouserait son successeur, et que, si elle mourait avant lui, soit qu'elle eût des enfants, soit qu'elle n'en eût pas, la Bretagne serait réunie à la France. Devenue volontairement l'épouse d'un prince qui l'aimait depuis longtemps, et auquel elle rendait ses sentiments, si longtemps contrariés par les circonstances, et fortifiés par cette épreuve même, Anne profita de son légitime ascendant sur son mari, sinon pour s'affranchir du joug d'un contrat léonin, du moins pour en relâcher les nœuds. Elle fit souscrire Louis XII aux deux conditions suivantes : que si elle mourait sans enfants, le duché de Bretagne retournerait aux héritiers de sa maison ; que si elle avait plusieurs enfants, le puîné aurait le duché de Bretagne.

Toute l'histoire intérieure de la France, de 1499 à 1514, roulera sur ce second contrat, sur les moyens de l'exécuter ou de l'éluder, sur la lutte où Louis XII interposera en vain sa médiation entre les deux mères rivales, implacablement brouillées par les intérêts opposés de leur ambition et l'exemple si différent de leur vie. L'une, Anne, épouse heureuse, mère disgraciée, qui ne pouvait conserver de fils, voulait du moins marier Claude, rainée des filles de France, à son gré, et lui donner en dot, fût-ce au profit d'un prince étranger, fût-ce au profit de Charles d'Autriche, auquel elle avait songé et dont elle encourageait la brigue, le duché de Bretagne. L'autre, Louise, était jalouse d'une vertu et d'une piété qu'elle n'avait point, de l'hommage universel qui entourait cette reine si digne d'être respectée ; mais elle était aussi la mère triomphante d'une fille aussi brillante que Claude l'était peu, et d'un fils beau de corps, souple d'esprit, admiré du populaire, adoré de la noblesse, porté au trône par le vœu secret du parti, toujours nombreux même sous les règnes les plus irréprochables, des

---

<sup>1</sup> Gaillard.

mécontents et des amoureux de nouveauté, dans lequel enfin tout le monde voyait l'époux indiqué, presque imposé par toutes les convenances, de la fille athée du roi de France.

Le duel entre les deux femmes, la reine de France et celle qui aspirait à être mère d'un roi de France, l'une forte du légitime empire qu'elle exerçait sur son époux et du prestige de sa vertu, l'autre acharnée au succès et capable, pour l'obtenir, de tous les artifices que peuvent inspirer l'amour maternel et l'ambition, eut les péripéties et les alternatives d'une lutte dramatique. Anne avait pour elle, dans Louis XII, le mari qui lui accordait tout en disant avec raison : *Il faut souffrir beaucoup d'une femme, quand elle aime son honneur et son mari* ; mais elle avait contre elle le roi, qui ne pouvait s'empêcher de voir le grand intérêt national, d'entendre le vœu public presque unanime qui réclamaient le mariage de l'héritier du trône avec sa fille aînée. Pourtant il avait ratifié les traités successifs qui en 1501 à Trente, en 1501 à Blois, en 1503 à Lyon avaient enregistré la promesse de la main de la princesse Claude à l'archiduc Charles, prince d'Espagne. C'était là autant de gages qui semblaient favoriser les espérances de la reine Anne, et contrarier celles que Louise de Savoie ne nourrissait pas moins passionnément qu'elle.

On le vit bien lorsque, profitant d'une maladie grave qui mit Louis XII aux portes du tombeau, Louise, escomptant témérement un triomphe qu'elle croyait certain, osa prendre sur elle de faire arrêter au passage par le maréchal de Gyé, gouverneur de l'Anjou, les bateaux chargés des meubles les plus précieux de la reine, qui se préparait à se retirer en Bretagne. Malheureusement pour l'instrument de cette vengeance prématurée, Louis XII revint à la vie et à la santé ; et il ne put refuser à la juste colère de la reine la réparation qu'elle réclamait. Le procès fut fait au maréchal de Gyé, qui fut suspendu pendant cinq ans de l'exercice de sa dignité et exilé à dix lieues de la cour. Cette surprise de la fortune ne coûta rien à Louise de Savoie que le désaveu et l'abandon d'un serviteur disgracié pour avoir cédé à ses suggestions ; elle le sacrifia avec l'insouciance égoïste d'une ambition qui ne voit que le but et ne compte pas les victimes.

A quelque temps de là elle trouva, dans une manifestation assez habilement inspirée, pour paraître spontanée, du vœu national, conforme à ses désirs maternels, l'occasion d'une décisive revanche. Louis XII, qui appréciait et qui aimait le jeune comte d'Angoulême, et qui admirait ses qualités tout en redoutant déjà ses défauts, lui donna le duché de Valois. Le futur François Ier prit aussitôt ce nom et ce titre, dont hérita la dynastie qui le porta après lui jusqu'à l'avènement d'Henri IV. Le jaloux mécontentement de la reine Anne ne fut apaisé que par la clause du second traité de Blois (1504), qui confirmait le traité de Lyon et renouvelait la promesse de la main de Madame Claude au prince d'Espagne.

Mais la reine avait compté sans la nation, dont cette alliance offusquait les susceptibilités, sans les grands du royaume et les députés des villes qui redoutaient avec raison un mariage en vertu duquel une fille de France allait transporter dans la maison d'Autriche les droits maternels sur le duché de Bretagne, les droits paternels sur le Milanais, patrimoine de la maison d'Orléans. L'assemblée de Tours, enhardie par le sentiment unanime d'une sorte de danger public, porta à Louis XII, sur les suites de l'alliance proposée, les remontrances les plus respectueuses, mais les plus énergiques. Le roi, qui était au fond de son avis, lui sut gré secrètement de ces protestations, grâce auxquelles il pouvait

éviter une grande faute. Il feignit d'avoir la main forcée et accorda la main de sa fille Claude au duc de Valois, selon le vœu imposant qui lui était exprimé. Les fiançailles eurent lieu solennellement le 22 mai 1566<sup>1</sup>.

La reine Anne en fut malade de douleur, et ne songea plus qu'à se dédommager en mariant sa fille puînée Renée au prince d'Espagne, et en lui donnant pour dot le duché de Bretagne. Cette fois le roi trouva dans la conscience d'un devoir supérieur à toute affection la force de résister aux suggestions, aux prières, aux plaintes, aux reproches de sa vertueuse mais opiniâtre et implacable épouse. Il refusa de marier la princesse Renée au prince d'Espagne et d'aliéner la Bretagne. Mais il ne voulut pas non plus infliger à la reine le spectacle du triomphe de Louise de Savoie. Contrariée par toutes sortes d'obstacles, que la reine trouva le moyen de multiplier, l'union de l'héritier du trône et de la fille aînée de Louis XII, que retardait d'ailleurs aussi l'âge des futurs conjoints, fiancés l'un à douze, l'autre à sept ans, ne fut célébrée que le 18 mai 1514.

La reine Anne ne vit pas ce mariage qu'elle avait tout fait pour empêcher. Elle était morte à trente-sept ans, le 9 janvier précédent.

La mort d'Anne de Bretagne débarrassait Louise de Savoie de sa plus dangereuse ennemie, et mettait fin à la lutte qui avait agité sa vie sans troubler son âme énergique. Elle touchait au but de son ambition et de son orgueil maternel. Son fili avait vu disparaître un à un, grâce à ses efforts, grâce aussi à la faveur des circonstances, les nombreux obstacles qui semblaient lui fermer à jamais les avenues du trône. Il était devenu, par un mariage dont nous avons donné la date par anticipation, et sur lequel nous aurons bientôt l'occasion de nous étendre plus amplement, le gendre de Louis XII ; l'époux d'une femme pieuse, vertueuse, modeste, dont la sagesse et la douceur lui assuraient le bonheur domestique. Il possédait le cœur du roi auquel il devait succéder, et le possédait sans partage, la mort héroïque de Gaston de Foix<sup>2</sup> enseveli à vingt-quatre ans dans les trophées de sa victoire de Ravenne (11 avril 1512) l'ayant délivré, non d'un concurrent à la couronne, mais d'un rival peut-être importun d'affection, de gloire, de popularité.

Désormais la sollicitude maternelle de Louise de Savoie n'avait donc plus rien à craindre pour le prince ; mais elle ne devait guère jamais cesser de trembler pour le fils. Elle devait redouter sans cesse les dangers auxquels il s'exposait avec la témérité naturelle d'un tempérament ardent, d'un caractère audacieux, d'une force impatiente, d'une curiosité insatiable, d'une émulation exaltée par la lecture passionnée des romans chevaleresques, dont il faisait ses livres de chevet, ses bréviaires de promenade. Le jeune preux, émule des Lancelot et des Amadis, se faisait non-seulement un devoir, mais un jeu, de braver le péril. Toutes les occasions de déployer son habileté à l'escrime, sa grâce à cheval, de prodiguer dans les joutes, les tournois, la chasse, images de la guerre où il rencontrait parfois les dangers de sa réalité, les ressources de son exubérante nature, étaient bienvenues pour François, dont l'éducation n'avait été qu'une sorte d'apprentissage héroïque, que sa haute taille, sa légèreté, son adresse, sa physionomie spirituelle et martiale semblaient avoir prédestiné à renouveler les exploits des paladins épiques.

---

<sup>1</sup> De quoi, par tout le royaume de France, dit un contemporain, furent faits feux de joie.

<sup>2</sup> Gaston de Foix était le fils de Marie-Madeleine d'Orléans, sœur de Louis XII.

De telles dispositions, de tels excès, tour à tour généreux ou futiles, n'étaient pas faits pour rassurer Louise de Savoie, qui, son journal l'atteste, ne cessa guère d'avoir à craindre pour les jours de son fils, quand elle cessa d'avoir à craindre pour son rang. Quelques détails à ce sujet ne sont pas inutiles à l'intelligence du caractère de François le` et de sa vie, et compléteront ceux que nous avons déjà donnés sur sa jeunesse.

C'est à Amboise que se passa en grande partie cette jeunesse ; le château et ses jardins furent le théâtre de ces jeux et de ces exercices qui mirent plus d'une fois en danger la vie du fougueux adolescent, et changèrent la tendresse idolâtre de sa mère et de sa sœur en une admiration sans cesse tremblante, en une toujours inquiète sollicitude. Louise de Savoie nous fournira, dans le minutieux registre des faits et gestes de la jeunesse héroïque, exaltée par la lecture des vieilles épopées et les récits des compagnons de guerre de Charles VIII et de Louis XII, nourrie en un mot de moelle de lion, de celui qu'elle appelle, avec un orgueil emphatique et naïf, *son roi, son seigneur, son César et son fils*, plus d'une anecdote typique.

Louis XII, dès son mariage avec Anne de Bretagne, avait partagé sa résidence entre les châteaux de Blois et d'Amboise, ce dernier surtout, qui avait vu grandir une passion enfin couronnée par le mariage, et que les doux souvenirs de sa jeunesse lui rendaient plus cher. Il y créa le jardin royal, digne de son nom, et fit construire une belle galerie qui bordait du côté de la rivière l'auguste manoir.

C'est là que Louise de Savoie, quittant pour la cour sa retraite de Cognac, amena ses deux enfants, Marguerite et François, alors âgé de cinq ans. Le roi, séduit par sa belle mine et sa gentillesse précoce, l'entoura de soins paternels, lui donna d'abord le maréchal de Gyé, Pierre de Rohan, puis Artus de Boisys pour gouverneurs, et choisit ses compagnons d'étude et de jeu parmi les enfants d'élite qui formaient comme la fleur de la noblesse française. C'étaient Montmorency, le futur connétable, Brion de la maison de Chabot, Montchenu et le fils de Robert de la Marck, le sanglier des Ardennes, le jeune Fleuranges.

Celui-ci était bien fait pour servir d'écuier à ce chevalier de cinq ans, qti reporta sur le fils du seigneur de Sedan, audacieux et jovial comme lui, la tendresse qu'avait éveillée d'abord ce bon chien *Hapegay*, dont la mort lui avait coûté ses premières larmes.

C'est Louise de Savoie qui, dans le *Journal maternel* tenu par elle de 1501 à 1521, nous apprend que le petit chien chéri de son fils, *Hapegay qui estoit de bon amour et loyal à son maistre*, mourut le 24 octobre 1502. Et elle semble attacher plus d'importance à cette mort qu'à la naissance d'un fils de la reine Anne, qu'elle mentionne en même temps sans phrases.

Fleuranges, dont Petitot et Buchon ont publié les *Mémoires* et qui s'appelait lui-même d'un nom qui peint le temps et le peint lui-même : *le jeune Adventueux*, fut donc donné à François par Louis XII.

— Mon fils, lui avait-il dit, *soyez le très-bien venu. Vous êtes trop jeune pour me servir, et pour ce, je vous envoie de vers Monsieur d'Angoulême, qui est de votre âge, et je crois que vous tiendrez un bon ménage.* — J'irai où il vous plaira me commander, avait répondu Fleuranges ; je suis assez vieil pour vous servir et pour aller à la guerre, si vous voulez. — Non, mon ami, non, répliqua le roi ; *vous avez bon courage, et j'aurais peur que les jambes ne vous faillissent en chemin ; je vous promets que vous irez ; et quand j'irai, vous manderai.*

Alors commencèrent en commun pour le jeune prince et son menin ces études et surtout ces jeux dont Fleuranges nous a laissé une curieuse et naïve description :

Monsieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux jouoient à l'escaigne, qui est un jeu venu d'Italie, de quoi on n'use pas es-pays de par de çà, et se joue avec une balle pleine de vent qui est assez grosse ; et l'escaigne, qu'on tient dans la main, est faicte le devant en manière d'une petite escabelle, dont les deux petits pieds sont pleins de plomb, afin qu'elle soit plus pesante et qu'elle donne plus grand coup.

Monsieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux et tout plein de jeunes gentils-hommes passaient le temps à tirer de l'arc, vous assurant que c'estoit l'un des plus gentils archers et des plus forts que l'on a point veü de son temps.

Le dict sieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux laschoient des gants de reti, et toute manière de harnois pour prendre les cerfs et les bestes sauvages.

Mon dict sieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux tiroient de la serpentine avec les petites flèches après un blanc en une porte, pour veoir qui tireroit le plus près.

Le dict sieur d'Angoulesme et Montmorency jouoient à la grosse boule contre le jeune Adventureux et Brion, qui est un jeu d'Italie, non accoustumé par de çà, qui est aussi grosse qu'un tonneau, pleine de vent, et se joue avec un bracelet d'estain bien feultreux avec des corroyes de cuir, et s'estend depuis le coude jusques au bout du poing, avec une poignée d'estain qui se tient dedans la main. Et est un jeu fort plaisant à ceux qui s'en sçavent aider, duquel le dict seigneur jouoit merueilleusement bien plus qu'homme que j'ai veu de son temps ; car il estoit grand et faict pour ce faire. Car ce jeu demande grande adresse et grande puissance.

Mon dict sieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux faisoient de petits chasteaux ou bastillons et assailloient l'un l'autre, tellement qu'il y en avoit souvent de bien battus et frottés, et estoit en ce temps le jeune Adventureux l'homme de la plus grande jeunesse que jamais se visse.

Mon dict sieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux et autres jeunes gentilshommes faisoient des bastillons et les assailloient tout armés pour les prendre et deffendre à coups d'espée ; et entre aultres, il y en eust un auprès du jeu de paulme à Amboise, là où M. de Vendosme, qui estoit venu voir M. d'Angoulesme, cuida estre affolé<sup>1</sup> et tout plein d'autres.

Après que mon dict sieur d'Angoulesme et le jeune Adventureux et autres gentilshommes devinrent un peu plus grands, commencèrent à eulx armer, et faire joustes et tournois de toutes les sortes qu'on se poux où adviser ; et ne feust qu'à jouter au vent, à la selle dessainglée ou à la nappe ; et croy que jamais prince n'eust plus de

---

<sup>1</sup> Faillit être tué.

passé-temps qu'avoit mon dict sieur, et estre mieux en doctrine que madame sa mère l'a toujours nourri<sup>1</sup>.

Fleuranges ne parle point de la chasse, qui fut cependant un des divertissements favoris de François Ier dès sa première jeunesse. C'est Saint-Gelais qui nous apprend que cette distraction royale par excellence n'était pas négligée dans le programme de ces héroïques ébats faits pour fortifier le corps et le courage dans les proportions homériques dont la gigantesque armure de Marignan et de Pavie, faussée de coups de pique et d'arquebuse, est la mespre et le martial symbole.

Pour ce que le jeune prince, dit Saint-Gelais, aimoit la chasse sur tous autres déduicts, le Roi faisoit prendre des bestes en la forest de Chinon et partout ailleurs, pour apporter dedans le parc et pour donner désennuy à son jeune nepveu qui tant y prenoit plaisir.

Ce plaisir n'était pas sans émotions et sans dangers, surtout pour un jeune prince avide des uns et des autres. Plus d'une fois des accidents effrayants, perpétuel objet des alarmes maternelles, mirent à l'épreuve le sang-froid précoce et la téméraire énergie de cet enfant nourri dans le goût du péril et le mépris de l'obstacle. Il est impossible d'énumérer toutes les circonstances mémorables dans lesquelles l'imprudence vraiment indomptable de François Ier l'a exposé à une mort prématurée et stérile. Vingt fois, des chutes terribles de cheval, des ruades imprévues, des coups malheureux dans ces assauts enfantins auxquels il se précipitait avec une sorte de belliqueux délire, des pierres égarées qui rencontraient son front, des volte-face subites de sangliers furieux ou de cerfs exaspérés menaçaient les jours de ce jeune homme ivre de force et de vie, affamé de victoire et de gloire. Nous trouvons dans le Journal maternel des anecdotes qui font frémir, qui expliquent et justifient la popularité légendaire, dès sa jeunesse, de ce prince qui semblait sorti tout armé de l'école des *Chroniques de Turpin* ou de la *Chanson de Roland*, pour prendre sur l'Espagnol la revanche de Roncevaux.

Un jour, à l'âge de six ans, il fut emporté d'un galop furibond à travers les prés et les bois, par une haquenée que lui avait donnée son premier gouverneur, le maréchal de Gyé. Voici le récit encore palpitant que Louise fait de cette dangereuse aventure :

Le jour de la Conversion de saint Paul, 23 janvier 1501, environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès Amboise fut emporté au travers des champs par une haquenée que lui avoit donnée le maréchal de Gyé ; et fut le danger si grand, que ceux qui estoient présents l'estimèrent irréparable. Toutes fois, Dieu, protecteur des femmes veufves et deffenseur des orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, cognoissant que si cas fortuit m'eust si soudainement privée de mon amour, j'eusse esté trop infortunée.

Sept ans plus tard, François, se promenant dans un jardin de Fontevault (là le hasard seul était coupable), une pierre lancée apparemment avec une fronde par-dessus les murs lui porta au front un coup dont la violence fit craindre pour sa vie.

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Fleuranges.*

Bientôt le moment vint où le jeune prince, émancipé par les circonstances, dont la rigueur ne pouvait attendre sa virilité, dut faire, après l'apprentissage de la vie de cour, son noviciat militaire. Nous allons le suivre dans cette seconde phase de sa vie, justifiant par des qualités précoces l'espérance des peuples, et le choix de la Fortune d'abord si favorable, qu'elle allait lui permettre d'inaugurer à vingt ans son avènement par une victoire.

## CHAPITRE II. — MARIGNAN.

C'est en 1508, que François, duc d'Angoulême, avait été mis, en quelque sorte, hors de page pour [devenir homme de cour](#). Il avait alors quatorze ans.

Il en avait dix-huit, en 1512, quand il fut appelé, par la confiance du roi et par le cri du pays en danger, au poste de commandement du premier prince du sang. Ce poste était demeuré vacant, la mort de Gaston de Foix tué à vingt-quatre ans en pleine victoire de Ravenne laissant à ses compagnons d'armes, notamment à Bayard, dont on a, sur cette fin déplorable, une lettre touchante, le regret de la perte d'un grand capitaine, moissonné dans la fleur de son génie et de sa vertu, au moment où la France en avait le plus grand besoin.

En 1512, en effet, nous sommes loin moralement, quoique encore proches par le temps, de cette glorieuse et victorieuse campagne d'Italie, conduite par Louis XII en personne et couronnée par les lauriers d'Agnadel (14 mai 1509).

En 1512, les Français étaient chassés de l'Italie, abandonnés par leur infidèle allié, l'empereur Maximilien, en même temps que par la fortune.

Non content de sa désertion, Maximilien s'était tourné contre ses anciens amis ; et il n'était pas seul. Une véritable et formidable coalition s'était nouée contre la France, et menaçait non plus ses conquêtes, mais ses provinces. Il ne s'agissait plus pour elle de la victoire, mais du salut ; Ferdinand, roi d'Espagne, l'avait dépouillée de la Navarre<sup>1</sup> et cernait la Guyenne ; le jeune roi d'Angleterre, Henri VIII, ranimant sans motif les haines séculaires, envahissait la Picardie. Une entreprise désespérée des Français sur le Milanais, plus infructueuse encore que celles qu'elle voulait réparer et venger, n'avait abouti qu'à la défaite de la Trémouille à Novare, et à l'entrée en Bourgogne des Suisses victorieux (6 juin 1513). Le duc de Longueville, envoyé contre le roi d'Angleterre, fut encore plus malheureux. Les troupes anglaises, débarquées à Calais, avaient mis, dès le 17 juin, le siège devant Théroouanne. Elles étaient commandées par Henri VIII en personne, sous lequel se faisait gloire de servir Maximilien lui-même, l'aventureux empereur. Une manœuvre malencontreuse de l'armée de secours se termina sous les hauteurs de Guinegate par une déroute pire qu'une défaite, flétrie dans l'histoire du nom de [Journée des éperons](#) ; notre cavalerie s'étant ce jour-là plus servie de l'éperon que de l'épée (16 août 1513). Le duc de Longueville, Bayard, la Palice, la Fayette parvinrent à arrêter les Anglais et à empêcher le désordre de devenir décisif ; mais ils payèrent de leur liberté cet effort héroïque qu'ils auraient préféré payer de leur vie.

Henri VIII avait investi Tournay dont il s'empara le 24 septembre. Mais une diversion des Écossais interrompit le cours de ses succès, et l'obligea de retourner en Angleterre, où notre généreux et malheureux allié venait d'être tué, au milieu de son armée taillée en pièces (17 septembre 1513).

C'est au début de cet orage d'adversités royales et nationales que le jeune duc de Valois fut appelé à prendre le commandement de l'armée de Navarre. Les Espagnols, campés à Saint-Jean Pied-de-Port, défendaient l'entrée des Pyrénées ; mais c'est en vain que le duc de Valois offrit la bataille au duc d'Albe, Frédéric

---

<sup>1</sup> C'est depuis lors que la haute Navarre et sa capitale Pampelune sont demeurées espagnoles.

de Tolède. Celui-ci, qui s'était emparé facilement de la Navarre désarmée, avait ordre de ne pas exposer au hasard d'une bataille le sort de sa conquête ; il se borna à abandonner les passages des montagnes et à reculer jusqu'au delà de Roncevaux. François le poursuivit et l'assiégea dans Pampelune malgré la rigueur de la saison. Malheureusement pour son impatience de gloire, l'irruption de l'armée anglaise en Picardie rappela inexorablement à la défense du pays directement attaqué les troupes qu'il commandait. Il dut se résoudre à une retraite à marches forcées, où le froid, la faim, les maladies, la fatigue lui firent perdre plus d'hommes que ne lui en eût tués l'ennemi, et lui coûtèrent le duc de Longueville, l'un de ses généraux.

C'est l'année suivante (1513) que le marquis de Rothelin, devenu duc de Longueville par la mort de son frère aîné, perdit la liberté à la journée de Guinegate ; champ de bataille deux fois funeste aux Français qui, trente-quatre ans auparavant, y avaient été défaits par Maximilien lui-même, l'un des vainqueurs de 1513.

Louis XII, dont une première épreuve avait fortifié la confiance dans les dispositions militaires du jeune duc de Valois, le chargea de couvrir la Picardie menacée, et François dut plier son bouillant courage aux combinaisons d'une campagne purement défensive. Il ne se laissa point attirer sous les murs de Tournay dont, moins prévoyant que lui, Henri VIII, habilement circonvenu par Maximilien, s'attardait à faire le siège sans profit pour l'intérêt anglais. Tournay fut pris, mais ce succès acheva de brouiller deux alliés dont l'un accusait l'autre de faire tourner trop égoïstement et exclusivement la guerre à son avantage. Le duc de Longueville, prisonnier à Londres et avide de réparer par une paix avantageuse la faute et le malheur de Guinegate, sut habilement exploiter les mécontentements de l'Angleterre et de son roi. Il ouvrit, encouragé par les dispositions d'Henri VIII, las de la guerre et de l'étranger, des négociations qui aboutirent à la paix et à une alliance dont un mariage, suivant la coutume, fut le gage. Louis XII était veuf et se disait inconsolable ; son âge mûr (cinquante-trois ans), sa santé affaiblie, devaient s'opposer non moins que ses regrets à une union tardive et disproportionnée ; **mais il lui était bien difficile, dit un historien, de refuser une paix nécessaire, lorsqu'il n'en coûtait que d'épouser une femme aimable.**

Louis XII épousa donc Marie d'Angleterre, sœur d'Henri VIII devenu son allié. Elle avait seize ans (9 octobre 1514). Ce mariage, qui pouvait coûter le trône à François Ier, et diminuait ses chances de toutes celles qu'il rendait au roi d'avoir un héritier direct, ne fut fatal qu'à Louis XII. On peut le mettre au nombre des causes qui abrégèrent sa vie. Il expirait, en effet, deux mois et demi après les fêtes nuptiales d'Abbeville, dans les bras du duc de Valois, eu lui recommandant ses sujets, dont il fut et méritait d'être pleuré (1er janvier 1515).

Louis XII, qu'une réaction injuste, comme toutes les réactions, dont M. Røederer s'est fait le principal organe, a démesurément grandi et exalté aux dépens de son successeur, fut un bon roi plus encore qu'un grand roi. Mais il est équitable de remarquer qu'il n'était monté sur le trône que guéri de ses illusions et désireux de réparer les fautes de sa jeunesse, et qu'avant de donner l'exemple des vertus publiques et privées qui le firent aimer de ses peuples et le font estimer de l'histoire, il avait donné des exemples tout contraires, jusqu'à celui de la révolte contre son roi et son pays.

Rendu sage par l'expérience, et modéré par les conséquences mêmes de ses excès, il se montra débonnaire, clément, justicier, noblement avare des deniers

publics. Si ses guerres ne furent pas toutes heureuses, elles furent honorables, et inspirées par des sentiments supérieurs au succès. Après le cauteleux et astucieux Louis XI, il tenta de faire entrer dans la politique la morale et la probité. Maximilien, Ferdinand, Henri VIII et plus tard Charles-Quint étaient des princes d'une école différente et d'un idéal inférieur. La ruse et la force se donnèrent carrière impunément, souvent avec l'appui de la fortune, sous le règne de son successeur, qui fut plus encore le roi de la noblesse que le père du peuple.

Cependant il n'est que juste de reconnaître qu'il ne dépendit pas du loyal et chevaleresque François Ier que des principes meilleurs ne présidassent aux relations des rois et des peuples. Son prédécesseur le calomniait involontairement sans doute, lorsque, effrayé de l'humeur belliqueuse et des goûts magnifiques de l'enfant gâté de Louise de Savoie, de l'enfant prodigue de la couronne de France, il disait, en hochant la tête : *Ce grand garçon gâtera tout en France*. La prophétie était plus maligne que juste ; car si François Ier gâta en effet beaucoup de choses en France, s'il y joua trop souvent, au hasard des batailles et des fêtes, la paix et la fortune de l'État, s'il y fut trop le prince paladin, l'*Inamorato* couronné et éperonné dont les chroniques et les ballades avaient fait alors le modèle de tout parfait gentilhomme et le rêve de toute *belle et honneste dame*, il fut aussi le prince généreux, loyal, le roi nourricier des muses, hospitalier aux arts, libéral aux lettres. Il faut dire, et nous les dirons, ses défauts comme ses qualités. Mais il ne faut jamais oublier qu'il monta sur le trône à vingt ans et qu'il hérita, en ce qui touche l'Italie et l'Espagne, d'une situation qu'il n'avait pas faite.

S'il débuta par la guerre, il fut mis à cheval par de plus graves motifs, par des ambitions plus hautes que celles que lui prêtent trop facilement des historiens prévenus. L'Italie était le champ de bataille naturel et traditionnel de la grande lutte contre la maison d'Autriche, qui sera, jusque sous Louis XV, le devoir et le souci de la monarchie française. Henri IV et Sully, Louis XIII et Richelieu, Louis XIV et Mazarin n'ont pas fait autre chose. Sous ces grands politiques, le théâtre seul changera. Ce sera l'Espagne d'abord, et l'Allemagne enfin. François Ier n'avait, pour ainsi dire, été fait roi par la France que pour la conduire en Italie, pour la délivrer et la venger, non plus de l'Anglais, mais de l'Espagnol ; et le prince de Marignan et de Pavie se battit non-seulement pour l'honneur des dames, mais pour celui de la France. Il ne vit dans la guerre, la victoire et la conquête qu'une des formes de la gloire. Mais il ne comprenait pas moins et ne prisait pas moins les gloires de la paix, celles des arts surtout, que celles de la guerre. Être le fondateur de la nationalité française ou son réformateur, c'est beaucoup ; mais être le promoteur, l'inspirateur, le protecteur de l'école française, en littérature, en peinture, en architecture, créer l'empire et le prestige de notre sociabilité, de notre politesse, c'est bien quelque chose aussi.

C'est par le tableau de la cour, sous un roi où la cour allait, après n'avoir été rien, être tout, qu'il convient d'inaugurer l'histoire de la première année du gouvernement de ce duc de Valois qui, par la mort de Louis XII, devenait roi de France.

Déjà, le 18 mai 1514, délivré par la mort d'Anne de Bretagne de cette influence jalouse et hostile qui avait été comme le mauvais sort de sa jeunesse, François avait fondé sa famille en épousant Claude, fille aînée de France, la laide, pieuse, charitable et douce reine Claude, dont le peuple a gardé la mémoire, qui adora son mari et en fut estimée.

La princesse Claude, outre la Bretagne dont Louis XIII la mit dès lors en possession, outre les droits sur le Milanais, portait en dot à son mari les comtés d'Ast, de Blois, d'Étampes, de Vertus, Coucy et Montfort-l'Amaury ; elle lui portait une dot plus précieuse encore, un fond inépuisable d'humanité, de douceur, de sagesse, de piété, enfin toutes les vertus de son père. Les auteurs de son temps ne balancent point à l'honorer comme sainte ; il y en a même qui descendent dans le secret de sa conscience, et qui assurent qu'elle ne pécha jamais mortellement.

La comtesse d'Angoulême, dans son Journal, prend l'univers à témoin qu'elle a toujours honorablement et amiablement conduit la reine sa bru. **Chacun le sait, dit-elle, vérité le cognoist, expérience le démontre, aussi fait publique renommée.** De pareilles protestations sont superflues quand elles sont vraies ; ce témoignage que la comtesse a si grand soin de se rendre n'est pas confirmé par les historiens ; ils prétendent que ses hauteurs exercèrent tristement la patience de cette vertueuse reine. Elle aimait toujours tendrement son mari, et parut se contenter du froid retour de l'estime qu'on ne pouvait lui refuser. Elle était boiteuse comme sa mère, et d'une figure aussi commune que celle de sa mère était noble ; elle n'avait que les grâces peu piquantes de la bonté. François sentit du moins le prix de son âme, et la respecta jusqu'à déférer souvent à ses conseils dans les matières les plus importantes<sup>1</sup>.

Cette femme modeste et délaissée, qui vécut dans le rang suprême en une sorte de disgrâce, qui ne connut des plaisirs du pouvoir que ceux de la justice et de la charité, et des bonheurs du mariage que les joies douloureuses de la maternité, avait pris pour emblème une lune mélancolique et voilée comme son visage et comme sa vie. *Candida candidis*, disait la devise, non moins bien choisie que l'emblème. Simple avec les simples, humble aux humbles. Aucune ne saurait mieux donner l'idée de cette triste et douce femme, amoureuse des pénombres de la royauté. Figure touchante que celle de cette compagne dévouée, naïvement idolâtre de son seigneur, avec ces yeux baissés dont le timide éclair s'éteint sans cesse dans un sourire ou dans une larme, avec cette douceur qui lui servait de grâce, cette sagesse qui lui tenait lieu de beauté ; originale à force de modestie, héroïque à force d'obscurs sacrifices, économe, propre, rangée comme une ménagère flamande, et que son luxe favori, l'unique, achève de caractériser, celui du linge<sup>2</sup>.

La reine Claude, après avoir donné à son époux sept enfants, qui, sauf Henri II, tinrent plus d'elle que de lui, mourut à Blois le 25 ou le 28 juillet 1524, en odeur de sainteté. Nul n'ignorait de tendre et humble martyre qui la consuma peu à peu. Jean Marot, dans des vers émus, montre le ciel à cette reine de nuit, à cette épouse de chevet, qui n'a connu de la vie que l'épreuve et de l'amour que la douleur :

---

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. I, p. 49.

<sup>2</sup> Nous avons le compte de dame Jeanne Archonne, lingère suivant la cour, qui réclamait en 1524 la somme de huit mille quarante-huit livres dix-huit sous six deniers tournois, pour linge fourni à la reine Claude durant les années 1521, 1522 et 1523. C'était une grosse dépense pour la maison d'une reine délaissée. (B. Hauréau, *François Ier et sa cour*, 1855, p. 74.)

Esprit lassé de vivre en peine et deuil,  
Que veux tu plus faire en ces basses terres ?  
Assez y as vécu en pleurs et guerres.  
Va vivre en paix au ciel resplendissant.

C'est ce que fit la bonne reine, au teint pâle, aux yeux éclairés de cet obscur rayon qui tombe des étoiles. Lune mélancolique, dont tant d'étoiles profanes ont usurpé les droits, elle brille du moins sans rivale aux cieux légendaires et populaires. Elle y sourit, image de la reine la plus malheureuse, de l'épouse la plus chaste, de la mère la plus tendre ; elle y sourit doucement aux infortunes semblables à la sienne, aux dévouements obscurs, aux affections silencieuses, aux honnêtetés délaissées, aux humilités héroïques : *Candida candidis*.

Nous trouvons, dans les *Mémoires* contemporains, le témoignage de ce culte populaire, de cette religion d'une mémoire que la voix des bonnes gens, pressentant l'arrêt de Dieu, avait déclarée sainte. Ce sont eux qui nous apprennent qu'on portait à son tombeau *offrandes et chandelles*.

Et pour la grande estime de sainteté que l'on avait d'elle plusieurs lui portoient offrandes et chandelles et attestoient aucuns avoir esté guéris et sauvés de quelque maladie par ses mérites et intercession. Et mesmement une notable dame qui abflrmoit avoir reçu par ses mérites guérison d'une fièvre qui là par un long temps l'avoit tourmentée<sup>1</sup>.

Nous lisons dans un autre chroniqueur :

On disoit que la belle dame, après sa mort, faisoit miracles, son corps estant à Blois, à la chapelle de saint Calais. Et lui offroit-on des vœux de cire et lumières de cire. La bonne dame estoit très-fort aimée de son vivant et après sa mort, car elle estoit toute bonne et honneste et de bonne vie<sup>2</sup>.

Mais revenons à François Ier, dont la touchante figure de celle qui fut plus à la peine qu'à l'honneur de sa vie, nous a détournés un moment, et voyons le roi chevalier annoncer par les fêtes, les tournois, les largesses, un règne tout différent de celui qui venait de finir.

Les premières mesures du règne peignent bien ce nouveau roi de vingt ans, livré tout entier à l'ivresse du pouvoir, impatient de satisfaire ses goûts de magnificence et de générosité, de dédommager ses amis de la longue attente de leur fidélité. C'est comme une folie de largesses ; les faveurs pleuvent sur ses élus ; il les comble d'honneurs lucratifs et semble vouloir les en accabler. Chacun a sa part de cette curée du trésor, joyeusement vidé au milieu du groupe des favoris, des compagnons de plaisir et de jeu, futurs compagnons d'armes de la conquête préparée dès les premiers jours.

En attendant, les fêtes succèdent aux fêtes, parées pour la première fois de la présence des femmes dans une cour où jusque-là elles ne paraissaient point, du moins en public.

Et d'abord les réjouissances et les solennités de l'avènement. François Ier fut sacré roi à Reims par l'archevêque, messire Robert de Lenoncourt, le jeudi 25 janvier 1515, et, le jeudi 15 février, il fit son entrée solennelle dans la bonne ville

---

<sup>1</sup> *Chronique du roi François Ier*, publiée par M. G. Guiffrey.

<sup>2</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, publié par M. Ludovic Lalanne, p. 299.

de Paris, où il y eut moult grand triomphe, et y furent moult de princes et de barons, et fut la plus belle entrée que jamais fut veüe<sup>1</sup>.

Après les joutes devant l'hôtel des Tournelles, rue Saint-Antoine, jeux rudes et dangereux, qui n'étaient pas toujours seulement l'image de la guerre, mais par des blessures et la mort même en offraient la sanglante réalité<sup>2</sup>, le nouveau roi fit moult de choses comme libéral. Il esleva fort les dicts princes et seigneurs de son sang et nobles de sa cour. Le détail, tout caractéristique qu'il est, serait trop long. Citons du moins quelques noms parmi les plus favorisés, les plus gorgés peut-on dire.

Et d'abord, à l'impéreuse, ambitieuse, avide Louise de Savoie, à cette mère qui l'avait élevé en vue du trône avec une si orgueilleuse prévoyance, avec un dévouement si âpre, qui eût été héroïque s'il eût été désintéressé, à celle qui, ayant été le plus à la peine, devait être le plus à l'honneur, le duché d'Anjou, et le comté du Maine érigé en duché, et le comté d'Angoulême érigé en duché.

Pour Du Prat, premier président du Parlement de-Paris, et le duc de Bourbon, ils furent comblés d'honneurs, qui, tout en récompensant de grands services personnels ou publics, rejaillissaient aussi sur la duchesse mère dont ils glorifiaient la faveur. Du Prat devait être chancelier, et après son entrée dans l'Église, cardinal. A l'ancien ami de Louise de Savoie, mari rêvé par elle, pour elle d'abord, plus tard pour sa sœur, François accorda un groupe de gouvernements qui formaient comme un petit État dans l'État et le bâton de connétable, qu'un traître avait laissé, le 19 décembre 1475, au pied de l'échafaud, et dont héritait ainsi un traître prochain.

Artus Gouffier, seigneur de Boisny, gouverneur et mentor du duc de Valois, fut récompensé par l'office de grand maître de France, qui le constituait supérieur intendant des intérêts du roi, administrateur général en son nom, quelque chose comme un ministre d'État et de la maison du roi, et concentrait entre ses mains le gouvernement intime, la régie de la cour, de même que Du Prat et Florimond Robertet, principal secrétaire d'État, présidaient au gouvernement public, aux grandes affaires de justice et de finances.

Pour donner sa charge à Gouffier, il fallut en dépouiller la Palice, qui reçut en dédommagement, il est vrai, le titre de maréchal de France, à vie pour la première fois, et l'ordre du roi. Homme du dernier règne, blanchi sous le harnais, la Palice, le proverbial héros, et on ne sait pourquoi, la grotesque victime de la légende, se vengea noblement de cet affront en se faisant tuer à Pavie. Aux faveurs dont il chargeait Boisny, François le ajoutait tous les jours, dans la folie généreuse de sa reconnaissance : un jour le comté d'Étampes à vie ; le lendemain, la terre et seigneurie de Villedieu. Royaux présents que Louise de Savoie couronna par le don de la terre et seigneurie de Maulevrier en Anjou.

Parmi les autres privilégiés de -cette pluie d'honneurs, de cette rosée d'or, il faut compter Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, capitaine des deux cents gentilshommes, qui regretta sans doute le gouvernement du Dauphiné donné au duc de Longueville, malgré vingt mille écus comptant et d'autres faveurs faites pour le dédommager ; Bonnavet, le brave, étourdi et galant Bonnavet, le favori

---

<sup>1</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 5.

<sup>2</sup> C'est dans un tournoi, on le sait, que devait périr Henri II, fils de François Ier. A celui qui célébra l'avènement de ce prince, un tenant nommé Saint-Aubin, fut tué. Il en était peu sans quelque accident tragique.

d'alors, fait amiral de France. Enfin les compagnons de jeunesse, Montmorency, Brion, Moutchenu et Fleuranges, encore trop jeunes pour parvenir du premier coup, sans un trop scandaleux passe-droit, aux titres promis à leur ambition, en furent du moins rapprochés par des témoignages suffisants de la loyauté du roi à tenir la parole du duc de Valois.

Mais si l'avènement de François Ier fut un beau jour pour les hommes, il fut encore plus beau pour les dames. On peut dire qu'elles montèrent sur le trône avec le nouveau roi. Admises pour la première fois aux banquets des tournois de l'hôtel des Tournelles, cette hardie innovation donnait la mesure de leurs nouvelles destinées et du crédit qui leur était réservé. Il faut lire dans Brantôme le tableau piquant de la nouvelle cour, de la nouvelle société, des nouvelles mœurs. Cette renaissance sociale avait été ébauchée, mais discrètement, timidement presque par Louis XII, prince économe, rangé, épris de sa femme — *vir uxorius*, — et par Anne de Bretagne, assez belle pour suffire à l'ornement du palais, trop fière et trop vertueuse à la fois pour s'exposer à l'affront de rivalités dangereuses. C'est cette reine, sage sans pudibonderie, et belle sans coquetterie, qui avait appelé la première les femmes à la cour, mais elle avait fondé ses choix plus sur la vertu que sur la beauté, et avait aspiré à donner non des spectacles, mais des exemples.

C'est de François Ier, le roi chevalier, prêt pour toutes les entreprises romanesques ou héroïques, que date la cour de plus en plus large, de plus en plus hospitalière, de plus en plus brillante, et cet appareil pompeux qui indique que le roi désormais ne vivra point intérieurement, domestiquement, mais publiquement, et, pour tout dire d'un mot, royalement.

[manque la page 48]

que nouvelle occasion nuptiale ou autre. Il s'agissait cette fois des noces d'Antoine, duc de Lorraine, avec Renée de Bourbon, qui avaient attiré naturellement à Amboise l'élite de la noblesse lorraine et française. Nous abrègerons le récit de Pierre Sala, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les hardiesses des rois de France*<sup>1</sup>, en ne citant que la partie la plus originale de ce récit.

Le naïf chroniqueur, nous apprend donc que le roi, qui sans cesse ne faisoit que pincer comme il pourroit de jour eu jour donner plaisir à cette belle compaignie, s'adviza, entre aultres passe-temps, qu'il envoie ses veneurs en la forest d'Amboise, pour aller trouver moyen de prendre, à force de cordes, quelque vert sanglier de quatre ans, et le luy amener tout vif. Ce qu'il commanda fut fait.

On prend la bête, on l'enferme dans une cage de gros barreaux de chêne bardée de fer, et on la conduit triomphalement sur un char au château. Grand émoi à l'arrivée, applaudissements des hommes, coquettes frayeurs des dames. Pour leur donner un plus noble objet, le roi veut combattre corps à corps, devant elles, cet adversaire hérissé. Il saute sur un épieu. A grand peine et à force d'instances, la reine sa femme et Louise de Savoie, sa mère, le dissuadent de ce duel dangereux et indigne de la majesté souveraine. François se rend à leurs remontrances, à leurs supplications ; mais le hasard, secondant son humeur martiale, va déjouer toutes les prévisions, et lui offrir, d'une façon fort imprévue, l'occasion qu'il regrette.

---

<sup>1</sup> Manuscrit, Fonds français (Biblioth. nationale) n° 10420.

On avait porté dans la cour du château, entourée d'un double cordon de galeries basses et hautes auxquelles donnaient accès quatre escaliers étroits, la bête stupide, et bientôt furieuse du grand bruit et du grand soleil. On avait préparé dans un coin une bauge toute couverte de branches et de feuilles. On avait bouché avec des coffres et des bahuts les couloirs des galeries. Enfin on avait apporté des mannequins que des hommes faisaient mouvoir au moyen d'une corde, prêts à opposer leur irritant et décevant obstacle au sanglier mis en liberté, cherchant sa vengeance.

Dans la galerie du bas, entre le portail et les chambres de la *rogne qui estoient presque devant le puits* se tenait le roi, devisant avec ses gentilshommes, attendant que les clames fussent accoustrées et aranchées pour veoir à leur aise, et quant tems seroit de commander que la trappe fust haulcée et getter le sanglier dehors, pour veoir ses escarmouches.

Tout à point, on délivre la bête qui sort de sa prison, le poil hérissé, les défenses claquantes, et fond sur les mannequins fugaces, les faisant tourner à coups de boutoir, et glisser sur les cordes tendues. Ou riait, on applaudissait, on huait tour à tour, selon que le sanglier avait fait plein ou creux. Soudain, les rires se changent en exclamations d'étonnement et de terreur. Les visages pâlisent, les dames s'évanouissent. Le sanglier, en tournant et furetant dans cette enceinte retranchée, a trouvé le défaut de la fortification, un point où l'entrée de la vis (escalier tournant le plus proche du portail) était *mal taudinée*. D'un élan subit, il renverse l'insuffisante barricade de deux bahuts superposés, et pénètre avec un grognement sourd et farouche, dans la galerie basse. Là, dédaignant des ennemis désarmés et tremblants, il continue à suivre le chemin qu'il s'est tracé, et, de degré en degré, il arrive droit où était le roi. Celui-ci, à qui l'on criait de se garer et de se retrancher dans la chambre de la reine, *ne daigna*, dit le chroniqueur ; *ains (mais) fit reculer à son doz tous ceux qui à la compagnie estoient et voulut attendre le sanglier tout seul pour voir quit voudra faire ; mais ce fut par une aussi grande assurance, comme s'il eust veu venir à luy une demoiselle*.

On se figure aisément cette émouvante scène, les deux reines éperdues, l'assistance interdite. L'anxiété ne fut pas longue. Le roi, écartant les cinq ou six gentilshommes qui se jetaient devant lui pour lui faire un rempart de leur corps, attend la bête de pied ferme. Il saisit une forte épée ceinte à son côté, la tire, et quand la bête prend son élan pour lui percer la cuisse, il s'assure d'un demi-pas en arrière, et de toute la force du retour enfonce sa lame jusqu'à la garde dans le flanc du sanglier. Le monstre fait en gémissant une courte retraite, et, descendant la voie opposée à celle par laquelle il est entré, va tomber mort dans la cour aux cris d'admiration et de joie de toute l'assemblée<sup>1</sup>.

Voilà comment se divertissait le roi François Ier, en l'an de grâce 1515. Emprisons-nous d'ajouter qu'il joignait un esprit vif et curieux à ce bouillant courage qui ne choisissait pas toujours les meilleures occasions de se montrer et prenait toute balle au bond. Un double et authentique témoignage nous le

---

<sup>1</sup> Dans le manuscrit la lettre C, qui commence le récit, entoure une petite miniature qui représente la cour du château d'Amboise, avec du monde dans les galeries et le sanglier dans la cour. Il y a aussi un sanglier au second étage qu'un homme est au moment de percer d'un coup d'épée. On aura voulu représenter à la fois, dans le même dessin ; deux scènes de ce petit drame. (Vatout, *Souvenirs historiques des résidences royales*. — Amboise, p. 186.)

montre à la même époque épris de plus nobles distractions, et consacrant volontiers à la conversation et à la lecture le temps qu'il n'employait pas à la chasse et aux tournois, qui n'étaient pas ses seuls plaisirs favoris.

Nous possédons la liste des livres imprimés ou manuscrits objet de la prédilection du roi en 1518, et tirés par lui de la bibliothèque du château de Blois pour le suivre partout. Ils forment le chapitre de son répertoire où le bibliothécaire royal, le moine Perni, a signalé d'une place d'honneur les livres que le roi porte communément, *ses livres de compagnie* et de chevet. Voici cette liste de livres favoris en 1518, François Ier étant alors âgé de vingt-quatre ans. Elle répond victorieusement à certaines accusations d'ignorance ou d'indifférence. Elle révèle les goûts particuliers du roi, les influences littéraires qui eurent pour lui le plus d'attrait et le plus d'effet moral, en même temps qu'elle témoigne de cet amour pour les lettres qui protège encore sa mémoire.

APPIEN ALEXANDRIN. *Des gestes rommaines*. Manuscrit couvert de velours noir et ferré. Premier volume.

*Des guerres civiles*. Couvert de velours noir et ferré. Deuxième volume.

*Chroniques de France du roi Clovis, premier roi crestien* escript à la main en parchemin. Couvert de velours blanc et fermoirs d'argent excepté ung.

*Cronique de France* parlant du roi Clovis et de sa femme, de Clotaire et de ses enfants, escript à la main. Couvert de velours noir blanc et tanné.

*Le chevalier délibéré*. Couvert de veloux vert.

*Comédie en Italien*. Couvert de cuyr tapé.

*Diodore Sissilien*. Grand volume. Escrip en parchemin couvert de veloux noyr et ferré.

*La destruction de Troye la grant*.

*Faulconnerie*. Couvert de satin noyr.

*Histoire de vertueux pontifex et nobles princes nommés les Macchabées*, translatez de latin en françoys par CHARLES SAINT-GELAEYS, ÉVESQUE d'Angoulesme, couvert de cramoyssi blanc et jaune.

JUSTIN en françoys à grant volume escript en parchemin à la main, couvert de veloux noyr et ferré.

*Le jardin d'honneur du voyage que fist le roy Charles à Naples*. Couvert de cuyr tanné.

La Marguerite de France et Cronique abrégée de tous les roys qui furent jamais en France, escript en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoyssi.

*Romuléon historique* a grant volume. Escrip en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoyssi et ferré partout.

*Le Romant de la Rose*. Couvert de veloux cramoyssi et ferré d'argent.

*Rommant des déduix*. Couvert de blanc et de rouge de ung cousté et l'autre cousté de veloux noyr et ferré.

THUCIDIDES ATHÉNIEN a grant volume escript en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoyssi et ferré partout.

TRIUMPHES DE PÉTRARQUE. Escript à la main. Couvert de veloux biguarré et ferré partout<sup>1</sup>.

Voilà les livres que François Ier dans sa jeunesse portait avec lui, qu'il se plaisait à se faire lire le jour et la nuit, en paix et en guerre, sans compter quelques autres qui ne figurent pas sur la liste du moine Perni, mais avec lesquels il avait fréquent et intime commerce, notamment les *Romans de la Table ronde* et les *Amadis* aux héros desquels il s'appliquait à ressembler.

Si nous voulons achever de nous faire l'idée exacte de la physionomie physique et morale du roi en cette année typique 1515, il le faut voir tel qu'il se campa devant les ambassadeurs vénitiens, leur montrant l'Italie, et leur disant : *j'y vaincrai ou j'y mourrai*, ou traçant, au bas des fameux crayons de madame de Boisy, des devises spirituelles, mordantes, où respire cette joviale, martiale et libérale nature, plus fine que délicate, du roi gentilhomme. Quelle différence, au dire de ces ambassadeurs vénitiens, diplomates moralistes, observateurs sagaces, excellents peintres de portraits, entre le roi Louis XII, que Francesco Foscari nous montre en 1501, *d'un esprit peu stable, disant oui et non de stature maigre et grande, sobre dans le manger, ne se nourrissant presque que de bœuf bouilli, de nature avare et retenue, dont le plus grand et presque l'unique plaisir est la chasse à l'oiseau*<sup>2</sup> ; quelle différence avec François Ier tel que nous le montre le portrait du Louvre reproduit par nous, tel que le peignaient avec une sincère admiration les ambassadeurs extraordinaires de la sérénissime République, Pietro Pasqualigo et Sebastiano Giustiniani !

A l'audience solennelle du 25 mars 1515, le roi reçut les envoyés de Venise. La cérémonie fut imposante. Les évêques d'Angoulême et de Constance et le sénéchal de Toulouse allèrent chercher les magnifiques envoyés. Le roi était fort richement vêtu : dans sa toilette dominait cette belle étoffe qu'on appelait le brocart blanc. Les princes du sang étaient présents ; le chancelier, nombre de prélats, l'infant d'Aragon, le bâtard de Savoie, le grand maître, M. de Boisy, M. de la Palice, le marquis de Rothelin, le grand écuyer et M. Robertet. Lorsque le roi vit entrer les ambassadeurs, il se leva, tenant sa toque à la main ; Sa Majesté ne voulut point, par courtoisie, donner sa main à baiser, mais elle embrassa les ambassadeurs avec les marques d'une grande effusion. Après les discours d'usage, l'audience prit une forme intime dont le récit fait surtout l'attrait de la dépêche des ambassadeurs...

Nous ne citerons de la conversation que ces paroles caractéristiques : *Avant peu de temps, je serai en Italie eu personne avec une puissante armée, car je suis si jeune qu'il y aurait honte à moy d'y envoyer quelqu'un à ma place...*

Un autre jour, le 30 mars, le roi, en recevant les adieux des ambassadeurs, prit congé d'eux en ces termes : *Assurez à Votre Seigneurie, en mon nom, que, foi*

---

<sup>1</sup> Cet inventaire de la bibliothèque de François Ier à Blois, signalé par M. A. Baschet dans son ouvrage intitulé : *La diplomatie vénitienne, les Princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 421, 425, a été depuis publié avec un soin digne de son objet par M. Michelant, le savant conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

<sup>2</sup> Armand Baschet, *Les Princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 362.

de gentilhomme **1** ! il ne se passera pas un an ou treize mois au plus, qu'elle n'ait repris possession de tous ses États, et que si pendant ce temps elle se trouvait en danger, elle peut être sûre que je ne l'abandonnerai pas**2**.

Une autre relation de Marco Dandolo, dont nous n'avons malheureusement que l'analyse dans les fameux *Diarii* de Marin Sanuto, s'exprime ainsi sur le compte du roi :

Sa Majesté a aujourd'hui vingt et un ans ; c'est un fort beau roi, d'une belle prestance (*gaiardo di datura*) de la taille de mesure Andréa Gritti, se connaissant aux choses d'État, patient à entendre tout le monde, se plaisant à répondre en personne et excellent au conseil.... Sa mère l'a fort incité à l'entreprise d'Italie ; elle est très-amie de notre seigneurie. L'ambassadeur s'exprime ensuite sur la condition et les qualités de beaucoup de seigneurs, entre autres les ducs d'Alençon, de Bourbon, de Vendôme, les trois premiers princes du sang royal et de bien d'autres, tous seigneurs distingués, mais peut-être un peu jeunes. Il dit que M. de Boisy, le grand maître, peut tout auprès du roi.....**3**

Ces derniers mots nous serviront de transition pour introduire le roi chez madame de Boisy, d'après les révélations d'une publication qui jette un jour original sur l'intimité du prince et nous permettra de compléter ce portrait, auquel l'affection passionnée et le tendre enthousiasme de Marguerite donneront dans des vers souvent cités la dernière touche et cet accent de poésie et d'idéal absent de l'effigie de l'album de madame de Boisy**4**.

Le roi François Ier, dit le Père de Saint-Romuald**5**, ayant trouvé un livre de divers crayons chez Catherine (Hélène) d'Hangest, femme d'Artus de Boisy, grand maître de France, qui se plaisait à la peinture fit des devises ou des vers pour chacun, et entre autres, un quatrain pour la belle Agnès, qu'il écrivit de sa main propre, et se voit encore en ce livre que l'on garde précieusement dans un cabinet curieux.

C'est, selon toute probabilité, ce recueil de *crayons***6** relié aux armes d'Habert de Montmor, légué à la bibliothèque Méjanès, par Mgr de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix, qu'a publié M. Rouard.

---

**1** *Foi de gentilhomme* était le serment ou juron favori de François Ier. Brantôme rapporte à ce sujet un petit quolibet rithmé tellement quellement, dit-il, trouvé dans les papiers de sa maison et qui rappelle les serments des quatre rois.

Quand la Pasque Dieu décéda (Louis XI),  
Par le jour Dieu luy succéda (Charles VIII) ;  
Le diable m'emporte s'en tint près (Louis XII) ;  
Foy de gentilhomme vint après (François Ier).

**2** *Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 373.

**3** *Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 378.

**4** *François Ier chez Madame de Boisy*. — Notice d'un recueil de crayons ou portraits aux crayons de couleur, enrichi par le roi François de vers et de devises inédites appartenant à la bibliothèque Méjanès d'Aix, publiée par M. Rouard, etc. Aubry, 1863.

**5** Cité par N. Niel (*Galerie de personnages célèbres du seizième siècle*, etc., 2 vol. in-fol.) ; Pierre Guillemard, en religion père de Saint-Romuald, 1585-1467. Son ouvrage est intitulé : *Trésor chronologique et historique*, etc., t. III, p. 303, in-fol.

**6** On appelait *crayons* certains portraits sur papier exécutés à la sanguine, la pierre noire et au crayon blanc, teintés et touchés de manière à produire l'effet de la peinture elle-

Il se compose de cinquante et un portraits représentant, sauf celui d'Agnès Sorel, qu'un sentiment de pieuse reconnaissance pour sa mémoire, chère aux Gouffier, a fait introduire parmi les autres, tous contemporains, des personnes de la famille royale ou de la cour intime de François Ier de 1515 à 1525. Cette précieuse publication a sur celle de M. Niel l'avantage des devises publiées pour la première fois, et qui la complètent souvent heureusement. Ces devises, parfois d'une crudité plaisante et familière, sont recouvertes d'un voile de papier qui se soulève à volonté. Nous n'avons à nous occuper pour le moment que du portrait caractéristique qui ouvre la galerie : *le roy*. C'est François Ier, à l'âge de vingt et un à vingt-cinq ans, crayonné par madame de Doisy, d'après Behan de Maubeuge (dit de Mabuse), selon une note datée de 1820, par Pierre Revoil, artiste et érudit distingué.

Ce portrait, qui est à la tête du recueil d'Aix, manque à la collection de la Bibliothèque nationale. Voici ce qu'en dit M. Niel, qui l'a donné au commencement de sa belle publication, gravé comme il est dessiné, aux crayons noir et rouge, et accompagné d'une excellente Notice :

Le roi y est représenté à l'âge de vingt-cinq ans ; les cheveux sont longs, les yeux petits, la barbe légère ; la tête est recouverte d'une toque à plumes ; ses épaules sont nues ; il est vêtu d'un justaucorps tailladé que dépasse une chemise plissée....

Voilà la description froide et technique. Mais ce que l'historien, le moraliste, le poète peuvent seuls voir et traduire, c'est l'expression typique de cette royale physionomie. A travers ces lignes simples et sans artifice, à travers la mate nudité de la lithographie, il se dégage je ne sais quoi de vif, d'alerte, d'intrépide, de ce visage d'un charme tout gaulois. L'œil est petit, mais bien fendu, le regard doux, fin, un peu vague ; mais à la moindre émotion, le voile de langueur humide s'efface, et la paupière débridée darde en traits étincelants la joie de la vie, l'enthousiasme du beau, la chaleur sympathique d'un cœur généreux. Mais l'expression du sentiment dans cet homme mobile est aussi courte que prompte, aussi passagère que brillante. Les larmes glissent, aussi rares et aussi légères que la pluie d'été, sur cette prunelle à travers le cristal de laquelle on aperçoit, pour ainsi dire, l'harmonie intérieure, le puissant équilibre de l'esprit et des sens, la santé triomphante de l'âme et du corps. Le nez est long, d'une arête fine et busquée. C'est un nez de chasseur et de voluptueux, plein de curiosité, de sagacité, dont le moindre vent de passion enfle et fait frémir les ailes. Sur la lèvre, qui s'épanouira plus tard, mais dont la courbe est encore un peu sèche, comme la corde d'un arc à demi bandé, serpente légèrement une moelleuse moustache. L'ombre plus épaisse de la barbe adoucit le contour un peu aigu du menton. La chevelure drapée coquettement sur l'oreille faunesque, dont on n'aperçoit que le lobe vermeil, son voile arrondi. Une toque de velours, à plume recourbée, encadre heureusement le front large, compréhensif, expressif, plein de pensées, d'images et de rires. La tête est plantée solidement sur un col aux attaches herculéennes, et la poitrine découverte du haut étale, avec une sorte de mâle fierté, d'héroïque impudeur, un superbe édifice de chair, de sang et de nerfs. Rien ne saurait rendre l'effet imposant, charmant, étrange de cette force et de cette grâce, l'empire de cette svelte majesté, la surprise de cette délicatesse de peau, dont le galbe transparent laisse saillir des musculatures

---

même. Il existe des recueils précieux de ces portraits, dont la mode, importée d'Italie, commença sous François Ier pour se prolonger jusque sous Henri IV.

d'athlète. Le corps, dans cette nature d'élite, semble intelligent et éloquent comme tout le reste, et ces attraits tout virils ont leur poésie.

Tel il est au repos et dans le silence. Mais si la pensée rend au visage inerte les couleurs et le mouvement de la vie ; si par l'ordre de la volonté la statue s'anime, si les yeux jettent leur magnétique flamme, si la lèvre s'entrouvre, si le masque se détend, si la pourpre d'un sang généreux étincelle aux pommettes, si cet élégant colosse marche à vous de son vaste pas, souriant, la main ouverte, alors se produit cet effet de surprise, d'admiration, de charme, auquel nul contemporain ne résista. C'est eu lui comme une explosion de vie expansive et débordante ; c'est eu vous l'éblouissement, la fascination de l'être privilégié, doué de ce rayonnement d'intelligence et de bonté, de gaieté et de grâce qui fait dire : *C'est lui ! le voilà !* Le voilà, le roi chevalier, le roi soudard, le roi artiste, le roi de Marignan passant vingt-huit heures en selle, l'épée au poing, sans songer à boire ou à manger ; le roi du camp du *Drap d'or* luttant avec Henri VIII, le roi boxeur, et d'un malin croc-en-jambe le renversant à ses pieds ; le roi de Fontainebleau criant enthousiasmé à Benvenuto Cellini : *je t'étoufferai dans l'or !* Voilà le roi des gentilshommes, le roi des poètes, le roi des dames, le roi du roman dans l'histoire, paradant et chevauchant sur son théâtre, accompagné de Léonard de Vinci et du Primatice, de Germain Pilon, de Marot, de Brantôme et de Rabelais, le roi dont la France fut folle, car c'est trop peu dire, amoureuse, et qui triomphera éternellement, grâce à sa belle mine, grâce à son narquois et communicatif sourire, grâce à son don unique d'ensorcellement, des scrupules et des reproches de la postérité, dont il prend d'assaut les bonnes grâces, comme un fils prodigue auquel il suffit d'embrasser sa mère, pour que tout lui soit pardonné !

Nous connaissons maintenant l'homme à fond, autant qu'il est possible de connaître cet être ondoyant et divers par excellence. Nous l'avons étudié sous tous ses aspects ; voyons-le aux prises avec les plus redoutables faveurs de la fortune, digne de son succès, méritant sa gloire et promettant un grand roi durant ces quatre belles années de 1515 à 1520, auxquelles malheureusement les suivantes ne ressembleront plus que par intermittences. A ce printemps de sa vie et de son règne, voici comment le peint un juge grave et sévère, son meilleur historien : *A la fleur de l'âge, d'une haute stature, d'une force de corps à laquelle s'ajoutait beaucoup d'adresse, d'une grande bravoure, d'un esprit enjoué et d'un caractère chevaleresque, François Ier avait la plupart des qualités qui font briller un prince, et même quelques-unes de celles qui peuvent le rendre grand. Il avait le goût des lettres, le vif sentiment des arts et il nourrissait des ambitions élevées. Aux dons naturels de l'intelligence il savait, au besoin, joindre les calculs réfléchis de la politique. Quoiqu'il aimât beaucoup ses plaisirs, il était capable de s'en détacher pour suivre un dessein important, ou de les oublier dans la recherche ardente de la gloire. Ce qu'il y avait en lui de bouillant ne l'empêchait pas d'être avisé, et, malgré sa fougue un peu légère, il ne manquait ni de prévoyance ni d'application. Il le montra surtout au début de son règne, en préparant et en exécutant l'entreprise qui devait le rendre maître de la haute Italie*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous empruntons ce portrait à un illustre écrivain que nous prendrons désormais pour guide, M. Mignet, auteur de cette *Histoire de la Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, un des chefs-d'œuvre de la science et du style historiques de ce temps et de tous les temps. T. I, in-8°, Didier, 1875, p. 61.

Après avoir reçu à Reims l'onction traditionnelle de la royauté très-chrétienne, et pourvu à l'organisation de son gouvernement, François, voué à la guerre italienne par l'héritage des droits de Louis XIII, le devoir de venger ses revers et son goût de la gloire, chercha, en négociant et en armant, à assurer le succès de cette grande affaire. Son premier soin devait être de se ménager non-seulement la neutralité, mais l'alliance de l'archiduc Charles, petit-fils du roi Ferdinand et de l'empereur Maximilien, héritier futur de leurs États d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, et déjà souverain des Pays-Bas.

Les dispositions pacifiques de François Ier ne devaient pas rencontrer d'obstacle auprès des conseillers d'un prince à peine âgé de quinze ans, qui sortait à peine de tutelle, et dont toute complication extérieure eût pu contrarier l'avènement au trône d'Espagne. Une ambassade solennelle, dont faisaient partie le comte de Nassau, le seigneur de Sempy et le président de Bourgogne Mercurin de Gattinara, fut donc envoyée au roi de France avec mission de conclure un double traité d'alliance et de mariage. Chargés de prêter hommage pour la Flandre et les autres fiefs relevant de la couronne de France, les ambassadeurs de l'archiduc (levaient aussi demander pour lui la main de la princesse Renée, seconde fille de Louis XII, avec les duchés de Bourgogne et de Milan, et 200.000 écus d'or comme dot.

Après des négociations qui ne furent pas sans difficultés, le mariage fut convenu le 24 mars moyennant une dot de 600.000 écus d'or au soleil et le duché de Berry qui serait donné pour 400.000 écus et dont François Ier se réservait la pleine souveraineté. La jeune princesse, qui n'avait que quatre ans, ne devait être remise à l'archiduc Charles que dans les deux mois qui suivraient sa douzième année, et elle renoncerait aux droits qu'elle pouvait prétendre sur les duchés de Bretagne et de Milan. De tels mariages anticipaient par trop sur les événements pour être autre chose qu'un gage et presque un symbole. L'alliance conclue entre les deux princes n'avait pas un fondement plus solide et n'offrait pas plus de garantie. En liant ainsi l'avenir, on avait surtout pour but des deux côtés d'assurer la sécurité du présent. Charles et François, que tant de germes déjà de rivalité croissants devaient séparer, avaient moins en vue, chacun de leur côté, de se ménager un ami que de retarder un ennemi.

C'est dans les mêmes intentions que François renouvela avec le roi d'Angleterre Henri VIII les traités de son prédécesseur. Du côté des Vénitiens, il se porta avec une sympathie plus active à une alliance qu'exigeaient des intérêts communs et le besoin d'une mutuelle assistance. Aussi fit-il le plus gracieux accueil aux ambassadeurs de la sérénissime République et les combla-t-il des plus flatteuses promesses. Assuré de l'appui militaire des Vénitiens, François Ier se ménagea aussi le concours du doge de Gênes.

Ses préparatifs militaires furent inspirés par la même prévoyance. Il réunit entre la Saône, le Rhône et les Alpes une armée considérable qui devait comprendre trois mille hommes d'armes (c'est-à-dire au moins dix mille chevaux), plus de trente mille hommes de pied, et être munie de soixante-douze pièces de grosse artillerie. Le duc de Lorraine, le duc de Gueldre et Robert de la Marck, seigneur de Sedan, lui amenaient vingt mille lansquenets aguerris et combattant comme les Suisses. Le comte Pedro Navarro, commandant de l'infanterie espagnole à la bataille de Ravenne, avait abandonné le service du roi catholique, assez peu généreux pour refuser de payer sa rançon, et s'était donné à François Ier, assez habile pour profiter de son mécontentement. Le capitaine expérimenté que venait d'acquérir le roi lui conduisait une troupe de quatre à six mille Gascons,

levés sur la frontière d'Espagne et bous arbalétriers. Enfin l'armée de la conquête se complétait par des bandes d'aventuriers français ou irréguliers, hardis aux coups de main, mais d'humeur peu disciplinée.

Pour entrer en Italie, il fallait combattre dès la porte et forcer les passages ordinaires du mont Cenis et du mont Genève aboutissant à Suze et à Pignerol. Avant de se décider à franchir, au prix de bien des pertes et des sacrifices, les montagnes gardiennes de l'Italie, et à engager contre les forces de la nature et les obstacles matériels une lutte souvent plus hasardeuse que la lutte contre les hommes, François chercha à gagner par des avances flatteuses et des arguments plus sérieux le peuple suisse, qui cumulait alors, avec la fonction de fournir, aux puissances qui voulaient les acheter, des troupes mercenaires, celle de tenir, en géôlier farouche et jaloux, les clefs des passages des Alpes.

Les avances de François Ier reçurent l'accueil le plus arrogant des Suisses enorgueillis de leurs victoires sur Charles le Téméraire et Louis XII. Le messager de François Ier, envoyé dès le premier jour de son règne, le 2 janvier 1515, à [ses chers et grands amis les confédérés](#), fut rudement éconduit par la diète dès cantons à Zurich ; on répondit à ses ouvertures qu'il n'y avait pas à conclure de nouveau traité, mais à exécuter l'ancien, celui de Dijon, stipulant renonciation absolue au Milanais et paiement de sommes dont partie était encore due.

François Ier, tout en activant ses préparatifs militaires et en les proportionnant à cette résistance, ne désespéra pas de séduire la morgue helvétique par des offres qui ne la trouvaient pas toujours incorruptible. Il adressa, par l'intermédiaire de son oncle, le duc de Savoie, de nouvelles propositions à la diète assemblée cette fois à Berne. Mais la nouvelle des menées pratiquées par la France à Gênes, dont le doge venait de se mettre sous le protectorat du roi, enflamma de nouveau les susceptibilités en voie d'apaisement et rendit tout accommodement impossible. La diète ordonna une levée de quatorze mille hommes pour renforcer les Suisses qui, à la solde de Maximilien Sforza, étaient déjà chargés de la défense du Milanais, et pour occuper les passages des Alpes de façon à rendre l'Italie inaccessible (juin 1515).

En même temps, dès le 17 juillet, fut conclu [pour la défense et la liberté de l'Italie](#) un traité de confédération armée entre le pape Léon X, l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne Ferdinand et le duc Maximilien Sforza.

Les voies de conciliation étant épuisées, François se décida à tenter le sort des armes. L'entreprise le séduisit sans doute par sa témérité même, car elle eût fait reculer tout autre que lui. Il s'agissait de franchir les Alpes avec une armée considérable, embarrassée de lourds équipages d'artillerie et de munitions, et malgré l'opposition des Suisses et de leurs alliés postés sur toutes les roches, embusqués dans toutes les gorges. C'était une campagne aérienne, une escalade de Titans : François ne douta ni de lui ni de ses troupes, et arriva au milieu d'elles à Lyon vers la mi-juillet 1515, pour diriger l'expédition. Quelques jours auparavant, pour mettre le droit du côté de la force, il s'était fait souscrire par la reine Claude, sa femme, une donation régulière du duché de Milan qu'elle tenait de son père Louis XII, à qui l'empereur Maximilien lui-même en avait donné, en 1504 et en 1509, l'investiture étendue par lui à ses descendants. Le 15 juillet, François publia à Lyon des lettres patentes par lesquelles il pourvoyait à l'administration du royaume en son absence, et qu'on peut considérer aussi comme son manifeste d'entrée en campagne.

Comme nous avons juste droit et titre au duché de Milan notre héritage, lequel duché à présent est détenu et usurpé par Maximilien Sforza, notre ennemi et adversaire, avons, par mûre et grande délibération, fait dresser et mettre sus une grosse et puissante armée, afin de le réduire en notre obéissance moyennant l'aide de Dieu notre créateur et de nos bons et loyaux serviteurs, amis et confédérés. Tous les princes et seigneurs de notre sang nous suivent et accompagnent en notre entreprise. A cette considération avons avisé de bailler la charge et pouvoir de gouverner le royaume à notre très-chère et très-amée dame et mère, la duchesse d'Angoulême et d'Anjou, comme à celle en qui avons entière et parfaite confiance, et qui par sa prudence saura sagement et vertueusement s'en acquitter.

François Ier, ses devoirs de roi remplis, ne songea plus qu'à ceux du général, et partit de Lyon pour se frayer une route à travers les Alpes. Pour l'avoir sûre, il la fallait inexploree, imprévue, et seulement défendue par la nature. C'eût été trop risquer que de vouloir la vaincre où elle avait les hommes pour alliés. Renonçant à franchir les montagnes par leurs ouvertures principales, que gardaient des ennemis nombreux et vigilants, François chargea Trivulzi, l'un de ses trois maréchaux, de chercher un autre passage que les chemins interceptés du mont Genève et du mont Cenis.

Il en avait découvert un, âpre, difficile, périlleux, placé plus au sud que les autres et qui, par le col étroit et abrupt de l'Argentière, pouvait conduire des Alpes du Dauphiné dans la plaine du Piémont, des bords de la Durance aux sources de la Stura. Ce chemin, que suivaient les pâtres et que n'avait jamais pris un homme à cheval, était presque entièrement barré sur deux points : du côté de la France par le rocher de Saint-Paul entre Embrun et Barcelonnette, et du côté de l'Italie par le rocher de Pie di Porco, entre Sambuco et Rocca Esparvero. C'est néanmoins ce chemin que J.-J. Trivulzi proposa de suivre afin de tourner l'ennemi et dans lequel on s'engagea avec un grand entrain et le plus industrieux courage<sup>1</sup>.

Dès le commencement d'août, une troupe de plus de douze cents pionniers travailla à rendre moins impraticable ce chemin difficile à une troupe, et par lequel il semblait qu'une armée ne pût jamais passer. Mais le mot impossible n'est pas français, quand les Français le veulent. Le 7 août l'armée, guidée par le roi, partit d'Embrun, chaque soldat portant dans son bissac des vivres pour plusieurs jours. Et les longues files commencèrent à serpenter en chantant autour des flancs abrupts des Alpes Dauphinoises, ne s'arrêtant que pour se frayer la voie à coups de pic ou pour pétarder les rochers qui obstruaient les gorges. Les chevaux ne pouvaient grimper, c'est le mot, qu'un à un et tenus en bride. Le moindre faux pas exposait bête et homme à rouler dans des abîmes glacés. C'est surtout la grosse artillerie dont le transport donna du mal. Ou fut au moment de la laisser en route. Le roi ne voulut pas se séparer de ses calions, qui firent en effet merveille à Marignan. On les hissa donc à bras au haut de ces rudes montées ; et on les descendit avec des cordes, sur lesquelles ils roulaient comme le tonneau dans l'escalier de la cave, le long de ces rampes étroites qui dévalaient presque à pic. Le roi rendait compte à sa mère de cette expédition inouïe en ces termes :

---

<sup>1</sup> Mignet, *Histoire de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, t. Ier, p. 76.

Madame, nous sommes dans le plus étrange pays où jamais fut homme de cette compagnie. Mais demain j'espère être dans la plaine du Piémont avec la bande que je mène, ce qui nous sera grand plaisir, car il nous fâche fort de porter le harnois parmi ces montagnes, parce que la plupart du temps nous fault estre à pied et mener nos chevaux par la bride. A qui n'auroit vu ce que nous voyons, seroit impossible de croire qu'on pût mener gens de cheval et grosse artillerie, comme faisons. Croyez, Madame, que ce n'est pas sans peine ; car si je ne fusse arrivé, notre artillerie grosse fût demeurée. Mais, Dieu merci, je la mène avec moi, vous avisant que nous faisons bon guet ; car nous ne sommes qu'à cinq ou six lieues des Suisses. Et sur ce point Na vous dire bonsoir votre très-humble et très-obéissant fils. Francoys.

Le lendemain de cette lettre, en effet, le gros de l'armée, conduit par le roi, déboucha en Piémont dans la partie la plus méridionale du marquisat de Saluces. Et les Suisses l'eurent sur leurs derrières, précisément au moment où la cavalerie que leur envoyaient le duc de Milan et le Pape, sous le commandement de Prospero Colonna, capitaine renommé, venait de leur être enlevée par un hardi coup de main.

En effet, le maréchal de la Palice, accompagné du capitaine Bayard, des seigneurs d'Imbercourt et d'Aubigny, avait pris les devants sur le roi, flairant quelque bonne occasion, et à force de secret et de diligence, avait surpris Prospero Colonna et sa troupe pendant qu'elle se reposait et rafraîchissait dans Villefranche, ne prévoyant pas, disait plus tard le capitaine Prospero fort désappointé, que l'ennemi pût leur tomber sur le dos autrement que du ciel. Prospero, cerné en pleine sécurité et en plein désordre de la halte, les chevaux au piquet, les cavaliers à l'auberge et les officiers à table, ne put que se rendre en maugréant, lui et ses huit cents chevaux.

Ce mirifique passage des Alpes, cette capture du célèbre capitaine italien, cette approche d'un roi jeune et hardi à la tête d'une armée digne d'un tel chef, tous ces augures fâcheux intimidèrent quelque peu les Suisses, et inclinèrent à la paix les plus politiques des cantons qui formaient ce qu'on appelait le parti des Bernois ; tandis que les Zurichois, que soutenaient les cantons belliqueux d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden, s'obstinaient à la lutte. La promptitude des premières opérations de François Ier et leur succès, le danger de leur position envenimèrent les discordes des confédérés qui abandonnèrent leurs postes inutiles au pied des Alpes, et rétrogradèrent vers le haut Milanais. Ils passèrent par Rivoli près de Turin, pillèrent Septima, saccagèrent Chivasso qui leur avait fermé ses portes, traversèrent Verceil, laissèrent à Novare leurs gros canons comme trop lourds à traîner, et, après s'être formés en deux grandes colonnes, ils marchèrent : ceux de Berne, de Fribourg et de Soleure sur Arona à la pointe du lac Majeur ; ceux de Zurich, d'Uri, de Schwitz et des autres cantons vers Varese, non loin de Côme, et vers Monza un peu au-dessus de Milan<sup>1</sup>.

François Ier, dont l'objectif était le même, avait dû prendre la même direction. Il avait passé le Pô à Moncalieri, avait séjourné à Turin, où son oncle le duc de Savoie l'avait reçu avec magnificence. Traversant ensuite Chivasso, Verceil, Novare, il avait franchi le Tessin à Turbigo, s'était avancé par Magenta et Binasco vers le cœur de Milanais, et avait pris position à Marignan (Melegnano).

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 79.

Situé au-dessus de Pavie, qu'occupait Louis d'Ars avec une troupe suffisante, Marignan était à une petite distance de Milan, dont François Ier espérait se rendre bien vite maître, et de Lodi, où avait pénétré sur sa droite l'armée vénitienne, que commandait Barthélemy d'Alviano, et par laquelle il pouvait être secouru au besoin. Ainsi placé entre les Suisses échelonnés au-dessus de Milan, les Espagnols de Ramon de Cardona et les Italiens de Laurent de Médicis établis sur le Pô assez près les uns des autres, il rendait la jonction des confédérés aussi périlleuse à tenter que difficile à exécuter. C'est dans cette position si bien prise que vint le rejoindre Ayrnar de Prie, qu'il avait envoyé naguère dans Gênes recouvrée et qui, sorti de cette ville à la tête de trois cents hommes d'armes et de cinq mille hommes de pied, s'était emparé sur la route de Tortone et d'Alexandrie<sup>1</sup>.

Cependant François Ier, inspiré par des scrupules plus nobles encore que l'amour de la gloire, continuait à négocier avec les Suisses, préférant généreusement un traité onéreux à une victoire toujours payée trop cher, puisqu'elle coûte le sang des braves. Les offres que le bâtard de Savoie, oncle du roi, fit aux députés des cantons à Gallarate, étaient tellement avantageuses qu'elles furent acceptées. Il était stipulé que les Suisses rentreraient au service de la France moyennant les anciennes pensions et immunités ; que 300.000 écus les indemniserait de leurs dépenses de guerre ; que 300.000 autres écus les dédommageraient de la restitution des vallées du duché de Milan qu'ils avaient usurpées et dont ils avaient formé les six bailliages de Mendrisio, de Balemo, de Lugano, de Locarno, de la Maggia et de Domo d'Ossola. Ils devaient être soldés des 400.000 écus dus en vertu du traité de Dijon ; ils conservaient le comté de Bellinzona ; enfin il était convenu que le roi donnerait à Maximilien Sforza un établissement en France (le duché de Nemours valant 20.000 livres tournois par an) avec une pension considérable (douze mille livres), une compagnie de cinquante lances, et favoriserait son mariage avec une princesse du sang royal.

Le traité, convenu le 8 septembre 1515, fut ratifié par le roi et soumis à l'acceptation des troupes suisses, sous les auspices d'un premier à-compte de 150.000 écus. En dix heures la somme fut réunie, grâce au dévouement des grands seigneurs de l'entourage du roi, qui vidèrent leur bourse, vendirent leur vaisselle, engagèrent leurs biens pour cela. Le maréchal de Lautrec et son frère Lescun furent chargés de transporter l'argent à Gallarate, sous l'escorte de quatre cents hommes d'armes. On espérait que la vue de l'écot triompherait des dernières hésitations et rallierait tous les dissidents.

Malheureusement l'espérance fut vaine. Le conflit, entretenu par les incitations du cardinal de Sion, [opiniâtre ennemi de la France, qui avait sur les confédérés suisses le crédit d'un compatriote, l'ascendant d'un évêque, l'autorité d'un légat](#), persista et s'envenima entre les contingents de Berne, de Fribourg et de Soleure, qui se disposèrent à reprendre avec leurs chefs Albert de Stein, Diesbach et Supersax, le chemin de leurs foyers, et les hommes de Zurich, d'Uri, de Schwitz, d'Unterwalden, de Zug, de Lucerne, que venaient de rejoindre des renforts venus des cantons, et que le fougueux prélat entraîna à une lutte fatale, en leur faisant prendre le tort irréparable de l'offensive.

Le vendredi 13 septembre 1515, le lendemain même de l'anniversaire natal de François Ier, les hostilités furent engagées aux abords de Milan, par une

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 80-81.

escarmouche d'avant-postes qui prit bientôt les proportions d'une bataille. Les Suisses, la plupart nouvellement arrivés sur le théâtre des événements, mais vieilles bandes habituées à la guerre dont le légat avait exalté jusqu'au fanatisme l'orgueil et la cupidité, étaient au nombre de 24.000 environ. L'aveuglement de leur ardeur et de leur illusion était tel qu'ils virent partir sans regret les 14.000 Bernois, résolus à quitter la partie plutôt que de violer la foi jurée, et qu'ils ne se préoccupèrent point de l'inaction systématique de Laurent de Médicis et du vice-roi de Naples, demeurés immobiles sur la ligne du Pô. **Moins on est à la victoire, pensaient ces braves mais ignorants mercenaires, moins on est au butin, et la part du gain s'augmente avec le danger.**

Il était trois heures de l'après-midi, lorsqu'au glas du tocsin, au roulement des tambours, aux sons rauques des cornets d'Uri et d'Unterwalden, les Suisses quittèrent les abords de Milan, enseignes déployées, et, après avoir entendu une suprême exhortation du cardinal de Sion, qui se mit à leur tête, monté sur un genêt d'Espagne et précédé de la croix, s'avancèrent vers le camp français, situé à quatre lieues de la capitale de la Lombardie.

Dès que cette masse de piquiers aux corselets de fer, pareille à une forêt ambulante, se fut mise en branle, formée en trois corps d'une huitaine de mille hommes chacun, tramant une demi-douzaine de couleuvrines empruntées au château de Milan et flanqués de quelques centaines de cavaliers italiens du parti de Sforza, la discipline prit le dessus sur le sombre enthousiasme qui l'animait ; un signal transmis de rang en rang fit succéder l'ordre au désordre et aux acclamations un farouche silence.

François Ier pouvait douter encore du succès de ses négociations, mais il ne pouvait s'attendre, au milieu de l'après-midi, à une agression subite ; mais son impatience, peut-être son désir secret d'une solution par les armes le tenaient eu alerte et lui évitèrent la surprise d'une complète sécurité. Il s'entretenait avec le général des Vénitiens, Barthélemy d'Alviano, lorsque Fleuranges vint l'avertir que les Suisses se montraient en ordre de bataille. L'Alviane, à cette nouvelle, remonta à cheval, pour courir à son camp de Lodi hâter l'arrivée des troupes vénitiennes ; quant au roi, **il s'arma joyeusement** et présida rapidement aux dispositions à prendre pour repousser l'ennemi.

L'armée française, forte d'environ 50.000 hommes, était échelonnée en trois lignes sur la route de Marignan à Milan. L'avant-garde, que commandait, suivant le droit de sa charge, de sa naissance et de ses services, le connétable de Bourbon, campait au village de San-Giuliano, un peu au-dessous de San-Donato. Le corps de bataille, dont le roi s'était réservé la direction, était concentré à Sainte-Brigide, à une portée de canon au-dessous de l'avant-garde. L'arrière-garde, placée sous les ordres du duc d'Alençon, beau-frère du roi, stationnait à peu près à la même distance. L'armée ainsi disposée, appuyée sur sa gauche à la chaussée de Milan, sur sa droite à la rivière de Lombro, occupait un terrain aménagé à la lombarde, c'est-à-dire sillonné de fossés et entrecoupé de canaux : situation favorable en ce qu'elle divisait et contrariait l'effort de l'infanterie assaillante, mais désavantageuse pour la cavalerie française, dont elle gênait les évolutions et empêchait le déploiement.

Le corps de bataille, que dirigeait le roi, se composait de lansquenets qui, divisés en deux corps de neuf mille hommes chacun, défendaient, avec les fameux soudards des bandes noires, ainsi nommés à cause de leurs coups toujours mortels et de leurs drapeaux de deuil, au nombre de six mille hommes, les avenues par lesquelles s'avançaient les masses suisses. Les arbalétriers gascons

et les aventuriers français, sous le commandement de Pierre de Navarre, protégeaient, à peu de distance, le jeu des soixante-douze canons de gros calibre sur le flanc de l'attaque ; bientôt ils firent rage sous l'habile direction du grand maître Gaillot de Genouillac, seigneur d'Acier, sénéchal d'Armagnac.

Les masses suisses, à leur arrivée, furent chaudement reçues par la lourde gendarmerie bardée de fer qui se rua sur leur forêt de piques croisées à hauteur du poitrail des chevaux, tandis que l'artillerie les prenait en écharpe, emportant des files entières, dont les bataillons helvétiques aussitôt resserrés comblaient les vides à chaque pas. Le connétable de Bourbon, le maréchal de La Palice et Bayard chargèrent les Suisses sans pouvoir les entamer et rompre leur effort. Les gendarmes d'avant-garde, repoussés sur leurs gens de pied, cédèrent le terrain aux assaillants ; ils se mirent alors en devoir de pratiquer leur tactique ordinaire, qui leur avait trop bien réussi à Novare. Cette tactique consistait à marcher toujours droit au centre, sans s'inquiéter de la cavalerie des ailes, tenue à distance par ces bataillons hérissés de piques de six pieds et flanqués d'arquebusiers au coup d'œil de chasseurs montagnards, qui environnaient d'une pluie de feu cette muraille de fer. Les lansquenets culbutés, les Suisses avaient pour principe de fondre sur l'artillerie découverte, de s'en emparer, de la tourner contre l'ennemi, et d'achever sa défaite.

La première partie de leur programme s'accomplit assez heureusement pour qu'au déclin du jour, la bataille demeurât indécise. Il n'avait pas tenu à François Ier, à son courage et à son sang-froid qu'elle ne fût décisive. Armé de pied en cap, monté sur un grand cheval de combat au caparaçon brodé des fleurs de lys de France, et semé de ses initiales couronnées, le roi-gentilhomme, dédaigneux de toute précaution, le casque orné d'une rose d'escarboucles, étalant sa cotte d'armes d'azur fleurdelysée d'or, se conduisit avec une valeur digne du rang suprême qu'il prenait si peu soin de dissimuler. A la tête de deux cents hommes d'armes (huit cents chevaux) fleur de sa noblesse, il avait chargé une des bandes suisses avec un tel élan qu'il lui avait fait jeter ses piques. Une bande plus nombreuse, qu'il n'avait pu rompre, avait du moins reculé. Alors se portant au secours de l'artillerie menacée, il avait rallié cinq à six mille lansquenets et plus de trois cents hommes d'armes avec lesquels il tint ferme contre la plus grosse troupe des Suisses, qui dut se retirer devant les volées de boulets, qui succédaient à chaque charge, et repasser le fossé qu'elle avait franchi. Au même moment le connétable avait refoulé un second corps d'assaillants, et achevé de mettre l'artillerie hors d'atteinte et de déblayer les abords du camp.

La nuit arriva sans interrompre cette lutte acharnée qui se poursuivit encore de part et d'autre jusqu'à onze heures du soir,

moment où, la lune ayant disparu, l'obscurité mit fin à une mêlée si confuse, que les deux armées attendirent le jour enchevêtrées pour ainsi dire l'une dans l'autre. Le but, des deux côtés, n'avait pas été atteint. Les Suisses n'avaient pu enlever le camp français, tout en rompant ses lignes, et ; s'emparer de l'artillerie. Les Français n'avaient pu obtenir un avantage assez décisif pour décourager leurs adversaires de tenter de nouveau dès le jour la fortune des armes.

Écoutons maintenant, pour le détail et la couleur locale, quelques récits contemporains. Le principal de tous est celui du roi lui-même, témoignage précieux, mais trop long pour être cité en entier<sup>1</sup>.

En voici quelques fragments :

Au regard des Suisses, ils étoient en trois troupes, la première de dix mille, la seconde de huit mille hommes et la tierce de dix mille hommes ; vous assurant qu'ils venoient pour châtier un prince s'il n'eût été bien accompagné ; car d'entrée de table qu'ils sentirent notre artillerie tirer, ils prindrent le pays couvert, ainsi que le soleil commençoit à se coucher, de sorte que nous ne leur fîmes pas grand mal pour l'heure de notre artillerie, et vous assure qu'il n'est pas possible de venir en plus grande fureur ni plus ardemment : ils trouvèrent les gens de cheval de l'avant-garde par le côté ; et combien que les dits hommes d'armes chargeassent bien et gaillardement, le connétable, le maréchal de Chabannes, Ymbercourt Telligny, Pont de Remy et autres qui étoient là si furent-ils reboutez sur leurs gens de pied, de sorte avec grande poussière que l'on ne se pouvoit voir, aussi bien que la nuit venoit ; il y eut quelque peu de désordre ; mais Dieu me fit la grâce de venir sur le côté de ceux qui les chassoient un peu chaudement, me sembla bon de les charger, et le furent de sorte, et vous promets, Madame, si bien accompagnés et quelques gentils galants qu'ils soient, que deux cens hommes d'armes que nous étions, en défîmes bien quatre mille Suisses et les repoussâmes assez rudement, leur faisant jeter leurs piques et crier France ! Laquelle chose donna haleine à nos gens de la plus part de notre bande, et ceux qui me purent suivre, allâmes trouver une autre bande de huit mille hommes, laquelle à l'approche cuidions qui fussent lansquenets, car la nuit étoit déjà bien noire. Toutefois, quand ce vient à crier France ! je vous assure qu'ils nous jettèrent cinq à six cent piques au nez, nous montrant qu'ils n'étoient point nos amis. Nonobstant cela si furent-ils chargés et remis au-dedans de leurs tentes, en telle sorte qu'ils laissèrent de suivre les lansquenets et nous voyant la nuit noire, et n'eust été la lune qui aidait, nous eussions bien été empêchés à connoître l'un l'autre ; et m'en allai jeter dans l'artillerie et là rallier cinq ou six mille lansquenets et quelque trois cens hommes d'armes, de telle sorte que je tins ferme à la grosse bande des Suisses.

Et cependant mon frère le connétable rallia tous les piétons françois et quelque nombre de gendarmerie, leur fit une charge si rude, qu'il en tailla cinq ou six mille en pièces, et jetta cette bande dehors ; et nous par l'autre côté leur fîmes jeter une volée d'artillerie à l'autre bande, et quant et quant les chargeâmes de sorte que les emportâmes, leur fîmes passer un gué qu'ils avoient passé sur nous. Cela fait ralliâmes tous nos gens et retournâmes à l'artillerie ; et mon frère le connétable sur l'autre coin du camp, car les Suisses se logèrent bien près de nous,

---

<sup>1</sup> Lettre de François Ier à la duchesse d'Angoulême sa mère sur la bataille de Marignan, écrite du camp de Sainte-Brigide, le 11 septembre 1515, le jour même de la victoire. T. XVII des Mémoires de la collection Petitot, et t. I de l'*Histoire de François Ier* par Gaillard, p. 482 à 488. C'est dans cette lettre, dit M. Mignet, que, malgré quelques exagérations, sont le mieux présentés les arrangements pris et les incidents survenus dans les deux journées de cette rude bataille.

si près qu'il n'y avoit qu'un fossé entre deux ; toute la nuit demeurâmes le cul sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête et nos lansquenets en ordre pour combattre ; et pour ce que j'étois le plus près de nos ennemis, m'a fallu faire le guet, de sorte qu'ils ne nous ont point surpris au matin, et faut que vous entendiez que le combat du soir dura depuis les trois heures après midi jusques entre onze et douze heures que la lune nous faillit, et y fut fait une trentaine de belles charges. La nuit nous départit et même la paille pour recommencer au matin, et croyez, Madame, que nous avons été vingt huit heures à cheval, l'armet à la tête, sans boire ni manger<sup>1</sup>.

Le biographe de Bayard, le loyal serviteur, et Fleuranges ajoutent à cette relation, qui a bien l'accent de sincérité et le frémissement d'une impression récente encore fébrile, quelques détails caractéristiques :

Le connestable, duc de Bourbon, qui menoit l'avant-garde, se mit en ordre incontinent et advertit aussi le roy... qui s'en vint droit vers ses ennemis lesquels estoient déjà meslez à l'escarmouche, qui dura longuement devant qu'ilz (eussent au grant jeu. Le roy de France avoit gros nombre de lansquenetz, et voulurent faire une hardiesse de passer un fossé pour aller trouver les Suisses, qui en laissèrent passer sept ou huit reings, puis les vous poussèrent, de sorte que tout ce qui estoit passé fut jecté dedans le fossé. Et furent fort effrayez les dits lansquenetz. Et n'eust esté le seigneur de Guyse (qui résista à merveilles et enfin fut laissé pour mort), le duc de Bourbon, connestable, le gentil comte de Saint-Pol, le bon chevalier (Bayard) et plusieurs autres qui donnèrent au travers de cette bende de Suysse, Hz eussent fait grosse fascherie, car il estoit jà nuyt, et la nuyt n'a point de honte. Par la gendarmerie de l'avant-garde (qui fit successivement plus de trente charges), fust, le soir, rompue ceste bende de Suysse où une partie d'environ deux mille vint passer viz à viz du roy, qui gaillardement les chargea. Et y eut lourt combat, de sorte qu'il fut en gros danger de sa perssonne, car sa grant buffe y fut percée à jour d'un coup de picque. Il estoit déjà si tard que l'on ne voyoit pas l'ung l'autre. Et furent con trainctz, pour ce soir, les Suysse se retirer d'un costé, elles François d'ung autre, et se logèrent comme ilz peurent, mais je croy bien que chascun ne reposa pas à son ayse ; et y prist aussi bien en gré la fortune le roy de France que le moindre de ses soudars<sup>2</sup>.

Le maréchal de Fleurauges ajoute son témoignage d'admiration à celui du compagnon de Bayard.

Et vous jure ma foy que fut un des plus gentils capitaines de toute son armée ; et list une charge avec environ oing cinq hommes d'armes (deux cent chevaux)<sup>3</sup>, qui le servirent merveilleusement et y cuida le roy estre affolé (tué). Et furent les Suysse bien près de l'artillerie, mais ils

---

<sup>1</sup> Nous avons, pour la commodité du lecteur, donné cette relation telle qu'elle se trouve dans Gaillard, c'est-à-dire en un français un peu modernisé.

<sup>2</sup> *Histoire du bon chevalier sans peur et sans reproche*, t. XVI de la collection Petitot, ch. LX, p. 98 à 105.

<sup>3</sup> La lance garnie ou l'homme d'armes et sa troupe comprenaient un peloton de dix hommes, les uns à cheval, les autres à pied.

ne la voyoient point ; et feist éteindre le dict roy ung feu qui estoit auprès de la dicte artillerie pour ce que les Suysses estoient si près et afin qu'ils ne la vissent point si mal accompagnée... Et se mist sur une charrette d'artillerie pour soy ung peu reposer et pour soulager son cheval qui estoit fort blessé. Et demanda le dict seigneur à boire, car il estoit fort altéré ; et y eust ung piéton qui lui alla quérir de l'eaue, qui estoit toute pleine de sang, qui fist tant de mal au dict seigneur avecques le grand chaud qu'il ne luy demeura rien dans le corps. Et avoit avecques luy ung trompette italien qui le servoit merueilleusement bien, car il demeura tousjours près du roy ; et entendoit-on la dicte trompette par-dessus toutes celles du camp ; et pour cela on sçavoit ou estoit le roy et se retiroit-on vers lui<sup>1</sup>.

François Ier ne se borna pas à combattre et à veiller. Le succès de la bataille, de ce drame sanglant en deux actes dont les acteurs, couchés dans leur armure, attendaient, pour demander le dénouement au fer et au feu, que l'aube levât la toile sur le théâtre de la lutte, ne tenait pas moins au cerveau qu'au bras, à la prévoyance des combinaisons qu'à la bravoure des soldats. François Ier, durant cette nuit héroïque, fut à la : hauteur de tous ses rôles.

Montrant la prévoyance d'un chef après avoir eu l'intrépidité d'un soldat, il fit écrire par le chancelier du Prat qui l'avait suivi dans cette campagne et porter par des messagers sûrs trois lettres très-importantes. La première était adressée au général vénitien Barthélemy d'Alviane, qu'il pressa de se mettre sur-le-champ en marche et de venir de Lodi avec sa rapidité accoutumée, afin de joindre les forces qu'il commandait aux siennes dans la journée du lendemain. La seconde enjoignait à Louis d'Ars, qui occupait Pavie, de garder avec soin cette forte place qui pourrait servir de retraite en cas de malheur. Par la troisième il prévenait Lautrec de l'attaque des Suisses et l'invitait à ne pas remettre et à ne pas laisser surprendre l'argent qu'il portait, en exécution du traité violé de Gallerate<sup>2</sup>.

Ces précautions prises, François Ier arrêta, avec la divination d'un instinct militaire des plus sagaces, ses dispositions pour la bataille qui allait recommencer ; l'expérience de la journée précédente lui avait révélé certaines fautes de tactique à corriger. Il modifia cet ordre de l'armée en échelons qui ne permettait pas une action simultanée de toutes les forces, et pouvait paralyser, par l'échec et la déroute d'un corps, les deux autres. Au lieu donc de laisser son armée échelonnée sur trois lignes, il la mit de front en une seule. Il demeura à la tête du gros de ses troupes, au centre, et forma, avec l'avant-garde que commandait le connétable de Bourbon, son aile droite, tandis que les gens du duc d'Alençon son beau-frère servaient d'aile gauche, avec l'arrière-garde au corps de bataille. Il plaça enfin son artillerie dans une position meilleure que celle de la veille, soit pour battre les masses suisses en marche, soit pour prévenir de leur part toute tentative de mouvement tournant, afin d'enlever les pièces.

Les chefs des confédérés, de leur côté, avaient tenu conseil pendant la nuit, et modifié d'après l'expérience acquise leur plan d'attaque. Dès que le jour parut, ou vit bien leurs bataillons épais se porter d'abord en masse contre le centre de l'armée française. Mais les décharges d'artillerie qui portaient en plein dans ces

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Fleuranges*, ch. IV, p. 287 à 298.

<sup>2</sup> Mignet, t. I, p. 91.

rangs profonds, et y abattaient à chaque coup une large moisson d'hommes, les firent rétrograder pour adopter des dispositions plus conformes à ce qu'imposaient celles du roi de France.

Ils se représentèrent à l'attaque dans un ordre calqué sur celui de l'armée française, c'est-à-dire en trois corps, abordant simultanément son centre et ses deux ailes.

La plus forte bande, qui comprenait environ huit mille hommes, et que soutenaient les six couleuvrines du château de Milan, marcha sur le centre, où commandait le roi, mais fut maintenue en respect par la ferme attitude de ses lansquenets, et les décharges d'artillerie dont elle se couvrait.

L'aile droite, où se tenaient le connétable avec ses lansquenets et ses hommes d'armes, et Pierre de Navarre, avec les arbalétriers gascons et les aventuriers, ne fit pas moins bonne contenance que le centre, et après une rude mêlée ils rejetèrent le corps assaillant en arrière.

Il n'en était pas de même à l'aile gauche, commandée par le duc d'Alençon, prince médiocre et pusillanime, qui s'était laissé tourner par les Suisses. Leur choc fut si rude qu'une partie des troupes du duc se débanda et se jeta sur la route de Pavie, y jetant, avec son *sauf-qui-peut*, la nouvelle de la défaite de l'armée française. Heureusement, il ne dépendait pas d'eux que la nouvelle fût vraie. Deux interventions heureuses rétablirent les choses : d'abord celle de d'Aubigny et d'Aymar de Prie qui arrêtèrent le flot des fuyards, calmèrent la panique, rallièrent les troupes et, prenant l'offensive, regagnèrent du terrain sur les Suisses ; ensuite l'arrivée inopinée, sur le champ de bataille, d'un renfort de troupes fraîches. Barthélemy d'Alviano accourait en effet à marches forcées avec le contingent vénitien ; impatient de prendre à l'action une part que l'intérêt de la République et celui de sa réputation de général l'excitaient à rendre ou à faire paraître décisive, il se rua sur les Suisses déconcertés au cri de *Saint-Marc ! Saint-Marc !* L'ours Helvétique, se voyant à la fois aux prises avec le coq gaulois et le lion de Venise, se replia, effarouché, vers le centre. Là on se canonnait de part et d'autre depuis deux heures, attendant le résultat des deux attaques latérales. L'une avait échoué ; le succès de l'autre venait de dégénérer en revers.

Alors, prenant une résolution désespérée, un corps de cinq mille hommes d'élite, se vouant à la victoire ou à la mort, fondit sur les lignes françaises. Mais il n'y trouva que la mort. *Prise en écharpe par l'artillerie, chargée par François Ier et ses hommes d'armes, atteinte à coups de haches et de piques par les vaillants lansquenets de la bande noire placés au centre avec le roi, percée par les arbalétriers gascons qui étaient accourus de la droite où ils étaient vainqueurs, cette troupe fut taillée en pièces, et personne n'en réchappa*<sup>1</sup>.

Alors, achevant avec sa brillante et lourde cavalerie ce qu'elle avait commencé, François Ier, qui mettait un orgueil de gentilhomme et de chevalier — justifié ce jour-là par le succès, mais que devait atteindre un jour cruellement la déception de la défaite — à réserver à l'épée royale et à l'épée aristocratique l'honneur du premier et du dernier coup, donna le signal d'une charge qui fit abandonner aux confédérés leurs piques et leurs canons. Les Suisses, voyant la partie irrémédiablement perdue, quittèrent fièrement le champ de bataille où ils laissaient près de huit mille morts. La dignité de cette retraite en bon ordre, qui ne fut pas inquiétée, ne parvenait pas à dissimuler la triste réalité d'une défaite

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 95-96.

par laquelle était à jamais détruit le prestige des souvenirs de Sempach, de Granson, de Morat, de Novare.

Ainsi finit cette bataille de deux jours, la plus acharnée et la plus sanglante dont on se souvint. Elle couvrait de gloire le jeune roi, qui l'avait valeureusement gagnée, après l'avoir habilement préparée<sup>1</sup>.

Il rendait compte à sa mère de ses derniers épisodes en ces termes encore frémissants, où on verra aussi qu'il rend généreusement justice à ses compagnons :

A la fin de cette grosse bande qui estoit vis-à-vis de moi envoyèrent cinq mille hommes, lesquels renversèrent quelque peu de nos gens d'armes.... vinrent jusques aux lansquenets qui furent si bien recueillis de coups de hache, butes (arquebuses), de lance et de canon qu'il n'en eschappa la queue d'un, car tout le camp vint à la huée sur ceux-là. La bataille a été longue et dura depuis hier.... jusques aujourd'hui sans savoir qui l'avoit perdue ou gagnée, sans cesser de combattre ou de tirer l'artillerie jour et nuit... Ce sont les gens d'armes qui ont fait l'exécution et ne penserois point mentir que par cinq cents et par cinq cents, il n'ait été fait trente belles charges, avant que la bataille fust gagnée.... Le sénéchal d'Armagnac avec son artillerie ose bien dire qu'il a été cause en partie du gain de la bataille, car jamais homme n'en servit mieux. Et, Dieu merci, tout fait bonne chère ; je commencerai par moi et par mon frère le connétable, par M. de Vendôme, par M. de Saint-Pol, M. de Guise, le maréchal de Chabannes, le grand-maître, M. de Longueville. Il n'est mort de gens de renom qu'Imbercourt et Dussy... et est grand dommage de ces deux personnages. Le prince de Talmond est fort blessé, et vous veu encore assurer que mon frère le connétable et M. de Saint-Pol ont aussi bien rompu bois que gentilshommes de la compagnie, quels qu'ils soient ; et de ce j'en parle comme celui qui l'a vu, car ils ne s'épargnoient non plus que sangliers échaufés<sup>2</sup>.

Si la victoire de Marignan coûtait cher aux Suisses, comme sang et comme réputation, elle fut aussi douloureusement achetée par les Français. Ils ne laissèrent guère moins de six mille des leurs dans les tombes colossales creusées en tranchées sur le champ de bataille. Le maréchal de Trivulce, qui avait assisté à dix-sept batailles, et qui courut grand risque de la vie à celle de Marignan, disait, au témoignage de Guichardin : que celle de Marignan était un combat de géants, et toutes les autres des jeux d'enfants.

François Ier, dans sa lettre à sa mère, plaint, avec le langage soldatesque de la lettre d'Henri 1V à Crillon, ceux qui n'ont pas assisté à cette héroïque affaire, notamment le duc de Gueldre, qui tomba malade à Lyon du chagrin d'arriver trop tard, et MM. de Lautrec et de Lescun, que le service du roi retenait loin d'une si belle occasion. Combien d'autres, plus heureux comme gloire, payèrent de leur vie l'honneur du combat ! Le neveu du duc de Gueldre, Claude de Lorraine, comte de Guise, tige de tous ces héros lorrains, les uns si utiles, les autres si funestes à la France, fut laissé pour mort sur le champ de bataille, enseveli sous les cadavres, et perdant son sang par vingt-deux blessures. Son frère, le duc de

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 97.

<sup>2</sup> Lettre de François Ier à sa mère, p. 187 et 188.

Lorraine, commandant de la compagnie de cent hommes d'armes dont Bayard était le lieutenant, ne fut pas moins brave, mais se tira du danger sain et sauf. Mais le seigneur de la Meilleraye, qui portait l'étendard royal, fut brûlé dans une maison d'un village voisin de Marignan avec deux compagnies suisses qu'il y assiégeait et qui avaient refusé de se rendre. François de Bourbon, duc de Châtellerauld, frère du connétable, fut tué à ses côtés. L'armée eut à pleurer aussi Bertrand de Bourbon-Carency, frère du duc de Lorraine et du comte de Guise, émule de leur valeur ; le prince de Talmont, enseveli dans le triomphe qui vengeait la gloire de son père, Louis de la Trémoille, de l'affront de la défaite de Novare ; Pierre de Gouffier-Boisy, frère consanguin du grand-maitre, les comtes de Sancerre, de Bussy-d' Amboise, de Roye et le brave d'Ymbercourt, auquel ses compagnons élevèrent un monument au lieu même où il était tombé, avec cette inscription digne de l'antiquité : *Ubi honos partus, ibi tumulus erectus*.

Parmi les survivants, en dépit du danger et de leur courage, se trouvait, désigné aux plus hautes récompenses par le suffrage unanime de l'armée, le capitaine Bayard, destiné à la mort du soldat, mais dans des circonstances moins heureuses pour son drapeau. François r, voulant reconnaître ses services, le choisit pour parrain dans une cérémonie qui les honore tous deux, et qui clôt dignement cette victoire épique.

Il voulut faire chevaliers ses plus braves compagnons ; mais, avant de consacrer ainsi leur courage, il sollicita de Bayard lui-même, comme le plus digne représentant de la tradition des preux, l'investiture et l'accolade chevaleresques. La scène, naïvement reproduite par un des biographes de Bayard, Symphorien Champier, revit dans son récit avec une saveur fruste et héroïque :

Le roi, avant de créer des chevaliers, appela le noble chevalier Bayard : Si lui dit : Bayard, mon ami, je veux que aujourd'hui soiyé raid chevalier par vos mains, pour ce que le chevalier qui a combattu à pied et à cheval en plusieurs batailles entre tous autres, est tenu et réputé le plus digne chevalier. Or, est ainsi de vous qui avez en plusieurs batailles et conquêtes vertueusement combattu entre plusieurs nations :-Aux paroles du roi, respond Bayard : Sire, celui qui est roi d'un si noble royaume, est chevalier sur tous autres chevaliers. — Si, dit le Roi. Bayard, dépêchez-vous, il ne faut ici alléguer ni loix ne canons soyent d'acier, cuivre ou de fer. Faites mon vouloir et commandement, si vous voulez être du nombre de mes bons serviteurs et subjects. — Certes, répond Bayard, Sire, si ce n'est assez d'une fois, puisqu'il vous plaist, je le feray sans nombre, pour accomplir, moy indigne, rostre vouloir et commandement. Alors preint son épée Bayard et dict : Sire, autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin son frère. Certes, vous êtes le premier prince que onques feis chevalier. Dieu veuille que en guerre ne preniez la fuite. Et puis après par manière de jeu, cria hautement l'espée en la main dextre : Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'hui à un si vertueux et puissant roi donné l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne espée, vous serez moult bien comme reliques gardée et sur toutes autres honorée et ne vous porteray jamais si ce n'est contre Turcs, Sarrasins ou Maures ; et puis fait deux saults, et après remeit au fourreau son espée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Les gestes ensemble la vie du preux chevalier Bayard*, etc. par Symphorien Champier, ouvrage publié en 1525 et réimprimé dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*,

Après cette solennité militaire dont François Ier répéta et renouvela l'effet, en donnant lui-même à quelques-uns de ses plus braves compagnons le titre qu'il venait de recevoir, il songea à profiter des avantages naturels de sa victoire. Les Suisses, en reprenant le chemin de leurs foyers pour y préparer une nouvelle armée, avaient laissé environ 1.500 hommes dans la forte citadelle de Milan.

La ville ne pouvait tenter aucune résistance. Les défenseurs du château, qui était une des places les plus fortes de l'Europe, essayèrent vainement de tenir jusqu'à l'arrivée du secours promis par les Suisses. Ce secours se fit attendre ; le vice-roi de Naples et Laurent de Médicis, intimidés par les succès des Français, n'osèrent point risquer d'intervenir. Le château, investi rigoureusement par le connétable de Bourbon, menacé -dans ses fondements par Pedro de Navarre, l'habile ingénieur, inventeur de l'art terrible des mines souterraines, ne put résister longtemps à de telles attaques, et subit le sort inévitable.

Après vingt jours de siège, le duc Maximilien Sforza, qui s'y était réfugié, capitula avec la garnison. En échange des clefs de Milan et de Crémone, les deux seules places qui lui restaient, et de sa renonciation sincère à un pouvoir trop lourd pour ses -épaules, et dont il était fatigué, il reçut une pension considérable et un asile honorable en France, où il mourut obscur et tranquille en 1530. Le 14 octobre, le roi, maître définitif du Milanais, faisait son entrée solennelle dans la capitale de son nouvel État, à la tête de son armée victorieuse et entouré d'un brillant cortège où figuraient cinq princes du sang : le duc d'Alençon, le connétable de Bourbon, le comte de Vendôme, le comte de Saint-Pol, et le prince de la Roche-sur-Yon. Il ne tarda pas à recevoir des ouvertures de paix de la part du pape Léon X, qui, loin de s'opiniâtrer, après Marignan comme Jules II -après Ravenne, s'inclinait devant la nécessité et ne songeait plus qu'à tirer un meilleur parti de l'art des négociations que de la force des armes. La paix ne put cependant se faire qu'au prix de la restitution de Parme et de Plaisance, dure condition que Léon X dut subir, en se flattant d'en obtenir dédommagement.

Le roi prit, en effet, en retour, la République de Florence sous sa protection, et promit son appui à Julien et à Laurent de Médicis, frère et neveu du Pape, qui en exerçaient alors le gouvernement précaire. La conclusion de la paix fut suivie d'une entrevue entre Léon X et François Ier, qui se transportèrent à Bologne dans ce but au commencement de décembre, l'un avec sa cour, l'autre avec une partie de son armée.

Pendant plusieurs jours le roi et le pape, qui habitaient le même palais, eurent entre eux des conférences de plus en plus intimes, dont le but était pour l'un d'augmenter, pour l'autre de réduire les effets de la victoire. Le roi, cédant à l'attraction toute naturelle d'un si beau pays, et encouragé par le succès dans son ambition, songeait à revendiquer et à conquérir le royaume de Naples. Le pape eut l'art d'attédier l'ardeur de cette dangereuse convoitise, et il écarta la main de la France de cette tentante mais décevante proie. Un autre résultat des entretiens du pontife et du monarque permet d'en apprécier l'importance et de deviner le vainqueur dans ce débat courtois où le plus habile ne fut pas le plus fort. Ce résultat est précisé et jugé dans les lignes suivantes d'un illustre historien :

Les intérêts des deux princes en Italie ne furent pas le seul objet de leur entrevue. Le roi et le pape s'entendirent pour détruire, l'un au profit de la couronne, l'autre au profit du pouvoir pontifical, la constitution trop indépendante à leurs yeux de l'Église de France. La célèbre Pragmatique Sanction de Bourges, qu'une docte et religieuse assemblée, d'accord avec le roi Charles VII, avait établie, en 1338, conformément aux décrets des conciles réformateurs de Constance et de Bâle, était attaquée depuis plus d'un demi-siècle par la Cour de Rome, et venait d'être condamnée par le concile de Latran. Elle consacrait d'anciens droits et de libres élections dans l'Église gallicane, qui restait cependant unie à Rome par la communauté de la foi, et dont les évêques se rattachaient au souverain Pontife par les liens de la hiérarchie catholique...

A la place de la libérale constitution qui régissait l'Église de France, le nouveau Concordat, alors concerté entre François Ier et Léon X, assujettit cette Église au roi et au Pape. Le roi eut désormais la nomination directe aux évêchés et aux abbayes ; le pape institua les évêques et confirma les abbés nommés par le roi en leur accordant les provisions apostoliques, qu'ils durent payer du revenu réel de leur bénéfice pendant la première année. Ainsi substitué aux pouvoirs des chapitres de chanoines et des communautés monastiques, le roi devint le dispensateur des évêchés et des abbayes, qu'il put accumuler sur la même tête et donner même en commende. Il acquit par là une autorité croissante sur le clergé de son royaume qui, d'une indépendance presque républicaine, passa bientôt à la soumission monarchique<sup>1</sup>.

François Ier ayant ainsi, autant qu'il le pouvait, profité politiquement de son triomphe militaire, ne songea plus qu'à en jouir et rentra en France, où il était impatient d'embrasser la fille qui lui était née au château d'Amboise, le 27 août 1515, et qui avait reçu le nom de Louise. Cette naissance ne comblait qu'à demi les vœux d'un prince justement désireux d'un héritier de sa couronne. Mais une union féconde réservait au roi plusieurs fois la douceur d'être père. Il le fut, le 23 octobre 1516, d'une seconde fille, Charlotte, née au château d'Amboise. Enfin, le 28 février 1517, la bonne reine Claude mit au monde, toujours au château d'Amboise, un prince qui reçut le nom de François en l'honneur de François de Paule. Le roi et la reine avaient promis au R. P. François Binet, général de l'ordre des Minimes d'Amboise, *que s'il plaisoit à la bonté du ciel de leur donner un fils par l'intercession de saint François de Paule, il seroit nommé François et que l'on poursuivroit activement auprès du Saint-Père la canonisation de ce bienheureux homme, au sépulcre duquel tant de malades recouvroient une parfaite santé.*

Le roi ne voulut, dans sa joie d'être exaucé, laisser à personne le soin de notifier la naissance de son fils aux puissances de l'Europe, et il le fit dans des termes qui expriment naïvement l'orgueilleuse satisfaction dont débordait son cœur.

Il manquait à François Ier, pour être aussi heureux comme roi que comme père, de voir la fortune lui permettre ces gloires pacifiques qu'il n'ambitionnait pas moins que les autres. Malheureusement la victoire de Marignan n'avait pas terminé la guerre, et ses résultats incomplets étaient menacés par une première coalition, dont par bonheur l'orage mal formé avorta. Pendant que le connétable

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 103-104.

de Bourbon, laissé par François Ier, avec le titre de son lieutenant général, à la garde du Milanais, employait ses loisirs à une campagne destinée à reconquérir, de concert avec l'armée de la république de Venise, notre alliée, les possessions de terre ferme que l'empereur Maximilien lui avait enlevées dans la Lombardie orientale, ce prince aventureux et chimérique profitait des dispositions hostiles du roi d'Angleterre Henri VIII, mécontent de l'intervention française dans les affaires d'Écosse et jaloux des succès de François Ier, pour l'intéresser dans une entreprise de revanche dont il nourrissait le dessein. L'argent anglais et l'argent espagnol, car Ferdinand d'Aragon avait contribué comme Henri VIII à une tentative qui servait ses ambitions et ses rancunes, permit à Maximilien de lever une armée en Allemagne et en Suisse.

Dans ce dernier pays, livré à l'effervescence des passions les plus contraires, les excitations des agents de l'empereur trouvèrent cinq cantons disposés à y répondre, tandis qu'elles échouaient dans huit autres contre la résolution d'accéder aux propositions du roi de France et de rentrer dans son alliance.

Par suite de ces divisions, tandis que Berne, Fribourg, Lucerne envoyaient au secours du roi de France dans le Milanais 10.000 hommes sous le commandement d'Albert de Stein et de François de Supersax, les cantons de Schwitz, d'Uri, de Zug, d'Unterwalden et de Zurich, ajoutaient 12.000 à 15.000 confédérés aux 10.000 lansquenets et aux 5.000 chevaux que Maximilien réunissait dans le Tyrol.

Malheureusement pour les destins de cette armée de 30.000 hommes à la tête de laquelle l'empereur descendit, au mois de mars 1516, dans la Lombardie vénitienne, son très-médiocre général perdit du temps à faire le siège inutile d'Asola, trouva la ville de Milan mise en état de défense par le connétable de Bourbon, et faute d'argent d'un côté, crainte de trahison de l'autre, dut s'en tenir à cette superbe et stérile démonstration. Aussi prompt à se décourager qu'à s'exalter, l'empereur abandonna ses troupes qui se débandèrent.

La conséquence de cette étrange désertion fut la prise de Brescia. Vérone restait encore à Maximilien, qui y tenait tellement, qu'il se décida à une nouvelle tentative pour arracher cette dépouille aux Vénitiens et aux Français dont les troupes combinées étaient commandées par le maréchal de Lautrec, successeur du connétable dans le gouvernement du Milanais.

Dans ces difficiles conjonctures, le petit-fils de Maximilien, l'archiduc Charles, interposa sa médiation et prit l'initiative de négociations pacifiques. Déjà souverain des Pays-Bas, il était devenu, par la mort de son aïeul maternel, Ferdinand le Catholique, survenue le 23 janvier 1516, l'héritier effectif des royaumes de Castille, d'Aragon, des Deux-Siciles. Il se trouvait par là en contact sur tous les points avec la puissance française à laquelle, de son côté, il pouvait créer de redoutables embarras. L'intérêt commun plus qu'une mutuelle sympathie créait aux deux jeunes rois, voisins et rivaux, un impérieux besoin de la paix nécessaire à leurs desseins. Leurs conseillers, l'habile seigneur de Chièvres et le grand maître de France, Artus de Boissey, s'entendirent pour profiter des circonstances en vue d'une étroite alliance, que consacra le traité de Noyon (13 août 1516), fruit de leurs conférences.

Suivant l'usage du temps, des conventions matrimoniales devinrent le gage de l'union. La princesse Louise, encore au berceau, fut désignée comme la future épouse de l'archiduc Charles, à peine âgé de seize ans. Le gendre éventuel d'un beau-père de vingt-deux ans travailla à réconcilier son aïeul Maximilien avec la

France. Il ne le décida pas sans peine au sacrifice de Vérone moyennant 200.000 ducats. Cette cession forma enfin la principale stipulation du traité de Bruxelles (2 décembre 1516). Dès le 29 novembre de la même année les treize cantons suisses étaient rentrés dans le giron de l'alliance française qu'ils ne devaient plus désertier. Enfin le traité de Cambrai entre l'empereur Maximilien, le roi Charles et François Ier ajouta de nouveaux liens à ceux qui unissaient déjà les trois princes (11 mars 1517). Il ne manquait plus, pour conjurer tous les dangers qui avaient menacé si longtemps la paix européenne, que l'entrée de l'Angleterre dans le concert si heureusement ménagé. Le traité de Londres, signé en 1518, désarma Henri VIII, [ennemi couvert mais opiniâtre](#) du roi de France. Il rendit à la France Tournay, Mortagne, Saint-Amand, moyennant une rançon de 600.000 écus d'or. En même temps fut projeté entre le Dauphin de France, qui venait à peine de naître, et la princesse Marie d'Angleterre, qui n'avait pas encore deux ans, une de ces unions à propos desquelles la politique du temps s'inquiétait trop peu des convenances des deux parties et anticipait trop orgueilleusement sur l'avenir pour n'être pas exposée dans ses calculs à de fréquents mécomptes.

Les quatre premières années du règne de François en sont les plus belles et les plus fécondes. Elles remplirent le cœur des contemporains d'espérances qu'il ne devait pas toutes justifier parce que l'enivrement du succès, les passions de la jeunesse et l'orgueil du pouvoir le poussèrent bientôt à tenir plus de compte dans ses desseins de l'appui de la fortune, qui devait souvent le tromper, que des conseils de la sagesse. Quoi qu'il en soit, voici en quels termes le meilleur historien de François Ier caractérise ce magnifique début de règne :

François Ier filait ainsi mené à bien tout ce qu'il avait entrepris. Il avait mis non moins d'application que de persévérance dans la conduite de ses affaires... Il avait été constamment heureux, parce qu'il avait été appliqué et habile. Ces quatre années de juste félicité semblaient être les débuts éclatants d'un grand règne. Couvert de gloire et parvenu à un haut degré de puissance, François Ier avait montré une égale entente de la guerre et de la politique. Aussi avait-il tourné vers lui les regards du monde et les espérances d'une partie de l'Allemagne qui, menacée d'être envahie par les Turcs, sembla prête à le prendre pour chef du Saint-Empire, à la mort de Maximilien. De là vint à François Ier la dangereuse ambition qui fit de lui le compétiteur de l'archiduc Charles à la couronne impériale et commença entre les deux princes, jusque-là appliqués à vivre en bon accord, la longue rivalité qui devait les transformer en ennemis durant plus d'un quart de siècle<sup>1</sup>.

Nous allons exposer brièvement les longues et décevantes négociations par lesquelles les deux prétendants luttèrent de ruse et d'habileté avant de remettre le règlement de leur différend nu hasard de la force des armes, bientôt aussi funeste au vaincu de Pavie qu'il avait été favorable au vainqueur de Marignan.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 117-118.

### CHAPITRE III. — PAVIE.

L'Empire germanique, dont François Ier et Charles-Quint convoitaient le titre plein de prestiges, avant qu'il ne devint vacant, par une ambition qui, chez le premier, avait plus en vue l'honneur que le pouvoir et chez le second le pouvoir que l'honneur, et qu'ils allaient se disputer, d'abord par les négociations, ensuite par les armes, était hiérarchisé et organisé avec la multiplicité, la complication mais non la précision des ressorts d'une horloge de Nuremberg.

Ce grand corps était composé d'une multitude de membres mal proportionnés et mal joints. Il renfermait des États héréditaires et des États électifs, un royaume, des électorats, des duchés, des margraviats, des landgraviats, des comtés, des seigneuries de dimensions variées, des villes libres de diverse importance, des principautés ecclésiastiques d'ordre différent, depuis les archevêchés jusqu'aux prieurés souverains. Ainsi composée, l'Allemagne, malgré les récentes tentatives de l'empereur Maximilien, qui avait voulu y fonder une justice commune par la création de la Chambre impériale, une milice régulière par l'établissement des Cercles, conservait un esprit d'insubordination que la force fédérale n'avait pu réduire à l'obéissance, et une diversité d'intérêts que rien n'était capable de ramener à l'accord.

Lorsqu'il fallait donner un chef à cette vaste et faible confédération, au milieu de laquelle se maintenaient toujours les ligues des villes, les associations des nobles, les alliances particulières des princes, le droit de le nommer appartenait aux sept électeurs. Les archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, comme archi-chancelier du Saint-Empire, pour les anciens royaumes de Germanie, d'Italie, d'Arles, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le comte palatin de Bavière, le margrave de Brandebourg, comme archi-échanson, archi-maréchal, archi-sénéchal et archi-chambellan de l'Empire, évisaient seuls, au nom de tous les souverains allemands, dont ils étaient les premiers et les plus considérables, le roi des Romains, futur empereur. Ce haut pouvoir, qu'ils exerçaient depuis le treizième siècle, avait été réglé en 1356 par la bulle d'or de Charles IV, qui prescrivait de faire l'élection dans la ville de Francfort, et qui rendait cette élection valide à la majorité des suffrages<sup>1</sup>.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail des longues négociations nouées par les deux princes prétendants auprès des électeurs pour se ménager leurs suffrages, c'est-à-dire pour l'acheter ; car l'argent joua dans cette grosse affaire un rôle prépondérant, indigne d'elle, et qui ne caractérise que trop les mœurs encore grossières d'un temps livré à la force et à la fraude, où tout était à vendre ou à prendre.

Les pourparlers entre François Ier et les électeurs attirés à sa cause par le prestige de sa jeune renommée s'ouvrirent plus de deux ans avant la mort de Maximilien ; dès le mois de novembre 1516, l'archevêque de Trèves et le margrave de Brandebourg en prirent l'initiative.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 120-121.

Un moment les affaires de François Ier marchèrent si bien, que les suffrages des quatre électeurs de Trèves, de Brandebourg, de Mayence et du Palatinat parurent assurer la majorité à sa candidature. Mais le jeune roi catholique n'était pas homme à se laisser frustrer sans résistance de cette couronne impériale qu'avaient portée dans le treizième et le quatorzième siècle Rodolphe de Habsbourg et Albert Ier, ses ancêtres paternels, et qui depuis quatre-vingt-un ans que s'était éteinte la maison de Luxembourg, en 1438, semblait s'être fixée dans sa maison. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à M. Mignet la belle page où il expose les motifs qui animaient l'ambition de Charles, et peint le caractère et le talent qu'il allait mettre au service de cette ambition :

Ses vastes États auraient été compromis si François Ier, qu'il avait pour voisin en Flandre, en Franche-Comté, en Espagne, en Italie, s'établissait aussi en Allemagne. Le descendant des maisons de Bourgogne, de Castille, d'Aragon, d'Autriche, voulait d'ailleurs recueillir leur héritage, et ne rien laisser perdre de leur autorité. Sa position l'avait préparé aux affaires compliquées et lui rendait naturelles toutes les ambitions. Sans annoncer entièrement ce qu'il fut depuis, il le laissait pressentir. Chièvres, qui l'avait élevé et qui le dirigeait encore, aimait sa grandeur et tenait à ce qu'il devint capable de la conserver et de l'accroître. Il l'avait formé de bonne heure à la connaissance et à la conduite de ses intérêts divers. Dès l'âge de quinze ans, Charles présidait tous les jours son conseil. Il y exposait lui même le contenu des dépêches qui lui étaient remises aussitôt qu'elles arrivaient, fût-ce au milieu du sommeil de la nuit. Son conseil était devenu son école, et la politique, où il devait se rendre si habile, avait été son principal enseignement. Réfléchi comme celui qui est appelé à décider, patient comme celui à qui il appartient de commander, il avait acquis une dignité précoce. Ayant beaucoup de sens naturel, une finesse d'esprit pénétrante, une rare vigueur d'âme, il apprenait à juger, dans chaque situation et sur chaque chose, ce qu'il y avait à faire et comment il fallait le faire. Il s'apprêtait ainsi à être le plus délié et le plus ferme politique de son temps, à regarder la fortune en face, sans s'enivrer de ses faveurs, sans se troubler de ses disgrâces, à ne s'étonner d'aucun événement, à se résoudre dans tous les périls<sup>1</sup>.

Grâce à ces qualités, Charles devait triompher d'une situation qui, au début, semblait des plus critiques. La nouvelle de la compétition encore secrète pour des yeux moins vigilants que ceux de ses conseillers, le surprit au moment où, confiant dans les assurances des traités de Noyon et de Cambrai, il allait en Espagne prendre possession d'une autorité que lui contestaient les susceptibilités d'une nation ombrageuse et volontiers mécontente. Tout règne nouveau a ses difficultés, et le sien en rencontrait plus d'une dans les scrupules intéressés de ceux qui le voyaient avec répugnance succéder à une mère encore vivante, Jeanne la Folle, dont le surnom explique l'incapacité et justifiait l'éloignement des affaires, mais dont il n'en semblait pas moins usurper les droits ; dans la rivalité de l'infant Ferdinand son frère, objet des préférences de la noblesse et peut-être de Maximilien son grand-père ; enfin dans la jalousie des grands seigneurs castillans que l'ambition et l'avidité des conseillers flamands de Charles, traitant l'Espagne comme une proie, allaient réduire à fomenter le terrible soulèvement des *Communeros*.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 132-133.

Malgré ces obstacles, que compliquait la pénurie de ses finances, Charles se décida à lutter, et invoqua l'appui de Maximilien, qui ne put le lui refuser, plus encore par orgueil dynastique que par affection personnelle.

Maximilien convoqua pour le mois d'août 1518 la diète ou assemblée des électeurs à Augsbourg. Deux grandes affaires justifiaient cette convocation ; l'une secrète : la succession à l'empire d'Allemagne ; l'autre publique : la défense de la chrétienté contre l'invasion imminente des Turcs. **Sélim Ier en effet, continuant l'œuvre de ses plus heureux et de ses plus terribles prédécesseurs, s'apprêtait à attaquer l'Occident. En trois années, de 1514 à 1517, il avait vaincu le sultan de Perse Ismaïl à Tschaldivan, et lui avait enlevé le Diarbékir, Orfa et Mossoul, entre l'Euphrate et le Tigre ; il avait battu complètement le sultan d'Égypte à Alep et au Caire, détruit l'empire des Mamelucks, occupé la Syrie, la Palestine, l'Égypte, reçu la soumission du chérif de la Mecque et de beaucoup de tribus arabes. Après avoir consolidé ses conquêtes et créé une puissante flotte de plus de deux cents voiles, il était rentré à Constantinople plus menaçant que jamais pour l'Europe dont ses armes n'avaient été détournées que par la guerre si vite achevée d'Orient**<sup>1</sup>.

Le pape Léon X, justement ému de ce danger commun à tous, avait profité de la paix européenne pour pousser le cri d'alarme, et appeler, au nom de la foi et de la solidarité chrétiennes, les souverains à la guerre sainte décrétée par le concile de Latran dans sa douzième et dernière session. Chacun des deux compétiteurs à l'Empire proposa son concours et exposa son plan : celui de François Ier simple et pratique ; celui de Maximilien gigantesque et chimérique. Il fut réduit par son petit-fils Charles à des proportions plus raisonnables, mais qui exigeaient encore des négociations et du temps. A la faveur de cet ajournement l'affaire secrète en vue de laquelle la diète était réunie prit le pas sur l'objet ostensible de la réunion ; et les intrigues positives succédèrent aux discussions spéculatives. Le résultat de ces honteuses menées, où chaque parti se disputait à prix d'argent la conscience des électeurs mise aux enchères, ne fut pas favorable aux prétentions de François Ier. Maximilien acquit la majorité du collège électoral, l'enleva à François Ier moyennant une somme équivalant à plus de 30 millions de francs de notre monnaie, et, le 12 septembre 1518, il était muni de l'engagement, pris par cinq électeurs, d'élire son petit-fils roi des Romains.

François Ier ne fut pas découragé par cet échec ; et il fit représenter avec force par ses partisans que Maximilien, n'ayant pas été couronné empereur, n'était que roi des Romains, ce qui rendait un nouveau choix inutile, le titre n'étant pas vacant. Maximilien intimidé n'osa point passer outre avant d'avoir reçu lui-même la couronne impériale, qui ne se donnait qu'en Italie. Les négociations qu'il engagea sur cette question d'un tardif couronnement à Trente furent interrompues par sa mort subite et prématurée (le 12 janvier 1519). Cet événement remit tout en question, et parut procurer à François Ier les chances d'une réaction en sa faveur et d'un revirement dans les dispositions des électeurs, mobiles comme leur intérêt. Il ne négligea rien pour profiter d'une occasion décisive, et il employa, pour parvenir à un but auquel il ne tendait, déclarait-il, **ni par avarice, ni par cupidité de dominer, ni par ambition**, mais en vue de l'intérêt européen et chrétien, les moyens que les mœurs du temps imposaient à quiconque voulait réussir, surtout dans une entreprise de ce genre. Ses instructions pour ses agents auprès des électeurs de l'Empire, en date de la fin de janvier 1519,

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 139.

expriment naïvement et curieusement l'impatience de gloire, la noble ambition et la légitime confiance en lui-même du jeune roi victorieux :

Content de ce qu'il a plu à Dieu de lui donner, le roi très-chrétien, qui n'est mû par aucun motif d'intérêt ni d'ambition, n'aurait point visé à l'Empire qu'il sait lui devoir plus coûter et peser que profiter, s'il n'y avoit pas été invité par ceux qui demandent à être défendus, et si son grand désir d'être utile à la chrétienté ne l'y avoit point décidé. Il est jeune, et à la fleur de son âge, libéral, magnanime, aimant les armes, expérimenté et habile à la guerre, ayant de bons capitaines, un gros royaume, plusieurs pays, terres et seigneuries riches et puissantes où il est aimé et obéi tellement qu'il en tire ce qu'il veut ; il a un grand nombre d'hommes d'armes qu'il tient continuellement à sa solde, et qui sont aussi vaillants que nuls autres de la chrétienté, beaucoup d'artillerie montée et d'aussi bons canonniers qu'on puisse trouver, des ports et havres en son royaume et dans ses autres pays, tant sur la mer Méditerranée que sur l'Océan, avec navires, galères, carraques, etc., équipés et armés. Il a bonne paix et amitié avec tous ses voisins, en sorte qu'il pourra employer au service de Dieu et de la foi sa personne et tout son avoir, sans que nul ne le détourne et que rien ne l'en empêche...

L'auteur de ces instructions, que le roi avait signées ou approuvées non sans une certaine complaisance, établissait entre François Ier et Charles-Quint un parallèle qui n'était pas à l'avantage de ce dernier. Son portrait peu flatté porte qu'il étoit en bas âge, qu'il n'avoit aucune expérience et aucune pratique de la guerre, où il n'avoit jamais paru encore, qu'il étoit maladif et hors d'état de porter un si lourd fardeau ; qu'il gouvernoit par des serviteurs qui bien souvent s'occupaient plus de leur intérêt que de la chose publique ; que ses royaumes étoient éloignés de l'Allemagne et qu'il lui seroit impossible de la secourir dans ses dangers et de l'aider dans ses affaires ; que les mœurs des Espagnols étoient tout à fait contraires à celles des Allemands, comme on l'avoit vu lorsqu'ils avoient fait la guerre ensemble ; enfin que le roi catholique étoit roi de Naples ; et qu'aucun roi de Naples, par suite même du serment qu'il prêtoit lors de son investiture, ne devoit aspirer à l'Empire ; et que s'il y parvenoit, ce seroit entre lui et le pape un commencement de guerre qui remettrait la division dans la chrétienté, maintenant unie.

Il est certain que la comparaison entre les deux prétendants, l'un déjà célèbre, l'autre inconnu, l'un déjà victorieux, l'autre encore vierge de tout autre combat que ces débats de cabinet où il aguerrissait son esprit plus que son bras, ne tournait pas du premier coup en faveur de Charles contre François pour tout esprit habitué à juger les choses au point de vue de l'idéal chevaleresque. Mais les électeurs étaient surtout des politiques, qui comprenaient une autre force que celle des armes et allaient lui assurer le succès. Les hasards de cette équivoque fortune d'une brigue à coups de ducats parurent d'abord sourire à François Ier. Il avait reconquis à sa cause les électeurs défectionnaires, et le pape Léon X s'était décidé à l'appuyer ouvertement. Les chances du roi de France parurent un moment si près de l'emporter que la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite, pour conjurer la défaite prévue, imagina de conseiller à Charles de renoncer à sa candidature et d'en investir son frère l'archiduc Ferdinand, qui semblait plus sympathique aux Allemands. Charles, qui venait de pacifier son royaume espagnol et d'y faire sentir la main d'un maître, ne détourna pas avec moins d'énergie et d'expérience précoces, le coup qui était porté à ses opiniâtres

ambitions. Il interdit nettement à son frère toute candidature et tout voyage en Allemagne, le récompensant de cette obéissance et de cette abnégation par des promesses d'agrandissement et de succession qu'il devait tenir fidèlement. En effet, en 1521, il donna l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Styrie et même le Tyrol à Ferdinand auquel en 1531 il fit décerner d'avance cette couronne germanique qui n'est pas sortie jusques à nos temps de la famille des Habsbourg.

En même temps, Charles enflammait le zèle de ses agents par des paroles qui ne laissaient aucun doute sur sa détermination d'emporter l'élection **pour chose quelconque qu'elle dist couster, étant totalement délibéré à y rien épargner et à y mettre le tout pour le tout comme la chose en ce monde que plus il désiroit et avoit à cœur.** François Ier ne demeurait pas en reste d'activités et de sacrifices, ainsi qu'en témoigne sa pittoresque réponse à son ambassadeur rebuté et effrayé par les exigences toujours croissantes du margrave de Brandebourg : **Je veux qu'on le soule de toutes choses.** Enfin peu à peu les deux princes se trouvaient entraînés à prévoir, peut-être même à désirer au conflit une solution par les armes, et les préparatifs militaires, précurseurs d'une guerre imminente, se partageaient avec les négociations leurs sollicitudes.

La diète électorale fut convoquée par l'archevêque de Mayence, en sa qualité d'archichancelier de l'Empire, pour le 17 juin 1719. Dès le 8, tous les électeurs étaient arrivés au rendez-vous avec leurs états-majors de cour et leurs escortes de sûreté qui ne parurent pas inutiles, bien que, dans la ville réservée aux élections impériales, aucun prince ni aucun ambassadeur ne pût pénétrer depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'assemblée.

Mais de telles clauses, en une époque favorables aux excès de la force et de la fraude, n'étaient pas difficiles à éluder. Aussi, dans le dénouement si contraire aux désirs et aux espérances de François Ier l'intimidation s'ajouta à la corruption. Le fameux aventurier Franz de Sickingen, d'abord à la solde de la France, puis brouillé avec elle, parut aux environs de Francfort avec plus de vingt mille hommes de l'armée de la ligue de Souabe, **ce dont furent merveilleusement estonnez ceux qui vouloient bien au roy de France et très-fort joyeux ceux qui vouloient bien au roy catholique.**

La diète s'ouvrit le 18 juin et ses membres préludèrent à leurs délibérations en invoquant le Saint-Esprit dans une messe solennelle à l'église de Saint-Barthélemy, et en jurant devant l'autel sur l'Évangile que leur liberté était intacte.

Le 28 juin, suffisamment édifiés sur les candidatures ou plutôt lassés des intrigues en sens contraire au milieu desquelles s'agitait leur vénalité, les électeurs, revêtus de leur costume de drap écarlate, se rendirent au son des cloches dans la petite chapelle près du chœur de l'église Saint-Barthélemy qui leur servait de conclave.

Le soir, sur les dix heures, éclata dans Francfort la nouvelle du choix définitif qui avait clos le débat. Les sept électeurs avaient réuni leurs suffrages sur l'archiduc Charles, élu roi des Romains et futur empereur sous le nom de Charles-Quint.

Il payait cet honneur de conditions onéreuses non-seulement pour ses finances, mais pour son pouvoir. **Outre la garantie ordinaire des lois, des privilèges et des usages de l'Empire, les électeurs exigèrent qu'il ne pût, sans eux, convoquer aucune diète, établir aucun nouvel impôt, entreprendre aucune guerre, conclure aucun traité, qu'il n'introduisit point en Allemagne de soldats étrangers, qu'il y**

donnât tous les emplois publics à des Allemands, qu'il se servit dans ses lettres de la langue allemande, et qu'il vint au plus tôt se faire couronner en Allemagne et y résider. Nicolas Ziégler accepta et signa le 3 juillet cette capitulation au nom de Charles-Quint.

C'est le même jour que François Ier apprit à Poissy le résultat de l'élection. Il ne manifesta ni trouble ni dépit ; il permit au contraire à ses conseillers de s'applaudir devant lui de cet heureux échec ; il se félicita même d'avoir échappé à une dignité plus lourde encore que flatteuse. Enfin il écrivit à ses fidèles négociateurs, l'amiral Bonnivet, le président Guillart et Jean d'Albret pour les remercier et les reconforter, les invitant à revenir auprès de lui sans scrupules et sans appréhensions, rendant justice à leurs services, et les consolant d'un insuccès où il n'y avait rien de leur faute.

C'était là sans doute l'expression d'un sentiment sincère ; et cette attitude de François Ier répondait à une appréciation juste de la situation. Il est incontestable que le titre d'empereur l'eût plus gêné que servi, affaibli que fortifié, suscitant la jalousie des souverains, et l'obligeant à détourner, pour contenir des sujets étrangers, une partie des forces et des ressources de la France, déjà engagée outre mesure dans la défense de ses possessions précaires en Italie.

Mais il faut tenir compte dans les affaires humaines des passions des hommes. Si Charles eût échoué en même temps que François Ier, comme il eût pu arriver si celui-ci avait mis assez tôt au service d'une troisième candidature les ressources qu'il prodigua inutilement à la sienne, tout aurait pu peut-être s'arranger. La rivalité entre François Ier et Charles-Quint, aigrie par le succès de ce dernier, tournait fatalement à un conflit dont les occasions étaient multipliées par un voisinage fécond en froissements. Si la sagesse leur commandait de tout faire pour éviter un choc, la prévoyance la plus vulgaire leur imposait le devoir de le prévoir et de s'y préparer.

Ce conflit imminent ne devait pas manquer de causes ni de prétextes.

Du côté des Pays-Bas, sur les flancs desquels, soit au nord, soit au sud-est, François Ier entretenait ou avait remis dans son alliance le belliqueux duc de Gueldre, le politique duc de Lorraine et l'entrepreneur Robert de la Marck, souverain de Sedan et de Bouillon, Charles-Quint revendiquait le duché de Bourgogne comme une partie de son héritage paternel, dérobée par Louis XI à la maison dont il descendait. Vers la frontière des Pyrénées, François Ier réclamait la restitution à Henri d'Albret du royaume de Navarre qu'avait envahi, huit années auparavant, Ferdinand le Catholique afin de l'incorporer à la monarchie espagnole, dont il avait ainsi achevé la grandeur. L'arrangement conclu à Noyon en 1516 était resté sans exécution en ce qui touchait le royaume de Naples et le royaume de Navarre. Depuis trois ans Charles n'avait pas payé les 100.000 ducats qu'il devait annuellement à François Ier sur le premier de ces royaumes, et il n'avait rien accordé à Henri d'Albret pour l'usurpation du second<sup>1</sup>.

Une conférence avait été assignée au printemps de 1519, à Montpellier, dans le but de régler ces litiges. M. de Chièvres s'y était rendu de Barcelone, Artus de Boisly y était venu de Blois. Charles, plus disposé à engager sa personne qu'à

---

<sup>1</sup> Mignet.

obérer ses finances, fort chargées déjà ou à affaiblir son pouvoir, avait fait proposer quelques satisfactions dont la principale était son illusoire mariage futur avec la princesse Charlotte, fille de France encore au berceau, l'alliée, Louise ayant succombé en bas âge. Mais la question de la restitution de la Navarre fut l'écueil sur lequel devaient forcément échouer les négociations qui furent interrompues par la mort de Boisy (13 mai).

En Italie, l'opposition des intérêts de François et de Charles était encore plus âpre et semblait irréconciliable. Les possessions françaises et espagnoles dans la Péninsule, dont les unes occupaient la partie supérieure, les autres la partie inférieure, se faisaient en quelque sorte face, se gênant et se menaçant réciproquement. Un partage tranquille et une coexistence cordiale n'étaient pas possibles. Il fallait que l'un de ces deux voisins brouillés chassât l'autre.

La situation ainsi posée et envenimée peu à peu promettait un duel acharné. Les deux champions, avant d'en venir aux mains, cherchèrent à s'assurer des seconds, et les négociations les plus actives préludèrent, pendant qu'il en était temps encore, à l'appel à l'épée.

Les deux principaux témoins de la querelle, qu'il s'agissait d'y entraîner comme acteurs, étaient l'orgueilleux et avide Henri VIII, l'inconstant et ambitieux Léon X. Le premier avait toujours un pied-à-terre en France, où il possédait la ville fortifiée de Calais et le comté de Guines. Le second disposait de l'Italie centrale. En sa double qualité de pape et de chef de la maison de Médicis, il régnait sur les États du Saint-Siège, et il dirigeait la république de Florence<sup>1</sup>.

Le pape Léon X, en tant que souverain temporel, traitait les affaires temporelles suivant les règles de la politique, qui n'était alors que l'art de faire triompher l'intérêt par la ruse ou par la force. Les avantages accordés à la famille de Médicis, les services rendus à la cour de Rome semblaient assurer son alliance ou tout au moins sa neutralité à François Ier. Et en effet, c'est suivant ces mobiles que le pape s'était conduit jusque-là François Ier avait fortifié ces dispositions par l'appât d'un traité qui promettait à Léon X une partie du royaume de Naples qu'il se proposait d'arracher à Charles-Quint. Mais celui-ci jeta dans la balance des indécisions pontificales le poids d'arguments encore plus décisifs. Il offrit au pape pour prix de son alliance, en lui permettant de ne se prononcer qu'avec ménagement et de ne se porter qu'au secours du plus fort, la restitution des deux villes de Parme et de Plaisance, objet constant de ses regrets et de ses espérances, et il fit même briller à ses yeux la perspective de l'annexion de Ferrare au domaine de l'Église. Léon X ne put résister à la tentation et devint l'allié secret de Charles-Quint, tout en restant l'allié apparent de François Ier, qu'il se réservait d'abandonner en même temps que la fortune.

François Ier, qui perdait ainsi sans le savoir l'alliance de Léon X, conserverait-il mieux l'alliance d'Henri VIII ? Celle-ci était pour lui plus importante encore ; car si l'inimitié du pape était dangereuse en Italie, l'agression du roi d'Angleterre l'aurait exposé à des périls plus grands dans les plaines de la Picardie, pendant que ses troupes combattaient au delà des Alpes. L'une le menaçait d'une dépossession en pays étranger, l'autre d'une invasion en France. Aussi mit-il tout en œuvre pour maintenir dans son amitié le monarque anglais, qu'on captait en

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 229-230.

le flattant, qu'on pouvait acquérir en le payant, et dont l'inconstance intéressée égalait la mobilité politique de Léon X<sup>1</sup>.

Henri VIII devait être plus sensible à ces avances que fidèle aux promesses qu'elles lui arrachèrent. Un lien traditionnel en quelque sorte l'attachait à la maison de Bourgogne, qui avait appuyé constamment les prétentions des rois d'Angleterre sur les provinces occidentales de France. Ces prétentions faisaient partie de l'héritage d'Henri VIII, et une occasion favorable ne devait pas le trouver indifférent. Par son mariage avec Catherine d'Aragon, il était l'oncle de Charles-Quint. Il avait fait la guerre à Louis XII, et avait cherché à la faire à François Ier. La victoire de Marignan l'avait rempli de jalousie ; il n'avait pas vu sans humeur la compétition de François Ier à l'Empire et avait tardivement songé à lui opposer sa propre brigade.

François Ier ne pouvait se faire illusion sur les ambitions politiques et les griefs personnels qui pouvaient à un moment donné lui mettre sur les bras un ami si douteux. Aussi n'avait-il rien négligé pour acquérir l'alliance d'Henri VIII en flattant son orgueil par ses caresses, en rassasiant sa cupidité et celle de son principal ministre Wolsey par des subsides et des pensions. Il en était de même de Charles-Quint, qui, plus prodigue de promesses que d'effets, flattait l'ambition du roi d'Angleterre de son appui dans la revendication de la Guienne et de la Normandie, et amusait celle du cardinal Wolsey de l'espoir de la tiare.

Après l'élection, les deux rivaux en Allemagne, près d'en venir aux mains en Italie, vers les Pyrénées, sur les confins des Pays-Bas, se disputèrent de plus en plus l'assistance du roi d'Angleterre<sup>2</sup>.

Tous deux recherchèrent avec une émulation flatteuse une entrevue avec Henri VIII. Elle était stipulée par le traité de Londres, qui en fixait le rendez-vous sur le territoire qui séparait les possessions des deux rois, entre Ardres et Calais. François affectait de dire que c'était la clause du traité à laquelle il tenait le plus ; et il avait affiché son impatience d'embrasser son ami, en faisant le vœu de ne couper sa barbe que lorsqu'elle serait satisfaite. Henri VIII avait répondu à cet empressement par un vœu identique auquel il ne fut pas fidèle ; car il fit un jour brusquement couper sa barbe. Cette impertinence ne laissa pas d'inquiéter notre ambassadeur et d'effaroucher les susceptibilités de la cour de France. Il y eut à ce sujet échange de notes diplomatiques. L'ambassadeur d'Henri VIII mit fin à l'incident en déclarant au nom de son maître que la bonne affection était dans le cœur et non dans la barbe. Mais il fut impossible d'éluder plus longtemps sans discourtoisie la promesse de l'entrevue qui fut fixée au commencement de juin 1520.

Charles-Quint voulut renchérir encore sur l'empressement manifesté par François Ier, et le devancer. Pressé par les princes allemands d'aller prendre possession de l'Empire en se faisant couronner à Aix-la-Chapelle, il trouva le temps de faire à son oncle, en Angleterre même, une visite, où la politique profitait du voile de l'affection. Laissant l'Espagne à demi révoltée — et où de Tolède la sédition, qui avait trouvé un chef dans don Juan de Padilla, se propageait rapidement — au gouvernement du cardinal de Tortose, Adrien d'Utrecht, son ancien précepteur, Charles-Quint, ajournant l'heure du châtimeut et de la vengeance, mit à la voile le 20 mai. Suivi de Chièvres, qui fuyait volontiers un pays où il était détesté, il

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 234-235.

<sup>2</sup> Mignet.

aborda à Sandwich où il trouva le cardinal Wolsey, venu pour le recevoir. Henri VIII alla à sa rencontre jusqu'à Douvres. Là les deux monarques passèrent cinq jours ensemble, et abordèrent dans des entretiens intimes toutes les éventualités de l'avenir. Charles-Quint laissa Henri VIII prêt à tout faire pour lui, à la condition d'être secondé dans tout ce qu'il entreprendrait de son côté contre François Ier, et le cardinal Wolsey ; que dévorait l'ambition du souverain pontificat, lui fut acquis par cette ambition même dont Charles n'avait pas manqué d'irriter l'aiguillon.

Le jour même où il se sépara de Charles-Quint, Henri VIII s'embarqua pour aller voir François Ier. Il arriva à Calais le 1er juin, accompagné de la reine Catherine sa femme, suivi de son premier ministre Wolsey, escorté des grands officiers de sa couronne et des principaux prélats de son royaume, et conduisant avec lui ce que l'Angleterre avait de plus noble et de plus opulent. Il portait sur sa flotte tout un vaste palais en bois et en verre qui, ajusté et déployé hors du château de Guines, fut intérieurement recouvert en étoffes de velours et de soie ou orné avec les belles tapisseries d'Arras. Enfermé pendant la nuit dans le fort château de Guines, Henri VIII devait pendant le jour habiter cet élégant palais pour y recevoir et y fêter la cour de France<sup>1</sup>.

On comprend bien que dans cette entrevue décisive, qui n'était au fond qu'une sorte de duel courtois, François Ier n'était pas homme à se laisser vaincre, soit en magnificence royale, soit en procédés chevaleresques. Il avait résolu de conquérir Henri VIII et se flattait d'y réussir, comptant beaucoup, avec raison, sur le prestige et le charme personnel qu'on lui reconnaissait. Prêt à déployer toutes les ressources d'un esprit admirablement doué pour cette œuvre de séduction, il s'était entouré de tous les moyens de la favoriser, et avait fait appel à ses plus intimes et à ses meilleurs auxiliaires. Il n'est que juste de placer en tête, par le double droit du rang et des services, sa mère Louise de Savoie (si habile quand elle n'était point passionnée) et la duchesse d'Alençon, ingénieuse, subtile et bien digne de représenter dans cette trinité, suivant le nom que les contemporains donnaient à l'union intime de la mère, de la sœur et du fils, la grâce la plus exquise, la plus irrésistible entre la ruse et la force.

Le roi de France était donc venu au château d'Ardres accompagné de sa famille et de sa cour. La pieuse reine Claude avait dû sortir, pour faire les honneurs de son hospitalité à Catherine d'Aragon, de l'ombre modeste où elle se plaisait. Quant à l'élite des princes, des seigneurs, des capitaines, des diplomates, des prélats, pas un n'avait manqué à l'appel du souverain. Le cortège du roi, aux occasions solennelles, ne comptait pas moins de quatre cardinaux et d'une douzaine de princes, parmi lesquels figuraient le connétable de Bourbon, impatient du premier rang, et le duc d'Alençon, qui eût volontiers préféré le second. Le chancelier du Prat, l'amiral Bonnivet se distinguaient par le luxe imposant qui leur était habituel, au milieu d'une foule de gentilshommes qui, considérant plus l'honneur que le profit et leur désir de paraître que leurs moyens, avaient vendu leurs forêts, leurs moulins, leurs prés et [les portoient](#), dit Martin du Bellay, témoin oculaire, [sur leurs épaules](#).

Nous empruntons quelques détails sur cette fastueuse réunion, où les Anglais ne luttèrent économiquement contre les Français qu'à armes très-inégales, aux Mémoires de du Bellay et de Fleuranges, qui y assistait aussi.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 247.

Si les Anglais ne se piquaient pas de la magnificence et de l'élégance françaises, ils prétendaient du moins ne rien perdre du côté du nombre. Nous possédons le curieux état de la suite d'Henri VIII. Au premier rang figure le cardinal d'York (Wolsey), légat marchant escorté de 300 serviteurs, parmi lesquels 12 chapelains et 50 gentilshommes ; son équipage se compose en outre de 150 chevaux. Après le cardinal, un archevêque, avec 70 serviteurs et 30 chevaux ; 2 ducs, suivis chacun de 100 serviteurs et de 30 chevaux ; 10 comtes, 5 évêques, 20 barons, 4 chevaliers de Saint-George, 70 chevaliers et plusieurs conseillers de robe longue avec un attirail de serviteurs et de chevaux proportionné à la qualité de chacun. Telle était la maison du roi, formant un ensemble de 3,997 personnes, avec 2,087 chevaux. Quant à la maison de la reine, elle était composée comme il suit : une duchesse avec 4 femmes, 6 serviteurs et 22 chevaux ; 10 comtesses et leur train, 12 baronnes, 20 femmes de chambre, 14 demoiselles, 3 évêques, 1 comte, 4 barons, 30 chevaliers et un certain nombre de valets ; total pour la maison de la reine : 1.175 personnes et 778 chevaux<sup>1</sup>.

Si nous voulons avoir une idée de l'architecture et de la décoration de l'annexe portative préparée par ordre d'Henri VIII pour suppléer à l'insuffisance du château de Guines, en voici la fruste description :

Le roy d'Angleterre festoya le Roy, près de Guines, en un logis de bois où y avoit quatre corps de maison qu'il avoit fait charpenter en Angleterre, et amener par mer tout fait ; et estoit couvert de toile peincte en forme de pierro de taille, puis tendu par dedans des plus riches tapisseries qui se peuvent trouver, en sorte qu'on ne l'eust peu juger autre sinon un des beaux bastiments du monde ; et estoit le dessin pris sur la maison des marchands (l'hôtel-de-ville) de Calais... Et estoit ladicte maison trop plus belle que celle des François et de peu de constance, et estant après désassemblée, fut renvoyée en Angleterre sans y perdre que le voiturage. Elle estoit assise aux portes de Guines, assez proche du chasteau, et estoit de merveilleuse grandeur en carrure, et estoit ladicte maison toute de bois, de toile et de verre ; et estoit la plus belle verrine que jamois l'on vist, car la moitié de la maison estoit toute de verrine ; et vous assure qu'il y faisoit bien clair. Et y avoit quatre corps de maison, dont au moindre vous eussiez logé un prince ; et estoit la cour de bonne grandeur ; et au milieu de ladicte cour, et devant la porte, y avoit deux belles fontaines qui jectoient par trois tuyaux, l'un ypocras, l'autre vin et l'autre eae ; et la chapelle. de merveilleuse grandeur, et bien étoffée tant de reliques, que tous aultres parements ; et vous assure que si tout cela estoit bien fourni, aussi estoient les caves ; car les maisons des deux princes, durant le voyage, ne furent fermées à personne...

Le roi de France avait ordonné son établissement sur un plan encore plus pittoresque. Outre le palais construit dans la ville d'Ardres, et qui ne le cédait en rien en magnificence au palais de bois anglais, tout en l'emportant par le goût avec lequel il avait été décoré, François avait fait bâtir, hors de la ville, un superbe logis en bois à trois étages, sur fondements en pierre, clans la forme des cirques romains. Non loin de ce cirque, aux gradins en amphithéâtre, destiné aux joutes et aux luttes, la cour et la suite du roi s'étaient installées dans une sorte de camp, couvrant la plaine qui s'étend entre Ardres et Guines, de ses tentes

---

<sup>1</sup> *François Ier et sa cour*, par Barthélemy Hauréau, p. 57.

tendues et revêtues de drap d'or frisé ou de drap d'or ras, d'où le surnom donné à tout l'établissement français de *Camp du drap d'or*. Au milieu de ces tentes s'élevait celle de François lui-même. C'était un pavillon de soixante pieds carrés, flanqué, aux quatre coins, de quatre autres pavillons plus petits, mais tous, comme le pavillon central, tendus à l'intérieur de velours bleu semé de fleurs de lis d'or, et couverts à l'extérieur de drap d'or frisé. Une statue de saint Michel en bois doré surmontait le faite de ce féerique mais fragile édifice dont un jour le vent rompit les cordages de soie et d'or et ensevelit dans les vagues de sable, comme les voiles et les agrès d'un navire naufragé, la brillante carcasse et les précieux revêtements.

Pendant huit jours, les deux princes se tinrent à l'écart, laissant leurs conseillers discuter et libeller le traité auquel leur entrevue allait servir de gage et qu'ils allaient consacrer par une fraternelle accolade. Le cardinal d'York et le duc de Norfolk d'un côté, le chancelier du Prat et l'amiral Bohnivet de l'autre, ayant parachevé leur œuvre diplomatique, cet heureux accord donna le signal des manifestations personnelles et des fêtes publiques. Tout d'abord la roideur britannique et la cordialité française, mises en présence, éprouvèrent un certain embarras. La première entrevue, avec ses minutieuses étiquettes et son reste de précautions méfiantes, fut, en dehors de l'embrassement officiel, quelque peu cérémonieuse et froide ; mais François Ier, avec sa chaleur communicative, ses élans chevaleresques et ses joviales saillies, triompha des dernières rigueurs et fondit toute glace.

Le jour de la Fête-Dieu de l'an 1520 eut lieu la première et solennelle rencontre des deux rois, suivant le protocole arrêté des deux parts non sans difficultés.

La chose entreprise et conclue, fut arrêtée la veue des deux princes à ung jour nommé qui fut un dimanche et pour ce que le comté d'Ardres n'a pas grande estendue du costé de Ghines, et qu'il falloit que les deux princes feissent autant de chemin l'un que l'autre pour se veoir ensemble, et pource que c'estoit sur le pays du roy d'Angleterre, fut ordonné de tendre une belle grande tente au lieu où ladicte veue se faisoit ; ce fait, regardèrent lesdicts princes quelles gens ils méneroient avecques eulx et s'accorderent de mener chascun deux hommes. Et mena le roy de France avecque luy, monsieur de Bourbon et monsieur l'admirai Bonnivet, et le roy d'Angleterre avoit le duc de Suffolk qui avoit espousé sa sœur (veuve de Louis XII) et le duc de Norfolk.

Et estoit ledict camp tout environné de barrières bien un ject de boue esloigné de la tente, et avoit chascun quatre cents hommes de leur garde. Et quand ce vint à l'approche, lesdictes gardes demeurèrent aux barrières, et les deux princes passèrent outre avecques les deux personnages, ainsi que dict est devant, et se vindrent embrasser tout à cheval, et se firent merveilleusement bon visage ; et broncha le cheval du roy d'Angleterre en embrassant le roy de France. Et entrèrent dedans le pavillon tout à pied et se recommencèrent de rechef à embrasser et faire plus grande chière que jamais ; et quand le roy d'Angleterre fut assis, print lui-mesme les articles et commença à les lire, et quand il eut leu ceulx du roy de France qui doibt aller le premier, il commença à parler de luy, et y avoit : *Je, Henry roy...* il vouloit dire *de France et d'Angleterre* ; mais il laissa le tiltre de France et dict au roy : *Je ne le mettray point, puisque vous estes icy, car je*

mentirois, et dict : *Je Henry, roy d'Angleterre*. Et estoient lesdicts articles fort bien faicts et bien escripts, s'ils eussent esté bien tenus.

Ce fait, lesdicts princes se partirent merueilleusement bien contens l'ung de l'autre et en bon ordre comme ils estoient venus s'en retournèrent, le roy de France à Ardres et le roy d'Angleterre à Ghines...<sup>1</sup>

Cette entrevue est un fait historique trop important pour que nous nous bornions- au récit du chroniqueur contemporain. Ce n'est là en effet qu'une ébauche naïve et grossière, qui ne donne que l'impression des visages et non celle des caractères. Si on veut avoir le tableau achevé, il faut le demander à l'historien et à l'écrivain qui a signé les belles pages suivantes :

Le mercredi 7 juin, les rois de France et d'Angleterre, montés sur de grands coursiers, vêtus le premier de drap d'or, le second de drap d'argent, parsemés de perles, de diamants, de rubis et d'émeraudes, la tête couverte d'une toque de velours resplendissante de pierreries et que relevaient en flottant de magnifiques plumes blanches, se mirent en route à la même heure et du même pas. Leurs connétables les précédaient, l'épée nue à la main, et les seigneurs de leur cour, dans de somptueux costumes, leur servaient de cortège. Chacun d'eux était suivi de quatre cents archers ou hommes d'armes composant sa garde. Ils descendirent ainsi les deux coteaux qui, par une pente insensible, conduisaient dans l'agréable plaine du Valdoré, où avait été dressé un pavillon pour les recevoir. Ils ressemblaient à deux chevaliers marchant au combat plutôt qu'à deux princes allant à une entrevue politique. Leur escorte ne dépassa point une certaine distance où elle fit halte et d'où elle put veiller de loin sur eux... Un peu avant de se joindre, Henri et François piquèrent leurs coursiers qu'ils arrêterent avec la sûreté et la grâce de deux des plus habiles cavaliers du monde, lorsqu'ils se trouvèrent côte à côte. Portant alors l'un et l'autre la main à leur toque, ils se saluèrent noblement et s'embrassèrent sans descendre de cheval ; puis, ayant mis pied à terre, ils se rendirent, en se tenant par le bras, sous le pavillon préparé pour leur entrevue. Ils y entrèrent en même temps. Le cardinal Wolsey et l'amiral Bonnavet, qui, depuis la mort de son frère, le grand maître Artus de Boisys, avait la faveur de François Ier et la conduite de ses affaires, les y avaient précédés.

François Ier exprima tout d'abord à Henri VIII son cordial empressement, et, cédant à la pensée qui ne le quittait pas, il lui offrit son assistance avec l'espoir d'obtenir la sienne. *Cher frère et cousin, lui dit-il, j'ai mis peine à vous voir. Vous me jugez, j'espère, tel que je suis, et prêt à vous faire aide avec les royaumes et les seigneuries qui sont sous mon pouvoir.* Henri VIII, éludant de s'engager, se dispensa de secourir François Ier en n'acceptant pas d'être, au besoin, secouru lui-même. Il se borna à lui donner l'assurance de son amitié, qu'il rendit encore conditionnelle. *Je n'ai en vue, lui répondit Henri VIII, ni vos royaumes ni vos seigneuries, mais la loyale et constante exécution des promesses comprises dans les traités conclus entre nous. Si vous les observez, jamais mes yeux n'auront vu prince qui ait plus*

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Fleuranges.*

[l'affection de mon cœur](#). Ils examinèrent alors le traité qui avait été arrêté la veille, et par lequel, conformément à la convention du 4 octobre 1518, le dauphin de France devait épouser la fille unique du roi d'Angleterre, et François Ier devait payer annuellement, aux deux termes de novembre et de mai, la somme de 100.000 francs, équivalant à plus de 2.000.000 de francs de notre monnaie, jusqu'à la célébration, encore très-éloignée, du mariage. En lisant le préambule du traité, dans lequel, selon l'étiquette diplomatique, le titre de roi de France était ajouté à celui de roi d'Angleterre et d'Irlande, Henri VIII dit avec une délicatesse spirituelle : [Je l'omettrai puisque vous êtes ici, car je mentirais](#) ; mais, s'il l'omit dans la lecture, il le laissa dans le traité, et un peu plus tard il eut l'ambition de le rendre réel, en envahissant la France et en voulant y régner. Après avoir conféré quelque temps et, suivant l'usage d'alors, pris leur vin ensemble, les deux monarques admirèrent auprès d'eux les seigneurs de leur cour qu'ils se présentèrent mutuellement, et qui furent embrassés, ceux de France par le roi d'Angleterre, et ceux d'Angleterre par le roi de France<sup>1</sup>.

Cette première entrevue devait en engendrer d'autres. C'était le désir des deux cours, qui n'avaient pas fait tant de frais pour rien. C'était aussi le désir des deux rois, surtout de François Ier, qui se flattait de conquérir l'amitié un peu récalcitrante d'un prince orgueilleux et cupide par des procédés généreux et courtois. Il se prêta de la meilleure grâce à tous les arrangements qui lui furent suggérés par le cardinal Wolsey, au nom de son maître, pour régler les rapports futurs des deux cours, tant au point de vue de l'étiquette qu'à celui de la sécurité. Il fut convenu [que les roynes festoyeroient les roys, et les roys les roynes ; et quand le roy d'Angleterre viendrait à Ardres veoir la royne de France, que le roy de France partiroit quant et quant aussitost pour aller à Ghines veoir la royne d'Angleterre, et par ainsi ils estoient chascun en ostage l'ung pour l'autre](#).

François Ier n'était pas homme à supporter longtemps la contrainte de ces règles inspirées par une méfiance qui répugnait à son caractère expansif et loyal. Il imagina un piquant moyen de se débarrasser [de ces précautions qui excluaient l'intimité, de ces exigences qui annonçaient la jalousie](#). En même temps il rappelait délicatement le roi d'Angleterre au retour à ces usages et à ces formes de la chevalerie un peu trop négligés jusque-là. Écoutons le récit naïf du chroniqueur contemporain :

Le roy de France, qui n'estoit pas homme souspeçonneux, estoit fort marry de quoy on se fioit si peu en la foi l'ung de l'autre. Il se leva un jour bien matin, qui n'est pas sa coustume, et print deux gentilshommes et un page, les premiers qu'il trouva, et monta à cheval sans estre botté, avecques une cappe à l'espaignolle et veint devers le roy d'Angleterre, au chasteau de Ghines. Et quand il feut sur le pont du chasteau, tous les Anglais s'esmerveillèrent fort, et ne sçavoient qu'il leur estoit advenu ; et avoit bien deux cents archers sur le dict pont, et estoit le gouverneur de Ghines avecques les archers, lequel feut bien estonné. Et en passant parmy euh le roy leur demanda [la foy et qu'ils se rendissent à luy](#), et leur demanda la chambre du roy son frere,

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 249-252.

laquelle luy feut enseignée par le dict gouverneur de Ghines, qui luy dict : **Sire, il n'est pas esveillé**. Il passe tout oultre et va jusques à la dicte chambre, heurte à la porte, l'esveille et entre dedans. Et ne feut jamais homme plus esbahy que le roy d'Angleterre, et lui dict : **Mon frere, vous m'avez fait meilleur tour que jamais homme ne fait à aultre, et me monstrez la grande fiance que je doibs avoir en vous ; et de moy je me rens vostre prisonnier dez cette heure, et vous baille ma foy**.

Et deffait de son col ung collier qui valloit quinze mille angelots<sup>1</sup> et pria au roy de France qu'il le voullust prendre et porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier. Et soudain le roy, qui luy voulloit faire mesme tour, avoit apporté avecques luy ung bracelet qui valloit plus de trente mille angelots, et le pria qu'il le portast pour l'amour de luy, laquelle chose il fait et le luy mist au bras, et le roy de France print le sien à son col.

Et adonc le roy d'Angleterre voullut se lever, et le roy de France luy dict qu'il n'auroit point d'aultre valet de chambre que luy, et luy chauffa sa chemire, et luy bailla quand il feut levé. Le roy de France s'en voullut retourner, nonobstant que le roy d'Angleterre le voullust retenir à disner avecques luy ; mais pour ce qu'il falloist joster après disner, s'en voullut aller et monta à cheval, et s'en revint à Ardres...

Cette royale escapade n'avait pas laissé d'inquiéter les conseillers de François Ier et ses serviteurs. Les mœurs du temps étaient empreintes d'une telle duplicité, d'une telle férocité, qu'on prenait, comme on l'a vu, entre souverains, les précautions les plus ombrageuses. Cela tenait à ce que, depuis Louis XI surtout, beaucoup de politiques pensaient que la fin justifie tous les moyens, et que c'est grande témérité à un prince d'en aller voir un autre sans être bien accompagné, et de se mettre à sa discrétion. La tentation peut être si forte, pour un homme sûr de l'impunité ! un accident est si vite arrivé ! le hasard est si grand ! Bref on n'était pas sans inquiétude au camp des Français, ce qui fait l'éloge de leur affection pour leur prince, mais ne fait pas l'éloge d'un temps où une visite de roi à roi pouvait inspirer de telles appréhensions.

Le roy rencontra beaucoup de gens de bien qui venoient au devant de luy, et entre autres l'Adventureux<sup>2</sup>, qui luy dict : **Mon maistre, vous estes ung fol d'avoir fait ce que vous avez fait ; et suis bien aise de vous reveoir icy et donne au diable celui qui vous l'a conseillé**. Sur quoy le roy lui fait response et luy dict que jamais homme ne luy avoit conseillé et qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne en son royaume qui luy eust voullu conseiller, et lors commença à compter ce qu'il avoit fait au dict Ghines, et s'en retourna ainsi en parlant, jusqu'à Ardres, car il avoit pas Loing. Si le roy d'Angleterre estoit bien aise du bon tour que le roy de France lui fist, encore en estoient plus aises les Anglois, car ils n'eussent jamais pensé qu'il se feust voullu mettre entre leurs mains le plus foible, et pour ce qu'il y avoit eu grosse

---

<sup>1</sup> Les angelots étaient une monnaie d'or frappée sous Henri VI, roi d'Angleterre, lorsqu'il était maître de Paris. Le nom d'angelot venait d'un ange représenté sur cette monnaie, tenant les écussons de France et d'Angleterre. L'angelot valait quinze sous.

<sup>2</sup> Le maréchal de Fleuranges, auteur du récit.

difficulté pour leur veue, afin qu'ils ne [eussent point plus forts l'ung que l'autre.

Le roi d'Angleterre rendit dès le lendemain matin au roi de France, mais sans le mérite de la spontanéité et le charme de l'imprévu, sa cordiale visite de la veille. Ce fut là le signal des fêtes et des joutes, qui durèrent huit jours, et furent merveilleusement belles, à pied comme à cheval. Ici encore se place un épisode caractéristique :

Après les joutes, les lutteurs de France et d'Angleterre venoient avant et luttoient devant les roys et devant les dames, qui feut beau pasetemps. Et y avoit de puissans lutteurs, et parce que le roy de France n'avoit fait venir de lutteurs de Bretagne en gagnèrent les Anglois le prix. Après, allèrent tirer à l'arc, et le roy d'Angleterre lui-même, qui est ung merveilleux bon archer et fort, et le faisoit bon veoir. Après tous ces pasetemps faicts, se retirèrent en ung pavillon le roy de France et le roy d'Angleterre où ils beurent ensemble. Cela fait, le roy d'Angleterre prist le roy de France par le collet et luy dict : **Mon frère, je veulx lutter avecques vous.** Et luy donna une attrape ou deux. Et le roy de France, qui est un fort bon lutteur, luy donna un tour, et le jetta par terre, et luy donna un merveilleux sault. Et vouloit encore le roy d'Angleterre relutter, mais tout cela feut rompu, et fallut aller soupper.

Après vingt-cinq jours passés ensemble au milieu des fêtes et des plaisirs, les deux roys songèrent à se séparer. Ils ne le firent qu'après une messe solennelle, à laquelle assistèrent les deux cours et où les deux roys communièrent ensemble, pendant que leurs hérauts proclamaient, au son des trompettes, paix éternelle entre les deux couronnes.

Cette éternité ne devait pas durer longtemps. L'entrevue du camp du Drap d'or n'avait resserré qu'en apparence des liens que dénouaient sourdement tant de causes secrètes d'antagonisme. La politique séparait fatalement les deux princes, et en se rapprochant sous prétexte de se mieux aimer, ils n'avaient fait en réalité que se mieux connaître. La magnificence française avait plus offusqué qu'ébloui la parcimonie anglaise. Plus d'un épisode de ces fêtes fastueuses et stériles où François Ier prodiguait à l'espoir de la paix un argent qui allait lui faire défaut et qu'il devait regretter pendant la guerre, avait été de mauvais augure aux yeux des observateurs. A la première rencontre entre les deux roys, le cheval du roi d'Angleterre avait bronché au moment où il donnait à son frère une accolade plus cérémonieuse qu'affectueuse. Les tentes brillantes mais fragiles du camp français n'avaient pas résisté à une tempête qui avait épargné le massif édifice de bois, à pièces rapportées, que les Anglais avaient soigneusement débarqué, puis rembarqué ! Enfin, si les deux roys ne s'étaient pas mesurés, la lance ou l'épée courtoise à la main, dans les tournois où une sage réserve les avait empêchés d'être adversaires, ils avaient lutté ensemble ; et Henri VIII avait gardé sur le cœur le malin et décisif croc-en-jambe de François Ier.

Tous ces fâcheux présages prirent encore plus de consistance lorsqu'on apprit qu'en quittant François Ier, Henri VIII était allé à Gravelines, où l'attendait Charles-Quint, qui l'avait reconduit jusqu'à Calais. Ce que s'étaient dit les deux princes dans ces entretiens sévères où ni l'un ni l'autre n'avaient daigné s'entourer du luxe inutile et du frivole apparat de l'entrevue française, nul ne le savait ; mais on soupçonnait Henri VIII de s'y être ménagé, dans la rupture imminente entre les deux rivaux de Francfort, le rôle commode et lucratif d'une

neutralité attentive et d'une médiation opportune. Ce rôle lui permettait de ne pas s'engager à fond, et de choisir le moment propice pour se déclarer arbitre impérieux.

Il ne s'en tint pas à cette conduite intéressée, à ces mystérieux calculs. Non content d'avoir donné, par son entrevue avec l'Empereur et le secret menaçant de leur entente, une juste cause d'ombrage à François Ier, Henri VIII, sondé par lui sur ses intentions, éluda la question en détournant contre Charles-Quint les susceptibilités qu'il avait provoquées. Trahissant sans vergogne les desseins de l'Empereur pour mieux garder les siens, il ne dissimula point, avec cette fausse franchise qui est parfois la pire des perfidies, que Charles avait insisté vivement auprès de lui pour l'amener à rompre le mariage de la princesse Marie avec le Dauphin, en proposant de l'épouser lui-même, et n'avait rien négligé pour lui faire prendre parti dans une lutte inévitable. Henri se vantait d'avoir triomphé de ces obsessions ; mais le fait seul des propositions qu'il avouait était une injure que François Ier ressentit profondément et qui, en ajoutant à ses griefs, précipita le conflit.

A la guerre, celui qui frappe le premier coup est souvent assuré de frapper à la fois le plus fort et le plus juste. Les circonstances servaient en cela François Ier et se présentaient à lui avec le visage favorable de l'occasion. Charles-Quint était en ce moment en même temps aux prises avec les difficultés de sa souveraineté allemande et celles de sa souveraineté espagnole. Après avoir négocié avec Henri VIII, il s'était fait couronner Empereur à Aix-la-Chapelle ; de là il s'était rendu dans la ville de Worms, où était convoquée une diète. Faisant servir aux intérêts de sa politique le premier acte de son autorité, Charles-Quint allait y donner au pape Léon X, pour l'entretenir dans son parti par nécessité et par reconnaissance, le gage de la condamnation solennelle et de la proscription de Luther, le dangereux novateur. En Espagne il avait à lutter, en son absence, ce qui compliquait encore le péril, contre l'insurrection des *Comuneros*, sorte de révolution municipale et populaire qui, à la faveur du mécontentement universel contre les étrangers, avait gagné comme une traînée de poudre de Tolède Ségovie, de Ségovie Madrid, et de place en place menaçait son autorité jusque dans Valladolid, siège de son gouvernement.

Le moment était donc bon pour François Ier. S'il ne trouvait pas son adversaire désarmé, il le trouvait très-affaibli. Le roi de France se hâta donc de l'attaquer ; mais, avec une prudence égale à son ardeur, il s'y prit de manière à frapper indirectement et à rejeter au besoin sur d'autres la responsabilité de l'offensive. Il appela à Romorantin, maison de plaisance de la duchesse d'Angoulême. sa mère, où il tenait souvent sa cour, Robert de la Marck, seigneur de Sedan et de Bouillon, qui possédait de fortes places sur la frontière des Pays-Bas et y commandait une petite armée ; le duc de Lunebourg, gendre de son allié le duc de Gueldre, chef des bandes noires des lansquenets ; André de Foix, seigneur de Lesparre et parent des d'Albret, qui pouvait lever une troupe de Gascons au pied des Pyrénées. Il les renvoya après avoir concerté avec eux une attaque sur les flancs des Pays-Bas et une invasion de la Navarre, dont le recouvrement ne pouvait, en ce moment, être empêché par personne<sup>1</sup>.

La guerre commença au printemps de 1521. Robert de la Marck, grand seigneur aventureux que l'ambition et l'intérêt avaient fait passer tour à tour du service de François

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 258.

à celui de Charles-Quint, puis revenir au premier, osa envoyer défier l'Empereur au milieu même de la diète de Worms ; puis, avec des troupes secrètement renforcées de Suisses de la garde du roi de France et de gendarmes de ses compagnies d'ordonnance, il envahit la province de Luxembourg et assiégea Vireton.

En même temps le seigneur de Lesparre franchissait les Pyrénées et se présentait en Navarre à la tête de huit mille bons soldats de Gascogne et d'environ trois cents lances françaises (la lance valait un quart d'escadron), Le duc de Nojera, gouverneur de Navarre, fut pris au dépourvu, ayant affaibli ses garnisons pour fortifier l'armée des *Caballeros* près d'en venir aux mains avec l'armée des *Comuneros*.

Charles-Quint, en cette fâcheuse occurrence, fit preuve d'un sang-froid que rien ne pouvait troubler, d'une habileté que les obstacles semblaient accroître. Il paralysa l'effort séditieux des *Comuneros* en donnant satisfaction, spontanément, à la plupart des griefs qui les avaient soulevés. Il associa aux pouvoirs de son régent Adrien le connétable de Castille, don Inigo de Velasco, et l'amiral don Fadrique Henriquez, ralliant ainsi au maintien de son autorité les grands seigneurs dissidents et les chargeant eux-mêmes de la répression. Elle fut prompte et impitoyable. La bataille décisive de Villalar (21 avril) étouffa dans le sang l'insurrection, dont le supplice de ses chefs faits prisonniers, et surtout de don Juan de Padilla, le principal, acheva la déroute.

Pour la prévenir, Lesparre arriva sur la frontière d'Espagne et s'avança vers Pampelune, qui se souleva à son approche. Il y entra le lundi 20 mai, second jour de la Pentecôte, aux acclamations des habitants. La citadelle, après une vigoureuse résistance, dut capituler.

Parmi ses défenseurs se trouvait un gentilhomme guipuscoan, Ignace de Loyola. Blessé par un éclat de pierre aux deux jambes, dont l'une fut brisée, l'autre estropiée, Ignace fut relevé agonisant dans les fossés. C'est durant l'inaction méditative d'une longue convalescence que le mourant, rappelé à la vie, résolut de la consacrer à celui auquel il la devait. Tombé soldat de Charles-Quint, Ignace se releva soldat de Dieu. C'est alors qu'il combina dans son cerveau exalté par la fièvre de la grâce, les statuts de cet ordre religieux militant qui devait bientôt marquer sa place dans l'histoire du monde, grâce à ce levier nouveau de l'abdication individuelle et de l'obéissance passive, dont, durant sa carrière militaire, son fondateur, frappé des avantages de l'unité du but et de la discipline, avait pu mesurer la puissance.

André de Foix, reçu à Estella comme un libérateur, avait en quinze jours reconquis la Navarre, qu'il détacha de nouveau de l'Espagne et rendit à Henri d'Albret, son légitime seigneur.

Malheureusement, le difficile n'était pas de reprendre la Navarre, mais de la garder. Or, Charles-Quint tenait d'autant plus à cette possession, qu'elle était plus récente et plus précaire. Bien loin de se laisser déconcerter par l'agression directe du roi de France, car il ne se méprit point sur le concours secret qui avait poussé Robert de la Marck et Henri d'Albret à affronter les hasards d'une lutte si inégale, il affecta de s'en réjouir, préférant un ennemi découvert à un ennemi dissimulé, et un mal certain à un mal possible. D'ailleurs l'offensive prise contre lui servait ses desseins en mettant le tort de la provocation d'un autre côté que le sien : *Dieu soit loué, s'écria-t-il, de ce que ce n'est pas moi qui commence la guerre, et de ce que le roi de France veut me faire plus grand que je ne suis !*

Car en peu de temps, ou je serai un bien pauvre empereur, ou il sera un pauvre roi de France ! Et dénonçant d'un côté à François Ier la rupture des traités conclus avec lui, de l'autre, il invitait Henri VIII à se réunir à lui contre l'infracteur de la paix.

Henri VIII, pris trop à l'improviste pour faire la guerre, intervint du moins auprès de François Ier, pour en obtenir qu'il cessât les hostilités et remit à la raison de compromettants amis. François Ier, en effet, imposa à Robert de la Marck l'évacuation du Luxembourg. Mais cette condescendance ne le préserva pas des conséquences de sa témérité. Le comte de Nassau et Frank de Sickingen occupèrent et saccagèrent toute la seigneurie de Robert de la Marck, sauf les places de Jamets et de Sedan. Ils franchirent même la frontière française, où ils s'emparèrent de Monzon, tandis que d'autres bandes flamandes prenaient Saint-Amand et Mortagne, détruisaient Ardres, et que le seigneur de Fienne, gouverneur de Flandre, venait mettre le siège devant Tournay, récemment rendu à la France.

André de Foix ne fut pas plus heureux que Robert de la Marck, payant d'une spoliation presque complète la facile et passagère conquête du Luxembourg. Au lieu de concentrer tous ses efforts dans la conservation de la Navarre, le frère de Lescun et de Lautrec, aussi brave, mais aussi malhabile qu'eux, lit le premier expier en Navarre à François Ier, cette faveur obstinée de la famille de la comtesse de Chateaubriand, qui allait lui coûter si cher en Italie. Lesparre, non content de commettre la faute de licencier une partie de son armée, y ajouta celle d'intervenir tardivement, avec le reste, dans la lutte entre les *Comuneros* vaincus et les *Caballeros* victorieux. Il fut complètement battu à la journée d'Ezquiros (30 juin 1521). Blessé et fait prisonnier, il perdit la Navarre aussi rapidement qu'il l'avait conquise. Cette fois elle fut réunie à l'Espagne pour toujours<sup>1</sup>.

François Ier, averti du danger par la leçon d'un double échec, prit ses mesures pour résister partout efficacement aux représailles qu'il avait provoquées. L'amiral Bonnivet partit pour les Pyrénées avec quatre cents hommes d'armes et six mille lansquenets. Le gouverneur du Milanais, Lautrec, alla y rejoindre le maréchal de Foix, Lescun, son frère, auquel furent envoyés des bataillons de piquiers suisses et d'aventuriers dauphinois levés par le comte de Saint-Vallier.

La plus considérable des armées de résistance fut destinée à faire face aux impériaux sur les confins de la Champagne et de la Picardie. Dix-huit mille hommes de pied français, dix-huit cents lances de la cavalerie des ordonnances et douze mille Suisses obtenus des cantons, composaient cette armée commandée par le connétable de Bourbon, le duc de Vendôme, les maréchaux de Châtillon et de la Palice et le sire de la Trémoille. François Ier s'était transporté à Dijon, pour y diriger la défense de la Bourgogne et il avait confié au chevalier Bayard, qui devait s'en acquitter à merveille, le soin d'arrêter sur Mézières le premier effort de l'invasion.

En même temps les deux souverains belligérants, sentant le poids dont l'intervention de l'Angleterre devait être dans la balance, invoquèrent l'alliance d'Henri VIII, qui avait donné son appui à celui des deux qui serait provoqué par l'autre. Avant de se décider au rôle dangereux d'allié, Henri VIII voulut épuiser les commodités de celui de médiateur. Il répondit à l'ambassadeur de François Ier que, s'étant obligé par serment à prêter assistance au prince qui n'aurait

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 274.

point rompu les traités, il ne pouvait déterminer s'il devait l'accorder au roi très-chrétien ou à l'Empereur, jusqu'à ce qu'il sût parfaitement lequel des deux les avait enfreints, afin de sauver sa conscience devant Dieu et son honneur devant les hommes. En conséquence de cette décision, il pressa les deux contendants d'envoyer leurs plénipotentiaires à Calais, où ils trouveraient son ministre, le cardinal d'York, prêt à les entendre. Cette attitude à la fois impérieuse et équivoque était plus faite pour blesser les souverains rivaux que pour pacifier leur différend. Néanmoins l'alliance d'Henri VIII était si importante, si décisive à leurs yeux, qu'ils se résignèrent, pour ne pas le mécontenter, à se soumettre en quelque sorte à son arbitrage.

Les plénipotentiaires espagnols, conduits par le nouveau grand chancelier du roi catholique, Mercurin de Gattinara, successeur de feu M. de Chièvres dans la confiance de son maître, et les négociateurs français, que dirigeait le chancelier du Prat, se réunirent donc à Calais le 4 août dans une conférence présidée par le cardinal Wolsey. Celui-ci, qui servait plus encore qu'il n'inspirait les desseins ambitieux et jaloux d'Henri VIII, s'appliqua plus à fomenter les divisions qu'à favoriser l'accord ; et les pourparlers furent rompus, dès que François 1<sup>er</sup> eut acquis la conviction qu'on ne cherchait qu'à lui faire perdre en négociations illusoires un temps précieux, et qu'on ménageait à Henri VIII, secrètement lié avec Charles-Quint, une occasion propice pour intervenir.

François I<sup>er</sup>, à la tête d'une puissante armée, s'avança sur la frontière du nord, et dégagea Mézières, que Bayard avait, pendant un mois, grâce à des miracles d'énergie et d'habileté, préservée d'un sort qui semblait inévitable. Les généraux de l'Empereur en levèrent le siège et battirent en retraite du côté de l'ouest vers Valenciennes, où Charles-Quint devait les rejoindre. François I<sup>er</sup>, après avoir repris Monzon, les suivit et, chemin faisant, s'empara de Bapaume et de Landrecies qu'il fit raser.

Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence entre Cambrai et Valenciennes, séparées seulement par l'Escaut. Là François I<sup>er</sup>, qui avait su, à Marignan, saisir l'occasion, la laissa échapper, et se conduisit plus en soldat qu'en général. Ses troupes, fortes de vingt-six mille hommes de pied et de quinze cents hommes d'armes, possédant douze pièces d'artillerie, étaient supérieures à celles de l'ennemi. Elles le sentaient et cette certitude animait leur confiance. Malheureusement François I<sup>er</sup>, indifférent à ces avances de la fortune, plaça à l'avant-garde son beau-frère, le duc d'Alençon, et lui donna pour guide le maréchal de Châtillon : l'un incapable, l'autre irrésolu. Il retint auprès de lui, au corps de bataille, les uns ont dit parce qu'il se méfiait déjà de son ambition mécontente, les autres ont assuré parce qu'il lui répugnait de lui fournir une occasion de gloire, le connétable de Bourbon, dont les griefs s'aggravèrent de cet affront fait à ses services. Depuis quelque temps déjà le connétable, par suite d'intrigues hostiles fomentées par la haine de la duchesse d'Angoulême, qu'il avait offensée par d'imprudents dédains, était à la cour dans une sorte de disgrâce qu'il ressentit surtout quand elle le priva du droit de sa charge, qui était le commandement de l'avant-garde.

Cependant l'occasion était décisive : François I<sup>er</sup> pouvait frapper un grand coup, et faire éprouver à l'Empereur, sous Valenciennes, le sort que trois ans et demi plus tard il éprouva lui-même sous Pavie<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 286.

Il avait franchi l'Escaut sur un pont jeté au-dessous de Bouchain, malgré la résistance tardive mais opiniâtre du comte de Nassau. Il était allé offrir la bataille aux troupes impériales ; et s'il eût osé la leur imposer, la victoire était certaine. C'était l'avis du connétable, qui, oubliant ses ressentiments, insista pour une attaque sûre du succès. Le maréchal de la Palice et le sire de la Trémoille appuyaient de leur expérience l'opinion du duc de Bourbon. François Ier préféra les timides conseils du maréchal de Châtillon. Il se contenta de voir fuir devant lui l'armée qu'il aurait pu détruire. Il la laissa vider le champ et ne l'inquiéta point dans sa retraite sur Valenciennes. Ce fut là une faute dont les conséquences devaient être irréparables, en dépit de la satisfaction d'avantages passagers dans cette campagne qui aurait pu être si fructueuse, si une victoire sur l'Escaut eût répondu aux succès qu'avait remportés l'amiral Bonnivet dans son expédition espagnole, signalée par la prise de Saint-Jean de Luz et de Fontarabie.

François Ier n'avait pas su pousser jusqu'à une victoire décisive ses avantages en Espagne et dans les Pays-Bas. Il fut encore moins heureux en Italie, par la faute de ses lieutenants. La domination française dans le Milanais avait cessé, avec le maréchal de Foix et son frère Lautrec, de s'inspirer des traditions conciliantes, modérées, politiques de Chaumont d'Amboise et du connétable de Bourbon, qui avaient su en rendre le joug léger à des populations mobiles et susceptibles. Odet de Foix, seigneur de Lautrec, que la faveur de la comtesse de Chateaubriand, sa sœur, avait porté et maintenait dans un poste difficile qui n'aurait dû être confié qu'au mérite, se conduisit moins en administrateur qu'en conquérant, et au lieu d'effacer discrètement son action, l'exagéra au point d'exaspérer des mécontentements unanimes. La disgrâce d'un personnage important et populaire, le maréchal Trivulce, qui succomba au chagrin de cette injustice et de cette ingratitude, fit déborder le vase. Les Milanais de marque, que la tyrannie de Lautrec avait forcés de s'expatrier, nouèrent avec leurs amis demeurés dans la ville, mais impatients de la délivrance, une conjuration à laquelle Charles-Quint et Léon X prêtèrent, l'un ouvertement, l'autre secrètement, leur appui dans le double but de chasser les Français de Milan et de Gênes, et d'y restaurer François Sforza et Jérôme Adorno.

Le plan des conjurés échoua à sa première opération, une surprise combinée de Reggio, de Modène et de Côme ; et le coup de main essayé sur Gênes ne réussit pas davantage. Les-Scuti, averti des armements des réfugiés lombards dans Reggio, parut en forces devant cette ville, violant ainsi le territoire des États de l'Église. Léon X, qui n'attendait qu'un prétexte pour se déclarer, profita de cette imprudence qu'il affecta de regarder comme une provocation. Il se décida à dénoncer le traité secret d'alliance offensive qu'il avait conclu avec Charles-Quint le 8 mai 1521. Il donna à l'Empereur l'investiture jusque-là différée du royaume de Naples, et le 29 juin, jour de la fête de saint Pierre, il reçut en échange son hommage et son tribut.

Les troupes pontificales et impériales entrèrent aussitôt en campagne, sous la conduite de Prospero Colonna, général expérimenté que secondaient des capitaines espagnols et italiens déjà renommés, tels que Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescara, Antonio de Leyva, le marquis de Mantoue et Jean de Médicis. Leur première opération fut le siège de Parme où s'était enfermé le maréchal de Foix, frère de Lautrec. Une diversion vigoureuse de celui-ci le dégagea, et s'il eût su profiter de ce succès en écrasant dans leur retraite les confédérés divisés et abattus, il eût pu non-seulement délivrer Parme, mais sauver le duché de Milan. Deux fois l'occasion favorable s'offrit encore à lui au passage du Pô et à Rebecco. Lautrec la laissa passer, et quand il voulut enfin la

saisir, elle se déroba. L'armée de l'Empereur et celle du pape ayant pu opérer leur jonction avec leurs renforts suisses, au-devant desquels elles avaient impunément marché, prirent l'offensive. Lautrec, affaibli par la défection de son contingent suisse mécontent de ses hésitations, se retira derrière l'Adda, où il commit encore la maladresse de se laisser déborder et tourner, et il n'eut que le temps de se jeter dans Milan, où il diminua encore ses chances de résistance par des représailles et des exécutions impolitiques. En une seule nuit (19 novembre), la ville révoltée, où la complicité d'un soulèvement intérieur favorisait l'attaque des confédérés, fut forcée et envahie de divers côtés à la fois par le marquis de Pescara, Prospero Colonna et le cardinal de Sion, et Lautrec dut l'évacuer précipitamment, après avoir laissé garnison dans la citadelle. Quatre jours après cet échec, la conférence de Calais terminait ses délibérations illusoires, et la décevante médiation d'Henri VIII démasquait son but, qui n'était autre qu'une ligue entre le pape, l'Empereur et le roi d'Angleterre.

Par le traité du 24 novembre, il fut convenu que l'Empereur se rendrait en Espagne au printemps prochain, afin d'y pacifier entièrement ses sujets, et de s'y pourvoir d'argent ; qu'escorté à travers le canal par une flotte anglaise unie à la flotte espagnole, il aborderait soit à Douvres, soit à Sandwich, où le roi d'Angleterre irait le recevoir, et d'où il le reconduirait ensuite à Falmouth ; que les trois confédérés attaqueraient de concert et à fond le roi de France au mois de mars 1523, le pape en Italie avec une armée considérable, l'Empereur en franchissant les Pyrénées avec dix mille chevaux et trente mille fantassins, le roi d'Angleterre en descendant sur les côtes de Picardie avec une armée non moins nombreuse, que renforceraient les troupes des Pays-Bas. Henri VIII devait se déclarer contre François Ier un mois après le passage de Charles-Quint en Angleterre, et tous les deux mettre sur pied des forces capables de résister à leur ennemi en attendant l'époque fixée pour la grande invasion de son territoire<sup>1</sup>.

La mort imprévue de Léon X contraria ces desseins plus menaçants pour l'avenir que pour le présent, et que leur long délai d'exécution exposait à plus d'une vicissitude. Le 12 décembre une fièvre putride enleva prématurément ce pontife tour à tour ami et ennemi de la France, dont la mémoire mériterait plus d'un reproche du moraliste et de l'historien, mais dont la gloire comme protecteur éclairé des lettres et des arts demeurera immortelle : [Du choix de son successeur dépendait, par la continuation ou par la rupture de la ligue conclue à Calais, le triomphe durable de Charles-Quint en Italie ou le retour victorieux de François Ier dans le Milanais](#)<sup>2</sup>.

Ce successeur, dont l'élection résulta moins d'un choix raisonné que de l'impossibilité où se trouva le conclave de s'entendre sur tout autre nom que le sien, ne fut ni le cardinal Wolsey, recommandé par l'Empereur, ni le cardinal Jules de Médicis, exclu par le roi de France, mais l'ancien doyen de la Faculté de théologie de Louvain, le Néerlandais Adrien Florisse, que Léon X avait fait cardinal de Tortose, et que Charles-Quint avait laissé comme régent dans le royaume de Castille (9 janvier 1522). C'était un homme d'un grand savoir, d'une vie exemplaire, et s'il n'avait pas les qualités nécessaires à la Papauté politique, il avait du moins les vertus nécessaires à la Papauté religieuse. Il n'était jamais

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 302-303.

<sup>2</sup> Mignet.

venu à Rome, en ignorait les intrigues et s'était désigné sans le savoir au choix du Sacré-collège par la modestie même qui l'avait toujours empêché d'aspirer à cette tiare qu'il n'accepta qu'en tremblant (14 février 1522). Adrien VI ne prit possession que sept mois après son élection. Cette sorte d'interrègne, qui assurait à François déjà sûr de la neutralité de la république de Florence, celle du Saint-Siège, lui parut une occasion favorable pour tenter, avec l'appui des Vénitiens et celui des Suisses et sans autre adversaire que l'Empereur, de reconquérir le Milanais.

L'entreprise n'était pas sans quelques chances de succès, surtout si François Ier en avait pris la direction au lieu de la confier, par suite d'influences néfastes, à celui-là même qui, en perdant par sa faute le Milanais une première fois, avait donné des preuves surabondantes de son incapacité. Au lieu de descendre lui-même en Lombardie, François Ier donna à Lautrec la conduite des opérations. A ces opérations devait concourir, conjointement avec les forces demeurées dans le Milanais, en possession de la citadelle de Milan et de la ligne de forteresses qui s'étendait depuis Trezza sur l'Adda jusqu'à Crémone sur le PÔ, une année de seize mille Suisses d'élite, commandée par le bâtard de Savoie, frère de la duchesse d'Angoulême, le grand écuyer San-Severino et le jeune Anne de Montmorency, successeur de J.-J. Trivulzi dans la dignité de maréchal de France.

Les impériaux, sous le commandement de Prospero Colonna, bon général de tactique, excellent dans la guerre défensive, avaient aussi en leur faveur les sympathies des habitants, que les Français s'étaient aliénées, et l'appui de prévoyants travaux de fortification entrepris à Milan et dans la plupart des places qu'ils occupaient.

Lautrec entra en campagne aussitôt qu'il eut reçu les renforts des Suisses et des Vénitiens, et qu'il eut été rejoint par les trois mille hommes des bandes noires, passés avec leur chef Jean de Médicis à la solde de François Ier. Son objectif fut Milan, dont Prospero Colonna avait relevé les remparts, creusé les fossés, réparé les bastions, et où il s'était enfermé avec douze mille hommes de pied, sept cents hommes d'armes et sept cents estradiots, en attendant les dix mille lansquenets que lui amenaient François de Castella et Georges Frondsberg, chefs renommés de ces mercenaires.

Lautrec essaya en vain d'abord de se mettre en communication avec la garnison française de la citadelle, étroitement bloquée, ensuite d'emporter d'assaut quelque faubourg et de prendre bonne position pour un siège. Il ne fut pas plus heureux dans sa tentative ayant pour but d'empêcher la réunion des impériaux et des lansquenets, que Francesco Sforza amenait de Pavie, et qui entrèrent avec lui dans Milan le 4 avril 1522.

Comme revanche, le général français alla assiéger Pavie dégarnie de troupes depuis le départ des lansquenets. Prospero Colonna parvint malgré lui à ravitailler et à renforcer la garnison. Puis, au moyen d'une diversion vigoureuse, il gêna tellement les préparatifs de Lautrec, que celui-ci leva son camp pour le porter à Monza près de Milan, dont Francesco Sforza avait reçu la garde. Il fut accompagné de près dans cette démonstration par Prospero Colonna, qui, par un retour offensif non contrarié, vint couvrir Milan et s'établit dans une villa située sur une colline entourée de jardins, de bosquets coupés de ruisseaux et de fossés où il se retrancha inexpugnablement. Ce camp retranché s'appela la Bicocca, du nom de la villa.

Suivant ses prévisions, les Suisses, fatigués de cette campagne de marches et de contre-marches sans résultats, se mutinèrent et réclamèrent leur solde arriérée, puis bataille ou congé. Lautrec ne pouvait pas les payer, faute d'argent, et malgré son impéritie, il redoutait les hasards de cette lutte inégale contre un ennemi appuyé à Milan et solidement retranché. Les Suisses refusèrent de se rendre à ses remontrances, et consentirent à attendre leur solde, mais à la condition d'une bataille immédiate, qui leur permettait au moins la compensation du butin.

Le 27 avril eut lieu ce téméraire et funeste assaut général d'une armée à découvert contre une autre armée retranchée, abritée derrière de grands fossés et que couvrait en outre le feu plongeant de plates-formes garnies d'artillerie. Une telle entreprise ne pouvait être et ne fut qu'un désastre, malgré l'intrépidité des Suisses, marchant, suivant leur tactique traditionnelle, imperturbablement aux canons et essayant de les enlever, pour en tourner le feu contre les impériaux. Une fois de plus cette tactique fut déjouée. La première attaque des Suisses leur coûta trois mille hommes, parmi lesquels leur héroïque chef, Arnold de Winkelried.

Le maréchal de Foix, Lescun, avait amené de France à son frère un renfort composé surtout de ces intrépides cavaliers d'ordonnance qui avaient triomphé à Marignan ; il parvint à pénétrer avec eux jusque dans le camp ennemi ; mais embarrassés par les accidents de terrain, les abattis d'arbres, les fossés, les gendarmes, dont l'élan était paralysé, durent battre en retraite, tandis que Lautrec, avec l'aile qu'il commandait, en faisait autant. Les Vénitiens étaient demeurés spectateurs immobiles du combat et ne servirent qu'à arrêter la déroute.

Lautrec, désespéré, voulait tenter un nouvel effort. Mais les Suisses en avaient assez, et il fut impossible de les empêcher de rentrer dans leur pays. L'armée française dut se retirer de devant la Bicocca, et le fit en bon ordre, moins grâce à ses chefs démoralisés qu'à la prudence de Prospero Colonna, qui jugea plus avantageux de rester dans ses lignes que d'en sortir.

Privé du secours des Suisses, abandonné par les Vénitiens, Lautrec ne put conserver Lodi et partit pour la France, laissant dans Crémone son frère Lescun qui ne tarda point à être réduit à capituler par l'armée impériale. Francesco Sforza fut rétabli à Milan ; Antoniotto Adorno fut élu doge de Gênes, et il ne demeura plus à François Ier qu'un vain titre appuyé sur la possession précaire des trois citadelles de Milan, de Crémone et de Novare.

Le roi accourut à Lyon pour mesurer de plus près l'étendue du désastre et chercher les meilleurs moyens de le réparer. Lautrec l'y rejoignit, et l'entrevue fut d'abord orageuse. Aux reproches de son souverain, le général vaincu répondit hardiment par des reproches. Il se plaignit d'avoir été privé du nerf de la guerre, l'argent, et de n'avoir pu, faute de quatre cent mille écus, promis, annoncés, vainement attendus, retenir la gendarmerie non payée depuis dix-huit mois, ni garder les Suisses, qui, à défaut de solde, avaient exigé congé ou bataille.

François Ier, à ces plaintes inexplicables pour lui, appela son surintendant des finances Samblançay, pour avoir le mot de l'énigme. Samblançay ne put se justifier qu'en accusant la duchesse-mère elle-même, Louise de Savoie, d'avoir détourné de sa destination l'envoi si nécessaire aux troupes d'Italie. La duchesse, interpellée par son fils, nia le détournement. Le roi, malgré les dénégations énergiques de Semblançay, le disgracia, et c'est sur lui que tomba l'orage. Tout

le monde se tira d'affaire, excepté lui. Lautrec fut excusé. Louise de Savoie échappa au blâme qu'elle repoussait avec une indignation qui paraissait celle de l'innocence, et qui n'était que l'assurance d'une coupable sûre de l'impunité ; et le malheureux surintendant, rendu responsable de l'impéritie de Lautrec, des intrigues de la comtesse de Chateaubriand, des dilapidations de la duchesse d'Angoulême, fut la victime expiatoire que ces haines puissantes coalisées contre lui ne tardèrent pas à offrir à la colère du roi et à la déception populaire. Mais le mystère du procès qui conduisit le surintendant au gibet de Montfaucon a été de nos jours dévoilé. Il n'est plus douteux qu'il n'ait été la dupe, puis la victime de l'avidité de Louise de Savoie, qui ne manquait pas de grandes qualités, mais qui avait des vices plus grands encore, notamment cette soif de l'or à laquelle elle sacrifia l'intérêt national, et jusqu'à l'honneur et à la vie d'un ministre innocent.

Au moment où François Ier faisait à Lyon les préparatifs d'une expédition vengeresse de ses échecs, réparatrice des fautes de tout le monde, sans excepter les siennes, car il avait été imprévoyant dans ses mesures et léger dans ses choix, Henri VIII, suivant la fortune, qui semblait partout acquise à l'Empereur, se mit définitivement du côté du plus fort et se déclara cyniquement contre le vaincu. Charles-Quint, victorieux de l'insurrection des *Comuneros* en Espagne, maître en Italie où il joignait la suzeraineté du duché de Milan au royaume de Naples, tranquille du côté de Rome par l'élection d'un pape qui avait été son précepteur, assuré en Allemagne contre toute rébellion ou toute rivalité par la reconstitution de la Chambre impériale et l'institution d'un Conseil de régence présidé par l'archiduc Ferdinand, son frère et son lieutenant, n'avait plus qu'à resserrer les liens qui l'unissaient à l'Angleterre et à achever, de concert avec Henri VIII, en l'attaquant en France même, le roi qui lui avait disputé la prépondérance en Europe.

Après avoir laissé l'administration des Pays-Bas à sa tante, l'intelligente et dévouée archiduchesse Marguerite, Charles-Quint se, rendit en Espagne afin d'en achever la pacification, d'y recruter des hommes et d'y recueillir de l'argent. Il passa par l'Angleterre et débarqua le 26 mai à Douvres, où Wolsey et Henri VIII vinrent à sa rencontre. Avec eux, il alla à Cantorbéry, à Greenwich, à Londres, à Windsor, où les fêtes d'une réception triomphale ne lui firent pas oublier le but principal de ce voyage. Les deux alliés, dont l'un devait être le gendre de l'autre et lui donnait d'avance le nom de père, convinrent d'attaquer en commun François Ier dans son royaume même, chacun avec une armée de trente mille hommes de pied et de dix mille chevaux, l'un dans le but de reprendre la Bourgogne, l'autre dans celui de reconquérir la Normandie et la Guienne. Les derniers accords accomplis, Charles-Quint s'embarqua le 4 juillet à Southampton pour l'Espagne avec une forte escorte de lansquenets pris par lui à sa solde et un menaçant équipage d'artillerie.

La visite de l'Empereur au roi d'Angleterre avait eu lieu fort à propos. Henri VIII, qui manquait de griefs, en avait cherché et trouvé un dans l'accueil fait par la France à la dernière proposition de son tyrannique arbitrage. Abusant de son rôle de médiateur, il avait voulu imposer à François Ier une trêve désavantageuse que celui-ci refusa avec une noble fierté. Devant cette résistance, hautement encouragée et approuvée par Bonnivet, seul témoin de cette entrevue mémorable du roi avec l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Thomas Cheyney, celui-ci cessa de dissimuler les desseins dont il était l'interprète. Mais cette dernière tentative d'intimidation s'adressait mal. Quand il annonça à François Ier que, sur la demande de Charles-Quint partant pour l'Espagne, Henri VIII avait consenti à devenir le protecteur des Pays-Bas : *C'était justice*, dit le roi avec une fine ironie,

et cette confiance est bien placée. L'Empereur ne pouvait mieux s'adresser qu'au roi d'Angleterre, puis qu'il est plus en état de défendre les Pays-Bas que leur propre souverain.

Il protesta ensuite qu'il n'avait jamais donné au roi d'Angleterre aucun motif de s'unir à son plus grand ennemi. *Après ce qui vient de se passer*, dit-il, *je ne veux plus me fier à aucun prince vivant*. Et il ajouta avec une résignation altière et une fermeté confiante que s'il n'y avait plus d'autre remède, il espérait pouvoir défendre lui et son royaume.

Le même jour, après que sir Thomas eut pris congé de François Ier, Clarence, héraut d'armes d'Henri VIII, demanda audience pour déclarer solennellement la guerre. Tout tremblant, le héraut d'armes porta le défi de son maître au roi de France, qui l'accepta d'un ton haut et froid. Les hostilités ne se firent pas attendre. Le comte de Surrey, à la tête des flottes combinées d'Angleterre et d'Espagne, parut vers le milieu de juin sur les côtes de Normandie et de Bretagne, qu'il ravagea. Après avoir saccagé Morlaix, il escorta jusqu'à Santander l'Empereur qui débarqua le 16 juillet dans le port de la Vieille-Castille. Le comte de Surrey vint prendre ensuite le commandement des troupes anglaises descendues en Picardie pour y agir de concert avec les troupes des Pays-Bas, placées sous les ordres du comte de Buren<sup>1</sup>.

Cette invasion obligea François Ier à détourner les yeux de l'Italie, et à s'occuper d'abord de la France, dont il fallait défendre les frontières partout violées ou menacées. Du côté des Pyrénées, le maréchal de la Palice débloqua et ravitailla Fontarabie. En Picardie, le duc de Vendôme et la Trémoille occupèrent Boulogne, Théroutte, Hesdin et Montreuil, mais ne purent empêcher les coalisés de détruire Doullens et de ravager les plaines du Boulonnais. Le mal qu'ils firent se borna pour l'année à ces dévastations, l'abondance des pluies et le manque de vivres ayant obligé le comte de Buren à rentrer dans les Pays-Bas et le comte de Surrey à retourner en Angleterre. Si François Ier avait été un prince plus politique que militaire, s'il n'avait eu sans cesse l'imagination hantée par l'attrayante image de l'Italie, s'il eût su préférer les intérêts du pays à ses passions et la gloire modeste mais sûre de fortifier la France, à la gloire plus brillante mais plus fragile de reconquérir le Milanais, il eût renoncé à ces expéditions chimériques et lointaines et retourné du côté du Nord l'objectif de son ambition. Il eût songé à cette frontière des Flandres et de l'Artois sans cesse foulée par l'invasion, dont il pouvait faire à jamais reculer le flot en lui opposant la digue d'un agrandissement territorial solide. L'entreprise n'était pas sans difficultés ; mais elle était bien moins hasardeuse qu'une expédition au delà des Alpes, où il rencontrait, ligüés contre lui, l'Espagne, l'Empire, Florence, le Saint-Siège et même Venise, tandis que, dans les Flandres, il n'avait affaire qu'à l'Angleterre réduite à Calais et au comté de Guines.

La sagesse conseillait donc à François Ier de réduire aux proportions d'une lutte moralement irréprochable, militairement beaucoup plus avantageuse, contre l'injuste oppression de l'Angleterre, sur le terrain de la défense nationale, ses trop vastes desseins et ses trop hasardeuses espérances. Cette politique avait été celle de Louis XI ; elle devait être celle d'Henri II, qui consuma trente-cinq ans plus tard la libération de la France, en chassant les Anglais de Calais.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 347-348.

Malheureusement François, fasciné par le fatal mirage de la revanche et de la conquête italienne, se borna à protéger sa frontière du nord-ouest au lieu d'y appuyer toutes ses forces pour jeter les Anglais à la mer et s'étendre aux dépens des Flamands. Il concentra toute son activité sur les moyens de se ménager réparation de ce grief qui lui tenait tant au cœur : sa dépossession du Milanais. Il sacrifia égoïstement à ce dessein tous les autres.

Il en était un pourtant qui était fait pour obtenir la préférence de cette âme chevaleresque, si elle n'eût été pour le moment fermée à toute autre ambition qu'à celle qui l'absorbait. Soliman II, fils de Selim, héritier des projets et des succès de son père, s'était emparé de Belgrade, avait insulté Vienne, et avait enfin porté contre Rhodes, poste avancé de la République chrétienne dans les mers du Levant, l'effort de ses deux cent mille soldats fanatisés.

En présence de ce danger commun, de plus en plus menaçant, les papes avaient supplié les princes de l'Europe de suspendre leurs différends, et de surseoir à toute querelle particulière dans l'intérêt, supérieur à tous les autres, de la cause de l'Europe et de la foi. Léon X avait proclamé une trêve générale qui devait réunir, contre l'Islamisme conquérant et victorieux, toutes les forces de l'Occident. Le pieux et honnête mais faible Adrien VI, reprenant le projet de croisade de son prédécesseur, avait cherché à profiter de l'émotion produite en Europe par la nouvelle du siège de Rhodes, où les chevaliers de Saint-Jean soutenaient héroïquement une lutte inégale, pour conseiller et au besoin pour imposer la paix aux princes de l'Europe.

François Ier ne demandait pas mieux que de se faire le champion de la chrétienté ; mais il invoquait la médiation de son chef pour rentrer dans cet héritage du Milanais dont il avait été dépouillé. Il proposait de rendre à l'Empereur Fontarabie et de désintéresser le roi d'Angleterre au moyen de ce qui lui serait payé pour la cession de ses droits sur le royaume de Naples. L'influence du cardinal de Volterra, de la maison de Soderini, rivale de celle de Médicis, avait d'abord été prépondérante sur le Saint-Père, et lui avait suggéré un avis favorable aux revendications de François Ier. Mais un revirement de cour, ménagé par le cardinal Jules de Médicis, fit succéder son impérieux ascendant à celui du cardinal de Volterra, tombé en disgrâce.

A partir de ce moment, Adrien VI ne put échapper aux obsessions de Charles-Quint, son ancien élève, et cessa de tenir la balance égale entre les deux contendants. Aiguillonné par la nouvelle de la prise de Rhodes, tombée aux mains des infidèles, il essaya d'intimider François Ier par des objurgations et des menaces qui envenimèrent le débat au lieu de l'apaiser.

Les négociations furent rompues, et -par une faute qui enlevait toute autorité à ses remontrances, le pape, donnant lui-même l'exemple de cette animosité contre laquelle il protestait, non-seulement se prononça contre le roi de France, mais entra dans la coalition formée contre lui (3 août 1523). Les Vénitiens, dès le mois de juin, avaient, obéissant à leur politique traditionnelle, abandonné le parti de leur ancien allié, trouvant plus avantageux d'avoir pour voisin un prince italien qu'un prince étranger, et un prince faible comme François Sforza qu'un prince puissant comme François Ier.

C'est ainsi que tous les États italiens et les principales puissances de l'Europe se confédérèrent contre le roi de France, dans le double but de le chasser de l'Italie, et même de le réduire à l'impuissance en morcelant son royaume.

Cette ligue formidable du royaume de Naples, du Saint-Siège, des républiques de Florence, de Sienne, de Venise, de Gênes, du duc de Milan, François Sforza, de l'archiduc d'Autriche Ferdinand, du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre contre la France n'intimida point et n'arrêta point François Ier. Sa passion pour le Milanais, comme toutes les passions contrariées, ne fit que s'accroître. Il déclara nettement au Parlement de Paris, qu'il passerait outre à ses desseins : *Toute l'Europe se ligue contre moi, s'écria-t-il ; eh bien ! je ferai face à toute l'Europe. Je ne crains pas l'Empereur, il n'a pas d'argent ; ni le roi d'Angleterre, ma frontière de Picardie est bien fortifiée ; ni les Flamands, ce sont de mauvaises troupes. Pour l'Italie, c'est mon affaire et je m'en charge moi-même. J'irai à Milan, je le prendrai et je ne laisserai rien à mes ennemis de ce qu'ils m'ont enlevé.*

Comme l'année précédente, il ravitailla et fortifia les places de sa frontière du nord, dont il confia la garde au duc de Vendôme. Il envoya Lautrec occuper les passages des Pyrénées. Il réunit, pour franchir les Alpes à sa tête, une armée considérable dont l'amiral Bonnivet, maître du poste important de Suze, fut chargé de protéger la marche et d'assurer les logis. Puis il se rendit à Lyon dans la dernière quinzaine d'août, n'attendant, pour fondre sur l'Italie, que l'arrivée au rendez-vous de douze mille Suisses que lui amenait le maréchal de Montmorency, et de ses dernières compagnies d'ordonnance. Il avait tout prévu, hormis la trahison, et surtout celle par laquelle le plus redoutable de ses ennemis allait se déclarer dans sa famille. *Pendant qu'il se disposait à sortir de son royaume, ses ennemis s'apprêtaient à l'envahir. Leur invasion devait être secondée par la révolte du second prince du sang, du dernier grand souverain territorial de la France féodale, du connétable de Bourbon, que François Ier, par des disgrâces offensantes et d'imprudentes injustices, avait poussé à cette criminelle extrémité. C'est dans sa route de Paris à Lyon que lui fut révélée la conspiration du connétable, qui n'attendait que son départ pour éclater et devait lui enlever la France au moment où il conquerrait Milan*<sup>1</sup>.

Cette trahison, par le connétable de Bourbon, de son pays et de son roi, demeure un crime inexcusable. Mais si le connétable garde à son compte ce crime qui déshonore à jamais sa mémoire, l'histoire impartiale doit reprocher à François Ier d'avoir, par la plus injuste, par la plus impolitique des disgrâces, rendu ce crime possible et presque inévitable.

Des dynasties provinciales issues de la dynastie centrale des Capétiens, celle des Bourbons, dont Robert, sixième fils de saint Louis, était l'auteur, avait seule survécu aux événements qui avaient fait successivement disparaître la maison de Bourgogne et la maison de Bretagne, la première, par la mort de Charles le Téméraire, décédé sans postérité masculine, la seconde par le mariage de la duchesse de Bretagne Anne, d'abord avec Charles VIII, ensuite avec Louis XII, et l'union de Claude, sa fille et son héritière, avec François Ier.

Charles III, comte de Montpensier, était devenu duc de Bourbon en qualité de représentant mâle de la deuxième ligne de la maison de Bourbon, et comme mari de l'héritière directe de la première ligne restée sans descendance masculine. Il avait réuni par son mariage avec Suzanne de Bourbon, fille unique du duc Pierre II et d'Anne de France, les droits et les possessions des deux branches. A l'office de grand chambrier ou chambellan de France, héréditaire dans la maison de Bourbon, il avait joint l'office de connétable dès l'avènement

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 361.

de François Ier. C'est ainsi que le plus grand seigneur du royaume par les possessions territoriales était devenu un des grands officiers de la couronne, se créant ainsi doublement des titres à une de ces influences avec lesquelles un roi même doit compter.

On aura une idée de la puissance concentrée entre les mains de Charles de Bourbon quand on saura qu'il possédait, à titre de fief ou d'apanage, des provinces entières. Au centre du royaume, il possédait d'un seul tenant le duché de Bourbonnais, le duché et le dauphiné d'Auvergne, le comté de Montpensier, le comté de Forez, le comté de la Marche, les vicomtés de Carlat et de Murat, les seigneuries de Combrailles, de la Roche-en-Regniers et d'Annonay. Il prolongeait jusqu'à la Bresse, par la seigneurie du Beaujolais et la principauté de Dombes, la ligne de sa domination. Enfin au connétable de Bourbon appartenaient le duché de Châtellerauld en Poitou et en Picardie le comté de Clermont, dotation primitive du sixième fils de saint Louis, auteur de sa maison.

Le duc de Bourbon tenait un véritable état de souverain. Il avait à Moulins une cour brillante et une garde nombreuse. Il levait des impôts, assemblait les États du pays, nommait ses tribunaux de justice et sa cour des comptes. Il pouvait mettre une armée sur pied, et en entretenait le noyau dans les garnisons de ses forteresses. Rien ne lui manquait de l'appareil royal, pas même son petit Saint-Denis, l'abbaye de Souvigny, où reposaient les princes de sa famille. Lors de la mort du duc Pierre II en 1503, on avait vu son cercueil suivi jusqu'aux caveaux de la célèbre nécropole bénédictine, dont les flèches s'élevaient à l'ombre des tours de Bourbon-l'Archambault, par un cortège de dix-sept cents gentilshommes, officiers et clients de la maison.

Un tel homme devait être ménagé non-seulement à cause de sa puissance, mais à cause de son caractère ; il méritait de l'être par ses services.

Élevé à la cour de sa tante Anne de France, qui, sous le nom de dame de Beaujeu I avait gouverné la France durant la minorité de son frère Charles VIII, et avait montré, sans sa cruauté, le génie politique de Louis XI son père, Charles de Bourbon, qu'elle traitait comme son fils et dont elle devait faire son gendre, n'avait pas été inutilement à l'école de cette habile femme. Il était devenu un chevalier accompli. Dès l'âge de dix-neuf ans (en 1508), il avait été consacré capitaine par le succès de la charge des deux cents gentilshommes du roi qu'il commandait, et qui décida du gain de la bataille d'Agnadel. En 1514, le duc Charles de Bourbon, investi par la confiance de Louis XII du soin de défendre contre l'invasion notre frontière de l'est, s'en était acquitté avec habileté et avec succès. Devenu connétable, il justifia le choix de François Ier en prenant une part importante à la victoire de Marignan. Laissé en Italie comme lieutenant général du roi, il lui conserva le Milanais menacé par la coalition dont l'empereur

Maximilien s'était fait le chef. Rappelé et remplacé par le maréchal de Lautrec, qui commit toutes les fautes qu'il avait su éviter, il ne trouva à la cour, pour prix de ses services, qu'un accueil glacial, et ne put pas même obtenir le remboursement des avances qu'il avait faites pour le service du roi.

Dédaignant de protester contre cette injuste disgrâce, il avait dissimulé son mécontentement. Il avait assisté, avec un luxe digne de son rang, aux fêtes de l'entrevue du camp du Drap d'Or. Il avait offert dans son duché de Châtellerauld, au roi visitant le Poitou et la Guienne, une magnifique hospitalité. Lorsqu'éclata la rupture entre François Ier et Charles-Quint, il ne fut point compris, malgré ses droits, dans la distribution des grands commandements militaires de la Picardie,

de la Champagne, de la Guienne, de la Lombardie qu'avait formés François Ier pour faire face à l'ennemi sur ses diverses frontières. Il se vit préférer le duc d'Alençon, le duc de Vendôme, l'amiral Bonnavet, le maréchal de Lautrec, dont aucun ne le valait.

Arrivé à l'armée de Picardie avec six mille hommes de pied et trois cents hommes d'armes levés dans ses États, prêt à oublier ses griefs, à la condition de participer dignement à la lutte, il fut dépouillé de son privilège de connétable, qui lui donnait le commandement de l'avant-garde, au profit du duc d'Alençon, général timoré, plus occupé à éviter les occasions de bataille qu'à en profiter, et François Ier parut consolé de cette campagne stérile par la pensée qu'en renonçant à la victoire, il avait empêché le connétable d'en partager l'honneur. Enfin le roi combla la mesure en prenant le parti de sa mère dans un procès en revendication des biens de la maison de Bourbon qui ajoutait aux offenses reçues la menace d'une spoliation. C'en était trop cette fois, et le vase déborda. Il ne pouvait en être autrement avec l'homme dont un éminent historien a tracé ce saisissant portrait :

Le connétable de Bourbon était aussi dangereux qu'il était puissant. Il avait de fortes qualités. D'un esprit ferme, d'une âme ardente, d'un caractère résolu, il pouvait ou bien servir ou beaucoup nuire. Très-actif, fort appliqué, non moins audacieux que persévérant, il était capable de concourir avec habileté aux plus patriotiques desseins et de s'engager par orgueil dans les plus détestables rébellions. C'était un vaillant capitaine et un politique hasardeux. Il avait une douceur froide à travers laquelle perçait une intraitable fierté, et sous les apparences les plus tranquilles il cachait la plus ambitieuse agitation. Il est tout entier dans ce portrait saisissant qu'a tracé de lui la main du Titien, lorsque, dépouillé de ses États, réduit à combattre son roi et prêt à envahir son pays, le connétable fugitif avait changé la vieille et prophétique devise de sa maison, l'Espérance, qu'un Bourbon devait réaliser avant la fin du siècle, dans ce qu'elle avait de plus haut, en cette devise terrible et extrême : *Omnis spes in ferro est*, toute mon espérance est dans le fer. Sur ce front hautain, dans ce regard pénétrant et sombre, aux mouvements décidés de cette bouche ferme, sous les traits hardis de ce visage passionné, on reconnaît l'humeur altière, on aperçoit les profondeurs dangereuses, on surprend les déterminations violentes du personnage désespéré qui aurait pu être un grand prince, et qui fut réduit à devenir un grand aventurier. C'est bien là le vassal orgueilleux et vindicatif auquel on avait entendu dire que sa fidélité résisterait à l'offre d'un royaume, mais ne résisterait pas à un affront. C'est bien là le serviteur d'abord glorieux de son pays qu'une offense et une injustice en rendirent l'ennemi funeste, qui répondit à l'injure par la trahison, à la spoliation par la guerre. C'est bien là le célèbre révolté et le fougueux capitaine qui vainquit François Ier à Pavie, assiégea Clément VII dans Rome, et finit sa tragique destinée les armes à la main, en montant à l'assaut de la Ville éternelle<sup>1</sup>...

Le connétable avait perdu, au printemps de 1521, sa femme Suzanne de Bourbon, malade, disgraciée de la nature, enlevée dans la triste fleur d'une

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 368-369.

hâtive jeunesse. Il l'avait épousée en 1504, quand elle n'avait que quatorze ans, de crainte de manquer l'héritage qui était le principal, l'unique but de cette union funèbre, dont les auspices étaient des espérances de mort. En 1517, brilla la fugitive lueur d'un espoir meilleur. Un fils naquit de cette union présumée stérile, dont le roi fut parrain, au milieu de fêtes magnifiques, mais témoignant de trop d'orgueil, de trop de triomphe, dont François Ier sentit plus le défi que l'hommage, et l'affront que l'honneur.

Déjà au camp du Drap d'Or, le connétable, avec son visage sombre, son air tragique, sa nombreuse suite de gentilshommes trop dévoués, dont le zèle indiscret allait au-devant des querelles — Pompérant, un de ses fidèles, alla jusqu'à tuer en duel un homme du roi qui avait mal parlé de son maître —, ses façons hautaines, ses sarcasmes sur les favoris parvenus, les Lautrec, les Bonnivet, le pauvre duc de Vendôme, sot mari d'une femme si spirituelle, avait excité plus d'une fois les ombrages du roi et offusqué jusqu'aux yeux des étrangers.

En le voyant porter devant le roi l'épée de connétable avec je ne sais quel air mécontent, menaçant, d'un homme capable de la tourner contre son seigneur, Henri VIII n'avait pu se tenir de dire à François Ier qu'il avait là un sujet bien puissant, bien dangereux, et de ceux auxquels un roi avisé ne laisse pas longtemps la tête sur les épaules.

Ces idées à la Louis XI n'étaient pas d'un roi chevaleresque comme François Ier. Pourtant l'avis répondait trop chez lui à des pressentiments secrets, pour qu'il n'en tînt pas compte. Et son entourage ne manquait pas de l'y encourager, envenimant subtilement tout grief. Ce fut bien pis quand, devenu veuf, le duc de Bourbon, d'abord l'ami, le protégé, le favori de Louise de Savoie, à qui il devait son titre de connétable, qui l'avait fait combler par son fils d'honneurs et de pensions, s'enhardit jusqu'à se brouiller avec une telle femme, jusqu'à démentir, avec des propos injurieux, le bruit qu'il dût l'épouser, et qu'il y eût eu entre eux, comme gage, l'échange d'un anneau de fiançailles, jusqu'à afficher des prétentions matrimoniales dont les ambitieuses impatiences, tantôt anticipaient sur le veuvage de la duchesse d'Alençon, tantôt semblaient ne pas vouloir attendre la nubilité de Renée de France, sœur de la reine Claude et fille de Louis XII.

Ajoutez à cela d'imprudentes allures d'opposition, des caresses trop politiques aux meneurs de la fronde parlementaire, les relations suspectes avec l'étranger d'un prince cousin de Charles-Quint, parent par sa mère, une Gonzague, de ces marquis de Mantoue, généraux de l'Église, parent aussi des Croy, créatures de l'Empereur. Toutes ces circonstances n'étaient pas faites pour adoucir des rapports déjà aigris.

Dès 1518, brilla le premier éclair avant-coureur des orages prochains. La naissance d'un dauphin qui assurait la succession régulière du trône comblait les vœux de François Ier, mais ajoutait chez lui les susceptibilités du père à celles du roi. Peut-être le connétable ne dissimula-t-il pas assez sa déception. En 1519, ayant perdu son premier fils, puis les deux jumeaux qui lui avaient succédé, et qui, nés avant terme, n'avaient pas vécu, le connétable, secondé dans ses prévisions intéressées par sa tante et belle-mère, Anne de Beaujeu, amie d'Anne de Bretagne, ennemie de Louise de Savoie, digne fille de Louis XI, politique et maligne comme lui, obtint de sa femme le renouvellement testamentaire de la donation matrimoniale qu'elle lui avait faite en 1505 de tous ses biens et droits. Quand il fut devenu veuf en 1521, qu'éloigné de la cour, privé de ses pensions,

privé comme nous l'avons vu du principal privilège de sa charge, il fut disgracié, ulcéré, un dernier coup, frappé par la haine coalisée du roi et de sa mère, vint l'atteindre dans ses derniers moyens de réparation ou de vengeance et le pousser au désespoir. Le roi, de concert avec sa mère, nièce du dernier duc de Bourbon, Pierre II, et seul rejeton de la branche aînée, revendiqua devant le Parlement les biens de la maison de Bourbon (12 août 1522). La vieille duchesse Anne de Beaujeu, voyant près de s'écrouler le laborieux édifice de son affection, en mourut de douleur et de dépit (14 novembre 1522).

Le connétable, par des soumissions habiles, une sage patience, de nouveaux services, eût pu désarmer la haine du roi, sinon celle de sa mère, obtenir compensation, transaction. Il ne vit, pour sortir de la situation qui condamnait son orgueil à l'obéissance, son ambition à la pauvreté qu'une issue, la trahison, la révolte, la réalisation de sa farouche devise : l'appel au fer, le recours à cette épée sous la garde de laquelle il avait fait graver son suprême espoir : *Penetrabit* (elle entrera). Mieux eût valu certainement imiter la patience, l'ambition calme, le savoir faire, le recours au temps de ces autres cadets plus sages, ses cousins de Bourbon-Albret, futurs rois de Navarre, futurs rois de France, dont la devise exprimait le fatalisme optimiste, la sereine confiance dans l'avenir : *Ce qui doit être ne peut manquer*.

La revendication royale, si peu opportune politiquement, était-elle au moins fondée en justice ? Les historiens de François Ier sont divisés sur cette question. M. Michelet pense que le droit royal ne fait pas doute. Voici l'opinion contraire d'un contradicteur plus autorisé :

Le droit d'après lequel se transmettaient les divers territoires appartenant à la maison de Bourbon avait varié. Le comté de Clermont en Beauvoisis, donné en apanage à Robert, le sixième fils de saint Louis et le fondateur de cette grande maison, était d'abord seul soumis à la loi salique de la masculinité et devait revenir à la couronne si les héritiers mâles manquaient. Le duché de Bourbonnais, les comtés de Forez et de la Marche, la principauté de Dombes, les seigneuries de Beaujolais et de Combrailles, acquis par mariage ou par succession, ne reconnaissaient dans leur transmission que la règle féodale ordinaire. Les mâles y avaient la préférence sur les femmes, mais, à défaut de mâles, les femmes en héritaient<sup>1</sup>...

Il y eut diverses vicissitudes dans le droit féodal, et des solutions diverses intervinrent jusqu'au mariage de Charles de Montpensier et de Suzanne de Beaujeu, mariage destiné à fixer ce droit, à prévenir toute contestation, et ménagé dans ce but par Louis XII lui-même.

Après la mort du duc Pierre, Louis XII maria, en 1305, le comte Charles, représentant les Montpensiers et la duchesse Jeanne, héritière des Bourbons, afin de confondre, par leur union, les droits que l'un tenait de sa naissance et l'autre de sa concession. Anne de France, mère de Suzanne et tante de Charles, provoqua elle-même cette union, qui assurait par mariage à sa fille ce qui lui aurait été contesté par succession, et qui mettait un terme aux désaccords des deux lignes de la maison de Bourbon. Le comte de Montpensier, devenu duc de Bourbonnais et d'Auvergne, demeura possesseur sans trouble de

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 377.

tous les biens des deux lignes, tant que dura son mariage ; mais, lorsque Suzanne mourut en 152f, ne laissant pas d'héritier qui perpétuât la race et qui reçût les domaines des Bourbons de la branche aînée, la contestation commença, bien que Suzanne eût pris tous les moyens de la prévenir et de l'éviter. Ce qui pouvait lui revenir, elle l'avait cédé à son mari par une donation fortifiée d'un testament.

Y avait-il quelque incertitude sur la transmission de la totalité ou d'une partie de l'héritage ? Si l'on considérait le caractère exclusivement masculin qu'avaient pris, depuis 1400, les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, le comté de Forez, etc., et qu'avait consacré l'adhésion tacite ou expresse de tant de rois, le connétable comme dernier représentant mâle de cette branche des Bourbons en était le possesseur substitué. Si l'on considérait la nature particulière de certains biens restés transmissibles aux femmes, tels que la seigneurie de Beaujolais et la principauté de Dombes, le connétable, comme donataire d'abord et légataire ensuite de Suzanne, en était le légitime héritier. Ainsi le voulait à cette époque la règle des héritages, et ce n'était pas à un autre titre que Louis XI avait acquis le comté de Provence, dont le testament de Charles III avait disposé en sa faveur, et qui, sans cela, serait revenu au duc René II de Lorraine, parent le plus rapproché de Charles III. Le double droit du connétable ne paraissait donc pas douteux ; il lui était assuré par la loi monarchique des apanages, en ce qui concernait les grands fiefs de sa maison restés ou devenus masculins, par la loi romaine et par l'usage en ce qui concernait les possessions dont les femmes pouvaient être les héritières ou les donatrices<sup>1</sup>...

On le voit, d'après cet exposé, la revendication par Louise de Savoie des biens féminins de la succession de Suzanne de Beaujeu, à titre de nièce de Pierre II et de cousine germaine de Suzanne, héritière plus proche d'un degré que le connétable, et par le roi des biens masculins, devant retourner selon lui, comme possessions apanagées, au domaine de la couronne, cette revendication, en dépit d'apparences spécieuses que le chancelier Du Prat devait mettre toute son habileté à faire valoir aux yeux du Parlement, D'était rien moins que fondée eu droit. L'eût-elle été qu'il n'était pas de moment plus inopportun pour pousser à bout un prince puissant et un vaillant capitaine, dont le roi avait plus que jamais besoin à la veille d'une guerre ; et si Louise de Savoie se flatta d'amener par l'intérêt à la solution matrimoniale qu'elle souhaitait un homme comme le connétable, elle adopta, pour parvenir à ce but, le pire des moyens. L'affront d'une telle injustice, la crainte d'une si complète spoliation exaspérèrent le duc de Bourbon, et, triomphant de ses derniers scrupules, le jetèrent dans les bras de l'Empereur.

Celui-ci était un politique trop avisé pour ne pas se tenir à l'affût de toute occasion de resserrer avec le duc de Bourbon ces liens d'intimité que le roi laissait si imprudemment se rompre, et pour ne pas se ménager l'auxiliaire le plus capable de cette diversion d'une complication intérieure sur laquelle il comptait pour fermer au besoin à François Ier, vaincu en Italie, le refuge de son royaume.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 378-380.

Quelques mois après la mort de Suzanne de Bourbon, l'empereur fit sonder par le prévôt d'Utrecht, Philibert Naturelli, son ambassadeur à la cour de France, le connétable déjà disgracié, mais non encore menacé de spoliation. Quand cette menace anima jusqu'aux extrémités les plus désespérées son ressentiment, les affidés de Charles-Quint renouvelèrent leurs tentations, donnant à entendre que leur maure ne refuserait pas sa propre sœur en mariage à un ami tel que son cousin. Consulté par son neveu et gendre, la vieille et vindicative Anne de Bourbon, digne fille de Louis XI, l'encouragea à la résistance sinon à la rébellion. **Mon fils**, lui dit-elle avec l'autorité que donne à la voix des parents l'approche de la mort (et elle était alors mourante), **considérez que la maison de Bourbon a été alliée de la maison de Bourgogne et que, durant cette alliance, elle a toujours fleuri et été en prospérité. Vous voyez à cette heure ici les affaires que nous avons, et le procès qu'on vous met sus ne procède que à faute d'alliance ; je vous prie et commande que vous preniez l'alliance de l'Empereur. Promettez-moi d'y faire toutes les diligences que vous pourrez, et je mourrai plus contente.**

Fidèle à sa promesse de suivre ce conseil, d'accomplir ce vœu testamentaire, le duc de Bourbon, dès l'été de 1522, lors de la seconde campagne sur la frontière de France et des Pays-Bas, était entré, par l'intermédiaire du sénéchal de Bourbonnais d'Escars, seigneur de la Vauguyon, en négociations secrètes avec Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, second chambellan de Charles-Quint, et son parent.

D'Escars informa Beaurain des griefs de son mandataire, et ces griefs étaient tels qu'ils ne lui permettaient plus de se contenter de l'appui de l'Empereur dans sa disgrâce ; il le lui fallait pour sa révolte. Il ne s'agissait plus d'une alliance de paix, mais d'une alliance de guerre, à laquelle le connétable était prêt à apporter le prestige de son nom, le concours de ses amis, la secrète connivence des parlements et des peuples, impatients de la tyrannie d'un prince abandonné à toutes ses passions, et résolu à accepter de l'étranger la délivrance et le salut.

Tel était le langage que l'on tenait au nom du connétable, et il ne le désavouait pas, tout en se tenant mystérieusement à l'écart de la négociation, jusqu'au moment où l'accord sur les conditions d'un traité en règle lui permettrait de jeter le masque.

Beaurain communiqua au comte de Surrey, amiral d'Angleterre, commandant les forces d'Henri VIII sur le continent, les propositions du connétable et les porta en Espagne à son maître, l'empereur Charles-Quint. En mai et juin 1523 à Valladolid, puis à Londres, se poursuivirent les pourparlers nécessaires pour régler la part de coopération et de subsides de l'Angleterre et les conditions à faire au connétable. Le résultat des efforts de Beaurain en Espagne et en Angleterre fut l'accord, au moins en principe, sur un certain nombre de points ou d'articles acceptés par le cardinal Wolsey, et qu'il se chargea de faire agréer au connétable ; le docteur Knight, ambassadeur de Henri VIII auprès de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, reçut mission de rejoindre Beaurain au rendez-vous de Bourg en Bresse, que le connétable lui avait assigné, et d'obtenir de lui la garantie, importante au point de vue des prétentions anglaises, d'un serment préalable d'hommage à Henri VIII, comme héritier légitime de la couronne de France. Moyennant cette reconnaissance l'Angleterre accédait, pour sa part, aux propositions de l'Empereur au connétable, et dont voici le résumé, tiré des instructions de Beaurain :

Traiter du mariage du connétable soit avec Éléonore, veuve du roi de Portugal, soit avec Catherine, la plus jeune des sœurs de Charles-Quint

; convenir que, dans les dix jours qui suivraient l'entrée des deux princes alliés sur le territoire de la France, il se déclarerait et joindrait ses troupes à l'armée d'invasion ; lui garantir, aussitôt qu'il se serait déclaré, le paiement successif de 200.000 couronnes pour l'entretien de ses hommes de guerre ; lui demander d'ouvrir ses villes aux confédérés, qui recevraient des vivres dans ses États ; enfin lui promettre, en concluant une ligue offensive et défensive, qu'il serait soutenu envers et contre tous, et que l'Empereur et le roi d'Angleterre ne feraient ni paix ni trêve sans l'y comprendre<sup>1</sup>...

Beurain ne trouva pas le connétable à Bourg en Bresse. Ce n'est pas que celui-ci, sentant bien qu'il avait brûlé ses vaisseaux, reculât devant l'énormité de son entreprise et cédât à la crainte ou au remords. Mais il voulait jusqu'au bout ménager les apparences d'un côté, et de l'autre se dérober à ses alliés, afin de faire mieux valoir son prix. Il savait que François Ier passait du soupçon à la certitude de ses menées. Il savait que le Parlement, embarrassé de son procès, le tramait en longueur, dans l'espoir d'un incident qui lui permettrait de sortir avec honneur de ce mauvais pas. En attendant son arrêt, le roi avait saisi préventivement le comté de la Marche, le comté de Gien, la vicomté de Murat et toutes les possessions données par Louis XI et Charles VIII à Anne de France, transmises par Anne de France à Suzanne et léguées au connétable. Celui-ci avait mis opposition à la saisie sans se faire illusion sur le succès.

Peut-être cependant espéra-t-il un moment ramener le roi à de meilleures dispositions ; ou plutôt voulut-il se donner, avant la rupture définitive, le prétexte d'une suprême injure. Il se rendit à la cour, et vint présenter ses hommages à la reine Claude, qui l'accueillit avec sa bonté habituelle et le fit asseoir à ses côtés. Le roi survint aussitôt qu'il fut informé de son arrivée. L'entrevue devint vite orageuse. — Il parait, lui dit brusquement François Ier, que vous êtes marié ou sur le point de l'être. Est-il vrai ? — Le connétable nia. Le roi maintint son propos. Il ajouta qu'il connaissait ses pratiques avec l'Empereur et répéta qu'il s'en souviendrait. Le connétable fit l'offensé, protesta contre un traitement immérité et osa s'indigner d'être menacé. Le roi le laissa dire, et borna pour le moment le châtement d'un crime qu'il ne croyait encore que projeté à l'affront de cette explication où le connétable n'avait pas paru à son avantage. Celui-ci se retira dans son hôtel avec grand cortège de gentilshommes, et le lendemain déguerpit sous prétexte de remplir, en allant chasser une bande de soldats aventuriers qui infestaient et rançonnaient la Champagne et la Bourgogne, son office de connétable. L'expédition achevée avec un facile succès, il retourna dans le Bourbonnais, exhalant en paroles imprudentes sa déception, son mécontentement et son espoir d'une prochaine revanche. Dès ce moment, depuis longtemps conspirateur, il était déjà traître en son âme. Il ne lui manquait, pour l'être eu effet, que l'appât des offres définitives de l'Empereur. Justement il était à peine rentré à Moulins, se disputant aux derniers murmures de sa conscience, qu'il apprit l'arrivée à Bourg de Beurain, chargé des dernières démarches auprès de ce Bourbon aux allures équivoques dont les fidèles déjà s'éloignaient, et qui allait sacrifier son honneur à la crainte d'être réduit, comme l'en avait menacé, dit-on, le chancelier Du Prat, [à la condition d'un gentilhomme de quatre mille livres de rente.](#)

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 391.

Avec la méfiance d'un homme déjà coupable, le connétable, au lieu de se rendre à Bourg, où son voyage eût été suspect, donna audience à l'ambassadeur de Charles-Quint dans la petite ville de Montbrison. Il y était venu sous prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame du Puy, accompagné de ceux qu'il considérait comme les plus sûrs parmi ses serviteurs et ses conseillers : Antoine de Chabannes, évêque du Puy, frère du maréchal de la Palice, et Jacques Hurault, évêque d'Autun ; Tansannes, seigneur de Chezelles, Philippe des Escures, seigneur de Quinçay-le-Châtel, ses chambellans ; Jean de Bavant, Anne du Peloux, Jacques de Beaumont, seigneur de Saligny, ses maîtres d'hôtel, le lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, Antoine d'Espinat et d'Espinat le jeune, seigneur de Coulombiers ; Robert de Grossone, seigneur de Montcoubelin, Hector d'Angeray, seigneur de Bruzon, Hugues Nagu, seigneur de Varennes ; les seigneurs de La Souche de Pompérant, de Lallière, de Lurcy, de Charency et une troupe de jeunes gentilshommes du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais, attachés à sa personne et dévoués à sa fortune.

Avant d'arriver à Montbrison, le connétable s'était abouché à Varennes avec Aymard de Prie, seigneur de Montpoupon, de la Mothe, de Lézillé, et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, et avait combiné avec lui un coup de main sur Dijon.

Cependant le seigneur de Beaurain avait pénétré le 17 juillet au soir à Montbrison, en petit équipage, accompagné seulement du sire de Locquingham, capitaine au service de l'Empereur, de son secrétaire Château et des deux gentilshommes envoyés à sa rencontre par le duc de Bourbon. Il reçut dans le palais du connétable une hospitalité furtive, et dans des entrevues nocturnes acheva de convenir avec lui des conditions du traité qui consacrait son alliance avec l'Empereur et sa trahison envers la France. Avant même de l'avoir signé, il y associa, par une confiance faite sous la foi du serment, un personnage qui était, avec René de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Bridier et seigneur de Boussac, le principal de ses partisans. Il se nommait Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et comte de Valentinois.

Ce seigneur, mécontent comme le connétable, se plaignait de n'être pas traité à la cour suivant son rang, ses services et son caractère ; il reprochait au roi de n'avoir pas été remboursé de cent mille écus dépensés pour son service en Italie.. Il en voulait à Louise de Savoie de retenir à son préjudice, malgré des promesses formelles, le comté de Valentinois. Saint-Vallier, chevalier de l'ordre et capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi, père de la célèbre Diane de Poitiers, qu'il avait mariée à Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, n'était pas un ambitieux ni un mécontent vulgaire, et le connétable en jugea ainsi puisqu'après lui avoir fait l'aveu de ses desseins, il le constitua le témoin du pacte qui donnait à la conjuration l'appui de Charles-Quint et d'Henri VIII. C'est dans la nuit du samedi 18 juillet 1523 que fut signé et juré, sur les Évangiles profanés, ce traité de rébellion et de trahison dont les conséquences pouvaient être si terribles pour la France et ne furent fatales qu'à son auteur.

Par ce traité, le duc de Bourbon s'unissait à l'Empereur envers et contre tous, sans excepter son souverain. Sans prendre encore envers le roi d'Angleterre l'engagement de reconnaître ses prétentions à la couronne de France, s'en remettant de ce chef à la décision de l'Empereur, il l'avouait pour un des chefs de la ligue où il entra. Moyennant la promesse de la main de la reine Éléonore ou de la princesse Catherine, avec une dot de deux cent mille écus, il s'obligeait à

concourir avec des troupes levées dans ses États et dix mille lansquenets à la solde de l'alliance, enrôlés en Allemagne, à la double invasion espagnole et anglaise dont le départ de François Ier de Lyon devait être le signal, dix jours après les hostilités commencées à la fois dans le Midi et sur les côtes occidentales du royaume.

A minuit, quand le traité, transcrit par le secrétaire Château en deux exemplaires, l'un destiné à Charles-Quint, l'autre que devait garder le connétable, eut reçu parafes et serments, le connétable fit entrer Saint-Bonnet, seigneur de Bruzon, auquel il donna ordre d'accompagner M. de Beaurain dans son retour en Espagne, et qu'il chargea de ses hommages personnels pour l'Empereur ainsi que de sa demande en mariage de sa sœur.

Arrivé à Bourg en Bresse, Beaurain adressa, en même temps que des dépêches chiffrées, une copie du traité conclu avec le connétable, à l'archiduc Ferdinand par le capitaine Loquingham, et à Henri VIII par le secrétaire Château. Il invita le frère de l'Empereur à faire lever immédiatement les dix mille lansquenets à la tête desquels devait se mettre le duc de Bourbon au moment de sa révolte, et il proposa au roi d'Angleterre de ratifier le traité en ce qui le concernait, ou d'en conclure promptement un semblable. De là il se rendit par Gênes en Espagne, pour rendre compte à son maître du succès de sa mission.

Pendant ce temps, s'il faut en croire la déposition de Saint-Vallier, le connétable goûtait la joie troublée de son criminel triomphe, et, un moment sensible aux adjurations de son confident épouvanté, il étouffait le dernier murmure de sa conscience pour descendre avec une sombre résolution cette pente de la trahison qu'on ne remonte pas. Il donna l'ordre de fortifier et de munir de canons, de poudre et de vivres ses châteaux de Chautelle et de Carlat. Il entra en pourparlers et préparatifs mystérieux avec le capitaine La Clayette, chef de sa compagnie d'hommes d'armes, et le capitaine Saint-Saphorin, qui avait servi sous ses ordres en Italie, et devait recruter pour lui quatre mille hommes de pied dans le pays de Vaud et le Faucigny. Il fit partir pour la Savoie Antoine de Chabannes, évêque du Puy, avec mandat de lui ménager l'appui du duc son parent. Enfin, convaincu que son suprême appel rangerait autour de lui deux mille gentilshommes liés à son sort, il songea à leur donner l'exemple et l'encouragement d'un coup de main hardi et heureux. Il écrivit donc à deux jeunes seigneurs normands qui avaient servi sous ses ordres, et qu'il avait distingués et favorisés, Jacques de Matignon et Jacques d'Argouges, pour les prier de s'aboucher à Vendôme avec son émissaire M. de Lurcy. Nous saurons bientôt ce qu'on devait leur proposer de sa part.

Une fois toutes ces mesures prises, tous ces agents mis en campagne, toutes ces mines chargées, le connétable, rongé des soucis du conspirateur, alla attendre à Moulins que ses menées eussent abouti pour éclater à la fois, dès le départ du roi pour l'Italie, et lui fermer le chemin de la France soulevée.

Mais le duc de Bourbon comptait sans les justes méfiances de François Ier, sans les scrupules et les aveux de certains de ses conjurés qu'il avait trop facilement jugés d'après lui, et qui n'avaient pas, en promettant de le servir sur d'incomplètes confidences, mesuré la profondeur de l'abîme où les entraînait la complicité. Le succès d'une entreprise pareille à celle du connétable eût été par trop décevant, par trop immoral. La providence de Dieu veille sur le monde, et, indifférente à ceux qui l'accusent, elle est implacable à ceux qui la calomnient. Les desseins du connétable, qui semblaient avoir tout pour eux, ne tardèrent pas

à échouer, comme on va le voir. Une petite pierre partie de la montagne suffit, quand il le faut, pour renverser le colosse.

Le roi, tout entier aux préparatifs de cette expédition décisive qu'il devait conduire lui-même, les avait achevés non sans efforts et sans sacrifices. Il avait emprunté à l'Hôtel de ville de Paris, aliéné les biens de la couronne, multiplié les offices de justice et de finance par des créations encore plus abusives que lucratives, enfin dépouillant jusqu'aux églises, prélevé pour le nécessaire de la guerre jusqu'au superflu des trésors du sanctuaire. A ces mesures financières avaient correspondu les mesures militaires auxquelles elles avaient pour but de subvenir. François Ier avait concentré vers l'est le gros de ses troupes sous le commandement de l'amiral Bonnivet, qui l'avait précédé à Lyon et le devança en Italie. Il avait chargé Lautrec et son frère Lescun de défendre en Gascogne et en Languedoc les frontières contre une agression espagnole. Il avait ménagé, pour détourner le roi d'Angleterre d'une invasion en Picardie ou en Normandie, une double diversion politique et militaire par l'envoi en Écosse de Richard de la Poole, dernier représentant de la maison d'York et compétiteur dynastique d'Henri VIII, appuyé par une flotte et une armée que commandait le duc d'Albany. Après avoir ainsi pourvu au présent et préparé l'avenir, François Ier se rendit à Lyon, non sans avoir accompli des dévotions solennelles à Saint-Denis et à la Sainte-Chapelle, et sans avoir recommandé le dévouement à ses intérêts et l'obéissance à la duchesse régente, sa mère, aux gens de l'Hôtel de ville et du Parlement.

A Gien, où l'avaient accompagné la duchesse d'Angoulême et la reine Claude, François Ier rencontra d'Escars, [l'un des serviteurs alarmés et des complices attiédés du connétable](#), et ne lui cacha point son mécontentement des menées du duc de Bourbon, lui laissant entendre qu'il en savait sur ce sujet plus qu'on ne le pensait. D'Escars intimidé ne put que conseiller au roi de ne point laisser derrière lui un serviteur calomnié sans doute, mais suspect ; et sur la route même du Bourbonnais qu'il voulait traverser pour aller à Lyon, le roi reçut des avis qui n'étaient pas faits pour l'encourager à la confiance et lui faire modifier son dessein d'avoir avec le duc de Bourbon une entrevue personnelle et une explication décisive.

L'erreur commune à tous les traîtres, c'est de compter sans la trahison. Matignon et d'Argouges, arrivés à Vendôme dans les premiers jours d'août au rendez-vous que leur avait assigné M. de Lurcy, dans la persuasion que le connétable voulait les mener avec lui en Italie, et leur confier des compagnies à commander, ne dissimulèrent ni leur surprise ni leur indignation lorsque leur interlocuteur, en leur faisant l'injure de ne pas douter de leur assentiment, leur communiqua le plan de rébellion et d'invasion auquel ils étaient appelés à coopérer, en favorisant l'entrée en Normandie des troupes anglaises.

Étourdis, mais loyaux, et plus effrayés que flattés de la confiance, les deux gentilshommes se récrièrent et refusèrent énergiquement leur concours. Non contents de cette désapprobation, ils se crurent obligés de dénoncer la machination odieuse à laquelle on avait prétendu les associer. Leurs révélations parvinrent, par l'évêque de Lisieux, au grand sénéchal de Normandie qui, sans se douter ou s'inquiéter du tort qu'il faisait ainsi à son beau-père, Saint-Vallier, les transmit au roi, en l'engageant à se tenir en garde, par une lettre que François Ier reçut à Saint-Pierre le Moustier, l'avant-veille du jour où il devait entrer à Moulins.

Le connétable n'était pas venu à sa rencontre, s'excusant par l'intermédiaire de Robert de Grossone son envoyé, de son infraction à son devoir sur l'état de maladie qui le confinait dans sa chambre. François Ier envoya l'ordre au bâtard de Savoie, grand maître de France, qui avait déjà dépassé Moulins, d'y revenir avec ses lansquenets. Il fit battre les champs et éclairer sa route par une grosse troupe aux ordres du duc de Longueville, et marcha environné de ses gardes vers la capitale du Bourbonnais. Il se logea au château, dont il prit les clefs, et s'y plaça sous la protection de sentinelles vigilantes, surveillant aussi attentivement la ville, que parcoururent ses patrouilles.

Le roi, auquel pesait la contrainte de cette hospitalité méfiante, en sortit bientôt pour avoir, avec le duc de Bourbon, l'entretien décisif qui était le principal objet de son voyage. Il ne lui cacha point qu'il était au courant de ses criminelles relations avec les ennemis de l'État et les siens. Sans les nier, le connétable chercha à en atténuer la portée. Il rejeta tous les torts sur l'Empereur qui l'avait fait obséder d'offres auxquelles il avait résisté. Il nia son alliance avec lui et le mariage qui devait en être le gage. Tout se réduisait à des communications imprudentes, il en convenait, mais non coupables. Le roi feignit de se contenter ou se contenta de ces explications, soit qu'il jugeât inopportun de pousser un tel homme à bout, soit qu'il préférât, conformément à son caractère, épuiser les voies de la clémence avant de recourir à la rigueur. Il promit donc, soit par politique, soit par générosité, au connétable de lui restituer ses biens si l'arrêt du Parlement lui était défavorable, se tenant pour satisfait de l'hommage rendu à son droit. Il répara spontanément l'injure faite au privilège du connétable dans la campagne de 1522, en lui offrant de partager avec lui le commandement de l'armée d'Italie. Certain du moins de mettre ainsi le connétable dans l'embarras et de rompre ses desseins, il insista pour qu'il passât avec lui en Italie où sa présence était nécessaire à son service.

Le connétable répondit à ces avances par l'affectation de la reconnaissance et du dévouement, et le roi, après avoir reçu la promesse formelle de sa prochaine arrivée à Lyon, le quitta, le laissant fort heureux d'en être quitte à si bon marché, mais inquiet de la présence de M. de la Roche-Beaucourt, délégué par le roi auprès de lui pour l'accompagner, et de ce cortège de lansquenets, commandé par le bâtard de Savoie, qui suivait le roi à distance, avec une lenteur calculée.

Ces précautions trop justifiées qui n'avaient rien d'offensant, mais qui attestaient de la part du roi la résolution bien arrêtée de ne pas renoncer au gage de sa présence auprès de lui, intimidèrent-elles le duc de Bourbon au point de le confirmer dans ses desseins, en lui faisant voir dans leur succès l'unique voie de son salut, ou bien ne fit-il que par force une promesse de rejoindre le roi à Lyon qu'il n'avait pas l'intention de tenir ? Ce qui ferait pencher pour cette dernière hypothèse, c'est qu'il éluda son engagement et différa près de deux semaines son départ pour Lyon, dans l'espoir que le roi se lasserait de l'attendre, tout en continuant ses préparatifs de rupture et en envoyant à l'Empereur, l'un par la voie de Bayonne, l'autre par la voie de Perpignan, deux nouveaux émissaires chargés de renouveler ses engagements envers lui.

Cependant le roi, dans sa juste impatience, dépêcha à Moulins en poste un gentilhomme de sa chambre, Pérot de Warthy, avec mission de presser le duc de hâter son départ et de lui réitérer à cet égard ses ordres et ses promesses. Le connétable se débarrassa de ce témoin importun en l'assurant qu'il le suivrait

dans le délai de trois jours, et que le roi pouvait y compter et prendre les devants.

François lu n'en fit rien et, le délai expiré, renvoya Pérot de Warthy au duc, porteur d'une injonction plus impérieuse. Cette fois, Warthy rencontra le connétable en route, à Saint-Gérand de Vaux près de Varennes. Il notifia au duc son mandat de ne plus le quitter et de l'informer que le roi n'attendait plus que lui pour passer en Italie, ajoutant qu'il laisserait aux environs de Lyon une troupe de 4 à 5.000 hommes, chargée d'observer les rassemblements suspects de lansquenets qui s'amassaient du côté de la Bourgogne. C'étaient les lansquenets qui, levés en Allemagne à la diligence de l'Empereur, attendaient, sous le commandement des comtes Guillaume de Furstemberg et Félix de Werdenberg, le signal du départ du roi pour venir se mettre aux ordres du duc révolté.

Le connétable voyageait en litière, fort lentement, et ce qu'il apprenait n'était pas de nature à précipiter sa marche vers le roi, dont la juste méfiance éclatait enfin dans le ton de ses ordres, l'impatience de s'en attendre et le choix de ses surveillants. Pérot de Warthy prenait de plus en plus son rôle au sérieux, ne quittait pas l'ombre de la litière du connétable, et maugréait à chaque retard. Le jeudi matin 3 septembre on arriva à la Palice. On voyageait à raison de trois lieues par jour. C'était peu ; mais bientôt on fit encore moins. Dès la Palice même, le duc de Bourbon contrefit le malade, mit tout son monde en alerte, et fit savoir à Warthy par les médecins qu'en proie à la fièvre, il ne pourrait poursuivre sa route sans danger de mort. La scène est caractéristique :

Le connétable le lui confirma bientôt lui-même. L'ayant fait appeler auprès de son lit : *Je me sens, lui dit-il, la personne la plus malheureuse du monde de ne pas pouvoir servir le roi. Si je passais outre, les médecins qui sont là ne répondraient pas de ma vie, et je suis encore plus mal que ne le croient les médecins. Je ne serai jamais plus en état de faire service au roi. Je retourne vers mon air natal, et si je retrouve un jour de santé, j'irai vers le roi.* Il se tourna ensuite comme accablé et se tut.

Worthy lui exprima sa surprise et le mécontentement qu'éprouverait le roi à cette nouvelle. *Il en sera, dit-il, terriblement marri.* Ayant appris que le connétable devait, ce jour-là, coucher à Gayete et faire quatre lieues en retournant sur ses pas, tandis qu'il prétendait ne pas pouvoir en faire trois en avançant du côté de Lyon, il n'eut plus aucun doute sur la perfidie de ses intentions. Il courut en informer le roi auprès duquel il se rendit à franc étrier, et arriva le soir même vers minuit<sup>1</sup>.

C'en était trop ; la mesure de la patience était comble. Dans la nuit même, François Ier fit arrêter Saint-Vallier, qui était auprès de sa personne, en qualité de capitaine des cent gentilshommes de sa maison, Aymard de Prie, qui commandait une de ses compagnies d'ordonnance, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, qui était revenu de Savoie sans avoir réussi dans sa mission auprès du duc, et quelques autres personnages qui étaient de la conjuration. Le 6 septembre au matin, il renvoya pour la troisième fois Warthy auprès du connétable, porteur d'injonctions comminatoires, tempérées encore par l'assurance du pardon, s'il commençait à se justifier en cessant un manège équivoque, dont on n'était plus dupe, et en se rendant à son devoir. En même

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 418-419.

temps il expédiait en Bourbonnais son oncle, le bâtard de Savoie, grand maître de France, et le maréchal de la Palice, Jacques de Chabannes, à la tête de quelque mille hommes de pied et de quatre ou cinq cents chevaux, pour s'emparer du connétable, s'il n'obéissait point.

Celui-ci n'en avait nulle envie. Il avait convoqué l'arrière-ban de la noblesse à Riom. Il avait ordonné des levées dans ses États. Bavait envoyé message au capitaine Sant-Saphorin pour le presser de hâter son recrutement dans le pays de Vaud et le Faucigny : Pendant la nuit du 6 septembre, il avait reçu secrètement, à Gayete, sir John Russell, parti d'Angleterre avec le secrétaire Château et le capitaine Loquingham et muni des pouvoirs de Henri VIII. Dans cette nuit du 6 au 7 septembre le connétable se lia avec le roi d'Angleterre à Gayete comme il s'était lié avec l'Empereur à Montbrison, et convint de favoriser l'invasion de la France et d'attaquer François Ier, moyennant le subsidie de cent mille écus nécessaire à la solde d'un corps de lansquenets dont il prendrait le commandement.

Dès le lendemain, pendant que les négociateurs du traité retournaient vers leurs maîtres pour en presser l'exécution, c'est-à-dire la double invasion, le duc de Bourbon, quittant sa litière courait à cheval s'enfermer dans son château fort de Chantelle. Pérot de Warthy ne tarda pas à l'y rejoindre. Le connétable le chargea pour le roi d'assurances illusoires, et le fit accompagner par l'évêque d'Autun, porteur d'une sorte d'ultimatum ainsi conçu : **Pourvu qu'il plaise au roy lui rendre ses biens, monseigneur de Bourbon promet de bien le servir et de bon cœur, en tous endroits et toutes les fois qu'il lui conviendra. En témoignage de ce, il a signé la présente et prie le roy qu'il luy plaise pardonner à ceux auxquels il veut mal pour cette affaire. Charles.**

Le mardi 3 septembre, vers une heure du matin, le connétable, monté sur sa mule et suivi de ses familiers, quitta furtivement Chantelle et prit la route des montagnes. Il emportait de 25 à 30.000 écus d'or dans des sacoches dont étaient chargés les hommes de sa suite. Du château de la Fayette, il se rendit au château d'Herment, d'où il délogea subrepticement, abandonnant à leur sort la plupart des gentilshommes de son cortège qui se dispersèrent, non sans l'avoir maudit. C'est ainsi que Pelota, Laitière, Tansannes, Saint-Bonnet, Desquières, Brion, durent se réfugier dans la Franche-Comté, sans autre profit que de s'être à jamais compromis pour un maître qui les sacrifiait égoïstement à la sécurité de sa fuite. Car on ne peut plus donner d'autre nom à cet exode piteux et aventureux du duc de Bourbon, déguisé en valet de Pompérant, son gentilhomme, et courant les hasards d'une route furtive, accompagné seulement de deux de ses familiers et de deux de ses valets de chambre.

Du 15 septembre au 30 octobre on perd la trace du traître fugitif en proie à toutes les angoisses à toutes les alarmes d'un cheminement nocturne, tortueux, à travers les champs sillonnés de troupes marchant vers le rendez-vous de Lyon, et échappant à grand'peine aux recherches et aux poursuites de gens alléchés par la promesse royale, publiée à son de trompe, d'une récompense de dix mille écus d'or à qui le prendrait ou le livrerait. Enfin, un mois après son départ de Chantelle, le duc de Bourbon parut à Besançon le 9 octobre, et y fut rejoint par la plupart des gentilshommes auxquels il avait si brusquement faussé compagnie à Herment et qui durent, faute de mieux, crainte de pis, s'attacher de nouveau à sa fortune diffamée.

Cependant François Ier, qui se voyait avec peine détourné de son expédition d'Italie par des dangers plus pressants, et qui ne se résignait pas volontiers à

voir un homme du rang et de la valeur du duc de Bourbon se joindre à ses ennemis, essaya d'une dernière négociation, moins pour reconquérir un douteux ami que pour priver l'Empereur et le roi d'Angleterre d'un si redoutable auxiliaire. Il fit offrir au connétable fugitif la restitution immédiate de ses biens, le remboursement sur le trésor royal de ce qui lui était dû, le rétablissement de ses pensions et l'assurance qu'elles lui seraient payées avec exactitude. Bourbon refusa tout et repoussa jusqu'aux prières de la duchesse de Lorraine, sa sœur, par cette réponse à la fois résolue et désespérée : *Il est trop tard.*

Eu même temps que leur complice, trahi par leur impatience, les coalisés précipitaient l'exécution de leur plan d'invasion. Prospero Colonna, général de l'armée impériale en Italie, recevait de Charles-Quint l'ordre de pénétrer en Provence après avoir battu l'avant-garde des troupes françaises, conduite en Lombardie par l'amiral Bonnivet. Sur la frontière du nord-ouest, Henri VIII, sans attendre le retour de son envoyé auprès du connétable, John Russel, avait donné à son beau-frère, le duc de Suffolk, le signal de débarquer à Calais quinze mille hommes de pied et six mille chevaux. Dès les premiers jours de septembre, la petite armée flamande du comte de Buren s'était mise en communication avec les forces anglaises, et combinait ses mouvements avec les leurs. En Bresse, les dix mille lansquenets allemands des comtes de Furstemberg et de Werdemberg menaçaient la frontière de l'est. Enfin les Espagnols débordaient les Pyrénées dans la direction de Bayonne.

François Ier, affaibli par la double et inopportune expédition du Milanais et de l'Écosse, était ainsi pris au dépourvu dans ses propres États, et à peine en état de parer aux exigences d'une campagne de précaire défensive. Les villes de l'intérieur, sans remparts ou sans garnison, étaient incapables d'arrêter dans son élan l'ennemi marchant sur Paris. La Trémoille se multipliait en Picardie pour suppléer à ce défaut d'éléments de résistance. Négligeant Doullens qui leur résistait, les coalisés, poursuivant leur pointe intimidatrice, avaient brûlé Bray-sur-Somme, occupé Roye et Montdidier, et lancé leurs coureurs jusqu'à Compiègne, Clermont en Beauvoisis et Senlis. Ces villes effrayées appelaient à leur secours Paris dont les échevins réclamaient, par un message expédié en poste à Lyon, l'appui du roi.

Le 1er novembre, au milieu de l'alarme universelle, poussée à ce point qu'on avait interdit les solennelles sonneries de cloches de la Toussaint, afin de mieux entendre venir l'ennemi, le duc de Vendôme et Chabot de Brion, dépêchés par François Ier, arrivaient à Paris pour y organiser la défense, dénoncer au Parlement la trahison du connétable et profiter, pour obtenir son concours, de l'indignation patriotique que devait exalter une telle nouvelle.

Chabot de Brion et le duc de Vendôme firent au prévôt des marchands et aux échevins réunis à l'Hôtel de ville les mêmes déclarations qu'au Parlement. Ils insistèrent énergiquement sur les sollicitudes paternelles du roi, en échange desquelles il devait attendre les témoignages d'un dévouement filial. Ils protestèrent de son intention de pourvoir, avec une prédilection justifiée, à la défense de Paris. C'est ce sentiment reconfortant que Brion exprima en ces termes :

Le seigneur roi, plutôt que de perdre Paris, aimerait mieux se perdre lui-même. Il est délibéré de vivre et de mourir avec ceux de la ville de Paris, et s'apprête à les défendre. S'il en était empêché et n'y pouvait venir en personne, il y enverrait femme, enfants, mère et tout ce qu'il a, car il est assuré que, quand il aurait perdu le reste du royaume et

qu'il aurait la ville de Paris, il recouvrerait aisément ce qu'il aurait perdu.....

L'assemblée décida de pourvoir tout de suite à la défense de Paris. Elle prescrivit d'y creuser des tranchées et d'y élever des remparts du côté de la Picardie. Une taille de seize mille livres fut imposée aux habitants pour solder deux mille hommes de pied. On leva les francs-archers de la prévôté et de la vicomté de Paris qui n'avaient pas été convoqués depuis longtemps. Le prévôt des marchands et les échevins ordonnèrent de tendre les chaînes de fer aux lieux accoutumés, et l'on se mit à l'œuvre pour réparer les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Denis, et les enceindre de grands fossés<sup>1</sup>.

François Ier, de son côté, ne demeurait pas inactif. Avec une ardeur qu'excitaient le dépit de l'affront et le sentiment du danger, il passait tour à tour de ses devoirs de roi militaire à ses devoirs de roi justicier, tantôt envoyant au grand sénéchal de Brézé l'ordre de lever six mille hommes de pied, de faire sonner le boute-selle de toute la noblesse de Normandie et de courir au secours de Paris ; tantôt chargeant ses lieutenants en Bourgogne et en Champagne, le comte de Guise et le comte d'Orval, de retarder et d'affamer les troupes d'invasion en rasant le plat pays, en abattant les fours, en rompant les fers des moulins ; tantôt enfin en faisant transporter au château de Loches ses prisonniers Saint-Vallier, Aymard de Prie, d'Escars, le chancelier du Bourbonnais, Papillon, les évêques d'Autun et du Puy, et en hâtant les interrogatoires de leurs juges : le premier président du Parlement de Paris, de Selve ; le président des enquêtes, de Loynes ; le maître des requêtes, Salat ; et le conseiller Papillon. Les formalités et les lenteurs du procès l'irritaient et il gourmandait les commissaires, leur réclamant, avec une impérieuse impatience, ce qu'ils ne se pressaient pas assez à son gré de lui fournir : les secrets encore inconnus de la conspiration et un

exemple assez prompt, assez énergique, assez décisif pour désarmer les rebelles et intimider les tièdes.

Cependant le péril qui rendait le roi si inquiet et si exigeant commençait à se dissiper. Les lansquenets allemands ; dont l'armée anglo-flamande attendait le renfort pour continuer sa marche sur Paris, n'avaient pu arriver au rendez-vous. Le comte de Guise et le comte d'Orval réunis les avaient harcelés, affamés à ce point qu'ils avaient été réduits à la retraite et que, trop faibles pour attendre les secours que le connétable leur préparait en Franche-Comté, ils avaient dû repasser la Meuse à Neufchâteau, où le duc de Guise les avait suivis, non sans y perdre beaucoup de monde, et aller combler leurs vides et réparer leurs jeûnes en Lorraine.

Le départ des lansquenets, les lenteurs du duc de Bourbon, les offres peu tentantes de la gouvernante des Pays-Bas, l'infante Marguerite d'Autriche, proposant à Henri VIII, dont les finances étaient fort embarrassées, de prendre à sa solde les Flamands du comte de Buren, qu'elle ne pouvait payer, jetèrent le désarroi parmi les coalisés et leur firent perdre le bénéfice de l'occasion. Henri VIII, mécontent des infractions au pacte qui menaçait de le laisser chargé de tout le fardeau d'une entreprise hasardeuse, refusa de garder à son compte les soudards flamands, qui se replièrent sur Valenciennes, et, faute de cavalerie,

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 438-439.

arme indispensable dans une campagne d'invasion, dut donner lui-même à ses troupes le signal de la retraite vers Calais, où elles prirent leurs quartiers d'hiver (septembre 1523).

Le plan des confédérés, qui avait échoué au centre dans ses tentatives de soulèvement et au nord dans son essai d'invasion, n'eut pas une meilleure issue au midi où Charles-Quint, promettant plus qu'il ne pouvait tenir, avait dû borner, faute d'argent et de troupes, son irruption à une entreprise sur Bayonne, victorieusement repoussée par Lautrec. La France se trouva ainsi heureusement délivrée, et l'Italie, où l'Empereur envoyait comme son lieutenant général le duc de Bourbon, dont la révolte jusque-là avait été inefficace et l'alliance inutile, demeurait l'unique théâtre de la guerre et le suprême champ de bataille de la rivalité de Charles-Quint et de François Ier.

Pendant la fin de l'année 1523, les deux champions dont un, l'Empereur, devait se dérober sans cesse au périlleux honneur d'une rencontre directe, n'y furent représentés que par leurs seconds ou lieutenants.

Une trop imprévoyante faveur, née de l'affection plus que de l'estime, fondée sur une sympathie d'esprit et de caractère plus que sur des mérites et des services, avait valu à l'amiral Bonnivet, mis en relief par le hasard heureux de la prise de Fontarabie en 1521, le choix de François Ier.

C'est lui qui, de concert avec le maréchal Anne de Montmorency, fut chargé par la confiance de son maître, égoïstement attaché à cette conquête en proportion même des sacrifices qu'elle lui coûtait, de reprendre ce Milanais dont le décevant mirage faisait oublier à François Ier jusqu'aux dangers de la France. A la tête de l'armée rappelée d'Italie il aurait pu, au lieu de se réduire à la défensive, tenter avec honneur le succès d'une guerre vraiment nationale, puisqu'il s'agissait de repousser du royaume l'envahisseur étranger. Tout entier à sa funeste passion, François Ier aima mieux se condamner aux angoisses de son attente douloureuse et humiliée à Lyon devant le spectacle du royaume assailli, désarmé, que de priver, en rappelant une partie de ses forces, Bonnivet d'un instrument dont il allait si mal se servir.

Le présomptueux amiral disposait d'une fort belle armée pour le temps : quinze cents hommes d'armes et vingt-cinq mille hommes de pied tirés des cantons suisses, du duché de Lorraine, du duché de Gueldre, inépuisables pépinières de mercenaires, des provinces françaises les plus belliqueuses et de quelques petits États d'Italie. Son état-major était rempli de valeureux et renommés capitaines : Bayard, à l'apogée de son expérience et de sa renommée ; Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, digne frère du maréchal de la Palice ; le capitaine de Lorges, fameux chef de bandes ; le comte de Saint-Pol, frère cadet du duc de Bourbon-Vendôme ; le suisse Jean de Diesbach, les Italiens Federico da Bozzolo, de la maison de Gonzague, et Renzo da Ceri, de la maison des Orsini.

C'est avec ces forces et ces chances de succès que Bonnivet parut le 14 septembre sur les bords du Tessin et prit facilement possession de toute la partie du duché de Milan située à la droite de ce fleuve.

Prospero Colonna commandait toujours les troupes impériales ; mais elles étaient fort réduites et lui-même, atteint du mal qui devait l'emporter trois mois plus tard, privé du concours importun mais nécessaire de Ferdinand d'Avalos, le hardi et heureux marquis de Pescaire, avec lequel il n'avait pu s'entendre, ne tenait plus que d'une main affaiblie, avec les restes d'une ardeur qui s'éteint, les rênes d'une direction plus que jamais difficile. Mais il lui demeurait, pour le

secondar, deux fameux capitaines espagnols : Alarcon et Antonio de Leyva, et un intrépide chef de bandes italien, Jean de Médicis.

L'impéritie de l'amiral Bonnivet, son indigne adversaire, ne devait pas non plus lui faire défaut. Loin de profiter de l'occasion qui s'offrait à lui de pousser à fond l'avantage de sa supériorité de forces, et de déloger de Milan, où il s'était réfugié, en abandonnant la rive gauche du Tessin, Prospero Colonna, incapable de défendre la ville, Bonnivet, aussi malencontreusement timide cette fois qu'il était souvent inopportunément résolu, suspendit sa marche et perdit un temps précieux. Prospero Colonna et François Sforza, qui s'apprêtait à quitter sa capitale, reprirent courage et rendirent confiance aux habitants qui aidèrent, avec un zèle enflammé par la haine de l'étranger, les troupes impériales à mettre Milan sur un pied de défense suffisant pour déconcerter le général français. Celui-ci, ne pouvant plus songer à enlever la ville par surprise, et ne voulant pas affronter les hasards d'un assaut, se contenta de la bloquer en établissant son camp au-dessous de Milan, entré Pavie et Lodi.

Ces dispositions, encore plus prudentes qu'habiles, et qui avaient le tort d'épuiser l'ardeur de son armée en permettant à l'ennemi d'être secouru, parurent d'abord favorisées par les circonstances. Tandis que Milan, sans cesse resserrée dans les étreintes du blocus, commençait à souffrir de la famine, le capitaine Bayard, à la tête d'un corps d'expédition, occupait Lodi où il laissait une garnison, commandée par Federico de Bozzolo et canonnait jusqu'à y faire brèche les remparts de Crémone en présence de l'armée vénitienne immobile.

En même temps que la cause impériale luttait contre le découragement de ses troupes, l'inertie égoïste de ses alliés, le manque dissolvant de vivres et d'argent, elle recevait l'atteinte de la mort imprévue d'un de ses principaux défenseurs, du chef de la ligue italienne, le pape Adrien VI (14 septembre). Le conclave, pratiqué par les intrigues et les influences des deux grands rivaux l'Empereur et le roi de France, ne parvint qu'après plus de deux mois de délibérations laborieusement stériles, à donner à ce pontife décédé un successeur, qui fut le cardinal Jules de Médicis (19 novembre), qui ceignit la tiare sous le nom de Clément VII.

L'avènement de ce pape, qui se montra d'abord dévoué à la cause impériale, ne modifia point, comme François Ier s'en était flatté, la situation en Italie, où Bonnivet persistait à attendre du temps, allié souvent perfide, un succès qu'il aurait mieux fait de demander à la rapidité et à l'énergie de ses opérations. Bayard avait échoué à emporter Crémone de vive force, et avait été rappelé à Monza pour contribuer à resserrer le blocus de Milan, qui, malgré la disette, ne se décida point à capituler, tandis que la rigueur inusitée de l'hiver obligeait Bonnivet à relâcher son investissement, à abandonner Monza et à se replier sur le Tessin, pour maintenir ses communications et ses approvisionnements.

Pendant qu'il laissait ainsi avorter une campagne qui aurait pu être si féconde, l'Empereur rétablissait, par un suprême effort, la fortune compromise de ses armes. A Prospero Colonna, mort en plein succès de ses savantes et habiles dispositions, Charles-Quint donna pour successeur Lannoy, de Naples, qui ramena avec lui ; le marquis de Pescaire, et il réchauffa l'ambition et la haine du duc de Bourbon un moment presque disgracié, par le titre de son lieutenant général et représentant direct en Lombardie. Des subsides et des renforts portaient, à ce moment, les troupes impériales à un chiffre assez fort pour procéder à l'offensive, et abandonner le système de temporisation qui avait si bien réussi à Prospero Colonna.

Cette armée, qui comptait dix mille Allemands, sept mille Espagnols, quatre mille Italiens, huit cents lances et huit cents cheveu-légers, outre les sept à huit mille hommes de garnison laissés dans Pavie à Antonio de Leyva et au marquis de Mantoue, commença ses opérations avec une décision qui rendit confiance aux Vénitiens, et fit, accourir sous le drapeau du plus fort les troupes de la République commandées par le duc d'Urbino.

Bonnivet, chassé de Rebecco, fut bientôt acculé, dans une posture des plus précaires, à Abbiate-Grasso. En même temps que la détresse de son général favori, François Ier apprenait que Charles-Quint venait de remporter, en recouvrant la place de Fontarabie, un succès qui ouvrait aux incursions espagnoles la frontière des Pyrénées.

Le roi de France, qui chassait et faisait bonne chère au château de Blois, dut s'arracher à ces insoucieuses délices ; mais l'hiver lui fermait le chemin des Alpes, et il espérait encore que Bonnivet se tirerait seul d'affaire ; en attendant, il attestait son réveil et la reprise de son métier de roi, en poursuivant inexorablement de l'épée et du flambeau de sa justice les complices de la trahison du connétable.

Cédant à son impatience d'un exemple salutaire et vengeur, le Parlement, le 16 janvier 1524, condamna Saint-Vallier à

être décapité, frappant d'un vain décret de prise de corps les conjurés contumaces : René de Bretagne, comte de Penthievre ; Jean de Vitry, seigneur de Lanière ; Philibert de Saint-Romain, seigneur de Lurcy ; Pompérant, les deux frères d'Espinat, François de Tansannes, Jean de Bavent, François du Peloux, Bartholomé de Guerre, Beaumont, Guignard, Jean de l'Hôpital, Desguières et Brion ; Aymard de Brie et l'archer Baudemanche, coupables seulement de n'avoir pas révélé la conjuration, en furent quittes, le premier pour l'amende honorable et un exil de trois ans, les autres pour l'injonction de demeurer dans Paris à la disposition de la justice.

Cette solution d'un tel procès fut loin de satisfaire le roi et lui parut outrageusement indulgente. En attendant son retour à Paris, comminatoirement annoncé, il appesantit le poids de sa colère sur Saint-Vallier, l'unique victime expiatoire que lui abandonnât la mollesse du Parlement. Enfermé dans la tour de la Conciergerie, malade d'une fièvre qu'aggrava l'humiliation d'une dégradation solennelle, le malheureux Saint-Vallier, auquel on n'épargna la torture que pour le réserver au supplice, ne semblait pas devoir échapper à la mort infamante de l'échafaud, qu'il suppliait son gendre, le grand sénéchal de Normandie, sa fille Diane de Poitiers, comtesse de Brézé, femme du grand sénéchal, et l'évêque de Lisieux, de détourner de lui par une grâce due à leurs services. La grande sénéchale obtint en effet du roi, par ses prières et ses larmes, et non, comme l'a prétendu une légende que rien ne justifie, par des sacrifices indignes de tous deux, la vie de son père. La clémence, naturelle à l'âme de François Ier, n'avait pas besoin d'autre stimulant que le souvenir des anciens services du condamné, et surtout des services de son gendre qui avait révélé et déjoué le complot, dont son beau-père avait encore plus été la dupe que le complice. Il en fut, par une expiation poussée jusqu'aux angoisses suprêmes et qui donna naissance au fameux dicton populaire : *la fièvre de Saint-Vallier*, la première victime.

Extrait de la tour de la Conciergerie, il avait été mené sur le perron du Palais de justice, où lui avait été lue à haute voix la sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée. Il avait ensuite été placé sur une

mule avec un archer monté en croupe derrière lui pour le soutenir. Il fut ainsi conduit à la place de Grève au milieu des arbalétriers, des sergents à verge et du guet. Il était sur l'échafaud, tout prêt à y subir sa sentence, lorsque accourut, fendant la foule, un archer de la garde du roi qui apportait sa grâce. Cette grâce était accordée, disait le roi dans sa déclaration, aux prières du grand sénéchal, en récompense sur tout du service éclatant qu'il en avait reçu ; mais elle était loin d'être entière. Au lieu d'avoir la tête tranchée, Saint-Vallier était condamné à passer sa vie entre quatre murailles maçonnées n'ayant qu'une petite fenêtre par laquelle on lui administrerait son boire et son manger. Ce supplice, que la perpétuité aurait rendu aussi cruel pour lui que la mort, ne commença pas même à lui être infligé. François Ier, que les prières de Diane de Poitiers avaient touché autant que les instances et le dévouement du grand sénéchal, étendit la grâce du père. Peu de jours après avoir fait remise de la peine capitale à Saint-Vallier, il prescrivit de surseoir à son emprisonnement, et il envoya bientôt un capitaine de sa garde avec ordre au Parlement de lui remettre le prisonnier pour le conduire où le voulait son bon plaisir. Mené dans un de ses châteaux sur les bords de l'Isère, Saint-Vallier y passa librement le reste de sa vie, qui ne se termina que douze ans après<sup>1</sup>.

François Ier avait annoncé sa prochaine visite au Parlement dont il blâmait l'indulgence intempestive, dans l'affaire de la conspiration du connétable, dont il avait vivement ressenti, comme une atteinte à son autorité, comme une offense à sa majesté la longue résistance à l'exécution du Concordat et à l'établissement des charges nouvelles de conseillers, présidents, maîtres des requêtes, fâcheux expédient fiscal destiné à procurer à ses finances épuisées de précaires ressources.

Le roi se rendit en effet au Palais de justice pour gourmander le Parlement récalcitrant et lui rappeler **qu'il ne tenait son autorité que de lui et qu'il n'était pas un Sénat de Rome**. Il déclara avoir accordé la grâce de Saint-Vallier aux supplications de son gendre et de sa fille, et reconnu, en épargnant Saint-Bonnet, le mérite de ses révélations. Mais il reprocha vivement aux juges de Desguières, de Brion, de d'Escars, le chambellan du connétable, de Papillon son chancelier, de s'être contenté pour les premiers d'une détention de trois ans, et d'avoir épargné aux seconds la torture et la confiscation. Pour réparer le tort fait par ces jugements à sa justice et se dédommager en frappant le connétable en effigie de ne pouvoir le faire en réalité, il fit, séance tenante, citer à bref délai devant lui le traître fugitif.

Par son ordre, l'avocat général Lizet requit que, transfuge du royaume et notoirement criminel de lèse-majesté, messire de Bourbon fût, sous le bon plaisir du roi, assisté de ses pairs, princes du sang et membres de son conseil, condamné à être décapité, que ses fiefs fussent réunis à la couronne et ses autres biens confisqués. Les trois délais d'ajournement furent fixés à des termes assez rapprochés. Pour clore l'effet de cette intervention souveraine, le roi annonça aux commissaires chargés du procès du connétable rebelle qu'il leur adjoindrait des collègues empruntés aux autres Parlements et leur défendit, en attendant la révision des procès vidés, de mettre en liberté les prisonniers.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. I, p. 493.

Le roi fit meilleure figure aux gens de son Hôtel de ville, qu'il remercia gracieusement d'un prêt de 300.000 écus dont il allait se servir pour envoyer à l'amiral un renfort de huit mille Suisses. Ce renfort, le roi l'ignorait encore et ne tarda pas à l'apprendre avec une décevante nouvelle, était la suprême ressource de Bonnivet acculé jusqu'à Novare à la suite des incessantes et heureuses attaques qui le forçaient de rompre sans cesse devant un ennemi enhardi et supérieur en nombre.

Arrivant à temps, ce secours pouvait être fort utile, sinon décisif. Mais tout se tourna contre lui. Harcelé, traqué, traînant après lui des troupes démoralisées, diminuées par les échecs et les maladies, hors d'état de tenir à Novare, l'amiral, que ne rejoignaient ni les renforts suisses ni la cavalerie du duc de Longueville chargé de les lui conduire, s'avança jusqu'à la Sesia, au-devant des mercenaires suisses qui s'attendaient sur la rive opposée, résolus à se borner à protéger sa retraite. Cette retraite, poursuivie impitoyablement par le duc de Bourbon et Pescaire, et que ne guidaient plus ni Montmorency moribond, porté en litière, ni l'amiral lui-même, blessé au bras d'un coup d'arquebuse, ne tarda pas à dégénérer en déroute, malgré les héroïques efforts du comte de Saint-Pol et du chevalier Bayard, auxquels était demeuré le commandement.

Bayard se donna le poste le plus dangereux, celui de l'arrière-garde. Quand il était serré de trop près, il faisait volte-face avec quelques compagnies d'hommes d'armes et quelques bandes suisses, commandées par Jean de Diesbach, qu'il avait électrisées, et il dégageait l'armée par des charges d'une furie désespérée. Dans une de ces charges, le seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de la Palice, fut atteint d'une blessure mortelle, et le chevalier sans peur et sans reproche reçut lui-même un coup d'arquebuse qui lui fracassa les reins.

Il se fit descendre de cheval, et, adossé à un arbre, il continua de combattre de la voix, des yeux, du visage, exhortant les siens, les consolant et montrant à l'ennemi un visage calme sur son lit sanglant. Doux envers la douleur, doux envers la mort, qu'il envisageait avec la sérénité du héros chrétien, il n'interrompit ses fermes adieux, ses dévotes prières, murmurées en baisant la croix de son épée, que pour adresser au duc de Bourbon, qui osait le plaindre, ce reproche d'avoir forfait à l'honneur, juste et rude châtiment de sa trahison, venant de l'homme qui était l'incarnation même de l'honneur. Nous emprunterons aux *Mémoires* de Du Bellay le court récit de cette dramatique rencontre :

Il se fit coucher au pied d'un arbre, le visage devers les ennemis, où le duc de Bourbon, lequel estoit à la poursuite de nostre camp, le vint trouver, et dit au dict Bavard, qu'il avoit grand pitié de luy, le voyant en test estat, pour avoir esté si vertueux chevalier. Le capitaine Bayard lui fit response : **Monsieur, il n'y a point de pitié en moy, car je meurs en homme de bien ; mais j'ay pitié de vous, de vous veoir servir contre vostre prince et vostre patrie et vostre serment.** Et peu après le dict Bayard rendit l'esprit.

Comme si la fortune et été apaisée par une telle victime, en attendant une plus illustre encore, ou comme si la perte de Bayard, qu'ils redoutaient plus qu'une armée, eût semblé aux ennemis valoir une victoire, ils laissèrent, sans les harceler davantage, les débris des troupes françaises achever leur retraite sous les ordres du comte de Saint-Pol. Les Suisses rentrèrent chez eux par le val d'Aoste ; et les Français regagnèrent, par le col de Suze, Briançon, où ils trouvèrent, mais trop tard, les quatre cents hommes d'armes qu'amenait le duc

de Longueville. Peu de temps après, les garnisons d'Alexandrie, de Lodi, de Crémone, où notre drapeau avait résisté deux ans, rentrèrent aussi, sous les ordres de Bussy d'Amboise et de Federico da Bozzolo, qui avaient dû capituler. Le roi, qui ne possédait plus pour la seconde fois, par la faute de Bonnavet, aussi malhabile et aussi malheureux que Lautrec, un seul pouce de terre italienne, allait avoir à défendre, contre l'invasion, le sol même de la France, et contre qui ? Contre le traître, le félon, le rebelle, le duc de Bourbon lui-même, à la tête d'une armée étrangère, payée par l'or du roi d'Angleterre, auquel il avait prêté serment d'hommage et de fidélité.

C'est le 1er juillet que ce digne sujet de l'étranger traversa les Alpes, passa le Var et s'établit au camp de Saint-Laurent, au bord de la mer, pour attendre son artillerie, que transportaient des vaisseaux espagnols et génois, et la portion de son armée qui devait le rejoindre. Cette armée d'invasion, composée de vétérans allemands, italiens, espagnols, enorgueillis par leurs succès du Milanais, et dont la riche proie française tentait la cupidité impatiente, avait avec elle son général de prédilection, le toujours heureux Pescaire et le marquis del Vasto, son neveu et son élève. Les comtes de Hohenzollern et de Lodron, et le fils du fameux Georges Frondsberg conduisaient les lansquenets.

Le plan du duc de Bourbon était, à la faveur d'une diversion opérée simultanément en Provence par ses troupes, en Picardie par les troupes anglaises, de fournir à Henri VIII le moyen de pousser de Normandie une pointe irrésistible sur Paris et de frapper au cœur la France et la dynastie. Pour le définir par le détail, l'objectif particulier du duc de Bourbon était de côtoyer la Provence, où il ne rencontrait que deux places fortes, le château de Monaco, dont Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, devait lui ouvrir les portes, et Marseille qu'il assiégerait et prendrait. De là il offrait au besoin la bataille au roi, s'il relevait son gant, et s'avancait victorieux sur Lyon attaqué du côté où la ville était sans défense.

Ce plan orgueilleux, qui supposait partout le succès, subit la déception de plus d'un revers.

Tout d'abord, la flotte française, commandée par le seigneur de La Fayette et le célèbre amiral génois André Doria, captura le prince d'Orange, lieutenant de l'Empereur, qui venait rejoindre le duc de Bourbon, et malmena une partie de l'escadre chargée de son artillerie. Cependant ayant, à force d'intrépidité, conjuré les conséquences de cette première alerte,

Bourbon s'avança dans l'intérieur de la Provence sans rencontrer de résistance sérieuse, occupa Vence, Antibes, Cannes,

Fréjus, Draguignan, Hyères, Brignoles, et fit, le 9 août, son entrée dans Aix, où il reçut le serment des magistrats et prit le titre de comte de Provence ; enfin il mit le siège devant Marseille (19 août).

Il ne prenait pas la ville au dépourvu. Dès le mois de juin le commissaire Mirandel, envoyé par François Ier, avait présidé aux mesures de précaution qui permettaient une longue résistance. Renzo da Ceri et Chabot de Brion étaient venus seconder ses efforts et renforcer la garnison ; les habitants, animés de leur zèle patriotique, avaient fourni huit mille hommes de milice décidés à vaincre ou à mourir. Le 23 août, après quelques travaux d'investissement et de cheminement, Bourbon commença à battre la ville en brèche. Dès le lendemain la brèche était bouchée par les intrépides défenseurs que multipliait et qu'électrisait Renzo da Ceri.

Il fallut avancer les approches et essayer, au moyen de tranchées obliques, de saper les murailles et de les renverser par la mine. En même temps, on fit diversion par une attaque sur la tour de Toulon, que dirigeaient Beaurain par terre, et par mer Ugo de Moncada. Les Marseillais, pour contrarier les opérations des assiégeants, n'hésitèrent pas à sacrifier l'église de Saint-Cantiat et le palais épiscopal, comme ils avaient sacrifié leurs faubourgs et leurs villas. Les femmes elles-mêmes, animées d'un zèle héroïque, travaillèrent aux remparts et aux tranchées destinées aux contre-mines. Après vingt-deux jours de siège, le duc de Bourbon se flattait encore en vain d'un succès dont Pescaire voyait sans peine lui échapper l'honneur et le profit. La prise de la tour de Toulon et l'arrivée de troupes de renfort et de grosses pièces d'artillerie, tout en lui permettant de resserrer le siège au point d'inquiéter sur le dénouement les assiégés qui députèrent au roi Pierre Cépède et Jean Bègue pour hâter son secours, ne procurèrent point au duc l'Occasion décisive qu'il poursuivait.

Les députés de Marseille trouvèrent François Ier à son camp de Caderousse, un peu au-dessous d'Avignon. On comprend que la nouvelle de l'agression directe, provocatrice du duc de Bourbon n'était pas pour disposer le roi à l'indulgence envers lui ni envers ses complices. En attendant qu'il pût tirer vengeance, avec l'épée de bataille, du rebelle, qui osait le défier, le roi, qui avait adjoint à la commission du Parlement de Paris, chargée du procès du connétable et qui le menait trop mollement à son gré, deux présidents des parlements de Toulouse, Bordeaux, Rouen, un président du parlement de Bretagne et un conseiller du grand conseil, n'avait hâté sa marche de Blois vers Lyon et Avignon qu'après avoir appesanti sur les complices de Bourbon l'épée de justice.

Il avait reçu cette première satisfaction non d'un arrêt plus sévère contre les comparants, dont la peine était bornée à l'exil, mais contre les contumaces. Le 10 août, avaient été condamnés à être décapités le comte de Penthièvre, Lurcy, dont le corps devait de plus être mis en quatre quartiers, Tansannes, des Escures, Desguières, Pompérant, Simon, Beaumont, les d'Espinat, de Tocque, Louis de Vitry, François du Peloux, Jean de l'Hospital, Bavant, Nagu, Ponthus, de Saint-Romain. Leurs têtes devaient être mises au bout d'une lance, leurs corps pendus au gibet de Montfaucon, leurs biens confisqués et leurs fiefs incorporés à ceux du roi.

Après avoir encore gourmandé comminatoirement l'indulgence du Parlement en ce qui concernait Aymard de Prie, Papillon et d'Escars, et enjoint, de Bourges, de donner contre le duc de Bourbon, le troisième ajournement sans épuiser les délais et attendre son assistance, François Ier s'était mis en mesure de combattre celui qui, de son ennemi devenait l'ennemi public. Oubliant ses griefs contre les Suisses, il avait demandé aux cantons et obtenu d'eux une levée de six mille hommes, fortifié son infanterie par l'adjonction de deux corps de lansquenets venus des bords de la Moselle et du pays de Gueldre sous le commandement de François de Lorraine et de Richard de la Poole, convoqué ses hommes d'armes avec la Trémoille, le comte de Guise et le jeune roi Henri de Navarre. Il accueillit avec honneur les députés de Marseille, remercia et félicita la ville dans leur personne, de sa fidélité, promit de la délivrer, et en attendant y fit introduire par mer un secours de quinze cents hommes et d'assez abondants approvisionnements. Pendant que les Marseillais, encouragés par le récit de leurs envoyés, se préparaient à une résistance à outrance, Bourbon, jugeant la brèche suffisante, ordonnait un assaut suprême qui avorta par suite du refus successif des lansquenets, des Italiens, des Espagnols de tenter une escalade par trop hasardeuse. L'inaction de Charles-Quint et d'Henri VIII, l'approche de l'armée

royale, achevèrent d'intimider et de décourager les troupes du duc de Bourbon, qui lui refusèrent de risquer la bataille contre François Ier comme elles lui avaient refusé de risquer l'assaut. Le 29 septembre le duc de Bourbon dut se résoudre à une humiliante retraite. Il leva le siège, évacua la Provence et se dirigea vers les Alpes Maritimes, vivement poursuivi par le maréchal de Montmorency, qui avait ordre de le harceler jusqu'au delà du Var et de passer ensuite les montagnes à gauche par le col de Tende. Le roi devait, après avoir remonté la vallée de la Durance, le rejoindre, par le col de Suze, en Italie, où allait encore être fatalement transporté le théâtre de la guerre.

Avec une impatience qu'avaient portée à son comble les obstacles des deux dernières années, et l'espoir de la victoire que la fortune devait lui rendre aux lieux de sa première faveur, François Ier, après quatre jours de séjour à Aix, se dirigea en toute hâte vers les Alpes. Il n'avait même pas pris le temps d'aller à Marseille récompenser par sa visite, qu'il ajourna à son retour, le succès d'une défense héroïque. Ses capitaines lui objectaient les fatigues, les périls, les hasards d'une campagne d'hiver. Épris opiniâtrement de sa chimère, il ne voulut rien entendre, ni les avis sérieux, ni les représentations badines de son fou Triboulet, ce jour-là plus sage que lui<sup>1</sup>.

Résolu à frapper le premier coup, dont il attendait une sorte de fatidique effet, François Ier, favorisé par une température exceptionnellement douce, franchit heureusement avec son artillerie les passages des Alpes laissés libres. Il arriva à Verceil le jour même où l'armée impériale, qu'il avait devancée, se portait vers Alba, comme pour défendre l'accès du Piémont. Cette armée en retraite, fatiguée, démoralisée, ayant laissé sur son âpre chemin une partie de ses bagages et de son artillerie, n'était pas plus en mesure de s'opposer à l'invasion de la Lombardie qu'elle ne l'avait été de conserver la Provence.

Même en réunissant à ses débris les troupes fraîches qu'il avait gardées avec lui, par une égoïste indifférence, sourd aux plaintes et aux appels du duc de Bourbon devant Marseille, Lannoy, le vice-roi de Naples, ne pouvait, il le reconnut bien vite, affronter le premier abord d'une armée fraîche, nombreuse, enhardie par la présence du royal vainqueur de Marignan. Les chefs impériaux, renonçant à garder même la ligne du Tessin, résolurent de borner une campagne toute défensive à la conservation d'Alexandrie sur le Tanaro, de Pavie sur le Tessin, de Lodi et de Pizzighettone sur l'Adda, de Crémone sur le Pô, et, s'il était possible, de Milan. Pescaire parvint, en entraînant l'armée à marches forcées, à jeter dans Pavie une garnison de cinq mille Allemands, cinq cents Espagnols et trois cents hommes d'armes, dont il laissa le commandement à Antonio de Leyva, et il essaya de devancer devant Milan les troupes françaises.

---

<sup>1</sup> On prétend, par exemple, qu'assistant au conseil où l'on délibérait avant l'expédition qui se termina par la bataille de Pavie et la captivité de François Ier, il dit au roi, avec la familiarité qu'on souffrait de lui :

- Cousin, vous voulez donc rester en Italie ?
  - Non, répondit le prince.
  - Eh bien ! vos avis me déplaisent.
  - Et pourquoi, s'il vous plaît, beau sire Triboulet ?
  - Vous parlez beaucoup d'entrer en Italie ; mais ce n'est point là l'essentiel.
  - Et qu'est-ce donc ?
  - C'est le moyen d'en sortir, dont personne ne parle.
- (*Magas. pittoresque*, 1871, p. 288.)

Mais la ville venait d'être ravagée par la peste, et malgré leur attachement pour François Sforza et leur dévouement à l'indépendance nationale, les chefs de cette population décimée, réduite à la passivité des multitudes frappées par un fléau, avaient décidé de lui épargner les épreuves d'un siège ou d'une occupation de vive force. Ils avaient donc envoyé à François Ier, par une députation qui l'avait rejoint à Abbiate-Grasso, les clefs de la ville.

Pourtant, le lendemain, le capitaine Alarçon pénétra dans la ville avec deux cents chevaux, en avant-courrier de Pescaire, Bourbon et Lannoy qui y furent reçus au cri de *Vive le duc ! Vive l'empire !* Mais le sentiment d'une situation impitoyable ne tarda pas à l'emporter sur ce regain d'enthousiasme. Les chefs impériaux reconnurent que la ville était hors d'état de résister, et, se retirant vers Lodi, ils évacuèrent Milan par la porte de Corne et la porte de Rome, pendant que François Ier, précédé par l'avant-garde, commandée par Théodore Trivulzi, y faisait son entrée par la porte de Verceil.

François Ier prit possession de Milan, dont il confia le gouvernement à la Trémoille, avec une garnison de trois cents hommes d'armes et de huit mille hommes de pied. En profitant hardiment de l'occasion, en frappant des coups prompts et répétés sur l'ennemi dispersé, intimidé, qui se dérobaient devant lui, il pouvait en quelques jours donner un pendant à la courte et triomphante campagne de Marignan.

Ces premiers coups décisifs, plusieurs de ses capitaines lui conseillèrent de les porter à Lodi, aux restes de l'armée impériale aux abois. Bonnivet soutint un avis différent ; et, lui accordant une funeste confiance, le roi se décida à négliger Lodi, que son favori lui représentait comme devant l'arrêter trop longtemps, et à essayer de s'emparer de Pavie, qu'on lui disait incapable de tenir contre une attaque de vive force ; c'était le contraire qui était vrai.

Le roi, alléché par l'espoir d'avoir facilement raison avec une armée d'une garnison de six mille hommes, parut en vue de Pavie, dès le 26 octobre, vingt jours après son départ d'Aix. En apprenant sa décision, Pescaire, qui tremblait d'être attaqué à Lodi qu'il avait trouvé mal fortifié, sans vivres et sans munitions, s'écria joyeusement : *Nous étions vaincus, avant peu nous serons vainqueurs.*

En attendant son artillerie de brèche, le roi investit la grande et riche cité, couverte de monuments et d'églises, célèbre par son université comme par son histoire, qui épanouissait sur les bords du Tessin sa fleur architecturale défendue par une enceinte de murailles, précédée de fossés, garnie de tours, flanquée de bastions que resserrait comme un nœud une forte citadelle.

Vers le point où il coulait au sud, le Tessin baignait la ville d'un de ses bras qui atteignait le Pô, et de l'autre, appelé le Gravelone, décrivait une courbe assez spacieuse. Entre leur séparation en avant de la ville et leur jonction au-dessous, ces deux bras formaient une île, sur laquelle était bâti le faubourg Saint-Antoine, relié à ce corps de ville par un pont de pierre couvert d'une galerie et défendu par une tour.

Au nord de la place, en face de la citadelle et du côté de Milan s'étendait le parc de Mirabello, aussi pittoresque et aussi gracieux que son nom, qui faisait flotter ses verdure et murmurer ses cascades sur une étendue d'environ dix milles carrés. Ce vaste échiquier de bois, de prairies, de ruisseaux, promenade de la résidence d'été où les ducs de Milan allaient goûter les plaisirs de la vie agreste, était entouré sur les quatre côtés d'une muraille dont les portes étaient munies de pont-levis, et le palais, orné à l'intérieur de toutes les merveilles de l'art, était

à l'extérieur fortifié comme une citadelle : pareil à ses seigneurs, qui doubleraient la soie et la dentelle de leurs pourpoints de l'acier de la cuirassine et des mailles du gorgerin.

Pavie, défendue au sud par le Tessin, au nord par la citadelle confinant au parc de Mirabello, était moins protégée du côté de l'ouest, tourné vers Alexandrie.

Là le Tessin, au lieu de ceindre la ville, s'écartait d'elle, et entre les rives du fleuve et les murailles s'échelonnaient, au milieu des ombrages et des villas, la belle abbaye de San-Lanfranco, l'église de San-Salvator et le Borgaretto. C'était le défaut de la cuirasse, le point faible d'une défense qui n'offrait à l'attaque d'autre danger que celui d'avoir le Tessin à dos.

Du côté de l'est, au delà de la muraille du parc et des fortifications de la ville, s'étendaient des monticules et des vallons, arrosés par des affluents du Tessin ou du Pô, la Vernavola, l'Olona et le Lombro, et où les abbayes et les églises de San-Paolo, Santo-Spirito, San-Giacomo, San-Pietro in Vezzolo, Sant-Apollinari dressaient leurs dômes et leurs aiguilles.

C'est par le côté de l'ouest et par le côté de l'est que l'armée française commença l'investissement. Le roi, avec l'amiral Bonnivet et le bâtard de Savoie, établit le gros de ses troupes vers l'abbaye de San-Lanfranco et l'église de San-Salvator. Le maréchal de la Palice avec l'avant-garde, occupa les hauteurs qui dominaient la ville à l'est. Le duc d'Alençon et le grand écuyer San Severino, développant les approches, campèrent dans le parc de Mirabello ; enfin, resserrant l'étreinte, le duc de Montmorency prit position dans l'île que formaient au sud les deux bras du Tessin et ne fut séparé de la ville, ainsi cernée de tous les côtés, que par le pont de pierre, dont Antonio de Leyva fit rompre la communication.

Dès qu'il eut reçu ses gros canons, le roi ouvrit les tranchées d'approche. Après trois jours de feu, la brèche paraissant suffisante, l'assaut fut donné, mais sans succès, et cet essai meurtrier fut payé de grosses pertes. Dégoûté par cette résistance de l'attaque d'est et d'ouest, le roi résolut de saisir la place du côté sud, en détournant le bras principal du fleuve. L'entreprise était hasardeuse, mais pouvait être décisive. Mais elle fut contrariée par le Tessin lui-même, qui, grossi subitement par d'abondantes pluies, déborda, emporta les machines des Français et détruisit leurs travaux.

Outré de cette double déception, François Ier s'obstina, résolu à attendre du temps ce qu'il avait en vain demandé à la force. Il changea le siège en blocus, se retrancha dans ses positions et eut fait un vaste camp, dont les divers quartiers communiquaient entre eux au moyen de ponts jetés sur le Tessin.

L'armée renforcée de cinq mille Grisons et des bandes de Jean de Médicis, passé du service de Charles-Quint à celui de François Ier avec le sans façon du condottière, recevait en abondance ses approvisionnements du Piémont. Le parc de Mirabello était un immense marché, une foire perpétuelle. Logés dans des églises, des abbayes, établis sous des tentes, blottis dans des huttes souterraines, les soldats ne souffraient d'aucune des rigueurs de la saison, et attendaient patiemment que la faim leur livrât Pavie.

Le roi ne doutait pas du succès et oubliait au milieu de ses faveurs, qui lui ramenaient les hommages intéressés des Vénitiens, du duc de Ferrare, de Clément VII lui-même, les trahisons de la Fortune. Il comptait à ce point sur, elle que dans les instants lucides de cette fatale ivresse des délices de la Chartreuse

de Pavie, pires pour lui que ne le furent pour Annibal les délices de Capoue, il préparait le plan, chimérique comme un rêve, d'une expédition sur le royaume de Naples, à laquelle devait concourir la flotte qui lui ramenait Renzo da Ceri et la garnison de Marseille délivrée.

Cependant la reddition de Pavie, que le roi attendait depuis trois mois, lui était disputée chaque jour par Antonio de Leyva, dont de meurtrières sorties attestaient la ténacité, et l'armée impériale renforcée se portait de Lodi au secours de la place. Cette armée, commandée par le duc de Bourbon et le vice-roi de Naples, M. de Lannoy, était à peu près égale en nombre à l'armée française, mais lui était inférieure comme cavalerie et artillerie. Elle ne possédait, sous ce premier rapport, que sept cents hommes d'armes, en y comprenant deux cents lances amenées d'Allemagne par le comte Nicolas de Salm, et cinq cents cheveu-légers, commandés par Castrioto, marquis de Cività-Sant-Angelo, descendant de Scanderbeg. Elle avait seulement quelques pièces de canon. Mais elle comptait, et elle avait raison de le faire, sur les agiles et adroits arquebusiers espagnols dont Pescaire allait tirer un parti si décisif, et sur les lansquenets aux masses serrées, rivales en solidité des fameux piqueurs suisses que conduisaient Georges Frondsberg et March Sith.

L'armée impériale prit d'assaut la ville de Sant-Angelo et sembla prononcer son mouvement vers Milan. Mais n'ayant pas réussi à attirer par cette diversion les troupes françaises, comme c'était son but, elle cessa toute feinte, et de Marignan se dirigea sur Pavie, avec le dessein d'en faire lever le siège ou de livrer bataille.

François Ier, tiré par cette intervention de l'ennemi d'une longue inaction, n'était pas homme à refuser le défi. Il gardait encore l'égalité, sinon la supériorité du nombre, bien qu'il eût affaibli son effectif par l'envoi du duc d'Albany dans le royaume de Naples avec un corps détaché. Le roi, se portant de San-Lanfranco à Mirabello, se tint deux nuits sous les armes (le 1er et le 2 février), dormant en homme de guerre, comme à Marignan, c'est-à-dire au bivouac, prêt à revêtir l'armure à la première alerte. Mais l'ennemi, se détournant vers l'est, évita l'approche et alla camper à distance. Le roi vit dans cette hésitation un heureux présage. Il écrivit à sa mère avec une confiance un peu imprévoyante :

Nos ennemis sont allés baiser Milan, puis ils ont paru devant Belgiojoso ; mais l'amiral et quatre cents hommes d'armes leur ont fait tourner le nez. Ils se sont logés entre deux canaux, et à cela avons bien pu veoir qu'ils ne veulent pas manger de la bataille. Suivant l'opinion que j'en ai toujours eue, je crois que la dernière chose que feront nos ennemis sera de nous combattre, car, à dire la vérité, nostre force est trop grosse pour la leur.

Par un mouvement habile, le roi, quittant le château de Mirabello, s'établit avec la plus grande partie de ses troupes à l'orient de la place assiégée, vers les abbayes de San-Paolo, San-Giacomo, San-Pietro, dans une sorte de camp retranché, s'interposant ainsi entre Pavie et l'armée de secours à laquelle il barrait le chemin. Les deux armées restèrent ainsi en observation durant trois semaines, l'une attendant la fin de l'agonie de la ville, l'autre impuissante à la ranimer. Au commencement de février François Ier, qui semblait certain de sa proie, écrivait à sa mère :

Pavie s'en va perdue, s'ils ne la réconfortent de quelque chose ; et ils tournent autour d'elle pour la faire tenir jusqu'au dernier soupir, qui, je

crois, ne sera pas long, car il y a plus d'un mois que ceux du dedans ne beurent vin, ne mangèrent chair ni fromage.

Les assiégés manquaient même de poudre ; et leurs libérateurs épuisaient leurs vivres. Ils étaient acculés à la bataille, et ne pouvaient la différer sans s'exposer à voir prendre congé, suivant leur habitude, les mercenaires espagnols et allemands qui n'étaient pas payés, et dont on eut grand peine à empêcher le mécontentement de dégénérer en mutinerie. Réduits à combattre, les Impériaux cherchèrent du moins à le faire dans les moins mauvaises conditions possibles.

Il fallait d'abord prolonger à tout prix la résistance de Pavie. On y parvint. Antonio de Leyva reçut furtivement, à la faveur du relâchement du blocus du côté de l'ouest, de la poudre et des munitions. Il en profita pour faire des sorties heureuses et se ravitailler. Avec ces événements heureux pour les Impériaux et les assiégés coïncidèrent pour François Ier des pertes inopportunes et fâcheuses. Son armée fut affaiblie par le brusque départ des Grisons, rappelés par les chefs de leur ligue à la défense de leur patrie menacée. Un corps de troupes de renfort, qui lui était envoyé, se laissa surprendre et fut taillé en pièces par les Impériaux enfermés dans Alexandrie. Enfin, Jean de Médicis attira la garnison dans une embuscade où elle eut à payer la revanche de sa dernière et victorieuse sortie ; mais il y fut grièvement blessé et son départ entraîna la dispersion de ses bandes.

En dépit de ces succès partiels les Impériaux étaient de plus en plus obligés de combattre, sous peine de voir Pavie succomber et leur armée se dissoudre ; et si François Ier résolu à attendre, dans ses retranchements inaccessibles, la réalisation de cet inévitable dénouement, savait résister à la tentation d'en sortir, il demeurait certain, malgré l'affaiblissement de son armée, du succès final.

La situation était si claire que même le pape Clément VII faisait exhorter le roi à ne pas sortir de l'expectative et à ne pas mettre un résultat certain à la merci toujours incertaine d'une bataille.

Le roi tint conseil. Les vieux capitaines et les plus sages furent d'avis de ne pas livrer la bataille. Ils dirent qu'en se maintenant dans la forte position qu'on occupait, ou qu'en se retranchant dans la position plus forte de Binasco entre Pavie et Milan, au milieu des canaux d'irrigation, on serait certain de vaincre sans même avoir à combattre et qu'on gagnerait tout sans rien exposer<sup>1</sup>.

Malheureusement l'opinion de l'amiral Bonnavet et du maréchal de Montmorency fut toute contraire. Ils flattèrent l'impatience secrète de leur maître, firent appel à ses sentiments chevaleresques, à sa dignité de roi victorieux qui ne lui permettaient pas de reculer devant un défi, de demander le succès à la faim et à l'inaction, de douter de la fortune dont d'avait déjà reçu le gage de Marignan, et qui aime les audacieux.

François Ier décida qu'il ne provoquerait pas la bataille, mais qu'il ne la refuserait pas. Il fit venir de Milan, où il ne laissait à Théodore Trivulzi que le strict nécessaire en fait de troupes, le sire de la Trémoille et le maréchal de Foix, et attendit l'attaque que le manque de vivres ne permettait plus à l'ennemi de différer.

Le marquis (le Pescaire, appuyé par le duc de Bourbon dans un conseil de guerre tenu le 23 février, proposa d'attaquer de nuit le camp français, non de face, mais

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 44.

au nord, par une brèche pratiquée dans le parc de Mirabello, de façon à contraindre les Français à renoncer à l'avantage d'une position retranchée pour subir l'inconvénient d'une lutte sur un terrain accidenté, impropre aux manœuvres d'artillerie et de cavalerie, et au contraire fécond en ressources pour les arquebusiers espagnols. Antonio de Leyva, profitant de l'alerte qui lui rendrait la liberté, devait en profiter pour seconder l'attaque par une sortie en masse qui placerait l'ennemi entre deux feux. Pescaire, pour assurer le succès d'une opération dont le succès dépendait de la surprise et de la rapidité des coups, n'hésita pas à initier à son plan les arquebusiers espagnols, qui devaient y jouer un rôle décisif, et prit la précaution de leur faire mettre des chemises ou des morceaux de toile par-dessus leurs armures, afin de se reconnaître dans l'obscurité d'une nuit de février.

Le plan de Pescaire fut mis à exécution dès que tomba la nuit du 24 février, fête de saint Mathias et jour anniversaire de la naissance de Charles-Quint.

La muraille du parc résista plus longtemps qu'on ne l'avait supposé aux efforts des sapeurs et des pionniers, qui ne parvinrent qu'un peu avant l'aube à y pratiquer trois brèches suffisantes pour le passage des bataillons. Pescaire fit avancer aussitôt le marquis del Vasto, qu'il envoya, avec quinze cents arquebusiers et quinze cents lansquenets, occuper le château de Mirabello. Lorsque le reste de l'armée eut pénétré dans le parc, le jour avait paru, et elle y marchait sous le terne rayon d'une froide matinée d'hiver.

L'affaire sembla d'abord fort loin de tourner suivant les calculs et les espérances de Pescaire, qui en avait pris la direction. La vaste bruyère du parc offrait un champ beaucoup plus favorable qu'il ne l'avait supposé aux positions d'artillerie et aux déploiements de cavalerie.

Le grand maître Galiot de Genouillac, sénéchal d'Armagnac, non moins habile et non moins heureux qu'à Marignan, posta ses canons de façon à prendre les Impériaux en écharpe à leur défilé d'entrée dans le parc, et son feu fit bientôt de larges et profondes trouées dans les rangs des assaillants. Au lieu de trouver une armée surprise en désordre dans la sécurité de la nuit, ils rencontraient les Français bien disposés sur un excellent terrain, le corps de bataille, formé par les Suisses, couvert aux ailes par les gendarmes d'ordonnance, gardé en arrière par le maréchal de Montmorency, chargé de surveiller Pavie. Le roi commandait le corps de bataille, entouré des grands officiers de sa couronne et des gentilshommes de sa maison, n'attendant que son signal pour fondre à tout élan sur l'ennemi, à la faveur de cette vaste plaine, pareille à la lice d'un immense tournoi.

L'action commença par le classique prologue de la canonnade, qui fut meurtrière pour les Impériaux. En présence de la fâcheuse tournure qu'elle prenait, Pescaire modifia instantanément son plan de bataille. Il ne s'agissait plus d'occuper le château de Mirabello, de s'y retrancher et d'y faire jonction avec la garnison de Pavie.

Il fallait, débarrassant le drame de toute diversion de détail, de tout savant épisode, pour précipiter le dénouement, concentrer l'effort décisif sur un seul point, en jetant les lansquenets sur les Suisses, leurs rivaux implacables, et en démontant les pesants hommes d'armes par le tir sûr et meurtrier des arquebusiers espagnols.

Pescaire rappela de Mirabello le marquis del Vasto et ses trois mille hommes, fit au vice-roi de Naples, Lannoy, le signal de lancer l'avant-garde et pressa le duc de Bourbon d'arriver avec le corps de bataille.

Les deux têtes d'armée s'abordèrent aussitôt dans un choc sanglant. Rien ne résista d'abord à la *furia francese*. Le roi abattit et tua d'un coup de sa lance le marquis de Cività Sant-Angelo, dispersa ses cheveu-légers, et, faisant reculer les hommes d'armes de Lannoy, écrasa encore de la fin de sa charge une troupe de piquiers et d'arquebusiers qu'il rencontra au passage. Déjà joyeux de la joie de la victoire, il se tourna vers le maréchal de Foix, qui était à ses côtés, et lui dit gaillardement : *Monsieur de Lescun, c'est maintenant que je peux m'appeler duc de Milan.*

Il se trompait. Il suffit de la seconde reprise pour le lui montrer. La bataille changea de face. Les bataillons ébranlés se reformèrent. Les trois mille hommes du marquis del Vasto entrèrent en scène. La cavalerie impériale revint à la charge, appuyée par des essais d'arquebusiers qui tiraillaient sur ses flancs. Les lansquenets de Frondsberg et de Sith s'avancèrent en masses serrées que le canon entamait sans les arrêter. Enfin, par un contretemps funeste, le sénéchal d'Armagnac dut suspendre le feu de ses batteries, masqué par les lansquenets des bandes noires aux prises avec l'ennemi qui les assaillait de trois côtés à la fois.

Malgré leur intrépidité, ils furent rompus, et entraînèrent la déroute de l'aile droite, bientôt suivie de celle du centre. Là les compagnies d'ordonnance, harcelées par les arquebusiers espagnols, reculèrent en désordre jusque sur les bataillons suisses, dont la réputation de solidité, compromise à Marignan et à la Bicocca, devait demeurer ensevelie dans le désastre de Pavie.

François Ier, après avoir fait reprendre haleine aux siens, s'était plongé de nouveau dans la mêlée, remplaçant par l'épée, dont il se servait avec la vigueur d'un athlète et le courage d'un héros, sa lance brisée.

Il n'avait pu voir les lansquenets des bandes noires succomber à droite et mêler le sang de la moitié d'entre eux à celui de leurs deux chefs, le duc de Suffolk et François de Lorraine, morts en combattant désespérément à leur tête.

Il ne se rendit compte du brusque revirement des chances favorables dont il croyait poursuivre l'heur, qu'en voyant les bataillons suisses fléchir, puis se débander. Il essaya en vain, avec Jean de Diesbach et le seigneur de Fleuranges, d'arrêter et de rallier les fuyards.

Alors, saisi de la fureur d'un désespoir héroïque, il se jeta, à la tête de quelques fidèles, au plus épais du fourré ambulante des piques, illuminé des coups de feu des arquebusiers espagnols. Il y eut là un moment d'inexprimable confusion, augmentée encore par la brusque irruption, sur le champ de bataille, de la garnison de Pavie, commandée par Antonio de Leyva.

La noblesse française, qui voyait son roi se battre en soldat, non plus pour la victoire ni pour le salut, mais seulement pour l'honneur, lui paya largement son tribut de courage et de fidélité. En quelques minutes tombèrent autour de lui, sur des monceaux de morts, le sire de la Trémoille, le maréchal de la Palice, le maréchal de Foix, le comte de Saint-Pol, le bâtard de Savoie, le grand écuyer San-Severino, chef du parti français dans le royaume de Naples, enfin l'amiral Bonnivet, qui ne voulut pas survivre à un désastre dont il était cause en partie et que sa mort n'expiait pas.

François Ier combattait toujours. Reconnaisable à son armure fleurdelisée, plus encore à ses coups, il était devenu le centre et le point de mire des ennemis acharnés après l'honneur et le profit d'une royale capture. Ou lui criait de se rendre. Mais il n'entendait pas et frappait toujours de sa longue et large épée qui tournoyait autour de lui sans parvenir à le dégager. Son cheval, déjà blessé, fut percé d'un coup de lance par le comte Nicolas de Salm, et s'abattit entraînant son cavalier, sur lequel se rua un cercle d'assaillants.

Pressé de nouveau de se rendre, François Ier se débattait toujours au milieu des lances et des épées, quoique étourdi par la chute et blessé à la main et au visage.

Il eût payé de sa vie son obstination à refuser merci, au milieu d'adversaires irrités par sa résistance et se disputant sa capture, sans l'intervention du vice-roi de Naples, le comte de Lannoy, qui, averti du danger où se trouvait le roi, accourut, sauta à bas de son cheval, le dégagea, le releva, et reçut à genoux le gantelet que lui tendait son royal prisonnier.

Le champ de bataille, où la nouvelle d'un tel événement suffisait à achever la victoire, retentit d'acclamations joyeuses. François Ier, qui étouffait sous son armet, le quitta, et le front ceint d'une toque de velours s'avança, avec une escorte de généraux, au milieu d'un hommage universel de respect, d'admiration et de pitié, vers le monastère de Saint-Paul, compris dans les lignes de ce camp, d'où la veille encore il considérait comme sa conquête cette ville de Pavie qu'on lui épargna du moins d'avoir pour prison.

La défaite de Pavie coûtait à la France, outre la liberté de son roi, plus de dix mille hommes qui avaient péri dans la lutte ou s'étaient noyés dans le Tessin, dont Antonio de Leyva avait détruit le pont. Nous avons dit le nom des victimes les plus illustres de la fatalité qui les avait si largement moissonnées dans l'entourage de François Ier. Les prisonniers ne furent pas moins nombreux et moins considérables que les morts, et les rançons allaient être, pour l'armée victorieuse, dignes du butin.

Le roi de Navarre, le comte de Saint-Paul, de la maison de Vendôme ; le seigneur de Fleurange, celui qui s'appelait le *jeune Adventueux*, et qui, après avoir été compagnon des jeux et des plaisirs de la jeunesse du duc de Valois, suivait le roi de France dans toutes les vicissitudes de sa fortune ; Federico de Bozzolo, de la maison de Gonzague ; le prince de Talmont, héritier de la Trémoille ; le maréchal Anne de Montmorency et Chabot de Brion, destinés à succéder aux charges et à la faveur de Bonnivet et du bâtard de Savoie ; le sénéchal d'Armagnac, grand maure de l'artillerie ; les seigneurs de Lorges, capitaine des gens de pied ; François d'Aubigny, les sieurs de la Guiche, de la Rochepot, de Montjean, etc., partagèrent la captivité de François Ier<sup>1</sup>.

Un seul personnage de marque, le premier prince du sang, le duc d'Alençon, trouva moyen de manquer à la liste de ces illustres morts, de ces illustres prisonniers de Pavie. Il ne vit rien de mieux à faire que de quitter à toute bride le

---

<sup>1</sup> On trouve dans le volume des *Documents sur l'Histoire de France* intitulé *Captivité de François Ier*, p. 85-88, la liste détaillée des princes et seigneurs morts ou faits prisonniers à Pavie. La liste est longue et curieuse. Parmi les prisonniers ne figure pas Clément Marot, qui fut cependant blessé au bras droit et fait prisonnier à la bataille de Pavie, comme il nous l'apprend lui-même. Ce n'était qu'un poète ; il ne figure pas sur la liste des princes et seigneurs ; mais il demeure immortel, et ils sont oubliés.

champ de bataille, lors du sauve qui peut, et ne s'arrêta qu'à Milan pour en sortir bientôt avec Théodore Trivulzi et repasser les Alpes avec les débris de l'armée. Marguerite aimait trop son frère pour pardonner à son indigne mari sa pusillanimité. A une époque où on passait tout aux princes, excepté le manque de courage, le duc d'Alençon ne rencontra partout qu'une réprobation indignée. Tout le monde tourna le dos à celui qui avait tourné le dos à Pavie où son roi avait fait face à la mort avec tant d'intrépidité. Deux mois après, le duc d'Alençon, qui pour vivre avait fui, mourait de honte et de regret, sans être regretté.

Les vainqueurs renvoyèrent, pour ne pas être obligés de les nourrir, quatre mille prisonniers. Ils ne gardèrent que l'élite, pour la mettre à rançon à loisir. Quant au roi, enfermé d'abord au château de Pizzighettone, il adressa, aussitôt qu'il lui fut permis d'écrire, la lettre suivante à sa mère :

Madame, pour vous faire sçavoir comme se porte le reste de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve.

Et pour ce que, en vostre adversité, ceste nouvelle vous fera un peu de reconfort, j'ay prié qu'on me laissast vous escrire ceste lettre : ce que l'on m'a aisément accordé, vous suppliant ne vouloir prendre l'extrémité vousmesme, en usant de vostre accoustumée prudence ; car j'ay espérance à la fin que Dieu ne me abandonnera point, vous recommandant vos petits enfans et les miens, et vous suppliant faire donner le passage à ce porteur pour aller et retourner en Espagne, car il va devers l'empereur, pour sçavoir comme il voudra que je sois traicté.

Et sur ce va très-humblement se recommander à vostre bonne grâce

Vostre très-humble et très-obéissant filz,

FRANÇOIS<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Captivité du roi François Ier*, par M. Aimé Champollion-Figeac, Paris, Imprimerie royale, 1847, p. 129.

## LIVRE DEUXIÈME. — LE ROI ARTISTE - 1525-1547

### CHAPITRE PREMIER. — MADRID.

Le désastre de Pavie, subi par François Ier dans la trentième année de son âge, la dixième de son règne, marque exactement, à notre sens, la seconde moitié de son histoire : c'est la fin de la jeunesse, dont la dernière fleur se flétrira en prison, c'est la fin de cet imperturbable bonheur qui faisait de François Ier l'enfant gâté de la fortune.

Comme ces printemps brusquement clos par le coup de tonnerre d'un orageux été, la vie de notre héros entre par un malheur dans la virilité. Ce malheur, le plus imprévu, le plus douloureux de tous, puisqu'il le frappe dans la passion la plus vivace de son esprit et de son cœur, dans sa passion pour l'Italie, achèvera l'éducation morale du roi, consommera son expérience. Il rira encore ; mais sa joie gardera toujours une ombre de mélancolie. C'est en Espagne qu'il sera initié à l'adversité. Quand il la quittera, il sera complet, puisqu'on ne l'est jamais tant qu'on n'a pas été malheureux. Après avoir réfléchi et rêvé pendant les longues solitudes de la captivité qui le feront poète, comme son grand oncle Charles d'Orléans, et lui dicteront plus d'un vers charmant ; après avoir mêlé les souvenirs et les images de la Renaissance italienne et de la Renaissance espagnole, il reviendra en France non plus seulement tel que nous l'avons connu, mais tel qu'il nous demeure à connaître.

Le roi chevalier, si cruellement désabusé de ses belles illusions, de ses généreuses et funestes chimères, sera aussi et surtout désormais le roi artiste, le roi que les bonheurs de la plume ont consolé des revers de l'épée, le roi que la Muse a visité, le roi dont la poésie a épuré le goût, dont les voyages ont éveillé le sens critique, le roi sérieux de l'histoire après le roi aventureux du roman, le roi de Fontainebleau après celui de Chambord, le roi à jamais gagné par une longue privation aux charmes des conversations spirituelles et savantes, et auquel les lettres et les arts vont devoir la protection active d'un dilettante couronné, fatigué de tous les plaisirs, dégoûté de toutes les gloires, excepté des plaisirs et des gloires de cette protection.

Il nous demeure, après ces réflexions préliminaires, qui ont pour but de justifier d'avance le titre donné à notre seconde partie, à retracer en quelques traits caractéristiques l'histoire de la captivité de François Ier.

Cette captivité n'était pas un malheur seulement pour le roi, soumis à une de ces épreuves qui abattent les faibles, mais retrempent les forts ; c'était une calamité pire pour le royaume, abandonné sans chef à la direction d'une femme demeurée, au milieu de difficultés qui rappelaient les suites du désastre de Poitiers et de la captivité du roi Jean (1356), la gardienne des droits de l'absent et à son défaut des droits de ses trois enfants, dont l'aîné avait à peine huit ans. Le roi d'Angleterre, l'empereur Charles-Quint, partageant les impatiences vengeresses du duc de Bourbon, voudraient-ils épuiser l'occasion, et profiter, pour écraser à jamais la France, de cette faible tutelle d'une femme aux prises, sans argent et sans troupes, avec la double menace d'un soulèvement intérieur et d'une invasion étrangère ?

La nouvelle du succès inespéré de ses armes surprit d'abord Charles-Quint plus qu'elle ne l'enivra. Il l'accueillit, la première émotion passée, avec une modestie et une dévotion qui n'empêchèrent pas ce prince politique de poursuivre, non sans une âpreté parfois brutale, les avantages de sa victoire.

Pendant qu'il délibérait sur les conditions qu'il imposerait à son royal prisonnier, l'implacable duc de Bourbon, tout entier à l'ambition et à la vengeance, s'efforçait de ménager à une entreprise contre la France l'appui ou tout au moins les subsides d'Henri VIII. Ses demandes et ses projets trouvèrent d'abord le roi d'Angleterre et son ministre le cardinal Wolsey fort refroidis à l'égard de Charles-Quint, auquel ils reprochaient de n'avoir tenu aucun de ses engagements et de ne les avoir associés à ses desseins que pour garder le profit en leur laissant les charges d'une décevante alliance.

Henri VIII, toujours ombrageux et jaloux, n'était pas d'ailleurs sans être offusqué par l'éclat de succès qui permettaient à Charles-Quint d'aspirer à la monarchie universelle. Il n'avait pas combattu le vainqueur de Marignan pour faire docilement et aveuglément les affaires de son rival. Antérieurement même à ce désastre, des négociations avaient été ouvertes entre la régente et le cardinal, qui n'avaient avorté que par suite des trop grandes exigences de l'Angleterre.

Quand la nouvelle de la victoire de Pavie arriva en Angleterre, Henri VIII, moins sensible encore à l'envie qu'à l'intérêt, songea à en profiter et réclama le prix de son concours. Offrant de contribuer par son or et par ses armes à un plan d'invasion combinée de la France et de l'Italie qui les conduirait l'un à Rome pour y recevoir la couronne impériale, l'autre à Paris pour y ceindre la couronne de France, Henri VIII se réservait ce qui resterait du royaume, la Bourgogne, la Provence et le Languedoc une fois rendus à Charles-Quint, et le Dauphiné accordé au duc de Bourbon pour agrandir ses États héréditaires ; enfin Charles-Quint épouserait à Paris la fille de son allié.

Tel était le plan dont Henri VIII ne se dissimulait pas les chimériques hardiesses, et qu'il se montrait disposé à réduire. au cas où l'Empereur le rebuterait dans cette étendue, à l'acquisition des duchés de Normandie, de Gascogne, de Guyenne, d'Anjou, de Poitou, de Maine et de Bretagne. On abandonnerait le reste à François Ier, abaissé à la vassalité d'une souveraineté secondaire.

Ces propositions d'une ambition effrénée donnèrent à réfléchir à Charles-Quint et firent plus auprès de lui pour la cause de François Ier que des propositions modérées. Repoussant l'avis des partisans de la guerre à outrance, l'Empereur se rangea aux conseils de son chancelier Mercurin de Gattinara, qui le dissuadait de demander à une onéreuse continuation de la guerre les avantages que suffisait à lui assurer un traité de paix.

Gattinara, comme il le montra bientôt, n'était point motivé par des considérations favorables à François Ier, mais il pensait avec raison qu'il valait mieux l'affaiblir sans l'accabler que de céder aux exigences de Henri VIII, allié brouillon, qui pouvait devenir un voisin gênant.

Charles-Quint projeta donc de traiter avec son royal captif en lui imposant les conditions les plus dures qu'il prit accepter, et d'éluder, sans le froisser, les propositions d'Henri VIII. Beaurain fut envoyé par lui en Italie avec mission de faire acquiescer François Ier aux stipulations suivantes, comme prix de la paix et de la liberté : restitution du duché de Bourgogne ; cession des comtés d'Auxerre, de Mâcon, de la vicomté d'Auxonne, du ressort de Saint-Laurent, de la seigneurie de Bar-sur-Aube, de la ville de Théroüanne, de la ville et du château de Hesdin ;

renonciation à ses droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois, à ses prétentions sur le royaume de Naples, le duché de Milan, le comté d'Asti, la seigneurie de Gênes ; abandon de la Provence au duc de Bourbon pour la réunir à ses États héréditaires et en former avec eux un royaume indépendant ; ses complices devaient rentrer dans leurs biens et leur liberté ; le prince d'Orange devait être remis en possession de sa principauté confisquée. Le roi de France se chargeait de désintéresser Henri VIII de toutes ses réclamations territoriales ou pécuniaires. Il devait faire ratifier le traité — avant de sortir de prison — par les états du royaume qui en jureraient la perpétuelle observation, le faire enregistrer par ses parlements, et le consacrer, aussitôt devenu libre, par une sanction solennelle.

Ces conditions étaient offertes à François Ier sous la menace, à défaut d'acceptation, d'une exécution militaire de son royaume, au moyen d'une double invasion combinée entre l'Empereur et ses alliés.

En apprenant la défaite et la captivité de son fils, Louise de Savoie, femme énergiquement trempée, fit bientôt trêve à ses afflictions maternelles pour se consacrer à ses devoirs de régente. Elle ne perdit point le cœur, comme elle le dit elle-même, ni la tête. Elle annonça l'événement dans des termes de nature à le faire accepter comme un malheur public. Elle appela près d'elle les princes et seigneurs du sang, les gouverneurs des provinces, les délégués des parlements et quelques notables personnages de Paris pour s'éclairer de leurs avis, et elle adjoignit ce conseil à ses ministres, le trésorier Florimond Robertet et le chancelier Antoine Du Prat.

Le royaume la seconda avec un accord tout à fait inusité et par un patriotisme jusqu'alors inconnu dans des circonstances semblables. Il fut ému sans être découragé, et l'agitation ne le jeta point dans la désobéissance. Pour la première fois, la royauté affaiblie obtint la fidélité qui ne s'accordait auparavant qu'à la royauté puissante. La France, unie et soumise, ressemblait à une vraie nation qui seule pense, agit avec ensemble, et que la vue de l'intérêt public conduit à des résolutions communes.... La capitale donna l'impulsion au royaume<sup>1</sup>...

Le Parlement de Paris prit l'initiative du mouvement de préservation et de défense, dont la direction fut confiée à une assemblée publique composée, avec plusieurs de ses membres, des députés de la cour des comptes, de ceux de l'Église et de la municipalité de Paris, qui tint ses séances au Palais de justice. L'archevêque d'Aix, gouverneur de Paris, le seigneur de Montmorency, père du maréchal et le plus puissant feudataire de l'He-de-France, s'y rendirent, et on prit de concert les mesures de sûreté publique indiquées par les circonstances. Les portes de la capitale furent fermées, ses murs réparés, le cours de la Seine surveillé, la garde bourgeoise mise sur pied. A l'Hôtel de ville siégeait une assemblée composée du prévôt des marchands, des quatre échevins, des vingt-quatre conseillers et d'un certain nombre de notables élus par quartier, qui se chargea de l'exécution des mesures délibérées au Palais de justice. La Normandie s'associa à ces dispositions, et ses notables, après avoir pourvu, de concert avec le grand sénéchal, à la sûreté de la ville de Rouen et des frontières du duché, envoyèrent des députés au Parlement de Paris pour l'assurer de leur concours dévoué à l'œuvre patriotique dont il avait pris la direction.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 84.

Traversant la capitale pour se rendre à Lyon auprès de la régente demeurée dans cette ville pour y rallier les débris de l'armée d'Italie et s'y tenir plus à portée de son fils, le prince que la trahison et la déchéance du connétable faisaient chef de la maison de Bourbon, et que la mort du duc d'Alençon allait rendre le premier prince du sang, le duc de Vendôme, n'eut qu'à louer et qu'à féliciter les Parisiens de leur zèle et de leur fidélité.

De son côté la régente employait à Lyon activement et habilement son temps. Elle faisait des débris de l'armée d'Italie le noyau d'une armée d'observation et de protection de la frontière. Elle pourvoyait par des envois de garnisons à la sûreté de quelques villes plus particulièrement menacées en cas d'invasion. Elle envoyait le comte de Guise mettre la Bourgogne et la Champagne en état de défense, comme le duc de Vendôme l'avait fait pour la Picardie. Elle payait exactement la solde des troupes ; elle réglait l'arriéré dû aux cantons suisses et se ménageait leurs renforts. Elle n'hésitait pas même, suivant la trace d'une première négociation ouverte antérieurement par François Ier, à invoquer l'appui du sultan Soliman II.

Une fois ces devoirs remplis, ces précautions prises, Louise de Savoie consacra à la délivrance du roi le zèle qu'avait d'abord réclamé le salut du royaume. M. de Beaurain venait d'arriver à Lyon apportant à la régente une réponse sèche et froide de l'Empereur à la lettre touchante qu'elle lui avait adressée par l'intermédiaire du commandeur Penasola, émissaire du roi de Naples, dont elle avait consenti à abrégé le voyage en autorisant son passage par la France. Les conditions mises à la paix et à la délivrance du roi par Charles-Quint, qu'elle avait en vain essayé d'attendrir, lui parurent, ainsi qu'à son conseil, d'une rigueur inacceptable. Elle les repoussa fièrement, déclarant que, prête à tous les sacrifices pour acheter la délivrance du roi au prix d'une rançon royale, elle ne pouvait consentir, pressentant en cela sa pleine approbation, à ce qu'un résultat si désiré contât quoi que ce fût à l'honneur et à l'intégrité de la France.

L'assaut livré à la conscience du roi prisonnier, quoique repoussé par lui dans les termes plus modérés et plus conciliants que lui imposait sa situation, ne fut pas plus heureux. Soumis à la plus étroite surveillance par le capitaine Alarcon et ses arquebusiers dans la forteresse de Pizzighetone sur l'Adda, entre Pavie et Crémone, respectueusement mais sévèrement gardé, François Ier, cédant à la réaction amollissante qui suit toutes les grandes débauches d'action, languissait dans une mélancolie qui n'était pas complètement oisive, car elle lui dictait des vers où les regrets du passé l'emportaient sur les espérances de l'avenir. Sans autre distraction que quelques parties de paume, il adressait à sa mère, à sa sœur, à la dame de ses pensées des sonnets, des rondeaux, des épîtres, dignes d'un bon élève de Clément Marot, dans lesquels un tour spontané et heureux prévaut parfois sur l'inexpérience de formes archaïques, et où, à travers les subtilités et les afféteries de l'art poétique de son temps, coule par filets intermittents une veine naïve, claire comme son esprit, chaude comme son cœur.

Les premières nouvelles qui lui vinrent du dehors lui furent apportées par une visite du nonce du pape Clément VIII, porteur d'une lettre consolatrice du souverain pontife, qui n'eût pas mieux demandé que de jouer le rôle de médiateur, mais qui le trouvait encore trop ingrat pour le tenter.

En effet, quelques jours après cette visite qui laissa le roi, contrairement à son but, attristé, agité et traduisant par son costume couleur de cendre le deuil de ses pensées, arrivèrent le vice-roi de Naples et le duc de Bourbon, accompagnant

Beurain, porteur des conditions que Charles-Quint n'avait pas stipulées, ainsi qu'il en avait été prié par son prisonnier, *d'un cœur d'empereur qui désirait plutôt se faire honneur que lui faire honte.*

François Ier, informé de l'énergique attitude prise par sa mère et du dévouement patriotique de ses sujets, les en avait remerciés par une lettre où il les appelait ses amis, et protestait de sa résolution de demeurer digne d'eux. *Comme pour mon honneur et celui de la nation,* leur disait-il avec une véritable éloquence, *j'ai plutôt élu l'honnête prison que la honteuse fuite, soyez sûrs qu'il ne sera jamais dit que si je n'ai été si heureux de faire le bien de mon royaume, pour envie d'être délivré, j'y fasse mal.* Cependant, voulant espérer que les propositions qui lui étaient faites n'avaient pas le caractère définitif d'un ultimatum, le roi ne s'était pas refusé à les examiner et à exprimer sur chacune d'elles un avis motivé.

Veuf, depuis le 25 ou le 28 juillet 1525, de la reine Claude sa femme, il ne repoussait pas l'idée de chercher dans son union avec la reine Éléonore de Portugal, sœur de Charles-Quint, un gage de paix et d'alliance. Ce qui répugnait le plus au roi, dans le traité proposé, c'était évidemment la cession de la Bourgogne. Pour éluder cette dure condition, il proposa de reconnaître cette province comme dot de la reine Éléonore, avec héritage assuré aux enfants mâles qui proviendraient de ce mariage. Au cas où la reine mourrait sans enfants mâles, la Bourgogne reviendrait au second fils de l'Empereur ; à défaut au second fils du roi, qui épouserait une fille de l'Empereur. Toutes ces combinaisons trahissaient plus encore le désir d'échapper à la plus dure clause du pacte offert que celui de l'adoucir.

Pour le surplus, le roi se montrait assez accommodant. Il consentait à renoncer au duché de Milan, à l'État de Gènes, au royaume de Naples, à la pension de 100.000 ducats, constituée en sa faveur sur ce royaume et à ses arrérages, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois. Il se résignait à restituer Hesdin et à abandonner toute prétention sur Tournai. Il se chargeait d'acquitter les engagements pécuniaires de Charles-Quint envers Henri VIII. Il admettait la réintégration du duc de Bourbon dans ses États, charges, offices, pensions. Il offrait de lui donner en mariage la princesse Renée, fille de Louis XII. Il lui permettait de poursuivre en justice le droit qu'il prétendait avoir sur le comté de Provence, et lui assurait, à son défaut, le commandement de l'armée qu'il enverrait au secours de l'Empereur, pour seconder ses entreprises en Allemagne, en Italie, et sa résistance aux agressions des Turcs.

Ces propositions dans lesquelles, faisant abnégation de ses ressentiments personnels, jusqu'au point de tout rendre au duc de Bourbon, excepté sa confiance, François Ier avait effacé autant que possible l'homme devant le roi, furent appuyées vivement par Lannoy, communiquées par don Ugo de Moncada, prieur de Messine, échangé avec le maréchal Anne de Montmorency, à la régente qui les trouva excessives, puis portées à Charles-Quint qui les jugea insuffisantes.

La guerre allait donc continuer si l'Empereur parvenait à trouver les ressources qui lui étaient nécessaires pour cela, et à conserver à une invasion en France le concours pécuniaire et armé de l'Angleterre. Mais il avait trop compté sur la docilité et la complaisance d'Henri VIII, qui, offensé par la nouvelle du prochain mariage de l'Empereur avec l'infante de Portugal, au mépris de ses engagements antérieurs avec la princesse d'Angleterre, refusa de continuer ce jeu de dupe, où tous les profits étaient pour son allié et toutes les charges pour lui.

Avec l'insuccès de ces négociations coïncida le changement de résidence du roi prisonnier, qu'on ne trouva pas assez en sûreté à Pizzighettone. Le 18 mai 1521, il quitta cette forteresse, après trois mois de séjour, pour Gênes, d'où il devait être transféré au Château-Neuf de Naples.

François Ier se plaignit avec amertume d'un changement de prison dangereux pour sa santé, à laquelle l'air de la mer n'était pas favorable. Il essaya d'y échapper par une tentative d'évasion concertée avec l'aide de la flotte française, plus nombreuse que celle de l'Espagne, et à laquelle il renonça par prudence avant tout commencement d'exécution.

Mais ces projets, qu'il n'ignora pas entièrement, eurent pour résultat d'inquiéter tellement le vice-roi sur sa responsabilité, qu'il se prêta volontiers, à titre d'accommodement, au désir exprimé par le roi d'essayer de la suprême ressource d'une entrevue directe avec Charles-Quint.

Ce changement d'itinéraire fut secrètement résolu, et brusquement exécuté, au grand mécontentement du duc de Bourbon et du marquis de Pescaire. Le 10 juin, le vice-roi et son prisonnier, en vertu d'un accord conclu à Porto-Fino, avec le maréchal de Montmorency, firent voiles vers l'Espagne en toute sécurité, car c'est sur des vaisseaux français, montés par (les soldats espagnols, que s'accomplissait le voyage.

Entré dans le port de Palamos le 17, le roi arriva le 19 juin à Barcelone, où il reçut, avec les hommages dus à son rang, ceux qu'inspiraient à une nation chevaleresque l'admiration pour son courage et la pitié pour son malheur. Ces sentiments furent exprimés d'une façon touchante par une députation de vingt-deux des dames les plus considérables du pays, qui vinrent en grand cortège, sous la conduite de la comtesse de Palamos, dora Isabelle de Requesens, veuve de don Ramon de Cardona, ancien vice-roi de Naples, et de doua Juana de Requesens, femme de don Pedro de Cardona, gouverneur de Catalogne, visiter le roi prisonnier.

A Valence comme à Barcelone, François Ier reçut, au milieu de témoignages unanimes de la sympathie populaire, les honneurs royaux, et il put goûter à Benisano, château de plaisance du gouverneur, le plaisir de la chasse.

Charles-Quint reçut à Tolède la nouvelle imprévue et commentée par des lettres irritées du duc de Bourbon et de Pescaire, de l'arrivée de son prisonnier. Le vice-roi de Naples, qui jugea opportun de venir expliquer lui-même les motifs de sa résolution, trouva à la cour le maréchal de Montmorency, envoyé à l'Empereur par François Ier, pour solliciter de lui une entrevue, une trêve qui permettrait à l'archevêque d'Embrun et à Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, munis des pouvoirs de la régente sa mère, de conférer avec ses conseillers sur les conditions de la paix, enfin, un sauf-conduit pour la duchesse d'Alençon, sa sœur, dont la présence le consolerait et dont les talents ne nuiraient point au succès des négociations.

Charles-Quint, après avoir entendu l'avis de Lannoy, accorda la trêve de six mois nécessaire aux conférences, le sauf-conduit pour la duchesse d'Alençon ; mais, se méfiant de lui et ne voulant pas s'exposer à subir le charme du roi, ou à froisser ses susceptibilités, il éluda la proposition d'entrevue, ne voulant avoir affaire à l'homme que lorsqu'il en aurait terminé avec le roi !

Par ses ordres, François Ier fut conduit au château de Madrid, situé à huit lieues de Tolède. Il y arriva le 17 août sous la garde d'Alarcon, après avoir reçu durant

son voyage des hommages solennels, avoir assisté à Guadalayarra aux fêtes magnifiques que lui offrit le duc de l'Infantado et avoir été complimenté à Alcalá par les dignitaires de la célèbre université de cette ville, qui ne comptait pas moins de onze mille étudiants immatriculés.

François Ier fut d'abord enfermé dans la tour carrée de los Lujanes, ainsi nommée parce qu'elle appartenait à don Fernando Lujon. Elle avait été choisie comme la plus forte des tours qui flanquaient l'enceinte de Madrid. François Ier n'y resta pas longtemps. L'Alcazar, destiné à lui servir de demeure, étant petit à le recevoir, il y fut conduit et établi. Le donjon où il devait passer tant de mois dans les tristesses de la prison, les accablants de la maladie, les angoisses d'une négociation agitée et interminable, était haut, étroit et sombre. Il s'élevait non loin du Manzanares, presque à sec dans cette saison, et avait vue sur la campagne aride du vaste plateau de Madrid. La chambre disposée pour le roi prisonnier n'était pas très-spacieuse ; on y arrivait par une seule entrée, et l'unique fenêtre qui y laissait pénétrer la lumière s'ouvrait du côté du midi, à environ cent pieds du sol, à peu de distance du Manzanares. Cette fente, pratiquée dans l'épaisseur de la muraille, était assez grande pour former comme un cabinet par son profond enfoncement. Vitrée intérieurement, elle se fermait au dehors par une double grille de barreaux de fer scellés dans le mur. Un lit pour le roi, des coffres pour les objets de sa toilette et de son service, quelques tables et des sièges pour ceux qui étaient admis à lui tenir compagnie ou à le visiter, composaient l'ameublement de cette chambre, dont les murailles se couvrirent bientôt de tentures à fleurs de lis apportées de France et sur lesquelles se détachaient, avec l'écusson royal, l'emblématique salamandre de François Ier et son F. Alarcon, placé dans le voisinage du roi avec sa troupe d'arquebusiers, qui occupait surtout la partie, inférieure de la tour, n'avait pas de peine à veiller sur le prisonnier confié à sa garde<sup>1</sup>.

Bien avant que le roi eût pris possession de cette triste résidence, et commencé l'épreuve de cette vie claustrale dont il devait bientôt subir si impatiemment le joug, les plénipotentiaires de la régente, François de Tournon, archevêque d'Embrun, et Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, après avoir salué l'Empereur à Tolède, le 17 juillet, avaient inauguré leurs laborieuses et stériles conférences avec le conseil des délégués impériaux présidé par le rude chancelier Gattinara. Leurs instructions leur défendaient de consentir à aucune cession du territoire français, et ils devaient se borner à proposer une rançon en argent, ainsi que le double mariage du roi avec la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint, et du Dauphin avec sa nièce, fille de la reine Éléonore.

Comme on le pense bien, c'est la cession du duché de Bourgogne qui fut la pierre d'achoppement de ces débats opiniâtres et ardents. Les conférences ne pouvant continuer entre gens qui avaient ordre exprès d'exiger cette cession et gens qui avaient ordre exprès de la refuser, elles furent rompues. François Ier, en apprenant cette rupture, comprit que le but de l'Empereur, en se refusant à une entrevue même de courtoisie, était d'exercer une contrainte morale sur lui ; et, craignant que l'ennui de la captivité et les nécessités de la France ne l'amenassent à fléchir, il dicta une protestation contre cette violence morale,

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 113-114.

désavouant d'avance tout consentement qu'elle pourrait lui arracher à la cession de la Bourgogne.

Pendant un mois, il demeura prisé de la visite de l'Empereur, et les plénipotentiaires français attendirent, pour renouer leur négociation, le concours peut-être décisif que devait leur apporter la duchesse d'Alençon.

Pendant ce temps la régente travaillait à exploiter au profit de la cause de François Ier les mécontentements jaloux du roi d'Angleterre, à rompre les liens déjà si relâchés de son alliance avec Charles-Quint, et elle y parvenait au moyen d'un traité onéreux seulement pour nos finances.

D'un autre côté, les Italiens, qui n'aimaient pas mieux le joug des Impériaux que celui des Français, et qui avaient pour but de se délivrer d'un étranger par l'autre, songeaient, à l'instigation de nos diplomates, à conclure avec la France, chassée de la Péninsule, contre Charles-Quint qui l'en avait chassée, un pacte vengeur d'émancipation.

Fidèle à la tradition de ses prédécesseurs Jules II et Léon X, Clément VII favorisait le projet de cette ligue dont le succès devait faire de la Papauté la gardienne de l'indépendance de l'Italie confédérée. On visait non-seulement à enlever à l'Empereur le Milanais que garderait Francesco Sforza, devenu notre allié, mais encore le royaume de Naples, flattant de l'espoir de la couronne l'ambition du marquis de Pescaire, que les premières ouvertures à lui faites à ce sujet avaient trouvé plus indécis qu'indifférent. Les Vénitiens, les Suisses avaient adhéré aux négociations et s'armaient pour concourir à l'exécution du plan commun.

Malheureusement pour le succès on avait trop compté sur Pescaire, en le considérant comme un complice dévoué.

Dès le premier moment, il avait pris son parti. En lui, l'Espagnol l'avait emporté sur l'Italien, le ressentiment du serviteur maltraité avait cédé au dévouement du vassal fidèle, et l'appât d'un royaume n'avait pas séduit son âme avide de grandeur, soit qu'il crût indigne de l'acquérir par une trahison, soit qu'il en regardât la possession comme chimérique. Il n'écouta ce qui lui fut proposé que pour connaître l'étendue et les ressources de la conspiration contre l'Empereur son maître ; il n'objecta des scrupules et ne demanda des consultations que pour gagner du temps ; il ne rechercha des délais que pour prévenir Charles-Quint des dangers auxquels il était exposé en Italie et l'aider à s'en préserver. Ce scrupuleux en fait d'honneur s'était condamné à une trahison<sup>1</sup>.

En rendant à Charles-Quint le service signalé de cette dénonciation, service qu'il devait pousser jusqu'à livrer lui-même au bourreau ceux qui lui avaient si imprudemment donné leur confiance, Pescaire conjurait l'Empereur, dans l'intérêt de sa domination en Italie, menacée par trop d'ennemis, de désarmer par une paix raisonnable les ressentiments de la France. La nouvelle de l'accord conclu entre l'Angleterre et la régente était un motif de plus pour Charles-Quint d'obtempérer à cet avis.

Bientôt une grave maladie de son royal prisonnier, dont l'inaction et la solitude rongeaient le corps robuste, abattaient l'esprit plus brillant que fort, acheva

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 136.

d'incliner l'Empereur à la modération, et la crainte de tout perdre par l'abdication ou par la mort d'un adversaire désespéré lui fit accepter la nécessité de céder quelque chose de ses prétentions.

Un abcès profond s'était formé vers le haut de la tête du roi, et à la fièvre d'inflammation avait succédé une prostration qui touchait à la léthargie.

Informé de la gravité de son état, confirmée par le témoignage des médecins, Charles-Quint se décida, avec un empressement plus intéressé que généreux, à visiter François Ier pour lui donner la satisfaction trop longtemps différée et essayer de le ramener à la vie par l'espérance de sa prochaine liberté.

Il était à San-Agustin lorsqu'il reçut une dernière et pressante dépêche d'Alarcon. Il monta à cheval avec les ducs de Calabre, de Béjar et de Najara, Pedro Giron et don Beltran de la Cueva, et parcourut à franc étrier, en deux heures et demie, la distance de six grandes lieues qui le séparaient de Madrid. Il y arriva entre huit et neuf heures du soir et se rendit sans débotter à l'Alcazar. Laissant ses nobles compagnons à la porte du roi, il en franchit le seuil suivi du seul vice-roi de Naples, précédé par le maréchal de Montmorency, un flambeau à la main.

Le vainqueur et le vaincu s'embrassèrent avec effusion. L'entrevue, où ne fut abordée aucune autre question que celle de la santé du royal malade, fut tout entière consacrée à un échange cordial de témoignages de sympathie et de confiance.

Le lendemain, l'Empereur renouvela sa visite, ses assurances courtoises, ses propos réconfortants. Il acheva de soulager le roi en lui annonçant la nouvelle de l'arrivée de sa sœur, la duchesse d'Alençon. On sait le dévouement passionné que cette princesse avait voué à son frère. L'absence et l'adversité l'avaient encore exalté, et elle lui en donnait un témoignage touchant en bravant, pour le rejoindre, les fatigues de ce pénible voyage qui avait duré du 27 août au 20 septembre.

L'Empereur descendit jusqu'au bas de l'escalier de l'Alcazar pour la recevoir. Elle était vêtue tout en blanc à cause de la mort récente de son mari, le duc d'Alençon, et avait le visage en pleurs. L'Empereur l'embrassa, lui adressa quelques paroles de consolation et la conduisit auprès du roi, son frère. Après quelques instants passés avec eux, il les laissa et le même jour il repartit pour Tolèle<sup>1</sup>.

La vue de sa sœur eût suffi à guérir le roi, s'il n'eût été malade que moralement ; mais après quelques jours d'un mieux décevant, les souffrances physiques, dont on reconnaissait le siège dans la tête sans en deviner la cause, redoublèrent et empirèrent au point de faire craindre un dénouement fatal. Le 24 septembre le roi était sans mouvement, presque sans connaissance. Le désespoir de la duchesse d'Alençon recourut à ces remèdes de la religion qui quelquefois joignent à la guérison de l'âme celle du corps, par la secousse salutaire qu'ils provoquent.

On dressa un autel dans la chambre et l'archevêque d'Embrun y célébra la messe, à laquelle assistaient agenouillés et en pleurs les gentilshommes du roi et les dames de la suite de sa sœur.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 145.

A l'élévation, le prélat officiant présenta le Saint-Sacrement au malade que cette vue parut ranimer. Il manifesta d'une voix affaiblie le désir de recevoir son Dieu. L'archevêque déféra à ce pieux désir, et la princesse s'y associant, le frère et la sœur communierent des deux moitiés de la même hostie, au milieu des larmes de l'assistance.

Cette scène émouvante provoqua chez le roi une crise décisive. Le foyer de fièvre ardente qui consumait son cerveau fit explosion, son abcès creva en dehors, et, rendu à la vie par cet heureux accident, il n'eut plus qu'à reprendre ses forces. Le laissant dans cette langueur attendrie de la convalescence, Marguerite se voua à sa tâche de négociatrice avec un zèle aiguillonné à la fois par l'inquiétude et l'espérance. Elle arriva le mardi 3 octobre à Tolède. Elle reçut de Charles-Quint l'accueil dû à son rang, les hommages mérités par sa grâce, son esprit et son dévouement.

Mais l'entrevue qu'elle eut avec Charles-Quint, si elle la convainquit de sa courtoisie, la convainquit aussi de son obstination. Rassuré sur la vie du roi prisonnier, il persista à mettre sa délivrance au prix de la Bourgogne. Il n'exigeait pas d'autre rançon que celle-là ; mais il l'exigeait.

L'esprit de la duchesse s'épuisa en combinaisons ingénieuses, en arrangements habiles pour adoucir cette condition fatale et l'éluder en paraissant l'accepter. Charles-Quint demeura inflexible, non-seulement en ce qui touchait la cession de la Bourgogne, mais encore le rétablissement dans ses États, augmentés de la Provence à titre éventuel, du duc de Bourbon devenu son beau-frère, l'abandon par le roi de tous ses alliés, le duc de Gueldre, le duc de Wurtemberg, Robert de la Marck, Henri d'Albret.

Enfin il persistait à exiger que le roi l'accompagnât à Rome avec une armée, consacra par sa présence son couronnement et le suivit ensuite comme un royal vassal dans ses entreprises contre les Luthériens en Allemagne, les Turcs en Hongrie.

Ces propositions, où Charles-Quint, emporté par l'égoïste enivrement de sa victoire, se montrait si peu modéré et si peu habile en affectant d'être l'un et l'autre, furent communiquées à François Ier, qui les repoussa avec fierté et avec ironie. L'Empereur ne fut touché ni de l'une ni de l'autre et s'en remit à l'ennui de la prison pour dompter et assouplir cette héroïque résistance. La duchesse d'Alençon prit congé de lui et retourna à Madrid auprès de son frère, n'espérant plus rien d'une négociation où elle avait échoué en dépit de son charme et des égards particuliers qui lui étaient dus.

François Ier, qui était en somme celui auquel cet échec coûtait le plus, puisqu'il y perdait la liberté et le repos, essaya par l'intermédiaire de Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, accrédité comme ambassadeur de France auprès de Charles-Quint, une dernière tentative d'accommodement. Il fit offrir trois millions d'écus d'or et son mariage avec la reine Éléonore, qui recevrait la Bourgogne en dot. L'Empereur refusa et persista à poser comme condition absolue de la paix sa mise en possession de la Bourgogne préalablement à la délivrance du roi, qui serait garantie par des otages.

François Ier, acculé par le fait de cette escrime sans pitié comme sans art qui consistait uniquement à tenir l'épée à la gorge de l'adversaire, chercha à désarmer Charles-Quint par la feinte habile d'un coup désespéré.

Ce qui faisait le prix du gage de sa personne entre les mains de l'Empereur, c'était sa qualité de roi. Il la dépouilla. En présence de l'archevêque d'Embrun, du maréchal de Montmorency, du premier président de Selve, de La Barre, prévôt de Paris, il abdiqua en faveur du Dauphin son fils et signa devant eux les lettres patentes destinées au couronnement de son successeur, dans lesquelles il prenait en termes éloquents l'Europe pour juge de la modération d'un vainqueur qui le réduisait à une telle extrémité. Il désignait sa mère comme régente, et, à son défaut, sa sœur, la duchesse d'Alençon. S'il était délivré plus tard, il se réservait de remonter sur le trône auquel il ne renonçait que pour ne pas le laisser vacant.

En attendant, pour bien convaincre Charles-Quint de sa résignation à une captivité au besoin perpétuelle, il envoya le maréchal de Montmorency le prier de lui accorder un état de maison convenable à une telle condition ; sur cette liste des soixante serviteurs de sa captivité figuraient le prévôt de Paris, La Barre, Robertet comme secrétaire, Montchenu comme maître d'hôtel, Pommereul comme écuyer-tranchant, La Pommeraye pour portier, etc. Il y avait aussi un aumônier, un médecin, Burgancy, un apothicaire, un chirurgien, un barbier, des valets de chambre, de garde robe, de fourrière, un tailleur, un tapissier, des cuisiniers et des aides de bouche, (les sommeliers du gobelet, un fruitier, des officiers ordinaires tels que pâtissier, boulanger, garde-vaisselle, enfin, pour le distraire et le divertir, quatre pages chanteurs avec ses trois joueurs de luth, d'espionnette et de viscontin.

La riposte de Charles-Quint consista à recevoir solennellement, avec un éclat et des honneurs affectés, le duc de Bourbon, au-devant duquel il alla avec toute sa cour, et dont l'influence néfaste l'encouragea dans son inflexibilité. Car, au mépris des conseils de Pescaire qui lui représentait sa domination en Italie comme compromise, malgré l'arrestation du chancelier Morone, instigateur de la ligue à Novare, et l'énergique démonstration faite contre Francesco Sforza, assiégé dans la citadelle de Milan, s'il ne désarmait les ressentiments de la France par une paix modérée, il préféra l'avis de Gattinara et se montra résolu à maintenir, jusqu'à acceptation de ses conditions, le roi en prison, dût son abdication être réelle, ce qu'il ne croyait pas.

François Ier, poussé à bout, essaya alors d'une évasion. Il devait sortir de l'Alcazar, et gagner la frontière par des relais préparés, en se teignant le visage et en prenant les vêtements d'un esclave nègre chargé d'entretenir son feu, qui entrait et sortait librement, grâce à l'entière sécurité des gardes.

Le subterfuge était assez bien conçu pour réussir. Il échoua par suite des révélations du valet de chambre du roi, Clément le Champion qui, frappé par M. de la Rochepot, frère du maréchal de Montmorency, et l'un des gentilshommes de la chambre du roi, et ne pouvant obtenir réparation, se vengea de son ennemi en trahissant son maître.

Charles-Quint, plus étonné qu'ému d'une telle révélation, se borna à prendre quelques mesures de punition et de précaution, ordonna les préparatifs et la translation du roi dans une résidence plus sûre et se disposa à se rendre à Séville afin d'y recevoir et d'y épouser l'infante de Portugal, dont la dot lui fournirait les ressources nécessaires à la reprise de la guerre dès l'expiration de la trêve.

C'est alors que Louise de Savoie, déterminée, par l'impatience de délivrer son fils, et la crainte d'inconvénients et de dangers pires que tous les sacrifices, à celui de la Bourgogne, fit partir pour l'Espagne Chabot de Brion, porteur pour ses

ambassadeurs de pouvoirs nouveaux et illimités. Elle disait dans ses instructions que la paix était un bien d'un prix inestimable non-seulement pour le roi, mais pour le royaume exposé à la fois aux dangers d'une lutte inégale et aux troubles d'une minorité orageuse ; elle rappelait, pour justifier sa résolution de consentir à tout, même à l'abandon de la Bourgogne, que le traité d'Arras avait payé bien plus cher l'avantage de séparer le duc de Bourgogne du roi d'Angleterre et que la rédemption du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, avait coûté en terre et en argent une rançon bien plus onéreuse encore que celle qui était exigée.

François Ier sembla prendre également son parti d'une inéluctable nécessité ; et des conférences définitives s'ouvrirent sur ses instances entre les délégués spéciaux de l'Empereur, le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, le prieur de Messine Ugo de Moncada, le premier secrétaire d'État Jean Lallemand, et les plénipotentiaires français, l'archevêque d'Embrun, le premier président de Selve et Chabot de Brion.

Le débat cette fois ne pouvait demeurer stérile, le roi offrant, avec ordre exprès à ses négociateurs de s'incliner comme lui devant la nécessité, tout ce que demandait Charles-Quint et se bornant à poser à la restitution de la Bourgogne la condition de sa mise en liberté préalable, nécessaire pour proposer une si dure clause à l'acceptation et l'imposer au besoin à la résistance des parlements et des états. François Ier consentait toujours à épouser la sœur de Charles-Quint et à donner ses deux fils aînés en otages de l'exécution de ses engagements.

La négociation rencontra un premier obstacle dans les susceptibilités du duc de Bourbon, à qui la reine Éléonore avait été formellement promise en mariage, et qui affectait de préférer, parmi les récompenses de ses services que lui devait l'Empereur, l'honneur de sa parenté à toutes les autres. Mais le goût marqué de la reine Éléonore pour le roi permit de lever cet obstacle. L'Empereur obtint du duc de Bourbon, qui ne pouvait s'obstiner à épouser sa sœur malgré elle, sa renonciation moyennant le dédommagement qu'il lui promit du duché de Milan, dont le duc Sforza serait dépouillé en punition de sa rébellion.

Restait une autre difficulté, celle de la mise en liberté préalable du roi prisonnier, compensée il est vrai par le gage le plus précieux, celui de la mise en otage de ses deux fils. L'optimiste Lannoy qui voyait là une garantie incontestable, et le sceptique Gattinara qui la trouvait illusoire, et refusait nettement de consacrer par sa signature une duperie, ne diminuèrent pas par la contradiction de leurs avis les perplexités de Charles-Quint.

Il se décida enfin, par politique plus encore que par confiance, à accepter l'offre de François Ier. Mais réduit à se contenter de sûretés morales, il les multiplia, enchaînant à la fois François Ier par le triple lien de ses sentiments de père, de ses devoirs de roi, de son honneur de gentilhomme. Il exigea sa signature, son serment, sa parole de chevalier. François Ier subit jusqu'au bout la contrainte de la nécessité, et accepta tout.

Le traité fut dressé le 19 décembre. François Ier promettait de le ratifier six semaines après être redevenu libre, de le faire accepter par les états et les parlements du royaume en moins de quatre mois, faute de quoi il s'engageait à venir reprendre dans sa prison la place du dauphin son fils allié et du duc d'Orléans son second fils, otages remis à l'Empereur au moment même de sa délivrance.

La veille du 14 janvier 1526, jour fixé pour la signature, François Ier réunit dans sa chambre le premier président de Selve, l'archevêque d'Embrun, le maréchal de Montmorency, le prévôt de Paris La Barre, le secrétaire Bayard, et, après avoir placé ce secret sous le sceau de leur serment, il protesta contre le traité auquel il allait être obligé de se soumettre, les prenant à témoins de la violence faite à sa volonté, et annulant en conséquence les obligations qui allaient lui être arrachées au prix d'une liberté indispensable à son royaume et à lui, comme attentatoires aux droits de sa couronne, dommageables à la France, injurieuses à son honneur<sup>1</sup>.

Il déclarait dans ce document d'une casuistique trop subtile se dégager de ses promesses comme roi parce qu'on ne pouvait exiger d'un roi de nuire au royaume, et de sa parole de chevalier, parce qu'il n'était pas libre, et qu'aux termes des lois de la chevalerie une parole qui n'est pas donnée librement est nulle. Du reste, il ne prétendait pas frustrer l'Empereur, et se réservait de faire vis-à-vis de lui tout ce qu'un roi prisonnier de bonne guerre peut et doit raisonnablement faire.

Après avoir ainsi d'avance déclaré nul le traité qu'il allait signer et jurer, François Ier commanda à ses trois plénipotentiaires de le signer comme lui et avec les mêmes restrictions que lui, les associant ainsi complètement à son manque de foi.

Le 14 janvier, le traité, placé sur l'autel où l'archevêque d'Embrun venait de célébrer la messe, fut lu, signé, juré par le roi et les négociateurs. Le roi engagea en outre entre les mains de ce Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, auquel il s'était rendu sur le champ de bataille de Pavie, sa foi de gentilhomme, et le secrétaire d'État Lallemand, comme notaire impérial, dressa acte de cette formalité chevaleresque. Après quoi le roi et l'empereur s'écrivirent, en attendant leur prochaine entrevue, dans les termes les plus amicaux, et échangèrent sans confiance des assurances de foi mutuelle et sans plaisir des congratulations réciproques. Six jours après, le vice-roi de Naples, muni de la procuration de la reine de Portugal, la représenta à la cérémonie de fiançailles assez inusitée qui engageait à une absente la foi d'un prisonnier. Mais comme cette union ne déplaisait pas à l'homme et ne lésait point le roi, elle devait être du pacte la condition la mieux observée.

Le 11 février, l'Empereur confirma par sa ratification le traité de Madrid, et le 13 eut lieu entre les deux souverains, devenus alliés et beaux-frères, une entrevue destinée à les faire amis.

Instruit de la venue de Charles-Quint, François Ier se rendit au-devant de lui. Monté sur sa mule, richement enharnachée, portant une épée et une cape à l'espagnole, ayant à sa droite le grand maure de Rhodes, Villiers de l'Isle-Adam, et à sa gauche le capitaine Alarcon, suivi de trois cents hommes de sa garde, il alla jusque vers le pont de Tolède sur le Manzanarès. Charles-Quint arriva bientôt à cheval, vêtu de velours noir, accompagné des principaux de sa cour, et ayant pour escorte une troupe magnifique de deux cent cinquante hommes

---

<sup>1</sup> Le texte de cette protestation du 13 janvier, dont la lecture est nécessaire à une appréciation impartiale de l'acte, se trouve dans l'ouvrage déjà cité : *Captivité de François Ier*, p. 467-476.

d'ormes en costume de guerre et dont l'armure de tête était portée par des pages qui les suivaient à cheval<sup>1</sup>.

Les deux souverains, après s'être cordialement embrassés, firent ensemble leur entrée solennelle dans Madrid en se prodiguant les témoignages de confiance et de courtoisie au bruit des acclamations populaires. Ils se rendirent à l'Alcazar où ils soupèrent et s'entretenirent ensemble dans les termes de la plus étroite intimité. Chacun d'eux en profita pour resserrer l'union par des concessions mutuelles. François demanda à voir la reine sa fiancée, et exprima le désir d'en être suivi à petite distance, lorsqu'il regagnerait la frontière de France, afin qu'elle pût le rejoindre sans délai, une fois les principales stipulations du traité accomplies. Charles-Quint accéda gracieusement à ce double vœu, et hasarda aussi une plus délicate requête. Il s'agissait du duc de Bourbon. L'Empereur, sans oser espérer le faire rentrer en grâce ni sans souhaiter pour lui un pardon qui lui eût repris un utile auxiliaire de ses desseins, renouvela en sa faveur la demande d'une pension de 20.000 livres jusqu'à ce que le procès concernant ses prétentions sur la Provence fût vidé, et de l'érection en souveraineté indépendante de ses États restitués. François accorda la pension, mais refusa nettement la souveraineté.

Le 16 février les deux monarques allèrent voir à Illescas, château du primat d'Espagne, dont le souvenir devait inspirer à François Ier la construction de son château de Madrid au bois de Boulogne, la reine Éléonore, qui reçut de François Ier l'accueil le plus courtois et le plus galant, et qui, sur sa prière, déploya devant lui, dans une fête intime, avec la marquise de Zenette, ses talents pour la danse.

Le 19 février François Ier et Charles-Quint se dirent adieu, le premier pour revenir en France, le second pour aller à Séville épouser l'infante de Portugal ; et dans cette dernière entrevue le roi, sur l'interpellation de l'Empereur qui, à la veille de perdre son prisonnier, redevenait méfiant, renouvela ses assurances de fidélité aux engagements pris.

Le 21 février François Ier quitta avec joie ce sombre donjon où il avait été enfermé six mois, où il avait connu ce que la solitude a de plus triste et la défaite de plus douloureux, où il avait vu la mort de plus près que sur le champ de bataille de Pavie, où il avait dû acheter la liberté au prix d'obligations telles qu'il n'avait pu les souscrire qu'avec la pensée de les violer, non sans dommage pour son honneur.

Il partit sous la conduite du vice-roi de Naples et sous l'escorte du capitaine Alarcon. A Aranda sur le Douero, à cinquante lieues du royaume de France, furent réglées entre eux les conditions de l'échange (26 février). Le 4 mars, arrivé à Vittoria, non loin du revers méridional des Pyrénées, dans la plaine de l'Alava, François Ier y attendit que sa mère, à laquelle il avait envoyé à Lyon le maréchal de Montmorency, porteur du traité de Madrid, et Chabot de Brion, porteur de la capitulation d'échange, se fût mise de son côté en mesure de remplir les conditions de sa délivrance.

Après avoir annoncé sans détails à ses peuples la nouvelle de la paix, dont elle se réservait de ne révéler les clauses qu'au moment où la joie de la délivrance et du retour du roi amortirait le sentiment du prix qu'ils coûtaient, la régente était partie de Saint-Just, sa résidence à Lyon depuis un an et demi, pour aller à Blois et à Amboise chercher les enfants de France, otages de la liberté paternelle.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 187.

Le traité lui laissait la faculté de remplacer le second des jeunes princes par douze des principaux personnages du royaume, parmi lesquels le duc de Vendôme, le duc d'Albany, le comte de Saint-Paul, le maréchal de Lautrec, le comte de Guise, le maréchal de Montmorency, le grand sénéchal de Normandie, Chabot de Brion, le seigneur de Laval de Bretagne, en un mot par l'élite des survivants du désastre de Pavie.

C'eût été se priver des plus utiles serviteurs du roi et fort inopportunément, car la régente ne pouvait ignorer les restrictions mentales du roi en signant le traité, et les conséquences de son infraction qui ne lui permettaient qu'une durée des plus précaires. La régente aima mieux, en présence de telles éventualités, affliger le roi que désarmer le royaume.

Elle s'achemina donc vers Bayonne, bien que malade de la goutte, conduisant au-devant de leur triste sort le dauphin, âgé de huit ans et demi, et le duc d'Orléans, qui allait atteindre sa huitième année, ne laissant, pour représenter la famille royale, que le duc d'Angoulême, d'un âge encore plus tendre.

Ce fatigant voyage ne fut pas sans retard, et le vice-roi de Naples dut quitter, avec son prisonnier, Vittoria, où venait d'arriver la reine Éléonore, pour le conduire à Saint-Sébastien, où une nouvelle convention régla les méfiantes formalités de l'échange de François Ier contre ses deux fils.

Cette cérémonie eut lieu le 17 mars 1526, à sept heures du matin, sur les bords de la Bidassoa, au milieu de laquelle s'élevait un ponton représentant la double frontière ; sur ce ponton devaient se croiser, dans la même minute, le roi rentrant en France, et les princes allant le remplacer comme otages et expier bientôt dans la rude captivité du château de Pedraza, dans les montagnes espagnoles, l'inexécution du traité léonin, dont ils étaient les gages et les victimes. Les deux princes baisèrent à la rencontre la main de leur père, qui les embrassa tendrement. S'arrachant à cette étreinte, il se jeta brusquement, pour oublier les autres, dans les émotions de la liberté, et, au sortir de la barque qui le conduisait, il s'élança sur un cheval qu'il mit au galop, en s'écriant : **Maintenant je suis roi ! je suis roi encore !**

Après s'être enivré à loisir, dans une traite à fond, de cette volupté de l'air libre, François Ier arriva à Saint-Jean de Luz, où le chancelier Du Prat, et l'ambassadeur de son récent et décevant allié le roi d'Angleterre, étaient venus avec la cour au-devant de lui. Le même jour le vit à Bayonne, rendant grâce à Dieu, dans la cathédrale, de sa délivrance, et comblant sa mère d'hommages et de caresses, qui étaient la juste récompense de son habile dévouement.

Ces premières joies de la coupe furent vite épuisées et le roi délivré arriva à la lie, c'est-à-dire à l'exécution des conditions de sa délivrance. La violation de ce traité imposé par la nécessité était dans ses intentions. Mais il devait, avant de faire éclater sa résolution, en peser les conséquences, et à défaut de sa conscience qui ne pouvait que lui dicter l'exécution de ses engagements, prendre conseil des circonstances.

En ces temps de guerre et d'abus de la force, où les inspirations de la loyauté chevaleresque n'avaient plus qu'un crédit affaibli, il faut dire que peu de politiques en Europe comptaient sur cet exemple de la fidélité à des engagements tels que ceux que le roi avait pris sous la contrainte d'un incontestable abus de la victoire. Le nonce du pape n'avait pas hésité à faire connaître à Tolède ses doutes à cet égard. Pour le roi d'Angleterre, il ne se faisait

point faute d'encourager son allié à profiter de sa liberté pour éluder des obligations abusives.

François Ier n'avait pas besoin de ces encouragements pour prendre un parti définitif. Après avoir pesé une dernière fois dans la balance les avantages et les inconvénients de sa décision, il s'arrêta à celle qui l'exposait à la fois aux hasards d'une nouvelle guerre et au juste reproche d'avoir manqué à sa foi. N'hésitons pas à le dire, cette résolution était blâmable et regrettable.

Certes, Charles-Quint avait abusé de sa victoire en imposant à un roi captif des obligations difficiles, mais non impossibles à tenir. Ce fut une faute ; mais plus grande encore fut la faute d'y manquer. Il n'y a pas deux morales : les rois sont soumis comme les autres hommes, plus encore, aux règles éternelles de la loyauté.

François Ier était donc tenu de remplir ses engagements ; sauf à lui, après les avoir remplis, à prendre l'Europe pour juge, et à profiter de toute occasion diplomatique ou militaire de reprendre ce qu'il avait dû donner. On verra par la suite que peut-être une telle conduite eût été à la fois la plus honnête et la plus habile ; car, bien que l'opinion publique n'eût pas alors la force qu'elle a acquise depuis, elle en avait assez pour donner un utile appui à un prince qui, en ne gardant aucun tort de son côté, eût mis tous les torts du côté de son adversaire ; et le hasard des batailles, qui n'est pas toujours aveugle, eut peut-être récompensé un tel sacrifice. En tout cas, François Ier, en remplissant ses engagements, faisait son devoir. A défaut du succès, il gardait l'honneur intact. Et l'honneur intact, pour un pays, vaut mieux encore que la frontière intacte.

François Ier essaya d'abord de gagner du temps et de traîner les choses en longueur, paraissant plutôt différer que refuser l'exécution du traité. Il ajourna, sous des prétextes plus ou moins plausibles, la ratification de ce traité que lui demandaient tour à tour l'ambassadeur de Charles-Quint, Louis de Praët, à Bayonne, et, à Mont-de-Marsan, le commandeur Penasola, envoyé du vice-roi de Naples, Lannoy.

François Ier alléguait les difficultés insurmontables qu'il rencontrait dans la réalisation du traité, en ce qui touchait la cession de la Bourgogne, cession qui provoquait les murmures de ses sujets, les remontrances de son conseil, la résistance formelle des États de Bourgogne, prélude de celle des Parlements et des États Généraux du royaume.

Avisé de ces objections, Charles-Quint dépêcha à François Ier le vice-roi de Naples qui le rejoignit à Cognac, au milieu des réjouissances et des fêtes de son retour, animées par les témoignages d'affection et de joie des Saintongeais, deux fois les sujets de leur auguste compatriote (8 mai 1526). Lannoy réfuta de son mieux cet argument d'impuissance que démentait la popularité du roi. Mais il échoua dans ses représentations.

Le 10 mai, mandé avec l'ambassadeur Louis de Praët devant le conseil du roi, il y reçut du chancelier, et du roi lui-même, la déclaration que la cession de la Bourgogne était impossible, que l'engagement pris à cet égard était nul comme imposé par la contrainte de la captivité, qu'on espérait qu'en considération de la paix et de l'amitié qu'un tel procédé lui garantirait à jamais, l'Empereur ferait le sacrifice que le roi ne pouvait faire, et se contenterait de tel dédommagement et de telle compensation qu'il lui plairait fixer, soit en argent, soit autrement.

François Ier ne se faisait pas illusion sur les conséquences de son refus. C'était la guerre à brève échéance. Mais il ne devait pas la faire seul. La mort prématurée de Pescaire avait donné un nouvel essor aux aspirations italiennes. Le plan d'une confédération des États italiens dans un but apparent de concorde et d'appui mutuel, dans un but réel d'hostilité contre l'Empereur et d'émancipation de son joug, avait été repris ; des négociations actives avaient été renouées par les anciens tenants de la ligué, un moment déconcertée par la défection de Pescaire et ses mesures énergiques de résistance. Le pape Clément VII, aussi résolu maintenant qu'il s'était montré d'abord incertain, n'avait pas hésité à se déclarer et à brûler ses 'vaisseaux, au point de requérir l'Empereur d'entrer dans la ligue, à certaines conditions inacceptables, faute de quoi il serait traité en ennemi commun.

C'est à Cognac que le chevalier Copino de Capo, nonce de Clément VII, et messer Roberto, secrétaire de la sérénissime République de Venise, envoyé spécial du doge Andrea Gritti, trouvèrent François Ier, porteurs d'ouvertures d'alliance auxquelles le roi, par une coquetterie intéressée, ne garda pas tellement le secret que Lannoy n'en sût quelque chose et n'en avertit son maître ; on se flattait que cette révélation le rendrait plus accommodant et préviendrait la guerre.

En attendant qu'il se prononçât, ses ambassadeurs furent témoins sans le savoir, car ils n'y furent pas appelés, de la conclusion d'un accord qui ne dut pas leur demeurer longtemps mystérieux.

Par cet accord, signé le 22 mai 1526, et connu dans l'histoire sous le nom de *Sainte Ligue*, à cause du caractère sacré d'un des participants, et du but pacificateur et réparateur affiché par cet acte, ou de *Ligue de Cognac*, du nom de la ville où il fut convenu, le souverain pontife Clément VII, le roi très-chrétien François Ier, la république de Venise, la république de Florence, le duc de Milan Francesco Sforza, formaient entre eux, à l'instigation du roi d'Angleterre déclaré protecteur, une *ligue du Bien public* et de secours mutuel dans laquelle il était loisible à l'Empereur d'entrer.

Mais, pour fournir témoignage d'une adhésion sincère, il devait donner à la Ligue le gage préalable de la réintégration du duc Sforza dans ses États, de la remise des autres États italiens sur le pied où ils étaient avant la guerre (*statu quo ante bellum*), de la délivrance des princes fils de François Ier moyennant rançon, de la promesse de ne venir en Italie se faire couronner qu'avec une suite de représentation et de sûreté, non de menace et d'oppression, enfin du paiement à trois mois de date de la signature de ses dettes envers le roi d'Angleterre. Dans la prévision de son refus, les confédérés avaient décidé la prompte réunion d'une armée commune, à la composition et à l'entretien de laquelle chacun d'eux devait contribuer dans la proportion de ses ressources et des avantages qui devaient résulter pour eux de la victoire.

En ce qui touchait la part faite d'avance dans le succès à François Ier, elle se composait territorialement de la seigneurie de Gênes et du comté d'Asti, et pécuniairement d'une redevance considérable payée annuellement par le duc Sforza, en échange de sa renonciation à ses droits sur le Milanais. Il gardait aussi un titre éventuel à la possession du royaume de Naples, dont il devait être disposé en commun par les confédérés, une fois sa conquête effectuée.

Charles-Quint, malgré ses soupçons, était loin de s'attendre à la double et brutale déception d'un refus de la Bourgogne et d'une déclaration de guerre

déguisée sous l'invitation impérieuse d'adhérer à la Ligue. Cette double déception, toujours pénible, ne pouvait être plus inopportune ; car elle l'atteignait au moment où il se préparait à la fois à se marier avec l'infante Isabelle de Portugal, et, au moyen des ressources de sa dot, à la faveur de sa paix avec la France, à relever en Italie sa domination chancelante, à préserver par des exemples et des succès décisifs ses États d'Allemagne de la contagion de la Réforme et de l'invasion des Turcs, maîtres de la Hongrie. La Ligue de Cognac déconcertait ses projets et remettait tout à la merci d'une nouvelle guerre en Italie qui ne s'annonçait pas en sa faveur.

En effet, les États et princes confédérés n'avaient pas perdu leur temps en déclarations platoniques. Les troupes du contingent pontifical et florentin, avec le comte Guido Rangone et le fameux Jean de Médicis, celles du contingent vénitien sous le commandement de l'expérimenté et circonspect Jean-Marie de la Rovere, duc d'Urbin, futur généralissime de l'armée coalisée, se concentraient rapidement sur les frontières du Milanais ; et l'indécis, le timoré Clément VII en était arrivé non-seulement à vouloir, à agir, mais à menacer. Sur l'interpellation du duc de Sessa, ambassadeur de l'Empereur, protestant contre ses préparatifs suspects et demandant explications satisfaisantes ou congé, le Pape avait fermement répondu : *Vous êtes libre d'aller ou de demeurer ; quand je voudrai faire la guerre, vous l'entendrez aux trompettes.*

Peu de temps après, Charles-Quint recevait dans une audience solennelle notification de la conclusion de la Ligue de Cognac par la voix de l'ambassadeur de François Ier, Jean de Calvimont, second président du parlement de Bordeaux, du comte Balthasar Castiglione, nonce de Clément VII, et d'André Navagero, ambassadeur de la république de Venise. Dans sa réponse à l'envoyé du Pape, le comte Balthasar Castiglione, auteur du Parfait courtisan et modèle de son héros, l'Empereur déclara refuser d'entrer dans une ligue conclue en réalité contre lui sous le voile emprunté du bien public. Il garda les ménagements que méritaient le caractère discret de l'ambassadeur, la modération de sa requête, la qualité du personnage sacré au nom duquel il parlait, et que l'Empereur se flattait encore de ramener à lui.

Mais, piqué au vif par l'attitude, pleine de la raideur du légiste, et par les paroles d'une vivacité méridionale du président de Calvimont, Charles-Quint s'emporta en récriminations d'une telle énergie, que l'ambassadeur de François Ier n'osa point les transmettre à son maître, redoutant que la provocation peu dissimulée de l'Empereur n'aboutit — comme il arriva plus tard — à un cartel.

Le véhément discours de Charles-Quint mérite d'être rapporté :

Si votre roi avait tenu ce qu'il m'avait promis, il ne serait pas nécessaire de proposer aujourd'hui de nouveaux arrangements. Il ne me convient pas de lui rendre ses enfants pour de l'argent ; je n'ai pas voulu d'argent pour le délivrer. Il m'a trompé, je ne me fierai jamais plus à lui, sans avoir de gage de sa parole. Aujourd'hui, il me semble en avoir de bons entre les mains. S'il compte les avoir par force, je l'assure qu'il n'y parviendra pas, tant qu'il restera pierre sur pierre dans un de mes royaumes, fussé-je forcé de reculer jusqu'à Grenade. J'ai usé envers lui de libéralité et de magnanimité, et lui a usé envers moi de pusillanimité et de perfidie. Il lia point agi en vrai chevalier ni en vrai gentilhomme, mais méchamment et fausement. Je vous demande, comme à son ambassadeur, que le roi très-chrétien me garde la foi qu'il m'a donnée de redevenir mon prisonnier, s'il ne

satisfaisait point à ses promesses. Plût à Dieu que ce différend eût à se débattre entre nous deux, de sa personne à la mienne, sans exposer tant de chrétiens à la mort ! Je crois que Dieu montrerait sa justice.

Un tel éclat annonçait la guerre, rendue inévitable. Charles-Quint n'étant pas en mesure, pécuniairement ni militairement parlant, de prendre l'offensive, ni même de se défendre avec avantage, préluda, suivant son usage, par l'emploi de la ruse à celui de la force, et par la voie des négociations à celle des armes. L'habile et peu scrupuleux empereur, qui ne puisait pas dans ses Propres procédés le droit d'être trop sévère pour ceux de François Ier, s'occupa de désagréger le faisceau de la Ligue, dont il chercha à détacher François Sforza et Clément VII. La mission de Ugo de Moncada à cet effet échoua également à Milan et à Rome ; et, désespérant de ramener le Pape à l'Empereur par la persuasion, Ugo de Moncada alla dans le royaume de Naples ourdir avec les Colonna, ennemis implacables du Souverain Pontife qui les avait exilés, une conjuration dont nous ne tarderons pas à voir le funeste succès.

Cependant les hostilités s'étaient ouvertes dans la haute Italie. Sans attendre les 500 lances et les 4.000 hommes de pied du contingent de François Ier que devait amener le marquis de Saluces, l'armée confédérée s'était emparée de Lodi, et avait, à la faveur de ses intelligences dans Milan, fomenté dans cette ville une insurrection qui y tint deux mois les Impériaux en échec.

Malheureusement, le duc d'Urbin, général temporisateur d'une république cauteleuse, qui semblait redouter jusqu'au succès, et ne voulait rien livrer au hasard, n'avança qu'un pied après l'autre, laissa passer l'occasion de secourir les insurgés milanais, se contenta de démonstrations stériles ; et décidé enfin à bloquer la ville, il en était encore à trois milles lorsque le duc de Bourbon s'y jeta avec des renforts (5 juillet 1526).

Le soir du 7 juillet, après avoir tâté la ville pour l'acquit de sa conscience plus que dans l'intention sincère de l'attaquer, le duc d'Urbin s'en éloigna, sous prétexte qu'il y avait trop de risques à courir. Il ne put prendre sur sa circonspection même de ravitailler le château, dont François Sforza, faute de secours, dut rendre les clefs au duc de Bourbon.

François Ier, imitant par calcul politique les lenteurs qu'inspiraient à un général timoré ses scrupules militaires, ne se pressait pas de fournir son contingent en flotte et en armée, et continuait à négocier avec Charles-Quint, qu'il se flattait d'amener à résipiscence par de simples mesures comminatoires. En attendant, l'armée confédérée se décida à investir, au commencement d'août, Crémone, qu'elle devait occuper après un siège de deux mois, pendant lesquels le Pape allait expier cruellement sa participation à la Ligue.

A la suite de leurs conférences avec Ugo de Moncada, les Colonna, sûrs de l'impunité, surtout en cas de succès, prirent les armes dans le sud de l'État pontifical, où ils avaient leurs possessions, dont ils enrégimentèrent les vassaux. Avec une petite armée d'aventuriers, ils s'emparèrent d'Anagni et menacèrent dans Rome le Pape réduit à une garnison dérisoire, par suite de ses envois de troupes en Lombardie, en Toscane, sur les côtes de Gênes. Dissimulant leurs violents desseins sous des protestations conciliatrices, auxquelles sa faiblesse fit au Pape une nécessité de croire, les Colonna négocièrent, et un accord fut conclu le 22 août. Sur la foi de cet accord, le Pape acheva de se désarmer, envoya trois cents hommes à Anagni qui lui avait été rendu, en garda à peine autant dans Rome et licencia le reste.

Moins d'un mois après, certains de trouver la ville sans défense, les Colonna reprenaient les armes et arrivaient à l'improviste, dans la nuit du 20 septembre, sous les murs de Rome, où ils pénétrèrent après s'être emparés de la porte Saint-Jean de Latran. Clément VII fut obligé de se retirer, avec une partie des cardinaux et de la cour pontificale, dans le château Saint-Ange ; son palais et la demeure de plusieurs cardinaux furent mis à sac ; et il dut souscrire, pour éviter pis encore que l'affront fait en sa personne à la majesté de la tiare, et le dommage causé à Rome, une trêve de quatre mois avec les Colonna et l'Empereur, en gage de laquelle il donna des otages. Le Pape ne fut fidèle que dans la mesure de ce qu'il ne pouvait éviter à des engagements extorqués par la violence ; et il demeura attaché de cœur et de fait à la Ligue dont le contingent de François Ier venait enfin de renforcer l'armée, et à laquelle la prise de Crémone (23 septembre) rendait un prestige réparateur de l'effet produit par l'atteinte portée à l'inviolabilité de Rome.

Mais le duc d'Urbin laissa, comme toujours, passer l'occasion, et ne se décida que vers la mi-octobre à hasarder le blocus de Milan. Il donna ainsi le temps aux Impériaux aux abois, qu'il eût pu défaire en les attaquant immédiatement, de recevoir les secours qui allaient les mettre en mesure de repousser un effort tardif.

Charles-Quint préparait lentement, mais sûrement, avec cette persévérance souvent plus efficace et plus habile que l'audace, les mesures destinées à rétablir sa domination en Italie et à tirer de ses ennemis une exemplaire vengeance. Suivant son habitude, il employait à la fois, pour parvenir à son but, les moyens diplomatiques et les moyens militaires.

Il équipa une flotte et la chargea d'une armée de dix mille hommes commandés par Lannoy et Alarcon, récompensés de leurs précédents services, l'un par le titre de prince de Sulmona, l'autre par celui de marquis de la Valle-Siciliana. Il ordonna en Allemagne une levée de lansquenets. Il détachait en même temps de la Ligue le plus puissant feudataire du Saint-Siège, le duc Alphonse d'Este, en lui donnant l'investiture de Rubiera, de Reggio, de Modène, eu lui attribuant le comté confisqué de Carpi, en lui conférant le titre de son capitaine général en Italie, et en lui promettant pour son fils hercule d'Este la main de sa fille naturelle, la princesse Marguerite. Enfin, uniquement pour y trouver un moyen de compromettre François Ier aux yeux des confédérés et d'exciter leurs défiances, l'Empereur affectait de donner audience à un envoyé de la cour de France, chargé pour lui d'ouvertures pacifiques.

Conformément à ce plan, dont la communication soutenait dans Milan le duc de Bourbon aux abois, et le décidait à tous les sacrifices pour attendre les secours annoncés, le vice-roi de Naples débarqua à Gaëte, le 1er décembre 1546, les troupes destinées à la défense du royaume de Naples ; et, au commencement de novembre, le vaillant chef d'aventuriers, Georges Frondsberg, arrivait dans les Alpes avec douze ou treize mille lansquenets qu'il avait enrôlés sur la foi de sa réputation, et qui avaient préféré l'avantage de faire campagne sous ses ordres en Italie, au devoir de se réserver pour l'Allemagne menacée par les Turcs, victorieux à Mohacz, où le roi Louis de Hongrie avait été battu et tué.

En apprenant l'approche des lansquenets, le duc d'Urbin renonça au blocus de Milan et se porta à leur devant pour empêcher leur jonction avec les forces du duc de Bourbon. Mais, au lieu de profiter de la supériorité du nombre, il l'annula en divisant son armée. Sa démonstration se borna à un engagement d'avant-garde où la Ligue perdit, dans Jean de Médicis, son plus vaillant capitaine.

Le duc d'Urbin intimidé cessa de couper le passage aux lansquenets, qui purent se diriger impunément vers le Milanais.

Pour maintenir en obéissance ses troupes fatiguées et mécontentes, prêtes à la débandade, et garder la force de rejoindre Frondsberg, le duc de Bourbon saigna à blanc la malheureuse ville dont il était le gardien et le tyran. Il lui arracha une contribution de trente mille ducats, en obtint vingt mille de Morone, enfermé dans la forteresse de Trezzo, comme prix du pardon et rançon de la vie de ce fauteur de la Ligue italienne. Il engagea, comme ses capitaines Antonio de Leyva et le marquis del Vasto, ses bijoux, ses bagues, ses aulnes d'or. C'est ainsi qu'il parvint à faire rentrer ses troupes dans le devoir et à les conduire au-devant de l'armée de renfort (2 janvier 1527). Le 9 février, la jonction des Espagnols et des Allemands était accomplie.

Laisant dans Milan Antonio de Leyva avec une garnison à peine suffisante, le duc de Bourbon s'avança, à la tête de l'armée impériale, vers les États pontificaux. Sans trouver grands obstacles dans les mesures de simple observation du duc d'Urbin, ni dans les dispositions plus actives du marquis de Saluces, qui dut se borner à préserver tour à tour Bologne et Plaisance, le duc campa à San-Giovanni, à la tête de ses troupes avides de combat et de butin, pour y attendre les vivres, les munitions, les charrois, l'argent du duc de Ferrare, et se préparer, suivant l'occasion, à frapper sur Florence ou sur Rome un coup à la fois décisif et lucratif.

Pendant ce temps, Clément VII, recevant le contrecoup de chaque vicissitude de la lutte, en traduisait tour à tour les alternatives de succès ou de revers par des négociations effarées ou des retours hostiles. Oscillant d'un extrême à l'autre, ce pontife, bien intentionné, mais mal inspiré, faisait succéder à de pressants appels à l'appui du roi d'Angleterre et du roi de France, des négociations avec les envoyés de l'Empereur.

Malheureusement le pontife irrésolu avait affaire à un prince plus prodigue de promesses que d'effets, qui se faisait illusion sur le danger et qui, réduit d'ailleurs à compter avec des ressources moins promptes que ses désirs, lui envoyait plus de conseils et d'espérances que de troupes et d'argent. [Ce prince spirituel, dit le meilleur de ses historiens, qui l'a saisi et peint à merveille à ce moment d'ivresse du retour et d'insoucieux détachement des affaires, parlait à merveille et agissait moins bien. Il avait un prompt coup d'œil, mais il manquait d'application. Il s'occupait un moment avec beaucoup d'intelligence des plus importantes affaires, puis il se déroba pendant huit jours pour aller s'amuser dans une de ses maisons de plaisance, ou prendre avec fureur son plaisir favori de la chasse. Il évitait la peine, recherchait les distractions, promettait beaucoup, tenait moins, exagérait avec vanité ses forces, multipliait sans hésitation ses engagements, et semblait croire que tout ce qu'il avait dit était comme fait](#)<sup>1</sup>.

Aussi éprouva-t-il une grande déception et témoigna-t-il d'un vif dépit en apprenant que le Pape alarmé, menacé par les Colonna qui venaient de prendre Ponte-Corvo et Ceperano, et par le vice-roi de Naples, qui assiégeait Frosinone, avait accepté et conclu, le 31 janvier 1527, une trêve avec l'Empereur, préliminaire d'un traité.

Quelques jours après, nouveau revirement. Les troupes pontificales, sous les ordres du général de l'Église Vitelli et du cardinal légat Trivulzio, attaquaient la

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 286.

petite armée impériale qui assiégeait Frosinone, la battaient et l'obligeaient à évacuer les États du Saint-Siège et à se retirer précipitamment dans le royaume de Naples. François Ier redoublait d'objurgations et de promesses ; et le Pape inclinait de nouveau vers la Ligue.

Mais l'expédition de Renzo da Ceri et du comte de Vaudemont contre le royaume de Naples échouait après quelques succès passagers, faute de moyens suffisants. Le vice-roi Lannoy reprenait l'offensive et menaçait de nouveau les États pontificaux. Le Pape découragé recevait à la fois des envoyés de Lannoy et un ambassadeur de François Ier, Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, les uns ayant mission de le détacher de la Ligue, l'autre pour but de l'y maintenir. Le 15 mars 1527, Clément VII accédait aux propositions de ceux qui lui semblaient les plus forts, et il concluait un traité avec les envoyés de l'Empereur.

Ce traité, aussitôt communiqué au duc de Bourbon dans le but de le faire rétrograder, le trouva aux prises avec les dangers d'une sédition militaire. Son armée sans solde, sans provisions, fatiguée de son inaction sous des pluies torrentielles, s'était mutinée. Les Espagnols avaient donné le signal du soulèvement. Ils s'étaient portés tumultuairement au logis du duc de Bourbon, l'avaient pillé et l'auraient tué s'il ne se fût dérobé à leurs violences. Georges Frondsberg n'avait pas été plus heureux. Pour la première fois, ses lansquenets étaient demeurés sourds à sa voix. Le vieux capitaine n'avait pu survivre à l'affront de se voir désobéir, et une apoplexie foudroyante, causée par la honte, la douleur, la colère, l'avait frappé d'un coup dont il ne se releva pas.

Il fallut traiter avec les rebelles qu'on ne pouvait apaiser ni réduire. On parvint à leur donner un ducat par homme, et on leur promit le surplus du butin d'une victoire prochaine et facile. Florence et Rome étaient des proies faites pour les dédommager. Mais ils ne voulurent plus attendre. Ils se mirent en marche, entraînant le duc de Bourbon qu'ils gardèrent pour chef, à la condition de les mener en avant. Quand Fieramosca arriva avec le traité conclu par lui, qui rendait les États de l'Église inviolables, ils refusèrent de rétrograder. Le duc de Bourbon, mécontent de ne pas avoir été consulté, s'emporta en reproches menaçants. Fieramosca essaya de haranguer les capitaines et de gagner les soldats, en invoquant l'autorité et les intérêts de l'Empereur, leur chef suprême. Mais l'armée voulait combattre et piller. Cette paix tardive et imprévue fut reçue par elle comme un attentat à ses droits. Elle l'eût vengé dans le sang de l'importun diplomate, s'il n'eût fui à toute bride sur un cheval que lui donna Fernand de Gonzague. Délivré de ce dernier fâcheux, l'armée se rua en avant, sous les ordres du duc de Bourbon, que surveillait un conseil de douze délégués élus par les mutins, dignes représentants de leur féroce impatience de carnage et de pillage.

Le 30 mars 1527, l'armée d'aventuriers et de mercenaires, mi-partie d'Italiens, d'Allemands et d'Espagnols, que conduisait, ou plutôt qui entraînaient le duc de Bourbon, obligé, prétendait-il, à la suivre pour la modérer, entra en Romagne. Clément VII, effrayé par la nouvelle du refus du duc de Bourbon d'obtempérer à la trêve, sous prétexte que la somme stipulée de 60.000 ducats était insuffisante, employa fiévreusement ses envoyés, et le vice-roi de Naples Lannoy lui-même, qui se trouvait à Rome, les uns à chercher la rançon supplémentaire exigée par le chef de l'armée impériale pour prix de son éloignement, l'autre à user de son ascendant pour obtenir, au nom de l'Empereur, le respect de la paix conclue. Florence fit les derniers sacrifices, et vendit jusqu'aux vases de ses églises pour fournir la somme libératrice de Rome et d'elle-même. On parvint à

trouver les 100.000 ducats du premier versement, et on annonça leur arrivée au duc de Bourbon. Le Pape se crut sauvé, à ce point que, rendu à la sécurité, il licencia, par mesure d'économie, le peu de troupes qui lui restaient, et demeura sans garnison à Rome.

C'était ce que voulait le duc de Bourbon, décidé à frapper au cœur même de la Ligue italienne un coup décisif, à décourager à jamais la papauté de toute intervention dans les querelles de la Péninsule, et, appuyé sur la reconnaissance de son armée enrichie, à exiger, à obtenir de l'Empereur une récompense de ses services digne de son ambition, et proportionnée à la crainte de son prestige de victorieux.

Il est certain, toutefois, qu'il hésita d'abord entre Florence et Rome, dont le caractère, en quelque sorte sacré, lui imposait. Il n'eût peut-être pas mieux demandé que d'assouvir sur la proie plus profane de Florence la cupidité de ses soldats. C'est, en effet, Florence, non moins démunie et dégarnie que Rome, qu'il menaça tout d'abord, tout en amusant par des protestations pacifiques, et évitant par des marches décevantes le vice-roi, et le lieutenant du Pape, Guicciardini, qui couraient après lui avec l'argent. Quand il ne put s'empêcher de recevoir le vice-roi, il déclara que 150.000 ducats ne suffiraient pas à payer et à obtenir sa retraite, et éleva ses exigences au taux dérisoire de 240.000.

Le vice-roi, qui paraît avoir été très-faible dans ses remontrances sur ces procédés de bandit, se retira à Sienne sous prétexte d'y attendre la réponse de Clément VII à un ultimatum qui n'en méritait pas, et, le 26 avril, cette armée de soldats harassés, affamés, impatients de jouissance et de butin, put contempler, à la distance de vingt milles de ses bivouacs de San Giovanni, le séduisant panorama de Florence.

Heureusement pour cette belle et riche cité, l'arrivée à l'est des reîtres de Bourbon coïncida avec l'apparition en forces, du côté du nord, des troupes du marquis de Saluces et de l'armée vénitienne, commandée par le duc d'Urbin. Florence protégée rentra dans la Ligue dès le 27 avril, rompant un accord avec l'Empereur qui ne l'avait pas préservée du danger d'une mise à sac par l'armée impériale ; et Clément VII en fit autant. Il eut raison de ne pas se fier aux assurances du général de Charles-Quint qui bravait, au point de menacer son allié, la signature des plénipotentiaires de son maître. Mais en justifiant par cette volte-face une attaque désormais inévitable, le pontife eut le tort de ne pas se mettre en mesure d'y résister. Florence ayant été mise à couvert de son agression, Bourbon dut marcher à ce dénouement fatal d'une expédition qui ne pouvait plus retourner en arrière, et que poussait une sorte d'irrésistible souffle de la colère d'en haut, celui qui pousse les fléaux de Dieu. Détourné de Florence, le torrent dévastateur se rejeta sur la Ville éternelle.

Le 5 mai le duc de Bourbon arriva avec son armée lassée et irritée d'une marche difficile sur le Monte-Mario, en face de Rome déployant à ces yeux cupides sur les deux rives du Tibre la double tentation de sa magnificence désarmée.

Clément VII, comptant toujours sur l'intervention protectrice des confédérés qui, après avoir sauvé Florence, ne pouvaient, suivant lui, faire moins que de sauver Rome, s'était enfermé dans le palais du Vatican, attendant les libérateurs. Dans l'aveuglement de sa confiance il n'avait rien fait pour préserver la ville d'une agression imminente. Cruellement désabusé par la nouvelle de l'approche de l'avant-garde de cheveu-légers de l'armée impériale, conduite par Sciarra Colonna, il confia la défense précaire de Rome à Renzo da Ceri, qu'avait illustré

celle de Marseille. L'ambassadeur d'Angleterre engagea sa vaisselle et ses bijoux pour subvenir aux frais des premiers enrôlements. Renzo leva en hâte 3 à 4.000 hommes, soldats licenciés, artisans ou valets. Il les plaça sur les murailles du Borgo et du Transtevere précipitamment réparés.

Rome n'était pas d'un accès facile. Traversée par le Tibre du nord-est au sud-ouest, elle se composait de trois parties fort inégales, et, pour ainsi dire, indépendantes entre elles. De la rive droite du fleuve jusqu'aux pentes extérieures du Vatican et du Janicule, s'étendaient en face de l'armée impériale le Borgo et le Transtevere, formant comme deux cités séparées que protégeaient des enceintes continues dont il fallait forcer successivement les murailles. Le Borgo, qu'on nommait aussi la cité Léonine, placé à la gauche des Impériaux, et dans lequel s'élevaient le palais pontifical et la grande église apostolique de Saint Pierre, était flanqué d'un côté par le château Saint-Ange et fermé de l'autre par les portes assez bien défendues de Torrione et de Santo-Spirito. L'enlever dans un assaut heureux ne suffisait pas. Il était nécessaire d'escalader ensuite les remparts du Transtevere, que les Impériaux avaient à leur droite, et dont ils ne pouvaient abattre sans canons les deux portes Settimiana et Saint-Pancrace, l'une tournée vers le Borgo, et l'autre s'ouvrant sur la campagne. Enfin, le Borgo et le Transtevere pris, restait à pénétrer dans la vieille et vaste cité du Forum, du Capitole, du Palatin, du Quirinal, qui, entourée de remparts et de tours, s'étendait sur la rive gauche du Tibre, large et profond en cet endroit. On n'y arrivait du Borgo et du Transtevere, que par trois ponts, faciles à rompre ou à garder. Il y avait donc trois attaques successives à livrer et comme trois sièges à faire pour s'emparer de Rome<sup>1</sup>.

Le duc de Bourbon était impatient de brusquer l'attaque et de tenter l'assaut dès le soir du dimanche. Il était arrivé le matin. L'armée était sans vivres, presque sans munitions. On ne pouvait attendre. Tout ou rien. Telle était, ce jour-là plus que jamais, la devise du Sombre capitaine en proie à d'inquiets pressentiments, et d'avance peut-être au remords du crime suprême qu'il allait commettre. Cependant, on obtint de lui qu'il renvoyât l'escalade au lendemain. Les troupes harassées ne refusèrent pas une nuit de repos. On se relayait pour : dormir. Les éveillés préparaient des échelles, des fascines, visitaient et fourbissaient leurs armes. Il s'agissait de ne pas manquer la partie. Rome était un atout. Mais s'il décidait du gain, c'est-à-dire du profit et du salut, à ne pas le jouer on perdait tout. Si elle ne prenait Rome, c'en était fait de l'armée impériale et de son chef.

Le lundi, dès l'aube, les troupes gravirent les pentes du mont Vatican que défendaient les murailles du Borgo. La mousquetade s'engagea entre les assaillants et les assiégés. L'artillerie du château Saint-Ange, qui les surplombait, dominait parfois ce crépitement des arquebuses de la basse de son tonnerre intermittent. Bientôt le soleil, échauffant la plaine humide, en souleva un brouillard qui doubla de son voile le nuage de fumée de la mousqueterie. A la faveur de cette pénombre complice, Bourbon donna le signal. Il mit pied à terre, se dressa dans son armure dont une casaque blanche, signe de ralliement pour les siens, amortissait l'éclat, et joignant l'exemple à l'ordre, il prit une échelle, l'appliquant hardiment vers la muraille occidentale du Borgo, entre la porte

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 316-317.

Torrione et la porte San-Spirito. A peine s'en approchait-il, selon les uns, et selon les autres l'escaladait-il, qu'une balle d'arquebuse, que Benvenuto Cellini se vanta plus tard d'avoir tirée, l'atteignit à l'aine droite et le renversa. Le coup était mortel. Mais il n'expira pas sur-le-champ. On le transporta furtivement par son ordre, recouvert d'un manteau, dans une petite chapelle du voisinage, puis de là, quand le Borgo fut pris, au Campo-Santo, où, au bruit de l'orgie soldatesque de meurtre et de pillage qui commençait, il chargea son confesseur de ses recommandations suprêmes pour l'Empereur, exprima le vœu d'être enterré à Milan, et rendit le dernier soupir en murmurant dans le délire de son agonie : A Borne ! A Rome !

Cette mort ne fut pas assez tôt connue de l'armée assaillante pour la décourager ; quand elle l'apprit en pleine lutte, elle ne fit que l'animer d'une ardeur vengeresse. Le prince d'Orange, qui avait pris le commandement, n'essaya point de la modérer ; le Borgo fut envahi de tous côtés malgré l'énergique résistance de Renzo da Ceri ; et, avant de passer à l'assaut de la seconde enceinte, les soldats impériaux, méritant déjà le nom de brigands, avaient offert aux mânes de leur chef le féroce hommage de nombreuses victimes. En quittant précipitamment par une galerie extérieure l'asile précaire de son palais pour un plus sûr refuge au château Saint-Ange, Clément VII put entendre monter jusqu'à lui les cris menaçants des vainqueurs, mêlés aux cris plaintifs des habitants du Borgo égorgés sans distinction d'âge ni de sexe.

Le Pape effaré voulait, crainte de pires maux, négocier et traiter avec les assiégeants. Le seigneur de Langey l'en dissuada avec peine, en lui représentant qu'il était possible encore de les arrêter assez longtemps pour permettre à l'armée de la Ligue, déjà en marche pour secourir Rome, d'intervenir.

Renzo da Ceri se rendit au Capitole, où il avait convoqué, pour s'entendre avec eux sur la défense, les citoyens romains. Il proposa de mettre la ville à l'abri d'une invasion en empêchant les Colonna, qui venaient du sud, d'y pénétrer par la porte de Saint-Jean de Latran, qu'il avait fait barricader et en coupant les deux ponts Sixto et Capi, pendant qu'il attirerait et repousserait lui-même au Transtevere le principal effort de l'attaque. Les Romains refusèrent l'exclusion des Colonna qui étaient leurs concitoyens et le sacrifice de leurs ponts. Cette mollesse égoïste ne promettait pas une bien énergique résistance au Transtevere dont les défenseurs abandonnèrent en effet les remparts, dès les premières arquebusades, laissant ouvertes et sans garde les portes du pont de Sixte IV. Les Impériaux traversèrent lentement le Tibre au bruit des tambours et des trompettes, firent leur entrée dans Rome consternée, et campèrent la nuit dans le Champ de Flore et sur la place Navone. C'est de là que, dès le lendemain, ils se ruèrent sur leur proie désarmée.

Le sac de Rome dura huit jours. Il épouvanta et indigna les contemporains, blasés pourtant sur les horreurs de la guerre. Ce fut une orgie sans nom, pleine de scènes dignes de l'enfer. Les églises furent encore moins épargnées que les palais. Les Allemands étaient luthériens. Ils prirent un plaisir infâme à profaner les lieux bénis. Ils mêlèrent le sacrilège à tous leurs crimes. Ils massacrèrent les vieillards, les femmes et les enfants au pied des statues brisées et des tableaux crevés ; ils allumèrent l'incendie avec les flambeaux de l'autel. Ils burent dans les calices le vin et le sang. Ils firent des écuries des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, la chapelle du Pape. Les riches marchands épargnés ne le furent que moyennant d'énormes rançons. On ne leur laissa que la vie. Plusieurs

cardinaux durent l'acheter par la honte de servir de vivants trophées à des triomphes grotesques, à de dérisoires cortèges.

Les bandits, indignes du nom de soldats, qui promènèrent huit jours dans les rues ensanglantées l'ivresse brutale de leur victoire, couverts de la soie, du brocart, des chaînes d'or du butin, ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent las de tuer, de violer, de piller, de brûler, de boire, de jouer, que l'épuisement de Rome leur fit craindre la famine et que son infection leur fit redouter la peste. Le massacre avait fait quatre mille cadavres. Le pillage avait ruiné des milliers de familles, causé des dommages énormes, des pertes immenses.

Pendant qu'ils pillaient et souillaient Rome, les Impériaux avaient épargné le château Saint-Ange et le Pape, qui y avait trouvé un refuge avec la plupart des cardinaux, les ambassadeurs des États confédérés, un grand nombre de nobles romains, de marchands et même de femmes. Clément VII crut-il pouvoir attendre impunément les secours qui lui étaient annoncés, ou se fit-il un noble scrupule d'abandonner à un sort funeste les compagnons de son infortune ? On ne le sait. Toujours est-il qu'il ne profita point de la faculté qu'il eut pendant plusieurs jours de sortir de Rome par la rive gauche du Tibre demeurée libre, et de l'occasion qui s'offrait ainsi à lui d'éviter aux vainqueurs d'ajouter à leurs crimes et aux malheurs de la capitale de la papauté la captivité du souverain pontife.

Le 7 mai au soir, lendemain de la prise de Rome, Guido Rangone arriva au port de Salava avec ses cheveu-légers et 800 arquebusiers. Quand il apprit l'occupation de Rome par les Impériaux, il n'eut garde de se risquer dans la fournaise, quoiqu'il put encore pénétrer dans le château Saint-Ange, dont l'accès était resté libre, et tenter avec succès de délivrer le Pape ou de le défendre. Imitant, suivant son habitude, cette circonspection, le duc d'Urbin manqua au rendez-vous fixé au marquis de Saluces pour tenter de concert une diversion sur Rome, et n'arriva à Nepi que le 22 mai, seize jours après la prise de la ville. Les conséquences de ces temporisations trop politiques, ou de ces trop pusillanimes hésitations, ne tardèrent pas à devenir irréparables. Clément VII, entré en négociations avec les Impériaux, qui avaient investi le château de tranchées et l'y cernaient rigoureusement, rompit les conférences quand il apprit l'approche de l'armée de la Ligue ; mais il comptait sans l'incurable et égoïste mollesse du généralissime. Avec de l'énergie et de l'à-propos, il était cent fois assez fort pour forcer le blocus du château et délivrer le Pape. Il objecta les difficultés par lui démesurément exagérées de cette entreprise et se retrancha dans une inaction fondée sur la nécessité d'attendre des renforts. Cette expectative ne tarda pas à se changer en retraite, et Clément VII, abandonné, dut se résoudre à la plus humiliante des capitulations, au plus écrasant des traités.

Le Pape s'obligea à payer aux Impériaux 400.000 ducats, dont 100.000 tout de suite, 50.000 dans vingt jours, et 250.000 dans deux mois. Il donna en garantie les forteresses d'Ostie, de Cività-Vecchia, de Cività-Castellana, les villes de Plaisance, de Parme et de Modène ; et en otage, les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Pistoia et de Vérone et plusieurs personnages considérables de sa parenté, notamment Jacopo Salviati et Lorenzo Ridolfi. Il dut enfin accepter de demeurer prisonnier dans le château Saint-Ange avec les treize cardinaux qui l'y avaient suivi, jusqu'au paiement des 150.000 premiers ducats.<sup>11</sup> y fut placé sous la garde du capitaine Alarcon qui, dans l'espace de deux ans, devait être tour à tour le geôlier d'un roi et d'un -pape, tous deux prisonniers de son maître.

Charles-Quint était trop heureux pour le demeurer longtemps, d'autant plus qu'il usait sans scrupules des faveurs de la fortune, et ne ménageait pas sa veine. La défaite de Pavie et la captivité de Madrid avaient ému l'Europe. La prise et le sac de Rome, la captivité du pape Clément VII l'indignèrent. Tout le monde se sentit menacé par de tels exemples. Pour en caractériser l'effet d'un seul mot, les événements que nous venons de raconter rapprochèrent et alièrent François Ier et Henri VIII, plus sensibles à l'intérêt commun qu'à tant de griefs réciproques et de fâcheux souvenirs.

Dès la fin d'avril 1527 de nouveaux traités avaient mis fin à ces rivalités que menaçait l'affront, plus encore que le danger d'une sorte de suprématie européenne.

Il était convenu que la princesse Marie, fille de Henri VIII, alors âgée de onze ans, naguère promise à Charles-Quint, qui s'était dégagé d'une façon assez blessante envers elle, épouserait ou François Ier, ou son second fils le duc d'Orléans. La paix était déclarée perpétuelle entre les deux princes. Henri VIII renonçait aux prétentions qu'il avait jusque-là maintenues à la couronne de France, moyennant une redevance annuelle de 50.000 écus pour lui, et de 15.000 pour ses successeurs. Des ambassadeurs extraordinaires iraient de la part des deux rois exhorter l'Empereur à la paix, et l'inviter à délivrer, en recevant deux millions d'écus d'or comme rançon, les deux fils de François Ier, qu'il tenait en otage, et à payer les sommes d'argent qu'il avait depuis longtemps empruntées au roi d'Angleterre<sup>1</sup>.

Eu cas de refus, une guerre simultanée dans les Pays-Bas, où Henri VIII enverrait dix mille hommes, et en Italie où François Ier devait faire une nouvelle expédition, donnerait à l'alliance la sanction de l'a force, et on l'espérait, du succès.

Le 25 avril 1527, cinq jours après le traité conclu entre Henri VIII et François Ier et onze jours après la prise de Rome, les ambassadeurs ordinaires d'Angleterre en Espagne avaient sondé Charles-Quint sur ses dispositions et l'avaient trouvé inflexible et rebelle à toute conciliation, se répandant en plaintes et en reproches sur la conduite de François Ier et celle du Pape. La nouvelle des événements d'Italie n'était pas faite pour encourager et favoriser une nouvelle tentative de médiation.

Henri VIII donna immédiatement au cardinal Wolsey les pouvoirs nécessaires pour aller sur le continent s'entendre avec le roi de France et avec les Vénitiens, sur les moyens d'exécuter sans délai les traités récents et de porter secours au Pape. Décidé à parvenir, au moyen d'un divorce régulier avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, à satisfaire sa passion qu'il avait conçue pour Anne de Boleyn et à l'épouser, Henri VIII devait chercher dans l'amitié de François Ier un appui contre le ressentiment de l'Empereur, et dans la reconnaissance du souverain pontife la protection nécessaire à ses projets matrimoniaux. Aussi, modifiant le 29 mai le traité du 30 avril, accéda-t-il volontiers aux représentations de François Ier sur la nécessité de jeter de préférence dans la balance des affaires italiennes le poids de leur effort commun. Dès la fin du mois de juin en effet, conformément à ces dispositions nouvelles, le maréchal de Lautrec, chargé de réparer en 1527 les échecs de 1522, prit le

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 338-339.

commandement d'une expédition aux frais de laquelle devaient pourvoir en partie les subsides anglais.

Le nonce Acciajuoli engagea vivement le lieutenant général du roi de France à ne pas perdre de temps en sièges et en conquêtes, et à profiter du désordre d'une armée repue, indisciplinée, décimée par la peste, pour la chasser de Rome et délivrer le Saint-Père.

Lautrec, impatient surtout d'effacer la trace de ses revers du Milanais, ne céda qu'à demi à ces objurgations qui lui suggéraient le plan de campagne le meilleur à suivre. Arrivé le 16 juillet 1527 à Lyon, le 26 à Grenoble, le 30 de l'autre côté des Alpes par le pas de Suse, il ne résista pas à la tentation de battre d'abord les Impériaux dans les plaines du Piémont et de la Lombardie. Il s'empara en effet d'Alexandrie, passa le Tessin, occupa Abbiate-Grasso, et opéra sa jonction avec les troupes vénitiennes. Puis, se détournant de Milan où s'était enfermé Antonio de Leyva, il prit Pavie d'assaut, et laissa piller par ses soldats, qu'il eut de la peine à empêcher de la brûler, la ville cause et témoin de la défaite et de la captivité ainsi vengées exemplairement.

A ces succès en Lombardie correspondit, sur la côte ligurienne, l'important avantage du rétablissement de Gènes sous la domination de François Ier, grâce à une double attaque par terre et par mer d'André Doria et de César Fregose, dont les partisans provoquèrent une de ces révolutions si fréquentes dans cet État agité, dont le résultat fut l'expulsion du doge Antoniotto Adorno, et la nomination du maréchal Théodore Trivulzi comme gouverneur de la République.

Maître du Milanais moins sa capitale, qu'Antonio de Leyva n'était pas en mesure de lui disputer longtemps, Lautrec n'avait que peu d'efforts à faire pour en achever la conquête. François Sforza le suppliait de terminer ce qu'il avait si bien commencé. D'un autre côté, le cardinal Cibo et le Pape lui-même pressaient le général de ne pas épuiser ses forces à une victoire inutile et lui montraient Rome comme le but imposé à son obéissance par les ordres des deux rois d'Angleterre et de France, et désigné à son zèle par les intérêts de la foi et même de la guerre. Car, frappée au cœur dans Rome même, la puissance impériale était perdue en Lombardie, et les tronçons dispersés de l'armée de Charles-Quint ne parviendraient jamais à se rejoindre. Lautrec, soit qu'il crût avoir suffisamment affaibli les Impériaux dans la haute Italie, soit qu'il craignit l'attiédissement du zèle et du concours des Vénitiens dans l'entreprise de Naples s'il les délivrait de toute inquiétude sur leurs possessions de terre ferme dans la vallée du Pô, ajourna à son retour, qu'il supposait victorieux, la consommation de la reprise du Milanais et s'apprêta à donner au Pape, comme il l'avait fait pour François Sforza, une première satisfaction.

Cependant la nouvelle de la catastrophe de Rome avait éclaté sur le monde. Charles-Quint, après avoir donné à la mort du duc de Bourbon des regrets sincères, jugea à propos d'atténuer l'effet de la prise de Rome et de la captivité du Saint-Père par des protestations hypocrites, se justifiant par une circulaire aux princes chrétiens de toute participation à un excès dont il rejetait la faute sur l'inimitié ingrate de Clément VII et sur l'opiniâtre déloyauté de François Ier.

Mais le Pape n'en demeura pas moins prisonnier, et, bien que sa captivité même fut un obstacle à l'exécution de ses engagements envers les vainqueurs, ceux-ci, ne tenant aucun compte de la ruine de son crédit dont ils étaient cause, de la spoliation de ses États consommée à l'envi par le duc de Ferrare et les Vénitiens, de la révolution de Florence, dont la conséquence avait été l'expulsion de ses

deux neveux, Alexandre et Hippolyte de Médicis, et le rétablissement du gouvernement républicain avec Nicolo Capponi pour chef, redoublaient d'exigences, d'impérieux devenaient menaçants et cherchaient à intimider le pontife en accablant ses otages de mauvais traitements. Le 21 juin, il n'avait pu payer qu'à grand'peine 80.000 ducats sur les 150.000 du premier à-compte de sa rançon. L'armée impériale irritée était prête à se porter aux suprêmes excès. Elle était sans chef : le prince d'Orange, blessé devant le château Saint-Ange d'une arquebusade qui lui avait traversé le visage, s'était retiré à Sienne. Les chefs espagnols avaient essayé de le remplacer par le vice-roi de Naples, Lannoy qui, après de vains efforts pour se faire obéir, s'était retiré et avait été arrêté à jamais à Aversa où il mourut de la peste (23 septembre).

Ugo de Moncada lui avait succédé et avait appelé la sollicitude de l'Empereur sur le danger que courait le Pape, et sur l'impossibilité où était de résister longtemps à une attaque son armée réduite de moitié par les combats, l'orgie et la peste. Charles-Quint, se rendant à ces représentations, envoya auprès de Clément VII son ancien confesseur Fray Francisco de los Angelos, général des Observantins, et fit partir en même temps son chambellan Pierre de Veyre, pour négocier, moyennant des conditions qui l'inféodaient à sa politique, la délivrance de Clément VII.

Pour répondre à ces négociations, les deux rois d'Angleterre, par l'intermédiaire du cardinal d'York, triomphalement reçu le 4 août à Amiens, se concertaient afin de resserrer leur alliance et de pourvoir de concert au gouvernement de l'Église.

Le puissant et fastueux Wolsey, accompagné d'un cortège magnifique, reçut à Amiens, où l'attendaient le roi, sa mère la régente, sa sœur Marguerite de Valois devenue reine de Navarre par son récent mariage avec Henri d'Albret, et leur triple cour, des honneurs souverains. Les négociations commencèrent aussitôt, entre le roi, la régente et le cardinal d'York. Il fut convenu que la princesse de Galles, Marie, épouserait le duc d'Orléans dès qu'elle serait nubile ; que le roi de France ne renoncerait pas perpétuellement au duché de Milan, qui serait provisoirement revendiqué en faveur de François Sforza ; qu'il refuserait à Charles-Quint le subsidie stipulé par le traité de Madrid pour subvenir aux frais de son couronnement en Italie ; que les Vénitiens seraient compris dans le traité de paix ; enfin que, durant la captivité du Pape, les deux rois ne souscriraient pas à la convocation d'un concile général, que les deux Églises seraient administrées par leurs évêques, ce qui permettait au besoin au cardinal Wolsey, investi de la suprématie en Angleterre, et dépositaire par sa qualité de légat des pouvoirs pontificaux, de sanctionner le divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon. Les deux souverains célébrèrent leur accord par des actions de grâces solennelles, des réjouissances publiques, l'échange de leurs ordres ; et François Ier rendit à Henri VIII par l'envoi d'une brillante ambassade à Londres, présidée par le grand maître de sa maison, Anne de Montmorency, ses avances d'Amiens. Il se crut aussi autorisé à adresser à Clément VII une lettre pleine d'hommages consolateurs, d'encouragements à continuer son héroïque résistance à toute manœuvre de la force ou de la ruse, de promesses d'une prompte et décisive intervention en sa faveur.

En attendant que leurs préparatifs de guerre fussent achevés, les deux souverains alliés affectaient d'épuiser les voies diplomatiques. Dès le 4 juillet, sir Francis Poyntz et Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, s'étaient présentés devant l'Empereur en leur nom pour lui demander de délivrer les deux jeunes princes français moyennant la rançon offerte, de payer au roi d'Angleterre les

sommes qu'il lui devait, de rétablir François Sforza dans le duché de Milan, et de rétablir Clément VII dans la liberté et l'autorité du souverain pontificat.

L'Empereur fit un accueil assez ironique et piquant à l'ambassadeur de François Ier, et traîna en longueur la négociation, qui ne tarda pas à s'envenimer lorsqu'il connut les progrès inquiétants de Lautrec en Italie, aggravés par la défection du duc de Ferrare, et fut informé des arrangements d'Amiens. Ce changement dans l'état de ses affaires l'agita sans l'intimider. Il se prépara à y faire face, ordonna une levée de lansquenets en Allemagne, donna le commandement de l'armée impériale au prince d'Orange, la vice-royauté de Naples à Ugo de Moncada, et fit presser auprès du Pape les négociations qui devaient le rendre libre sans lui permettre d'être hostile.

Sous l'impression de terreur que lui causèrent le 26 novembre les mauvais traitements subis par ses otages, qui n'échappèrent à la mort que grâce à l'intervention du cardinal Pompéio Colonna, résolu à réparer les fautes de sa famille, et sous l'influence de ce nouveau conseiller, Clément VII se décida, non sans hésitation et sans regret, à entrer en accommodement avec l'Empereur, auteur indirect mais responsable de ses derniers malheurs. Par cette nouvelle et dure capitulation, le Pape achetait sa liberté au prix d'une rançon onéreuse, se liait à la fortune de Charles-Quint et donnait en garantie de ses engagements des villes et des otages. Le 7 du mois de décembre était le jour fixé pour sa libération. Mais soit qu'il redoutât de voir l'armée impériale y mettre obstacle, soit que les envoyés eux-mêmes de Charles-Quint craignissent un conflit avec ces troupes indisciplinées, furieuses de voir leur proie leur échapper, il ne l'attendit pas. De concert avec eux, le Pape substitua une évasion furtive à une délivrance plus hasardeuse encore ; dans la nuit du 6 décembre il quitta, déguisé, suivi d'un seul serviteur, le château Saint-Ange, se jeta sur un cheval et courut d'une traite s'enfermer dans Orvieto, et ne respira que sous l'abri de ses fortes murailles.

Là, il écrivit à Lautrec pour le remercier d'avoir contribué par son approche à sa délivrance, et à François Ier pour se justifier ou plutôt s'excuser d'avoir cédé à la nécessité en traitant avec l'Empereur. Il exhortait le roi à faire aussi sa paix avec Charles-Quint. En même temps, le même conseil lui était donné par son frère l'archiduc Ferdinand et son chambellan, Pierre de Veyre, ce dernier avec l'autorité d'un témoin oculaire de la décadence de la domination impériale en Italie.

François Ier et Charles- Quint étaient l'un et l'autre disposés à écouter ces conseils, l'un par le désir de recouvrer ses enfants et de soulager son royaume obéré, l'autre par le désir d'écartier de l'arrangement de ses affaires en Italie leur plus redoutable obstacle, et de réaliser les desseins de sa politique en Allemagne : la ramener à l'unité religieuse et la défendre contre les Turcs. Mais une méfiance réciproque paralysait encore ces dispositions. Résigné à renoncer à la Bourgogne et à se contenter d'une rançon de deux millions d'écus d'or, Charles-Quint exigeait impérieusement l'évacuation de l'Italie et l'exigeait préalablement à la libération des princes. C'était là une condition que François Ier trouvait d'autant plus humiliante pour lui qu'il y voyait un reproche indirect de l'inexécution de ses engagements de Madrid. Il n'y avait donc pas encore un moyen de s'entendre. Il fallait trancher par les armes une situation que la raison ne suffisait pas à dénouer. Les deux rois alliés décidèrent de renouveler, dans des termes uniformes et solennels, leur sommation à Charles-Quint, et

envoyèrent dans ce but des instructions identiques à l'évêque de Tarbes, au président de Calvimont, à l'évêque de Worcester et à sir Francis Poyntz.

Pendant que ceux-ci s'apprêtaient à remplir leur délicate mission, François Ier cherchait à se procurer le nerf de la guerre ou l'instrument de la paix, l'argent, et il trouvait une consolation à ses revers, un encouragement à ses espérances dans l'empressement et le désintéressement avec lequel toutes les classes de la nation répondirent à son appel. Il avait convoqué une assemblée de notables composée de cardinaux, d'archevêques et évêques pour le clergé, des princes du sang, de grands seigneurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, et de gentilshommes pour la noblesse, des présidents et conseillers députés par les parlements de Toulouse, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix pour le tiers état.

Cette assemblée se réunit le lundi 16 décembre 1527 au Palais de Justice. Le roi s'adressa à elle en termes pleins de cordialité, de confiance, de bonne grâce qui la charmèrent et triomphèrent de tout scrupule, de tout regret. Il obtint ainsi de son bon gré ce qu'il lui demandait et ce qu'elle eût sans doute refusé à des ordres. Il lui fallait deux millions d'écus d'or pour la rançon des princes en cas d'accommodement, et en cas de guerre, de quoi l'entretenir en Flandre et en Artois (le roi n'osait plus parler de l'Italie), conjointement avec le roi d'Angleterre qui y contribuerait pour un tiers en hommes et en argent. Fortifié par les témoignages d'approbation et de dévouement qu'il reçut en cette occasion des grands corps du royaume, François Ier attendit sans crainte le résultat des négociations suprêmes engagées auprès de Charles-Quint. Ces négociations, placées sur le terrain étroit d'une réponse par oui ou par non, ne pouvaient aboutir qu'à une déclaration de guerre.

Le 22 janvier 1528, en effet, la guerre fut solennellement déclarée à l'Empereur suivant les formes usitées en pareil cas, par les deux rois d'armes de France et d'Angleterre, Guyenne et Clarence, qui accompagnaient, en prévision d'un refus des conditions qu'ils offraient, leurs ambassadeurs respectifs.

Charles-Quint voulut recevoir ces déclarations de guerre entouré de toute sa cour et dans tout l'appareil de la majesté royale. Assis sur son trône, environné de ses grands officiers, des gens de son conseil, des dignitaires de l'Église, des grands d'Espagne, il fit introduire les deux rois d'armes. Ceux-ci s'avancèrent révérencieusement, et arrivés, après trois genuflexions, au pied du trône, se revêtirent de leurs cottes aux armes de France et d'Angleterre, qu'ils portaient sur le bras gauche. Ils sollicitèrent la permission de déclarer ce qu'ils avaient à dire de la part de leurs maîtres, suppliant l'Empereur de respecter les privilèges de leurs fonctions et de pourvoir à leur sûreté dans ses États, en attendant de leur communiquer sa réponse.

Sur les assurances conformes à la requête données par l'Empereur, le héraut Guyenne lut une sorte de manifeste signé de sa main, et exposant surtout les griefs sur lesquels la déclaration de guerre était fondée : refus de délivrer, moyennant rançon, les princes français captifs, persécution du Saint-Père, profanation de la ville sacrée, domination tyrannique en Italie qui avait mis dans le parti du roi de France les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza, négligence de ses devoirs d'empereur et abandon de l'Allemagne à la merci des Turcs.

L'Empereur se contenta assez pour faire remarquer ironiquement, après avoir ouï la conclusion comminatoire du factum qui ressemblait à un défi, qu'un vaincu et un prisonnier n'avaient pas droit d'user d'un tel langage. Parmi les griefs

invoqués il ne se montra touché que d'un seul, celui de la captivité du Pape, et déclara, en repoussant toute responsabilité dans le sac de Rome, **fait sans son sçu ni commandement par gens désordonnés et sans obéissance à nuls de ses capitaines**, que cette captivité avait cessé.

Le roi d'armes Clarence ayant à son tour fait son office au nom du roi d'Angleterre, alléguant, lui aussi, les progrès du Grand Turc, le sac de Rome, le refus d'échanger contre rançon les princes français, le non-paiement de sommes dues en vertu d'engagements ainsi éludés, Charles-Quint réfuta et rétorqua l'incrimination en termes relativement modérés. Mais poussé à bout par la double déception, le double affront de cette provocation en commun avec un prince qu'il se flattait de garder toujours pour allié, l'Empereur rappela vivement le héraut Guyenne, et, passant de la défensive à l'offensive, et de la protestation à l'outrage, il s'étonna que son maître ne l'eût chargé d'aucune réponse aux paroles qu'il avait prononcées à son adresse devant le président de Calvimont, son ambassadeur, à Grenade. Requis de se les rappeler, celui-ci, qui avait eu le tact de ne point paraître les entendre et la prudence de ne pas les répéter, s'excusa de n'en avoir gardé aucun souvenir.

Loin de regagner son calme à cette leçon indirecte, Charles-Quint, résolu, plus encore par politique que par tempérament, à faire un esclandre et à casser, comme on dit vulgairement, les vitres, ne se contenta, sur le moment, que pour s'emporter le 18 mars à écrire, à l'ambassadeur de François Ier, une lettre de rappel qui était une véritable provocation : **Vous ne voulez avoir souvenance, déclarait-il dans cette étrange épître, de ce que je vous ditz pour en avertir le roi votre maitre. Je vous dis que le roi votre maitre avoit fait lâchement et méchamment de n'avoir gardé la foi que j'ai de lui selon le traité de Madrid, et que s'il vouloit dire le contraire, je le lui maintiendrois de ma personne d la sienne. Ce sont les mêmes paroles que je ditz au roi votre maitre à Madrid, que je le tiendrois pour lâche et méchant, s'il me failloit de sa foi que j'ai de lui. En les redisant, je lui garde mieux ce que je lui ai promis qu'il ne fait à moi. Je le vous ai écrit, signé de ma main, afin que d'ici en avant, vous ni aultres n'en fassiez doute.**

Le propos était vif et exigeait une réponse. François Ier avait l'oreille chatouilleuse. Dès que son ambassadeur, qui ne pouvait cette fois feindre d'en ignorer, lui eut transmis la notification de l'Empereur, signée de sa main, François **se hâta de repousser l'affront par le démenti le plus blessant, et de répondre à la provocation par un cartel**<sup>1</sup>. Il donna à sa riposte un éclat égal à celui de l'injure. Assis sur son trône, entouré de toute sa cour, il reçut en audience solennelle de congé l'ambassadeur de Charles-Quint, Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, détenu un moment au château de Vincennes, en représailles de l'arrestation des ambassadeurs de France et des puissances confédérées, un moment confinés, par ordre de l'Empereur, dans des forteresses voisines de Burgos.

Après s'être excusé courtoisement de la nécessité de ces représailles, le roi de France, rétorquant pied à pied les incriminations de son adversaire, rappela ironiquement qu'il ne l'avait jamais vu ni rencontré à la guerre, et caractérisa sévèrement la contrainte matérielle et morale dont il avait usé envers un vaincu et un prisonnier pour lui arracher des engagements nuls comme entachés de dol et de violence.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 394.

En réponse à la provocation de l'Empereur, il déploya un cartel écrit de sa main qu'il requit l'ambassadeur de porter à son maître, après en avoir donné lecture à l'assemblée.

Granvelle refusa respectueusement mais fermement cette double commission, incompatible avec le caractère d'un ambassadeur dont la mission est terminée et qui prend congé.

François Ier donna alors ordre à un de ses secrétaires d'État, Jean Robertet, de lire ce cartel finissant par les mots suivants : *Si vous nous avez voulu charger d'avoir fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doit faire, nous dirons que vous avez menti par la gorge, et autant de fois que le direz vous mentirez, étant délibéré de défendre notre honneur jusqu'au bout de notre vie... Parquoi... assurez-nous le camp et nous vous porterons les armes, protestant que si après cette déclaration vous écrivez ou dites paroles qui soient contre notre honneur, la honte du délai du combat en sera votre, vu que, venant au dit combat, c'est la fin de toutes les écritures.*

C'est ainsi que la querelle entre les deux peuples fut mise en voie de règlement par un combat entre les deux rois, à la mode chevaleresque ; et il est vraiment dommage, pour l'exemple, que ce précédent n'ait pas abouti. Peut-être les guerres seraient-elles moins fréquentes si elles se résolaient par ces duels royaux engageant ainsi directement, non plus seulement la responsabilité morale, mais la personne même de leurs auteurs.

Certes les deux adversaires étaient fort animés, et il n'est pas permis de douter de leur courage, surtout de celui dont François Ier avait donné tant de preuves. Mais la façon violente dont la procédure préliminaire au combat en champ clos fut engagée soulevait mal à propos des susceptibilités qui devaient la faire avorter. Des questions inextricables de forme rendirent impossible cette rencontre que les deux adversaires semblaient désirer passionnément, et les préservèrent l'un et l'autre de cet héroïque ridicule d'un combat corps à corps dont le monde attendait le spectacle.

Le 8 juin, le héraut de François Ier, Guyenne, présenta à l'Empereur, entouré de toute sa cour, le cartel de son maître en déclarant qu'il avait mission de ne recevoir et rapporter d'autre réponse que *la sûreté du camp*, c'est-à-dire l'indication du lieu du combat et le sauf-conduit d'inviolabilité pour s'y rendre et s'en retirer.

Charles-Quint fit donner lecture du cartel par son premier secrétaire d'État, Jean Lallemand, et l'écouta avec calme, se bornant à protester contre le démenti en le renvoyant à son auteur. Puis il dressa un cartel de réponse où il repoussait les arguments de François Ier, en maintenant et aggravant ses accusations. Il déclarait, en finissant, accepter de lui livrer le camp, et lui proposait le combat sur la rivière de la Bidassoa qui séparait les deux royaumes, entre Fontarabie et Hendaye. Il demandait qu'une conférence de gentilshommes, désignés par égale moitié par les deux contendants, fixât les conditions de la rencontre et fit le choix des armes.

Charles-Quint envoya ce cartel à François Ier par son héraut d'armes Bourgogne, avec commission expresse d'en donner lecture avant de le remettre. Les termes de cette réponse étaient tels, qu'il fallait bien peu connaître le roi de France pour supposer qu'il autoriserait une seconde édition du spectacle scandaleux d'une lecture offensante et impunie.

Le 10 septembre, en effet, le héraut d'armes Bourgogne, après avoir attendu plus d'un mois et demi à Fontarabie le sauf-conduit sollicité pour pouvoir remplir sa mission, et subi des retards et des traitements qui témoignaient d'une mauvaise humeur croissante, fut introduit dans la grande salle du Palais où François Ier l'admit à remplir son office, mais en le limitant strictement et inflexiblement à la partie pratique de sa mission. Les provocations étant épuisées, la procédure devait être close, suivant le roi, et il n'y avait plus qu'à s'entendre sur la sûreté du camp, c'est-à-dire les conditions du combat. Le roi d'armes ayant persisté respectueusement, mais opiniâtrement, à remplir sa commission intégralement, sans en rien supprimer, et à donner lecture du cartel avant de procéder aux autres charges de son office, d'autant plus que ce cartel se terminait par la promesse de la sûreté du camp, la scène, qui était devenue orageuse, se termina, heureusement pour la dignité royale, par un congé donné au héraut, qui sollicita en vain une autre audience.

Ainsi finit, par l'abus tenace des écritures, ce curieux, dramatique et caractéristique incident où chacun des adversaires rejeta sur l'autre, avec égale raison peut-être, la faute de l'avortement final d'un projet de duel qui et pu être fécond en conséquences. Charles-Quint adressa à ses peuples un manifeste apologétique de sa conduite, où il n'épargnait pas l'adversaire qui le réduisait à la guerre, et qui ne jugea pas à propos de répondre. On avait en effet assez, on n'avait que trop parlé ou écrit. Il était temps d'agir. François Ier s'arracha à ses plans de constructions et au commerce de ses artistes familiers ; Charles-Quint ajourna ses projets politiques sur l'Allemagne ; et les deux princes donnèrent des ordres à leurs généraux pour pousser à outrance vers son dénouement cette lutte qui se poursuivait depuis sept années avec des alternatives de revers et de succès faites pour la perpétuer.

Dans cette dernière passe, le sort des armes parut d'abord favoriser François Ier. Nous avons laissé Lautrec, son général, marchant vers Bologne, où il s'était rendu après avoir remis presque toute la Lombardie milanaise sous l'autorité du duc François Sforza, et reçu l'adhésion à la ligue du duc de Ferrare et du marquis de Mantoue.

Il s'empara des villes d'Imola et de Rimini qu'il rendit au Saint-Siège, et, n'ayant plus à délivrer le Pape réfugié à Orvieto, ne voulant pas le réintégrer dans sa capitale tant qu'il ne serait pas rentré dans la ligue, il concentra, avec son concours secret, tous ses efforts sur l'expédition du royaume de Naples, où ses progrès rapides furent favorisés par la connivence du parti angevin, encore puissant dans ce pays, et le mécontentement de la population lasse du joug espagnol.

Après s'être rendu maître des Abruzzes, Lautrec descendit en Pouille, et y trouva fort à point, pour payer l'arriéré de son armée, les cent mille ducats que rendait annuellement la grande douane des bestiaux de passage en ce moment dans cette province. Il prit ensuite, presque sans coup férir, les trois villes de San-Severo, de Lucera et de Foggia. Ces progrès menaçants pour la domination impériale eurent pour conséquence indirecte de délivrer Rome. Le prince d'Orange, après avoir obtenu du vice-roi de Naples, ligo de Moncade, les 70.000 écus nécessaires pour remettre l'armée impériale en mouvement, parvint non sans peine à tirer des orgies de Rome, devenues meurtrières et vengées par la peste, les débris de ses troupes réduites à une douzaine de mille hommes. Arrivé à Troja, où il barrait la route de Naples, le prince d'Orange s'était retranché dans cette position relativement forte, mais où il ne pouvait tenir sans artillerie — et il

n'en avait pas — lorsque Lautrec parut en vue de ce camp avec des forces très-supérieures et impatientes d'y écraser dans son dernier asile, devenu son tombeau, l'armée de la domination impériale en Italie.

Lautrec parut déférer au vœu de ses troupes, et, casque en tête, épée au poing, il conduisit à l'ennemi ses 28.000 hommes d'infanterie allemande, suisse, gasconne et italienne, et ses 900 hommes d'armes sous la protection de ses vingt-quatre canons (16 mars 1528). Soudain, au lieu de céder à cet élan qui eût été victorieux, Lautrec l'arrêta brusquement et mit le comble à la surprise et au mécontentement de ses troupes en leur donnant le signal de la retraite. On ne peut expliquer une semblable aberration que par cette timidité de l'impérite que les belles occasions effarouchent et qui se change en témérité aveugle pour courir aux mauvaises. Il faut y faire aussi la part du calcul de la plupart des généraux de ce temps, qui, plus soucieux de leurs intérêts que de leur gloire, préféraient les demi-succès aux succès complets, les premiers ayant l'avantage à leurs yeux de perpétuer la guerre, les autres ayant l'inconvénient de la clore.

Quoi qu'il en soit des motifs de cette résolution et de la question de savoir s'ils furent coupables ou désintéressés, elle n'en eut pas moins un résultat funeste. Le prince d'Orange délogea dans la nuit sans encombre, et se mit en retraite vers Naples qu'il résolut de conserver à tout prix à l'Empereur, tandis que son adversaire perdait encore le temps le plus précieux en de faciles et stériles conquêtes. Le prince d'Orange, lui, ne perdait pas son temps, et, en attendant les secours qu'il demandait à l'Empereur avec instance, se préparait à tenir le plus longtemps possible, faisait réparer Naples et plaçait dans le fort Saint-Elme, construit par ses soldats et gardé par leur élite, la clef de la ville.

La marche de Lautrec, qui avait suivi l'armée impériale à Naples, sembla favorisée par l'effet démoralisateur d'un grand revers de la cause impériale.

Le 28 avril, une bataille navale s'était livrée à la pointe du golfe de Salerne entre la flotte d'André Doria et de Filippino Doria son neveu, tous deux au service de la France, et celle de l'Empereur. La défaite des Espagnols fut complète, ils perdirent les deux tiers de leurs galères et de leurs brigantins ; et le vice-roi Ugo de Moncada, ainsi que le grand écuyer Cesare Ferramosca, furent tués. Parmi les prisonniers figuraient le marquis del Vasto, le connétable du royaume et une foule de personnages de marque. La victoire d'André Doria et surtout de Filippino Doria, car ce dernier en garda la plus grande part d'honneur comme de peine, eut pour résultat de fermer à Naples l'issue de la mer du côté de la Sicile et des îles voisines. Bloquée à peu près exactement par la flotte génoise et la flotte vénitienne, investie par l'armée de Lautrec, Naples respira de plus en plus difficilement sous cette étreinte progressivement resserrée. Le 14 juin 1528, dans un appel désespéré à l'Empereur, le prince d'Orange lui écrivait : **Il y a dix jours que nous sommes au pain et à l'eau**. Il insistait pour que le duc de Brunswick, dont les troupes étaient déjà arrivées en Lombardie, se hâtât de venir à son secours, faute de quoi il serait trop tard. Le 22 juin, la défense, après deux sorties infructueuses, était à l'agonie et Lautrec regardait la reddition comme imminente. En Lombardie, mettant à profit l'absence des Français, Antonio de Leyva, dont le duc d'Urbin, suivant son habitude, n'avait gêné en rien la jonction avec le duc Henri de Brunswick, qui lui amenait 10.000 lansquenets, 600 chevaux et 400 mousquetaires, avait repris à François Sforza Abbiate-Grasso, Novare, Pavie, et il assiégeait Lodi. Mais un assaut stérile découragea les lansquenets qui, le 13 juillet, refusèrent d'en tenter un second et rentrèrent en Allemagne, bien vite dégoûtés d'une campagne sans solde et presque sans

vivres, à l'exception de 2.000 plus aventureux et plus aguerris aux misères du métier ; les soldats mercenaires de Henri de Brunswick avaient ainsi déserté en masse le drapeau impérial.

François Ier, sentant le moment décisif, redoublait d'efforts ; une nouvelle armée française se réunissait à Asti sous le commandement de François de Bourbon, comte de Saint-Paul, et une flotte nombreuse, commandée par le seigneur de Barbezieux, renforçait, ravitaillait et munitionnait les assiégeants devant Naples.

Les affaires des assiégés affamés, épuisés, n'entretenant leurs forces qu'avec les maigres ressources que leur procuraient quelques sorties, étaient in extremis quand elles furent subitement relevées par la rupture des Doria avec François Ier et leur défection. Le 4 juillet, Filippino Doria abandonna le golfe de Naples, sur l'ordre d'André Doria son oncle, se rendit dans le golfe de la Spezia avec les galères génoises et déboucha le blocus que l'éloignement de la flotte vénitienne, sous prétexte de renouveler son biscuit sur les côtes de l'Adriatique, fit cesser entièrement. Naples put recevoir des vivres et des munitions et prolonger sa résistance en proportion même de la décroissance des forces de l'armée assiégeante.

La rupture si funeste d'André Doria avec François Ier fut causée par la légèreté imprévoyante avec laquelle le roi traita les susceptibilités et irrita les griefs du grand condottiere de mer, du grand patriote génois, qui, sentant le prix de ses services, ne se résigna pas à la disgrâce, et, loin d'en mourir comme Trivulzi, porta à Charles-Quint le secours de l'expérience et de l'habileté dont ce politique avisé sut tenir plus de compte que François Ier. Ce dernier, qui avait dû à Doria la supériorité sur la Méditerranée, la perdit, non sans grand dommage pour tout le reste de son règne, le jour où il mécontenta l'illustre amiral par des retards de solde, des refus de rançon — pour les prisonniers faits par lui, notamment en son temps, le prince d'Orange —, où il offensa ses susceptibilités militaires en l'écartant de l'expédition de Catalogne, et ses susceptibilités patriotiques quand il voulut faire de Savone la rivale de Gênes.

Non-seulement François Ier commit la faute de faire la sourde oreille aux adjurations et aux reproches d'André Doria, mais il le destitua, au profit du seigneur de Barbezieux, du commandement de ses navires dans la Méditerranée, et se décida même, en dépit des représentations de Lautrec, à le faire arrêter dans Gênes. C'en était trop. Le vase déborda. Lorsque le roi, mieux informé, voulut réparer la faute qu'il avait faite, il était trop tard. En vain multiplia-t-il les offres et fit-il intervenir jusqu'à la médiation de Clément VII : le cœur ulcéré de Doria ne pouvait lui revenir. Déjà, échappant aux poursuites de Barbezieux, puis aux offres du roi et aux exhortations du Pape, il avait, sous l'influence du marquis del Vasto et d'Ascanio Colonna ses prisonniers, négocié et traité avec l'Empereur.

Pendant que la cause royale perdait, que la cause impériale gagnait cet homme qui valait une armée, l'armée assiégée dans Naples recevait des vivres et reprenait des forces ; et l'armée assiégeante, découragée parla longueur de la lutte, l'insuffisance des renforts et de l'argent amenés le 17 juillet par le seigneur de Barbezieux, était de plus ravagée par une fièvre pestilentielle. La contagion en avait été rapidement développée par le séjour dans les tranchées et les exhalaisons des marécages creusés par l'imprévoyante rupture des aqueducs de Poggio-Reale. Du 18 juillet au 6 août, la peste enleva une partie de l'armée et paralysa le reste, dans ce camp infecté, devenu un immense tombeau (on y enterrait les morts dans les tranchées) où Lautrec, malgré les avis contraires de ses

lieutenants, notamment Renzo da Ceci, s'obstinait à séjourner. Il paya cette opiniâtreté de la vie. Il succomba dans la nuit du 16 au 17 août au mal qui avait atteint autour de lui ses meilleurs capitaines et avait décimé ses troupes. Réduits, sous le commandement du marquis de Saluces, à 7.000 hommes de pied dont 4.000 seulement en état de combattre, et à moins de 700 hommes d'armes, ces malheureux débris harcelés, assiégés par le prince d'Orange, menacés d'un assaut, essayèrent de l'éviter par une furtive retraite.

L'armée victorieuse devenue une armée fugitive abandonna dans le camp fatal ses munitions, son artillerie, ses malades, tout ce qui pouvait retarder sa marche. Mais bientôt elle perdit son avance ; son arrière-garde poursuivie, enveloppée, tomba presque tout entière au pouvoir des impériaux. Le vieux comte Pedro Navarro et le jeune prince de Navarre furent faits prisonniers. Le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone parvinrent à atteindre Aversa, où ils s'enfermèrent. Le prince d'Orange les assiégea, et les obligea à capituler. Les deux vaillants chefs ne tardèrent pas à succomber en captivité aux atteintes d'un mal dont ils portaient les germes envenimés par le désespoir.

Ainsi change de face la fortune des armes. En juin, Charles-Quint était vaincu ; en septembre, il était vainqueur. L'armée française avait fondu. Il n'en restait que quelques bandes rejoignant leur pays d'un pied boiteux. C'en était fait à jamais pour l'ambition française du royaume de Naples ; c'en était fait de Gènes où André Doria avait mérité le titre de libérateur de l'État, de père de la patrie, en repoussant les efforts du comte de Saint-Paul, qui essayait de remettre cette cité, comme il venait de le faire pour Pavie, sous le joug français, en réduisant à la servitude Savone impuissante rivale, en dotant la République d'un régime assez heureusement combiné pour durer jusqu'en 1796. Un dernier revers en Lombardie consumma, à la reprise de la campagne en 1529, la ruine de la domination française. Les trois chefs des forces de la ligue, le comte de Saint-Paul, le duc d'Urbin et le duc François Sforza s'étaient entendus pour bloquer Milan. La valeur irréfléchie du comte de Saint-Paul, impatient des lenteurs d'une telle opération, le détourna vers une plus tentante occasion de gloire ; et il crut pouvoir profiter, en reprenant Gènes par surprise et de vive force, de l'absence d'André Doria, parti avec ses galères pour convoyer, de la Catalogne aux côtes d'Italie, l'empereur Charles-Quint.

Malheureusement le projet fut éventé, et le trop entreprenant comte de Saint-Paul, qui comptait surprendre Gènes, fut surpris lui-même par une impétueuse et imprévue démonstration d'Antonio de Leyva, sorti de Milan sur ses derrières. Après une énergique mais inutile résistance la troupe, au milieu de laquelle combattait le comte de Saint-Paul, se débanda, et son chef, culbuté par un écart de son cheval dans un canal, y fut pris. Le reste de sa petite armée se dispersa. Le sort de la guerre était décidé ; et tout autre que le fier et tenace François Ier se fit résigné à accélérer, comme un arrêt définitif de la fortune, le double avortement de la campagne de 1528 et de celle de 1529. Mais les choses étaient poussées des deux côtés à l'extrême.

Il ne convenait pas à François vaincu de se déclarer satisfait ; il convenait encore moins à Charles-Quint vainqueur de faire les avances. Tous deux sentaient le besoin impérieux de la paix ; mais les relations directes étaient devenues entre eux impossibles à la suite de la réciproque injure de leurs cartels.

Pendant que François Ier animait à une lutte suprême les États confédérés d'Italie, et cherchait en vain à ramener dans son parti Clément VII, rendu méfiant par une douloureuse expérience, et qui ne voulait plus être que l'allié du

plus fort ; pendant que Charles-Quint, plus pacifique parce qu'il était plus heureux, n'en cherchait pas moins à ménager à son voyage triomphal en Italie le prestige d'une nouvelle victoire, deux femmes, montrant en cela un courage et une prévoyance qui manquaient aux hommes, travaillaient à renouer les fils des négociations interrompues. La mère de François Ier prenait l'initiative des nouvelles ouvertures et s'assurait l'intermédiaire de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. A la suite de ces pourparlers, auxquels succédèrent des conférences mystérieuses au château de Saint-Germain, entre la duchesse d'Angoulême, François Ier, peu à peu gagné à l'idée d'une solution conciliatrice, le seigneur de Rosimbos, chef des finances de l'archiduchesse, et Guillaume des Barres, son secrétaire d'État, ces deux diplomates, partisans comme elle d'un accommodement destiné à épargner, aux Pays-Bas menacés, les horreurs de la guerre, furent chargés de porter et de recommander à Charles Quint les préliminaires concertés entre sa tante et la mère de son adversaire.

Après avoir hésité quelque temps entre son orgueil et son intérêt, l'Empereur donna ses pleins pouvoirs à l'archiduchesse sa tante, qui fixa à Louise de Savoie rendez-vous à Cambrai. Leurs conférences s'y ouvrirent dès le 5 juillet 1529. Elles furent laborieuses et faillirent ne pas aboutir. Enfin la paix fut conclue aux conditions que François Ier avait primitivement offertes à Madrid en 1525, et que Charles-Quint avait admises à Burgos en 1527, non sans quelques réserves.

Par le traité signé le 3 août et célébré le 5 dans la cathédrale de Cambrai, le roi de France abandonnait complètement l'Italie, rendait Asti, Alexandrie, Barlette, ne gardait pas un morceau de terre dans la Péninsule, n'y conservait pas un allié, s'obligeait même à presser les Vénitiens de restituer les places qu'ils tenaient encore sur le littoral du royaume de Naples, et, s'ils n'y consentaient pas, à les y contraindre en fournissant 30.000 écus par mois à l'Empereur pour leur faire la guerre... Outre ce pénible abandon de ses possessions, de ses espérances, de ses amitiés au delà des Alpes, il cédait vers la frontière du nord la ville, le château et le bailliage de Hesdin, renonçait au rachat des villes et châtelainies de Lille, Douai et Orchies, délaissait toute prétention sur Arras, Tournay, Saint-Amand et Mortagne, dégageait de la dépendance féodale l'Artois, la Flandre et tous les territoires qui, depuis les temps les plus anciens, relevaient de la couronne de France. La grandeur du royaume était arrêtée et même restreinte de ce côté, où le roi perdait aussi ses alliés, le duc de Gueldre et le duc de Bouillon vaincus ou dépouillés dans la dernière guerre.

Il est vrai qu'il conservait à la France le duché de Bourgogne, le comté d'Auxerre, le comté de Mâcon, la vicomté d'Auxonne, que le traité de Madrid le forçait à donner comme prix de sa liberté. Il devait aussi tenir à jamais réunies à sa couronne les provinces du centre qu'il avait confisquées sur le duc de Bourbon, dont il s'était engagé à casser la condamnation et à restituer l'héritage, ce qu'il ne fit point. Il ne rendit pas davantage la principauté d'Orange enlevée à Philibert de Châlons, lieutenant général de Charles-Quint en Italie et tué devant Florence une année après.

Au lieu de la Bourgogne et de ses vastes dépendances il devait remettre pour la délivrance de ses enfants les deux millions d'écus d'or, qu'il avait toujours offerts et selon le mode de paiement qu'il

avait toujours proposé. n n'avait plus à fournir des troupes qui fissent cortège à son heureux rival en Italie, et les cent mille écus d'or que le traité de Madrid l'obligeait à payer pour le voyage triomphal de l'Empereur en Italie, l'Empereur les ajoutait à la dot de sa sœur la reine Éléonore, dont le mariage déjà convenu et à moitié célébré en 1526 semblait destiné à assurer, en 1530, son union avec François Ier<sup>1</sup>.

Pendant que les négociations du traité de Cambrai arrivaient enfin à leur dénouement, Charles-Quint débarquait à Gênes le 12 août. C'est là qu'il apprit la conclusion du traité qu'il ratifia à Plaisance, et qui modifia ses desseins. Venu, en effet, en Italie en vainqueur, résolu à briser par la force les dernières résistances que rencontrait sa suprématie, il se transforma aussitôt en médiateur, en protecteur, décidé à tout pacifier, et même à acheter, par des concessions et des sacrifices, la sécurité de sa domination. Il traita avec ceux qu'il projetait de soumettre, et, le 23 décembre 1529, il devint le chef d'une confédération dans laquelle entrèrent tous les anciens alliés de François Ier. La République de Venise, le duc de Milan, le souverain pontife, Frédéric de Gonzague, dont le marquisat de Mantoue fut érigé en duché, le marquis de Montferrat, le duc de Savoie, qui reçut le comté d'Asti, les républiques de Gênes, de Lucques et de Sienne, plus tard le duc de Ferrare, complétèrent ce réseau de commune défense contre toute invasion étrangère.

L'Empereur répara, au gré du souverain pontife, l'affront de la prise de Rome et de sa captivité, dont il avait rejeté la faute sur le duc de Bourbon, qui l'avait expiée par sa mort, en faisant le siège de Florence, et en y restaurant, dans la personne du duc Alexandre, neveu de Clément VII, et devenu son gendre par son mariage avec sa fille naturelle Marguerite, l'autorité des Médicis.

Le 16 octobre, il avait ratifié et juré solennellement à Florence le traité de Cambrai, ratifié et juré à Notre-Dame de Paris le 18 par François Ier, non sans regret et sans protestation secrète. Enfin il quitta l'Italie, après avoir reçu à Bologne, le 23 février 1530, des mains de Clément VII, la couronne de fer du royaume d'Italie, apportée de Monza, et le lendemain, le 24 février, anniversaire de sa naissance et de sa victoire de Pavie, la couronne d'or du Saint-Empire romain.

Tandis qu'après avoir réalisé en Halle les desseins de sa politique, l'Empereur allait chercher à les faire triompher en Allemagne, François Ier réunissait, non sans quelque peine, et n'obtenait de sa noblesse qu'après l'avoir rassurée sur le dommage que ce précédent lui semblait faire à ses privilèges, les 1.200.000 écus d'or, rançon de la liberté de ses enfants. Les deux jeunes princes avaient subi pendant quatre ans à Pedrazza della Sierra, forteresse des montagnes de la Castille, une détention si sévère et si resserrée qu'ils en avaient oublié la langue maternelle, et que le duc d'Orléans, futur Henri II, en garda toujours depuis, dans son caractère et sur son visage, comme un pli de gravité et de tristesse.

Pendant ces quatre années de captivité étroite, les deux princes n'avaient eu aucune communication avec le dehors. Ce n'est que dans l'été de 1529, pendant les négociations du traité de Cambrai, que Bordin, huissier de la régente Louise de Savoie, put pénétrer auprès d'eux, afin de transmettre de leurs nouvelles à la cour de France et de les reconforter par la nouvelle d'une prochaine délivrance.

---

<sup>1</sup> Mignet, t. II, p. 471 à 473.

La relation naïve et émue du vieux serviteur, pleine de détails caractéristiques, nous a été conservée. Il ne put retenir ses larmes en trouvant le Dauphin et le duc d'Orléans dans une chambre très-obscur et tout à fait nue, où ils étaient assis sur de petits sièges de pierre, près d'une fenêtre pratiquée dans une muraille épaisse de huit à dix pieds garnie d'un double treillis de fer, tamisant avarement l'air et le jour.

Les deux princes étaient assez pauvrement vêtus, et n'avaient d'autre compagnie que deux petits chiens dont ils recevaient tristement les caresses.

Enfin cette rude et sombre captivité cessa.

Enfin ils revirent à Bordeaux, où les attendaient le roi et sa cour, et où les ramena la reine Éléonore, que le vicomte de Turenne avait épousée à Tolède, au nom de François Ier, la famille et la patrie (1er juillet 1530).

## CHAPITRE II. — FONTAINEBLEAU.

Arrivé à la trente-huitième année de l'âge de François Ier, à la seconde et plus courte moitié de son règne, nous trouvons un plaisir consolateur de plus d'une déception à interrompre un moment notre route d'historien à travers les victoires stériles, les conquêtes passagères et les défaites ruineuses, et à nous détourner, pour les embrasser d'un coup d'œil, vers les seules œuvres durables du plus illustre des Valois, vers celles qui ornent sa mémoire d'un éternel rayon, vers celles qui font oublier ses fautes et assurent l'immortalité du beau lui-même au protecteur éclairé, libéral, des arts et des lettres, au roi bâtisseur de châteaux, amateur de jardins, au roi de Blois, de Chambord, de Fontainebleau, du Louvre et du Collège de France.

C'est en passant la revue successive des châteaux marqués par François Ier de la gracieuse empreinte de la Renaissance, dont le génie s'épanouira dans l'art par excellence du seizième siècle, l'architecture, que nous trouverons l'occasion de signaler son influence comme protecteur éclairé des lettres et des arts ; car, si, pour améliorer ou construire les résidences royales célèbres qui portent encore, dans la salamandre symbolique, le sceau de sa libérale initiative, François Ier fonda cette école d'architecture mi-partie de maîtres étrangers et de maîtres français, qui devait produire tant de chefs-d'œuvre, c'est pour les décorer, pour les orner, qu'il fit appel aux artistes, aux peintres, aux sculpteurs, qui lui font un si beau cortège dans la postérité.

Nous commencerons cette promenade pittoresque par le château d'Amboise, théâtre des jeux de l'enfance et de la jeunesse de François Ier. Le château d'Amboise fut pendant les premières années de son règne le théâtre des fêtes de sa brillante cour. C'est de cette résidence d'abord favorite, remplie pour lui d'agréables souvenirs, qu'il partit pour la victorieuse campagne de Marignan. C'est là qu'il revint bientôt triompher comme roi et comme père. C'est à Amboise qu'il souhaita la bienvenue à son premier fils, le dauphin François, venant après deux filles qui y étaient nées également. C'est à Amboise délaissé qu'en 1536 il revint pleurer, en compagnie de la reine Éléonore sa femme et de sa sœur Marguerite, ce fils de prédilection, — dans les qualités et les défauts duquel il retrouvait et aimait son image, — emporté à vingt ans par une mort si prématurée qu'elle parut coupable et fut expiée par la mort d'une victime peut-être innocente, celle de l'échanson Montécuculli, accusé mais non convaincu d'avoir empoisonné son jeune maître. Enfin, c'est à Amboise que François Ier appela le grand Léonard de Vinci, le logea dans le pittoresque ermitage féodal du Clos-Lucé, honora et consola par un pieux hommage ses derniers moments, enfin lui donna, après l'hospitalité de la vie, celle de la mort, et, après le manoir, la tombe.

Dans son goût pour Léonard de Vinci et la protection qu'il lui accorda, François Ier avait été devancé par son prédécesseur, Louis XII, qui, dès 1507, avait réclamé de sa main à ses chers et grands amis de la Seigneurie de Florence, le droit d'honorer dans leur plus grand peintre le génie même de l'Italie, l'avait appelé auprès de lui à Milan, lui avait demandé la décoration des fêtes de son triomphe, et l'avait attaché à sa personne par le titre et la pension de peintre royal. Le cardinal Georges d'Amboise, premier ministre, avait ajouté à ces marques de la faveur royale qu'il avait stimulée, les témoignages d'une

affectueuse admiration ; et c'est sans doute sur la proposition de Léonard, qu'il choisit, pour peindre les salles de son magnifique château de Gaillon, Andréa Solario, un de ses élèves favoris et le plus digne de le représenter ; car ce n'est qu'en janvier 1516 que Léonard de Vinci vieillit (il avait alors soixante-quatre ans), lassé de sa vie errante, des vicissitudes de sa fortune et des mille efforts en tous sens de son génie encyclopédique, arriva à Amboise à l'appel du roi de France, qu'il avait accompagné aux fêtes de Pavie et à l'entrevue de Bologne avec le pape Léon X.

François Ier accueillit royalement le grand artiste qui lui apportait les restes d'une ardeur atténuée et les trésors d'une expérience plus critique qu'active, plus féconde en conseils qu'en œuvres. Car, bien qu'il ne soit guère permis de douter que Léonard, pendant son séjour en France, y ait travaillé de son pinceau, les vestiges artistiques de son passage, peu nombreux d'ailleurs, ne lui ont pas survécu et sont aujourd'hui effacés. Il paraît surtout avoir été tenté par des projets en dehors de l'art spécial de la peinture. On a conservé ses plans du canal de Romorantin. Son influence se fit sentir plus par le conseil que par l'exemple. Il dessina plus de décorations de fêtes qu'il ne peignit de tableaux. En avril 1517 notamment, on le voit inspirer les fastueuses réjouissances de cour qui célébrèrent le baptême du dauphin et le mariage de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, avec la fille du duc de Bourbon, dont devait naître Catherine de Médicis.

François Ier avait donné à Léonard de Vinci une pension de sept cents écus d'or, le petit château du Cloux — ou plutôt Clos-Lucé, — ses entrées au château d'Amboise, des chevaux pour aller à Blois, à Paris, à Saint-Germain et à Fontainebleau, le droit de commander aux artistes, en un mot la surintendance des beaux arts avant la lettre<sup>1</sup>.

Le 23 avril 1518 (avant Pâques) Léonard dictait à Me Guillaume Boreau, notaire royal en la cour du bailliage d'Amboise, dont un descendant exerce encore, son testament où il instituait pour légataire universel Francesco de Melzi, gentilhomme milanais, qui l'avait accompagné dans son exil volontaire, et où il n'oubliait ni son élève favori, Salai, aussi compagnon de sa retraite, ni son serviteur Villanis, ni la vieille servante Mathurine.

Le 2 mai 1519 (après Pâques), quelques jours après avoir pris ses dispositions suprêmes, — car l'année commençait encore alors à Pâques, — le grand artiste expirait, un an avant Raphaël, dans les bras de son auguste protecteur, le roi de France lui-même. Voici, d'après Vasari, qui le tenait de Melzi, le récit de cette pathétique scène qu'ont retracée tour à tour les pinceaux de Vien, de Gigoux, de Robert-Fleury et de Ingres :

Comme il était déjà vieux, il resta malade pendant plusieurs mois. S'apercevant que sa fin était proche, il ne songea plus qu'à s'occuper des vérités de notre bonne et sainte religion catholique. Plein de regrets pour ses fautes, il se confessa avec humilité, et se préparant à recevoir dévotement, hors de son lit, le saint sacrement, il se leva, quoique incapable de demeurer debout ; ses amis et ses serviteurs le soutenaient. Le roi, qui le visitait souvent avec amitié, survint alors ; Léonard, plein de respect pour le prince, se mit sur son lit et, lui racontant les accidents de sa maladie, demanda pardon à Dieu et aux hommes de ne point avoir fait pour son art tout ce qu'il aurait pu.

---

<sup>1</sup> *Histoire de Léonard de Vinci*, par Arsène Houssaye, p. 201.

Tout à coup il lui prit un de ces paroxysmes avant-coureurs de la mort. Le roi se leva et lui tint la tête pour alléger son mal ; mais, comme si ce divin artiste eût senti qu'il ne pouvait espérer un plus grand honneur sur cette terre, il expira dans les bras du roi.

Malgré les souvenirs de sa jeunesse qui l'y attiraient souvent, le château d'Amboise ne fut pas le séjour de prédilection de François Ier, sa résidence favorite. Il ne pouvait pas assez mettre de lui-même dans cette forteresse indélébilement marquée des caractères les plus sombres, les plus austères, les plus farouches de l'art féodal, méfiant et inhospitalier. Fait pour être habité par une armée, plutôt que pour être habité par une cour, Amboise ne pouvait répondre à l'idéal d'un roi chevalier, aux affections faciles, qui voulait une maison ouverte comme son esprit et son cœur, pleine des joies de la lumière et des parures de l'art. A Amboise, il rencontrait trop souvent l'ombre sérieuse de ses prédécesseurs. Louis XI y avait souvent habité. Charles VIII y était mort. Louis XII y avait vécu avec Anne de Bretagne après un divorce où il n'eut point le beau rôle. La reine Claude n'y avait guère été plus heureuse que la reine Jeanne. C'est au château d'Amboise que Louise de Savoie n'avait échappé à la vengeance d'Anne de Bretagne qu'en sacrifiant le maréchal de Gyé. C'est au château d'Amboise que François Ier avait dû dompter, par un acte d'autorité brutale, les dernières et opiniâtres résistances du Parlement hostile au Concordat. Tous ces souvenirs sévères appelaient des pressentiments tragiques que devait justifier l'avenir. François Ier s'y trouva donc bien vite à l'étroit, mal à l'aise, en proie à l'importunité de ses ennuis domestiques ou de ses soucis royaux. Il y aurait eu trop à faire pour rendre gracieuse cette physionomie incorrigiblement rébarbative d'une résidence qui ne pouvait convenir qu'à la morosité de Louis XI, à la mélancolie de Charles VIII, à la gravité de Louis XII. C'est à Blois, mais surtout à Chambord et à Fontainebleau qu'il faut aller, si l'on veut y retrouver cette personnalité exubérante, brillante, souriante du roi gentilhomme et du roi artiste.

Au château d'Amboise, forteresse et prison, François Ier s'était borné à restaurer et à métamorphoser, du côté de la Loire, en face du bâtiment des Sept-Vertus, les constructions massives, marquées à l'empreinte successive des d'Amboise, de Charles VIII et de Louis XII. L'appartement du roi et de la reine est dû à François Ier, qui voulait pouvoir du moins avoir une habitation intime, digne de lui, dans ce rude manoir où il ne séjourna guère qu'en passant.

Le château de Blois, déjà dégagé par l'architecte italien de Louis XII, Jean Joconde, de sa carapace féodale, offrit aux premières initiatives de François Ier, impatient d'un palais où ne fût pas trop dépaysé le vainqueur de Marignan, un champ plus libre et plus vaste. Il voulut y avoir, et il y eut son aile qui éclipse à jamais tout le reste, le passé antérieur et le passé postérieur, les constructions de Louis XII et celles de Gaston d'Orléans.

Le château bâti par François Ier écrase par l'abondance et la variété de ses ornements la naïve habitation de Louis XII. Il produit, près de cette forte et sévère construction, l'effet d'une jeune mariée couverte de guipures et de dentelles, près de la robe opulente mais sérieuse et durable de son aïeule.

C'est Louis XII cependant qui a jeté les fondations de l'aile de François Ier. Mais ces fondations sortaient à peine de terre quand il mourut. Le plan adopté ne comportait alors qu'une seule façade, celle de la cour. François Ier imagina d'accoler au bâtiment primitif un autre bâtiment moins profond qui double le premier et tire son jour de la place. Trois

ans suffirent, à ce qu'on assure, au jeune vainqueur de Marignan pour mener cette entreprise au point où nous la voyons aujourd'hui. Le projet du roi était d'ajouter deux autres ailes au château qui eût ainsi formé un carré parfait. Mais, pour l'exécution de ce plan colossal, l'argent manqua à François Ier, comme plus tard à Louis XIV pour Versailles<sup>1</sup>...

La merveille de ce château de François Ier à Blois, enclavé entre les épaisses murailles de la salle des États et celles non moins massives de la tour de Moulins, c'est l'escalier ou lanterne, véritable bouquet architectural où éclate et triomphe le génie riant et décoratif de la Renaissance.

Aux deux tiers à peu près d'une façade à trois rangs de pilastres superposés, dont presque toute l'ornementation a été reportée vers les toits, afin de ne pas écraser celle du morceau principal, se projette hors d'œuvre une tour évidée dans les cinq pans de laquelle tourne une spirale de pierre.

Des pilastres ou contreforts carrés montent du sol à la corniche ; le rampant de l'escalier, qui les coupe et les contourne dans son hélice ascendante, dessine, par son intersection avec eux, quatre rangs superposés d'ouvertures en forme de trapèze. Celles qui sont percées au niveau du sol donnent accès à l'escalier. Les autres, s'étageant au-dessus des premières, forment autant de balcons précédés de riches balustrades dont l'ornementation, savamment ménagée, se compose de simples fuseaux pour la première rampe, de salamandres accostant des F pour les rampes supérieures. Des niches garnies de statues et surmontées de dais d'un dessin ingénieux sont appliquées sur les contreforts à la hauteur intermédiaire entre la première et la seconde rampe, élévation habilement calculée pour que l'œil puisse en apprécier tous les détails. Du piédestal des contreforts au socle de ces niches serpentent de gracieuses arabesques, qui préparent le regard aux magnificences qu'il voit se développer à mesure qu'il s'élève. D'autres arabesques, courant entre plusieurs rangs de fines colonnettes, enlacent le noyau central de l'escalier et disputent l'attention aux curieux médaillons de la voûte dessinés à tous les points d'intersection des nervures qui s'y croisent. Sur ces médaillons se profilent en ronde-bosse, avec les chiffres couronnés de François Ier et de la reine Claude, tous les emblèmes adoptés par cette princesse : l'hermine, le bouquet de lis naturel, le cygne percé d'un dard<sup>2</sup>.

L'architecte et les sculpteurs auteurs de ce chef-d'œuvre sont demeurés inconnus.

Il n'en est pas de même heureusement pour les deux grandes, les deux originales créations de François Ier, Fontainebleau et Chambord, dont il nous reste à parler. Si Chambord, ce couvent moresque, laisse encore hésiter entre plusieurs noms d'auteur l'admiration du voyageur, il retrouve à Fontainebleau, se promenant sous un rayonnement d'apothéose, tout un groupe d'ombres justement illustres.

---

<sup>1</sup> *Les résidences royales de la Loire*, par Jules Loiseleur, p. 91-94.

<sup>2</sup> Cette excellente et élégante description est empruntée à l'ouvrage de M. Loiseleur, p. 96-97.

Un fait à constater, c'est que les deux constructions caractéristiques de François Ier datent d'une époque postérieure à cette expédition d'Italie, à cette captivité d'Espagne qui avaient à la fois développé et mûri son imagination, achevé son éducation intellectuelle et son caractère moral.

Après avoir appartenu aux comtes de Blois et à la maison d'Orléans, le château de Chambord avait été réuni en 1498, à l'avènement de Louis XII, au domaine de la couronne. Ce fut en 1526, au retour de sa captivité de Madrid, que François Ier entreprit de métamorphoser en palais royal la vieille demeure féodale des comtes de Blois. **Chambord est le Versailles de la monarchie féodale ; il était au château de Blois, cette résidence centrale des Valois, ce que Versailles fut aux Tuileries. C'était la maison des champs de la royauté**<sup>1</sup>.

Des lettres patentes de François Ier, données à Chambord le 10 octobre 1526, nomment messire de Chauvigny intendant général des travaux et Raymond Forget trésorier et payeur général. Dix-huit cents ouvriers travaillèrent pendant douze ans au féérique édifice dont la construction ne fut jamais achevée au gré du prince qui voulait en faire le chef-d'œuvre architectural du règne, car il est établi par des documents de 1536 et 1544, qu'il s'occupait encore alors de l'améliorer et de le parfaire.

A quel architecte faut-il attribuer le plan du château de Chambord ? On a nommé le Primatice. Mais cette attribution a été repoussée par les connaisseurs qui sont aujourd'hui d'accord sur ce point : que Chambord est une œuvre d'un caractère artistique national, sans aucun rapport avec les types de l'architecture italienne contemporaine. François Ier était trop intelligent, trop fier, d'une ambition trop généreuse et d'un goût trop éclairé pour consentir à réduire l'art français à la servitude des modèles et des artistes étrangers. Il rêva évidemment la constitution d'un art architectural indépendant, conciliant le respect des traditions antiques avec la liberté d'une inspiration originale. **Comme plan, comme aspect et comme construction**, a dit M. Viollet-Leduc, **Chambord est non-seulement une œuvre française, mais une œuvre des bords de la Loire**, c'est-à-dire marquée des caractères particuliers au pays. Il en est de même de Blois. Il est donc permis de chercher l'auteur de Chambord — sans espérer pouvoir le désigner nominaleme nt — dans cette célèbre école d'architecture et de sculpture de Tours, qui déjà à cette époque s'était signalée par des chefs-d'œuvre. C'est de cette école, à laquelle appartenaient Jean Juste, auteur du tombeau élevé par Louis XII à sa famille, dans l'église de Saint-Denis ; Michel Colomb, qui éleva aux Carmes de Nantes le magnifique tombeau du duc de Bretagne, François II ; Pierre Valence, architecte du château de Gaillon, Colin Brard, son collaborateur et le constructeur du pont Notre-Darne à Paris, que devait sortir le créateur du monument le plus caractéristique, avec Fontainebleau, de l'art sous le règne de François Ier. L'historien de Blois, Bernier, dont l'ouvrage parut en 1682, affirme que l'architecte de Chambord avait une maison à Blois, qui subsistait encore de son temps rue de la Foulerie. Il eût mieux fait de dire son nom, que nous avons le regret d'ignorer, mêlé à la satisfaction de savoir qu'il est Français.

Mais si le roi voulut avec raison que cette fantaisie souveraine obéisse à si grands frais, ce superbe palais de caprice, élevé dans un site médiocre, comme pour mieux faire ressortir le triomphe de l'art sur les ingratitude s de la nature ; ce rêve de sultan réalisé et fixé dans la pierre, le marbre et le fer, que Chambord enfin fût une œuvre française, il admit libéralement et largement dans sa

---

<sup>1</sup> Loiseleur, p. 2.

décoration les collaborations étrangères. Celle du Primatice ne paraît pas contestable. Léonard de Vinci avait dû être consulté sur le plan et l'ornementation de telle galerie où l'on voyait, suivant la tradition, maint de ses ouvrages mêlé aux fresques de Jean Cousin. Dans une autre galerie François Ier avait rassemblé les portraits des savants grecs chassés de l'Orient par l'invasion qui fit de la grecque Byzance l'ottomane Stamboul. Ce sont ces proscrits qui apportèrent en Italie le flambeau de cette antique religion du beau auquel la Renaissance alluma son inspiration. Ces portraits avaient été réunis à grands frais par Léonard et Freminet le père, qui les avaient commandés aux meilleurs peintres de l'Italie. Enfin, si l'art des Lucca della Robbia devait être représenté à Chambord par des chefs-d'œuvre italiens, l'art des grands émailleurs de Limoges, les Pierre Rémond et les Pierre Courtoys ou Courteix, de l'illustre potier de Saintonge, Bernard Palissy, qui contribua à la décoration du château des Montmorency à Écouen et du château de Madrid au bois de Boulogne, n'avait certainement pas été exclu de celle de Chambord.

Aujourd'hui, il ne reste plus de Chambord, dépouillé jusqu'aux pierres, par le vandalisme révolutionnaire, de sa merveilleuse décoration artistique et mobilière, devenu sous la Restauration, en vertu d'un don national, le domaine d'un prince exilé, maître toujours absent, que ce magnifique vaisseau de pierre et de marbre, que cette gigantesque épave des naufrages du passé, dressant comme des mâts ses campaniles brodés à jour au milieu de la plaine sablonneuse cernée de bois qui encadre si dignement sa mélancolie.

C'est cette physionomie contemporaine de Chambord avec, ses grandeurs, ses poésies et ses tristesses, qui a été traduite d'une façon aussi heureuse que piquante dans la page suivante, due à un de nos meilleurs écrivains<sup>1</sup> :

Je vais essayer toutefois de vous donner une idée de l'impression produite par l'aspect général de cette grande construction ; car ne craignez pas que je décrive l'incroyable variété de ses détails, ils échappent à toute description, à toute analyse. Il faut les voir. Mais quand on s'est placé à une centaine de pas du côté du nord, en vue de la façade principale du château, alors on a l'idée de la plus noble symétrie, de la plus imposante grandeur, et tout ensemble de la plus gracieuse légèreté et de la plus riche élégance qui ait jamais mis à l'épreuve le ciseau des sculpteurs.

Le bâtiment est appuyé de ce côté, et sur une ligne d'environ quatre-vingts toises, par quatre grosses tours, de soixante pieds de diamètre, à toit pointu et surmonté d'une lanterne. Un escalier magnifique, percé à jour, et à double montée, forme l'axe du château et se termine en un délicieux campanile qui s'élance, avec une hardiesse infinie et par une seule rampe, jusqu'au belvédère qui la couronne. Vues à quelque distance, ces arcades à jour qui permettent aux rayons du soleil de pénétrer au milieu de la masse énorme des bâtiments et de se jouer entre les pierres d'une blancheur inaltérable ; et tout cet amas de flèches, de tourelles, de cheminées, découpées en fine broderie, qui s'élèvent au-dessus des toits étincelants comme un panache de fête sur le front d'un roi ; ces sculptures magiques qui courent le long des croisées ou se dressent en colonnes orgueilleuses, ou se courbent mollement sous les arceaux flexibles ; en un mot, tout cet ensemble

---

<sup>1</sup> M. Cuveillier-Fleury.

monumental ainsi jeté comme une oasis merveilleuse dans l'immense solitude d'une forêt, et se détachant par la grâce de ses formes et le génie capricieux de ses ornements sur le fond monotone et sauvage d'un désert, croyez-moi, c'est là un des spectacles les plus imposants, les plus charmants, et, si je l'osais dire avec M. de la Saussaye, le savant historien de Chambord, une des scènes les plus fantastiques qui puissent frapper l'imagination, toucher le cœur et fasciner les yeux !

Vous voyez que je ne vous ai encore parlé que d'une seule façade du château de Chambord ; il en a quatre. Je ne vous ai nommé qu'un escalier, il en a treize, dont deux à jour, qui serpentent aux deux angles des principales cours et jusqu'au sommet du bâtiment, dans une cage admirable, ciselée comme les plus beaux ivoires de Dieppe et coiffée d'une riche coupole. Voilà pour les grands escaliers. Il y en a une quantité innombrable de plus petits qui circulent, mystérieux et discrets, dans l'épaisseur des murailles, et conduisent aux appartements des dames. Il y a quatre cents pièces de toute grandeur, et des cheminées de luxe dans toutes ; des galeries, des terrasses suspendues ; des plates-formes à perte de vue ; plus de huit cents chapiteaux d'une variété infinie de forme et de dessin ; une profusion de salamandres, couchées sous les plafonds, aussi nombreuses que ces nuées de sauterelles qui couvrent quelquefois la campagne ; une collection de chiffres sculptés et couronnés, à défrayer une matinée d'historiographe ; enfin, et partout un goût si pur, une originalité si vive, une disposition si savante, un si merveilleux talent d'assouplir la pierre, de la tordre, de la dompter, de la suspendre en arceaux légers ou en degrés massifs le long des spirales tournoyantes, une si incroyable sagacité dans l'art de ménager les issues, de multiplier les points de rapport, de faire pénétrer l'air, la lumière, le mouvement au sein de ce labyrinthe, qu'il faut aussi bien renoncer à le décrire qu'à le peindre.

Il demeure encore de Chambord quelque chose de plus que ces magnifiques restes : des souvenirs historiques, moins périssables qu'eux.

Parmi ces souvenirs historiques, et en nous bornant à ceux qui s'appliquent au règne de François Ier, nous signalerons la fameuse visite de Charles-Quint, en 1539, sur laquelle nous donnerons tous les détails qu'elle comporte dans le récit des événements de la fin du règne de François I.

Niais, 'dès aujourd'hui, nous accueillerons tout ce qui se rapporte à la légende, si souvent rappelée et que plus d'une fois le pinceau a traduite, du vitrail de la fenêtre de Chambord, et à son inscription proverbiale et satirique d'un rêveur désabusé :

Souvent femme varie,  
Bien fol est qui s'y fie.

C'était six ans après la visite de Charles-Quint ; François Ier, vieilli et lassé avant l'heure, miné par une fièvre lente qui consumait les restes de sa robuste constitution, était venu faire un dernier voyage aux lieux chers à sa jeunesse, et où il pouvait revivifier dans des souvenirs flatteurs la langueur de ses espérances. Il prolongea cette visite d'adieu au château de Chambord, destiné à demeurer incomplet et inachevé comme sa gloire, jusqu'aux premiers jours de

mai 1545, redemandant un peu de sève et de jeunesse aux lieux témoins de ses exploits d'enfant, aux landes de la Sologne, aux âcres parfums de ses bruyères<sup>1</sup>.

Sa sœur bien-aimée, la Marguerite des Marguerites, avait quitté sa petite cour de Pau pour le suivre et le conforter. Comprenant que les délassements des arts étaient désormais les seuls auxquels son frère pût être sensible, elle avait amené avec elle tout un petit monde d'artistes et d'écrivains. Amyot devait lire le commencement de sa traduction de Plutarque, qu'allait bientôt imprimer, Vascosan, et Saint-Gelais sa tragédie de Sophonisbe. Menin de Saint-Gelais tenait alors à la cour la place que Marot y avait longtemps occupée....

... Mais rien ne pouvait vaincre la mélancolie du roi. Son caractère, jadis ouvert et familier, était devenu quinquex et taciturne. IL s'emportait brusquement sans motifs, et on l'entendait souvent médire des femmes qu'il avait tant aimées. C'était là le sujet habituel de ses conversations avec la reine de Navarre. Un jour que Marguerite plaidait devant lui avec esprit la cause de son sexe, le roi, qui laissait parler sans rien dire, s'approcha de la fenêtre, et pour toute réponse écrivit sur une vitre avec la pointe d'une émeraude la poétique boutade que tout le monde connaît<sup>2</sup>....

Sur quel témoignage repose cette tradition, qui a heureusement inspiré le pinceau de plus d'un artiste, par exemple Richard et Bonington ? Le vieil historien de Blois, Bernier, l'a enregistrée dans son ouvrage publié au milieu du règne de Louis XIV. Voici le passage :

L'on y voit dans un cabinet joignant la chapelle cette rime écrite sur un carreau de vitre avec un diamant de la propre main de ce prince :

Souvent femme varie  
Mal habil qui s'y fie<sup>3</sup>.

Brantôme, comme le remarque justement M. Loiseleur<sup>4</sup>, est le seul historien contemporain qui ait parlé, de visu, de l'inscription tracée par François Ier.

Il me souvient qu'une fois, m'estant allé pourmener à Chambord, un vieux concierge, qui estoit céans, et avoit esté valet de chambre du roy François Ier, m'y reçut fort honnestement, car il avoit dès ce temps-là connu les miens à la cour et aux guerres, et luy-mesme me voulut montrer tout ; et m'ayant mené à la chambre du roy, il me montra un escrit au côté de la fenestre : *Tenez, me dit-il, lisez cela, monsieur, si vous n'avez veu l'écriture du roy mon maistre, en voilà.* Et l'ayant leu, en grandes lettres il y avoit ce mot : *Toute femme varie.*

M. Loiseleur ajoute ce commentaire critique :

Il est étonnant qu'aucun des écrivains qui se sont occupés de Chambord n'ait relevé ce texte si précis de Brantôme. Il en résulte que la fameuse inscription ne se lisait pas dans une chambre joignant la chapelle, comme cela est imprimé partout, mais bien dans la chambre du roi ; qu'elle était écrite au côté de la fenêtre, ce qui doit très-

---

<sup>1</sup> Loiseleur.

<sup>2</sup> Loiseleur, *Résidences royales de la Loire, Chambord*, p. 26-27.

<sup>3</sup> Bernier, *Histoire de Blois*, p. 85.

<sup>4</sup> Loiseleur, *Résidences royales de la France, Chambord*, p. 28-29.

probablement s'entendre, non d'une vitre latérale, mais de l'embrasure même de la fenêtre, et qu'enfin elle ne consistait pas en deux vers, mais en trois mots.

A Chambord, François Ier n'avait pas encore trouvé son coin de nature préféré, son angle de terre favori, ni pu réaliser son idéal d'architecture, mi-partie italienne, mi-partie française. **Chambord**, dit le savant et ingénieux auteur de la *Renaissance des arts à la cour de France sous les Valois*, **était tout français. En 1526, Pierre Trinqureau de Blois fit ce château pour loger une merveille d'escalier, mais l'escalier permit à peine d'y loger le roi**<sup>1</sup>.

A force de chercher, le roi chasseur, promeneur et bâtisseur trouva mieux que Chambord, mieux que Cognac, où il se plaisait toujours, où il revenait souvent, où au mois de mai 1530 il avait reçu triomphalement la nouvelle reine Éléonore, qui lui ramenait ses enfants. On lit dans un chroniqueur contemporain :

Le dict seigneur partit incontinent et ne fust longue demeure à arriver au dit Congnac, lieu sur la rivière nommée la Charente, portant gros bapteaulex, lieu plaisant et chasteau beau et bien basti, muny et orné de toutes choses nécessaires, accompagné de pays à l'entour, de belles chaussées, tant pour bestes rousses, pour les champs que vol de millan, de héron, et de riviere et de champs, pays fertisle et abondant de tous biens, comme une petite Lombardie<sup>2</sup>.

C'est Fontainebleau qui fut le coin élu, le paradis terrestre de François Ier. Fontainebleau, avec sa source fameuse et sa forêt antique, attira et occupa bientôt presque exclusivement sa sollicitude. Quand il était obligé de revenir à Paris, il trouvait encore au bois de Boulogne, au château de Madrid, l'image diminuée et comme la miniature de son séjour de prédilection.

Dès 1527, Gilles le Breton, maître maçon, c'est-à-dire architecte français, commence la transformation de l'ancien Fontainebleau ; bientôt après, Serlio, et avec lui une colonie d'artistes italiens, s'abattent sur ce château et en font leur domaine. L'année suivante, en 1528, s'éleva le château du bois de Boulogne, bijou aux mille couleurs, reposant gracieusement dans son écrin de verdure. C'était l'œuvre de Jérôme della Robbia, et le premier essai en France d'une féconde innovation dans l'art<sup>3</sup>.

C'est de Fontainebleau, c'est de Madrid, que s'occupera le roi dès 1528, jusqu'à la fin, et on trouvera ces noms aimés dans nombre de ses lettres patentes, comme dans celles-ci, du Ier août 1528 :

Comme pour prendre nostre plaisir et desduict à la chasse des grosses bestes, nous avons puis naguères ordonné faire construire, bastir et édifier un édifice au lieu de Fontainebleau, en la forest de Bière, et deux autres au lieu de Livry, et l'autre en nostre bois de Boullongne près Paris, èsquels lieux nous sommes délibérez quelquefois nous retirer pour le plaisir de la chasse, etc.

Ce n'est pas seulement le goût de la chasse qui attirait François Ier à Fontainebleau ; c'était aussi le double plaisir qu'il y éprouvait tour à tour à

---

<sup>1</sup> M. de la Borde, p. 1036.

<sup>2</sup> *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. II, p. 327.

<sup>3</sup> M. de la Borde, *Renaissance des arts à la cour de France*, etc., p. 1036.

goûter le charme de la solitude agreste la plus variée, la mieux faite pour rendre doux l'oubli des hommes ; et aussi, aux heures théâtrales et enivrées de sa vie, à savourer la volupté fastueuse des fêtes olympiennes ou la volupté plus délicate, plus tranquille des entretiens raffinés, des romanesques Décamérons. C'est à Fontainebleau qu'aimait à réunir sa cour d'artistes et de femmes, celui qui avait dit *qu'une cour sans femmes est une année sans printemps, ou un printemps sans roses*, et qui ressentait parfois jusqu'à l'enthousiasme le bonheur de protéger les arts et d'en être protégé, de commander la réalisation d'un rêve et de se voir aussitôt obéi par un groupe de courtisans d'élite, à la palette magique, au ciseau créateur. C'est à Fontainebleau qu'il se reposait de toute fatigue, qu'il trouvait le soleil plus beau, Dieu meilleur, et qu'il promenait, attendri, la convalescence de ses maladies. C'est de Fontainebleau qu'il écrivait, par exemple, au grand maître Anne de Montmorency, une lettre où se trouve ce passage qui peint si bien l'homme et le roi :

Je suis si très-bien de ma personne qu'il ne seroit possible de mieulx, et vous puis asseurer plus amendé depuys quatre jours que je n'avois fait en quinze jours auparavant, en façon que je ne connois plus ni ne sçais que c'est de mes médecins ni de mes chirurgiens, car je ne parle plus à eux ; ce que vous ferez bien entendre à Madame et à sa sœur ; ce leur sera nouvelle très-agréable, et leur dites davantage que j'ai été depuis votre partement à la chasse aux toilles par deux ou trois fois, et que je me promène tout le jour parmi tout mon bastiment et par mes jardins, me trouvant en aussi bonne disposition que je fus oncques, et me sens fortifier de toutes heures, dont je loue Dieu le créateur<sup>1</sup>.

C'est pendant l'été de 1528 que François I<sup>er</sup> conçut le dessein de cette restauration de Fontainebleau. Il avait déjà acquis, pour la décoration, de Léonard de Vinci, le portrait de Monna Lissa, femme de Francesco del Giocondo, de Florence, payé douze mille livres, un Enfant Jésus, un saint Jean au Désert, un Christ, et d'Andréa del Sarto, son infidèle ambassadeur des beaux-arts en Italie, une Madone et la fameuse Carie Lorsque l'architecte Sébastien Serlio avait fait paraître son ouvrage sur les cinq ordres d'architecture, François I<sup>er</sup> lui avait royalement envoyé trois cents écus d'or. Serlio répondit au présent par la dédicace d'un nouvel ouvrage sur quelques monuments romains. François I<sup>er</sup> répliqua à la dédicace en appelant Serlio auprès de lui et en lui confiant la surintendance et la direction de ses bâtiments de Fontainebleau. Voici en quels termes un historien de Fontainebleau a retracé les détails de cette métamorphose :

Les bâtiments du vieux château étaient réédifiés ou transformés ; la cour du donjon prenait une forme nouvelle et devenait la cour ovale ; on réparait la chapelle de Saint-Saturnin ; le pavillon de Saint-Louis était restauré ; la grande galerie, dite plus tard galerie d'Ulysse, s'élevait ; le château sortant de ses anciennes limites grandissait et s'élargissait de toutes parts ; une colonie d'artistes encombrait ses cours, envahissait ses abords ; Italiens, Flamands, Français mêlés, confondus, obéissaient à Serlio, peintre et architecte de Bologne, que François I<sup>er</sup> venait d'enlever à ; Serlio commandait, et tout s'exécutait

---

<sup>1</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> au grand'maître Anne de Montmorency, 28 juillet 1528. — Mss. de Béthune, vol. 8526, fol. 15. Mignet, t. II, p. 431.

avec ordre, précision, rapidité, au milieu de la confusion apparente de cette vaste ruche dont Fontainebleau offrait l'image.

Bientôt l'espace manqua aux projets du roi. François Ier acheta le couvent des Mathurins, enclavé dans les murs du château, et plusieurs maisons contiguës... Alors les constructions s'étendirent ; elles entourèrent la cour de la Fontaine ; elles entourèrent la grande cour, dite plus tard cour du Cheval blanc ; l'église de la Sainte-Trinité fut reconstruite ; la chapelle haute, dans la cour du donjon, s'éleva sur la chapelle de Saint-Saturnin ; on construisit la salle de bal ou des Cent-Suisses, la petite galerie dite de François Ier, le pavillon de Pomone, le pavillon de l'Étang, la grotte du jardin des Pins, les pressoirs du roi<sup>1</sup>, et plus tard, le pavillon des Poêles ; on planta le jardin des Buis et le parterre du Tibre ; on creusa des bassins, on éleva des fontaines ; enfin le château prit en quelques années un accroissement immense<sup>2</sup>.

Dans ces bâtiments, la place de la bibliothèque ne pouvait être oubliée par le fondateur du Collège de France, et son choix, pour le poste de garde, de la librairie du roi, ne pouvait être plus heureux qu'il ne le fût. A l'approbation universelle, il se fixa sur le savant Guillaume Budé. La libéralité royale lui ouvrit un crédit illimité pour l'augmentation et la conservation de cette belle collection *livresque*, qu'enrichirent successivement les acquisitions de manuscrits originaux de l'antiquité, surtout de l'antiquité grecque, faites en Orient par des envoyés spéciaux, que secondaient nos ambassadeurs, et la confiscation, après la trahison du connétable, du trésor de livres et de manuscrits amassé par la maison de Bourbon.

A la mort de Guillaume Budé, en 1540, Pierre Du Châtel ou Châtelain lui succéda dans ses fonctions de bibliothécaire et dans la faveur royale.

François Ier, qui aimait les conversations spirituelles et savantes, s'attacha Du Châtel en qualité de lecteur, c'est-à-dire pour lui faire la lecture et s'entretenir avec lui pendant ses repas. Il profita habilement de cette situation et parvint aux plus hautes dignités, nommé successivement évêque de Tulle, puis de Mâcon, grand-maître de la librairie du roi, grand aumônier. Comme bibliothécaire de Fontainebleau, il contribua, grâce à la libéralité royale, à l'accroissement d'un trésor sans cesse augmenté par les recherches et les découvertes d'émissaires tels que Pierre Gilles, Guillaume Postel et Juste Tenelle. Il fit dresser des catalogues, relier les livres, enfin obtint la réunion de la bibliothèque de Blois à celle de Fontainebleau, complétant ainsi le noyau de la future Bibliothèque royale (1544).

Après avoir donné aux livres la place d'honneur de sa maison, au-dessus de la galerie qui portait son nom, François Ier songea à sa décoration, et trouva à point l'homme qu'il lui fallait pour diriger dignement cette vaste entreprise. Il fit venir de Florence le Rosso, maître Roux, ainsi surnommé à cause de la couleur de ses cheveux, et qui devait trouver à Fontainebleau la gloire et la fortune qu'il avait en vain demandées à sa patrie. Le Rosso introduisit en France la fresque, la mosaïque et la tradition du style florentin. Il fut le chef de la première école de Fontainebleau, et, par suite, un des initiateurs et des précurseurs de notre art

---

<sup>1</sup> Où l'on faisait pour le roi du vin tiré de ces plantureux ceps de raisin de Cahors, importés en 1531 à Fontainebleau par le vigneron Jean Rival.

<sup>2</sup> *Souvenirs des résidences royales de France*, par J. Vatout, t. IV : *Fontainebleau*, p. 61-66.

français. A ses travaux et à ses leçons prenait part une élite d'artistes, parmi lesquels on peut citer, entre les peintres, le Flamand Leonardo, les Français Michel Samson et Louis du Breuil, les Italiens Lucca Penni, Bartholomeo Miniati, Francesco Caccianimici, Gio-Battista da Bagnacavallo, Pellegrino ; et parmi les sculpteurs et stucateurs, Domenico del Barbieri, Lorenzo Valdino, Paul Pontio, maître François d'Orléans, maître Simon, maître Claude de Paris et maître Laurent Le Picard.

Rosso était un génie facile, compréhensif, encyclopédique comme la plupart des hommes célèbres de ce seizième siècle aux curiosités insatiables, aux infatigables vigueurs, aux inépuisables fécondités, qui enfanta des Léonard de Vinci, des Raphaël, des Michel-Ange, à la fois ingénieurs, peintres, sculpteurs, musiciens, pontes. De plus, Rosso possédait les distinctions innées du gentilhomme, les souplesses du courtisan. Il était d'humeur magnifique, prodigue, joyeuse. Il se dédommageait des épreuves du début et des vicissitudes de sa jeunesse. Il avait connu ce que la misère a de plus triste, jusqu'à être, après le sac de Rome (1527), prisonnier des Allemands vainqueurs, dépouillé, battu par ses maîtres toujours ivres, employé par eux, à coups de fouet ou de plat d'épée, à charrier comme une bête de somme le lourd butin, fruit d'un pillage déjà méthodique. Il avait commencé par la lie de la coupe, il réparait le temps perdu et vivait double, épuisant la bonne fortune comme il avait fait de la mauvaise, prodiguant sans compter le travail et le plaisir, improvisant des chefs-d'œuvre hâtifs et fragiles, qu'a effacés le temps, qui ne respecte rien de ce qui fut fait sans lui, comme s'il eût pressenti sa fin prématurée et le brusque et tragique arrêt de sa carrière.

C'est le Rosso qui décora la petite galerie de Fontainebleau ; il l'orna de quatorze compositions mythologiques ou allégoriques faisant allusion aux principaux événements de la vie du roi : *l'Ignorance et les Vices chassés par François Ier* ; *François Ier entouré de sa cour* ; *la Piété filiale de Cléobis et Biton* ; *Danaé* (attribuée au Primatice) ; *la Mort d'Adonis* ; *la Fontaine de Jouvence* ; *le Combat des Centaures et des Lapithes* ; *Vénus châtiant l'Amour* ; *Chiron instruisant Achille* ; *les Mariniers, Souvenir du désastre de Pavie* ; *Jupiter et Sémélé* ; *l'Embrassement de Catane* ; *l'Éléphant fleurdelysé* ; *l'Appareil d'un sacrifice*.

L'activité du Rosso, son zèle ingénieux, sa facilité propre à tout, qui passait d'une esquisse de panneau à un carton de tapisserie, d'un modèle de buffet à un dessin de caparaçon, d'un plan de galerie à un programme de fête, ses talents variés d'orfèvre, d'émailleur, de faiseur de bamboches, de décorateur en ornements grotesques, mauresques, arabesques, émerveillèrent et charmèrent le roi, qui le combla de ses bienfaits. Il eut maison à Paris, logement à Fontainebleau, appointements, rentes, pensions, un canonicat à la Sainte-Chapelle, un train de grand seigneur, des chevaux, des valets, table ouverte pour ses compatriotes et ses élèves. Il eût été heureux sans la rivalité jalouse du Primatice, sans les démêlés fâcheux avec quelques-uns de ses confrères, qui troublèrent ses derniers jours et lui inspirèrent la fatale résolution de s'empoisonner (1541). La cause en fut, dit-on, le regret qu'il éprouva d'avoir fait au peintre Francesco Pellegrino, un de ses camarades florentins, l'injure de l'accuser d'un vol de quelques centaines de ducats, de l'avoir vu résister à la torture en affirmant son innocence, qui fut reconnue, et le désespoir qui lui montra dans le suicide la seule expiation, la seule réparation possible d'une telle erreur.

François Ier déplora la mort de son peintre favori, qui venait d'ajouter à sa renommée et à ses services, en ordonnant les dispositions des fêtes offertes à

Charles-Quint, lors de sa visite en 1539. en décorant les arcs de triomphe, la salle du bal, le *pavillon des Poètes*, ainsi nommé des poètes à l'allemande qui y étaient établis. Il fut d'ailleurs avantageusement remplacé par Francesco Primaticcio, son collaborateur et son rival, qui devait jouir, sous quatre règnes, de la faveur méritée par son talent et entretenue par l'attrait d'un esprit insinuant et flatteur.

Le Primaticcio était un peintre bolognaise, élève de Jules Romain. Le marquis de Mantoue l'envoya, vers 1534, au roi, qui lui confia la décoration de la Porte dorée, en collaboration avec le Rosso, et lui livra, pour les couvrir de fresques élégantes, animées, gracieuses, les murs de la grande galerie de Fontainebleau (dite depuis galerie d'Ulysse). Le Primaticcio ne borna pas là ses travaux, et la chambre d'Alexandre, la salle de bal ou galerie de Henri H, la Laiterie, le pavillon de Pomone, la salle ancienne du Conseil, furent tour à tour à son pinceau et à celui de Nicolo dell' Abate, qui fut quinze ans son collaborateur favori, leur riche parure d'art.

Grâce à la protection de la duchesse d'Étampes, le Primaticcio jouit tranquillement et heureusement de sa gloire, et il put triompher, non sans quelques-unes de ces intrigues et de ces perfidies fréquentes alors dans la rivalité des plus grands artistes, de la concurrence d'abord redoutable du farouche et querelleur Benvenuto Cellini.

Benvenuto, graveur, sculpteur et surtout orfèvre de premier ordre, avait les défauts de ses qualités. Sa vie aventureuse et accidentée, son caractère susceptible et vindicatif, le juste orgueil de son art qu'il gâtait par une vanité personnelle outrecuidante, sa verve maligne et fanfaronne qui passait sans ménagement des effusions d'un enthousiasme lyrique aux lazzis et aux brocards de la satire, l'effet étrange, tour à tour sympathique et rebutant, de ses façons à la fois grossières et raffinées, son habileté à manier l'épée, aussi familière à sa main que l'ébauchoir, faisaient de cet artiste mêlé de bravo un agréable compagnon de passage, un ami parfois importun et un ennemi fort dangereux. Primaticcio l'apprit à ses dépens ; et s'il eût eu le caractère moins pacifique, moins souple, moins habile à esquiver par la ruse les coups de la violence, il eût pu lui arriver de grossir la liste des victimes, grossie par sa forfanterie, mais en réalité assez nombreuse de l'artiste spadassin, chassé de Florence, puis emprisonné à Rome pour de sanglantes algarades, qui se vantait d'avoir, rien qu'au sac de Rome, tué le duc de Bourbon et blessé le prince d'Orange.

Mais le génie, quand il est âpre et anguleux, trouve moyen de déplaire même à ses admirateurs, et il n'est pas de talents, de succès, de services dont une minute de jactance et de maladresse ne suffise à effacer le souvenir. Benvenuto était un grand artiste, mais un mauvais courtisan ; et sa faveur fort grande un moment auprès du prince fait pour goûter mieux qu'un autre ses qualités, et pour lui pardonner ses défauts, devait finir, au profit de l'habile, du rusé, du patient Primaticcio, par le mécontentement, la disgrâce et une retraite découragée.

Benvenuto a laissé l'histoire un peu romancée de sa vie dans des *Mémoires* amusants et agaçants comme lui, où respire, en même temps que son instinct inspiré du grand art, son humeur altière, hâbleuse, bouffonne. Il y raconte en détail ses démêlés avec le Primaticcio qui divertirent d'abord, puis ennuyèrent le roi, et les entrevues, vraiment caractéristiques de l'un et de l'autre, qu'il eut avec cet intelligent et aimable, mais fantasque et capricieux protecteur. Le roi connaissait la vie aventureuse et accidentée de Benvenuto, qui n'était sorti que

grâce à son intervention des prisons du château Saint-Ange. Il savait qu'il cachait une bravoure réelle sous ses allures de capitaine, et que, s'il usait parfois du poignard ou de la dague en estafier, il se servait de son ébauchoir en grand artiste, et puisait dans sa bourse que remplissait seul son travail, avec la générosité d'un gentilhomme. Il se vantait de l'être, non sans droit, paraît-il, appartenant aux Cellini du patriciat de Ravenne, et portant fièrement comme eux *d'azur au lion rampant d'or, tenant un lys de gueule dans la patte dextre ; en chef au lambel accompagné de trois petites fleurs de lys d'or.*

Après une courte apparition en France, en 1538, lors d'un voyage qui fut bientôt suivi d'une fugue fantasque, Benvenuto y revint définitivement en 1540, suivi de ses deux élèves favoris, Pagolo et le bel Ascanio, et porteur, comme spécimen de son talent, d'un vase et d'une aiguère qui étaient pour lui la meilleure des recommandations. Il a raconté en ces termes sa première entrevue avec François Ier :

Nous trouvâmes la cour du roi à Fontainebleau et nous nous rendîmes chez le cardinal (de Ferrare), qui nous fit aussitôt donner des logements ; cette soirée se passa très-bien. Le lendemain, la charrette nous apporta nos bagages. Le cardinal apprit alors mon arrivée au roi, qui voulut me voir sur-le-champ ; je me présentai à Sa Majesté avec le vase et l'aiguère. Dès que je fus en sa présence, je lui baisai les genoux : elle me releva avec une gracieuseté extrême. Je la remerciai de m'avoir délivré de prison. Cet excellent roi m'écouta avec une rare bienveillance. Quand j'eus fini de parler, il prit le vase et l'aiguère et s'écria : *En vérité, je ne crois pas que les anciens aient jamais rien produit d'aussi beau. Je me souviens d'avoir vu tous les chefs-d'œuvre des meilleurs artistes d'Italie, mais aucun ne m'a autant frappé que celui-ci.* — Ces choses et d'autres plus flatteuses encore furent dites en français par le roi au cardinal de Ferrare. Il se tourna ensuite vers moi et me dit en italien : *Benvenuto, passez joyeusement quelques jours, amusez-vous et faites bonne chère. Pendant ce temps, nous songerons à vous faciliter les moyens d'exécuter quelque chef-d'œuvre.* Le cardinal de Ferrare reconnut que le roi était enchanté de mon arrivée, et que les petits ouvrages que j'avais montrés à Sa Majesté avaient suffi pour qu'elle se promit de pouvoir réaliser les grands projets qu'elle nourrissait<sup>1</sup>.

Le roi assigna à Benvenuto les mêmes appointements qu'il avait déjà donnés à Léonard de Vinci, c'est-à-dire sept cents écus par an. Il devait être payé particulièrement de chaque ouvrage qu'il ferait, et il recevait comme don de bienvenue une gratification de cinq cents écus d'or. Les deux élèves Pagolo et Ascanio eurent cent écus d'or chacun par an. Bientôt le roi, par une libéralité qui fut pour Benvenuto la cause de plus d'un danger et de plus d'un chagrin, lui donna la jouissance, et plus tard la propriété et la seigneurie du château du Petit-Nesle sur les bords de la Seine ; enfin, il reçut des lettres de naturalisation qui l'exemptaient des formalités exigées, des incapacités subies par les étrangers.

Pour reconnaître tant de bienfaits, Benvenuto, l'imagination échauffée par la reconnaissance et par l'enthousiasme, se mit avec zèle à ces ouvrages qu'il

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Benvenuto Cellini*, orfèvre et sculpteur florentin, écrits par lui-même et traduits par Léopold Leclanché. Paris, J. Labitte, in-18, p. 283.

voulait rendre dignes de l'admiration du seul prince qui sût les comprendre, les louer et les récompenser dignement.

Dès les premiers tracas qu'il eut à subir à propos de son installation au Petit-Nesle, dont le prévôt de Paris avait été dépossédé, ce qu'il ne pardonnait pas à son innocent spoliateur, celui-ci, qui ne brillait pas par la patience, se fâcha et porta plainte au roi.

Abreuvé d'insultes, j'allai supplier le roi de m'établir ailleurs. **Qui êtes-vous ? s'écria-t-il, et comment vous nommez-vous ?** Ma stupéfaction fut complète, je ne savais ce que cela pouvait signifier. Comme je ne soufflais mot, le roi presque en colère me répéta les mêmes demandes. Je lui dis alors que je m'appelais Benvenuto. — **Eh bien ! répliqua le roi, si vous êtes ce Benvenuto dont j'ai entendu parler, agissez selon votre coutume, je vous en donne pleine liberté.** — Je répondis à Sa Majesté que, du moment qu'elle me promettait la continuation de ses bonnes grâces, je ne m'inquiétais nullement du reste. — Allez donc, reprit le roi en riant sous cape, mes bonnes grâces ne vous manqueront jamais<sup>1</sup>.

Ainsi encouragé à user de ses procédés habituels pour se débarrasser des fâcheux, Benvenuto ne se le fit pas dire deux fois. Il fit du Petit-Nesle une forteresse où, avec ses élèves et ses ouvriers, et les compatriotes auxquels il offrait une libérale hospitalité, il pouvait délier un assaut, et d'où il expulsait sans pitié, par la violence ou par la terreur, les intrus qui, munis de permissions surprises à la faveur royale, prétendaient partager son domaine ou troubler son repos.

Le roi lui avait commandé les modèles de douze statues d'argent destinées à être employées en guise de candélabres autour de sa table. Il voulait qu'elles représentassent six dieux et six déesses, et qu'elles fussent exactement de sa taille, qui était à peu près de quatre brasses. Benvenuto se mit avec ardeur à la besogne **en invoquant le nom de Dieu** et façonna en cire quatre petits modèles hauts de deux tiers de brasses, représentant Jupiter, Junon, Apollon et Vulcain. Puis il les exécuta en terre, les renforça d'une bonne armature en fer, et s'occupa des préparatifs de leur exécution. Bientôt la statue de Jupiter en argent fut en voie d'achèvement. Le roi ne tarda pas à le visiter dans son atelier, et se fit même un plaisir de le surprendre en proie à la fièvre du travail.

Après son dîner il amena avec lui la duchesse d'Étampes, le cardinal de Lorraine, son beau-frère, le roi de Navarre, la reine, sa sœur, le dauphin, la dauphine, enfin l'élite de la cour. J'étais rentré chez moi et je m'étais mis à travailler. Lorsque le roi fut arrivé à la porte de mon château, ayant entendu le bruit des marteaux, il recommanda à sa suite de ne pas souffler mot. Comme tous mes gens étaient à la besogne, je fus surpris par le roi à l'instant où je l'attendais le moins. Il entra dans ma grande salle, et je fus le premier qu'il aperçut. Je tenais à la main une grande plaque d'argent qui devait me servir à fabriquer le corps de mon Jupiter. Un de mes ouvriers martelait la tête, un autre les jambes, de sorte que nous produisions un bruit épouvantable. A ce moment, un petit apprenti français ayant commis je ne sais quelle sottise, je lui donnai un coup de pied qui l'atteignit heureusement au

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Benvenuto Cellini*, p. 287.

bas des reins, et l'envoya à plus de quatre brasses, de façon qu'il alla tomber sur Sa Majesté quand elle entra. Cet accident me remplit de confusion, mais le roi s'en amusa beaucoup. Il me demanda d'abord ce que je faisais et exigea que je continuasse. Puis il me dit qu'il aimerait infiniment mieux que je ne misse pas moi-même la main à l'œuvre, et que je prisse tous les auxiliaires nécessaires pour travailler sous ma direction, parce qu'il voulait que je me conservasse en bonne santé, afin de le servir plus longtemps ; je répondis à Sa Majesté que, si je ne travaillais pas, je tomberais de suite malade, et que l'ouvrage ne serait point tel que je désirais qu'il fût pour Sa Majesté<sup>1</sup>.

A quelque temps de là Benvenuto, ayant fort à propos présenté immédiatement au roi, réalisant ainsi son désir à peine exprimé, un dessin qu'il tenait en réserve et qu'il appliqua à une salière d'or (aujourd'hui à Vienne), que François Ier lui demandait, sa faveur monta à son apogée pour subir bientôt une décadence provoquée par le dépit jaloux de la duchesse d'Étampes, protectrice du Primatice qui la flattait, et ennemie du fier artiste florentin, qui avait osé la négliger.

Le roi se rendit chez moi avec une foule de seigneurs de sa cour. Il fut émerveillé de la quantité d'ouvrages que j'avais entrepris et amenés à si bon port. Bientôt il se mit à parler de Fontainebleau avec madame d'Étampes, qui lui dit qu'il devrait me faire faire quelque chose de beau pour cette résidence. — *Vous avez raison, s'écria le roi, et je veux qu'à l'instant même cela soit arrêté.* — Alors il se tourna vers moi, et me demanda ce qui me semblait le plus convenable pour décorer cette belle fontaine (sic) ; je développai plusieurs projets, Sa Majesté émit également son avis, puis elle me dit qu'elle voulait aller passer quinze ou vingt jours à Saint-Germain en Laye à quatre lieues de Paris et que pendant ce temps-là je lui fisse pour sa belle fontaine (sic) un modèle aussi riche que possible, parce que c'était l'endroit de son royaume qui lui plaisait le plus...<sup>2</sup>

Un mois et demi après, les modèles étaient prêts et le roi, avec une curieuse impatience, vint aussitôt les examiner.

Je m'étais d'abord occupé de la porte du palais de Fontainebleau qui, suivant leur mauvais style français, était large et basse, presque carrée et surmontée d'un hémicycle en anse de panier, dans lequel le roi désirait que l'on représentât la nymphe de Fontainebleau.

Afin d'altérer le moins possible l'ordre de cette porte, je me contentai de lui donner une belle proportion et de rectifier l'hémicycle qui se trouvait au-dessus. J'ornai les côtés d'élégants ressauts posés sur une console qui correspondait à un chapiteau que j'avais établi dans le haut, puis je remplaçai par deux satyres presque en ronde-bosse les deux colonnes que semblait réclamer cette disposition architecturale. D'une main un de ces satyres paraissait soutenir le chapiteau ; de l'autre main, il tenait une énorme massue ; son air était fier et menaçant comme pour effrayer les spectateurs. Le second satyre avait la même attitude, mais il différait du premier par la tête et plusieurs accessoires. Il était armé d'une escourgée formée de trois boules

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Benvenuto Cellini*, p. 292.

<sup>2</sup> *Mémoires de Benvenuto Cellini*, p. 301.

retenues par des chaînes.... Dans l'hémicycle, j'avais représenté une femme couchée dans une belle attitude. Son bras gauche était appuyé sur le cou d'un cerf, pour rappeler une des devises du roi. D'un côté, j'avais modelé en bas-relief des chevreuils, des sangliers et d'autres animaux sauvages, et, de l'autre côté, des chiens braques et des lévriers de différentes espèces, par allusion aux productions de la magnifique forêt où naît la fontaine. Cette composition était renfermée dans un carré oblong, dont chaque angle supérieur contenait une Victoire en bas-relief portant une torche, ainsi que les représentent les anciens. Au-dessus du grand bas-relief, j'avais placé une salamandre, emblème favori du roi, et une foule d'autres ornements en harmonie avec le reste de l'ouvrage qui était d'ordre ionique<sup>1</sup>.

La contemplation de ce beau modèle arrache un moment le roi aux soucis de la guerre renaissante, de sa cour divisée, de sa santé compromise ; le plaisir de l'admiration chasse les nuages de son front déridé, et le rend rayonnant. Son enthousiasme redouble et sa joie est au comble quand Benvenuto dévoile le modèle de sa fontaine, qu'il avait, avec une savante coquetterie d'artiste, réservée pour le dernier coup, et en commente les allégories ingénieuses en termes flatteurs.

A peine le roi eut-il eu la patience de me laisser achever mon discours, qu'il s'écria : **En vérité, j'ai trouvé un homme selon mon cœur !** — Puis, il appela ses trésoriers à qui j'avais déjà eu affaire, et il leur ordonna de pourvoir à tout ce dont j'aurais besoin sans regarder à la dépense. Il me frappa ensuite avec la main sur l'épaule en me disant : — **Mon ami, je ne sais quel est le plus heureux, du prince qui trouve un homme selon son cœur, ou de l'artiste qui rencontre un prince qui lui fournisse toutes les facilités nécessaires pour réaliser les sublimes conceptions de son génie.** — Je répondis que si j'étais l'homme dont parlait Sa Majesté, j'étais à coup sûr le plus heureux. — **Admettons qu'ils le soient tous deux également,** reprit le roi en riant. Je partis rempli d'allégresse, et je retournai à mes travaux.

Malheureusement pour Benvenuto, il oublia, comme il le dit, **de jouer la même comédie avec la duchesse d'Étampes.** La favorite, outrée de cette négligence, en punit l'artiste en lui suscitant toutes sortes de désagréments. Elle intéressa facilement à sa vengeance la jalousie du Primatice, et lui fit sournoisement adjuger par le roi la commande de cette fontaine monumentale dont Benvenuto avait conçu l'idée et composé le modèle. Mais celui-ci n'était pas d'humeur à se laisser dépouiller de son juste privilège. Il eut pourtant l'adresse de contenir sa colère, et, au lieu d'engager contre une femme artificieuse et toute puissante une lutte directe qui l'eût infailliblement perdu, il préféra s'adresser directement à l'usurpateur. En faisant tour à tour appel à la persuasion et à l'intimidation, il voulait en obtenir l'aveu de son droit et la restitution de sa commande.

La négociation une fois ouverte par l'entremise d'un ami commun, Matteo del Nassero, le célèbre graveur en pierres et médailles, poursuivie ensuite par Benvenuto lui-même, aboutit à un plein succès. Primatice vit tout de suite qu'il avait affaire à un homme incapable de plier et décidé à rompre plutôt que d'abandonner le fruit légitime de son travail. Il n'y avait pas moyen d'éluder une revendication énergique, implacable, par les intrigues qui avaient enveloppé le

---

<sup>1</sup> *Mémoires de Benvenuto Cellini*, p. 303.

malheureux Rosso de trames irréfragables Benvenuto le bretteur, le querelleur, qui s'était effacé une première fois devant la mauvaise foi et la mauvaise volonté de Rosso lui-même, était là devant le doux, souriant et diplomate Primatice, résolu à ne pas supporter l'injure d'une spoliation, offrant la paix ou la guerre, et tirant son poignard pour défendre son ciseau. Il l'avait dit et il était homme, au mépris de l'échafaud, à tenir parole. Le Primatice lui rendrait son bien, ou il le tuerait comme un chien.

Le Primatice protesta de son ignorance de droits antérieurs et supérieurs aux siens, fit le bon apôtre, calma, non sans peine, son irascible rival, et acheva de le désarmer par une renonciation expresse à toute entreprise tentée sur ses brisées. Puis, pour justifier sa retraite et en dissimuler la confusion, il se fit donner par le roi la mission d'aller rechercher en Italie des copies moulées sous sa direction et coulées en bronze des plus beaux chefs-d'œuvre de l'antiquité : le *Laocoon*, la *Vénus de Médicis*, l'*Apollon Pythien*, la *Cléopâtre*, le *Commode*, etc. Il partit chargé, en véritable plénipotentiaire de l'art, de lettres de créance dont une, qui mérite d'être citée, l'accréditait auprès de Michel-Ange. Elle était de la propre main du roi, écrivant de souverain à souverain, d'égal à égal, à l'artiste revêtu de la royauté du génie.

Signor Michel Angelo,

Pour ce que j'ay grant désir d'avoir quelques besongnes de votre ouvraigge, j 'ay donné charge à l'abbé de Saint-Martin de Troyes (Primatice) présent porteur, que j'envoye par delà (les monts), d'en recouvrer ; vous priant, si vous avez quelques choses excellentes faictes à son arrivée, les luy vouloir bailler, en les vous bien payant, ainsi que je luy ay donné charge, et d'avantaige voulloir pour l'amour de moy qu'il moufle le Christ de la Minerve et la NostreDame de la Febre, affin que j'en puisse aorner l'une de mes chapelles comme de chose que l'on m'a assuré estre des plus exquises et excellentes en vostre art. Priant Dieu, Signor Michel-Ange, qu'il vous ayt en sa garde. Escript Saint-Germain en Laye, le huitième jour de février MVCXLV,

FRANCOYS.

A son retour de sa mission le prudent mais vindicatif Primatice se prêta à une épreuve solennelle et dangereuse pour Benvenuto, qui consistait à écraser son Jupiter, exposé dans la galerie de Fontainebleau, par le voisinage de ses statues de bronze moulées d'après l'antique. Mais la comparaison tourna contre son gré et fut favorablement décidée par l'avis du roi à l'avantage de Benvenuto. Il donna, en témoignage de sa satisfaction, mille écus d'or à l'artiste sorti victorieux d'une épreuve si habilement combinée pour lui faire tort. Mais ce fut son dernier triomphe. Les embûches que ne cessaient de lui tendre la duchesse d'Étampes et le Primatice, le changement d'humeur du roi, de mélancolique devenu morose sous l'influence du déclin d'une vieillesse précoce, des revers nationaux et des deuils domestiques, la pénurie des finances eurent raison à la fin de cette brillante fortune, qui semblait défier les orages, de ce talent dont la contradiction augmenta longtemps les ressources, de ce caractère intrépide fait pour la lutte. On se lasse de tout à la longue. Fatigué des tracasseries que lui suscitait, Sans le vouloir, Benvenuto, le 'roi se dégoûta de lui ; et Benvenuto, abreuvé d'amères déceptions, renonça à disputer sans cesse à des influences hostiles les restes de sa faveur. Il quitta furtivement en 1544, après quatre ans de séjour, non sans profit pour sa gloire, mais sans grand profit pour sa fortune, cette cour où il avait rêvé et un moment exercé cette surintendance des arts

qu'avaient illustrée Léonard de Vinci et le Rosso, et qu'il abandonnait au Primatice, nommé valet de chambre du roi, abbé de Saint-Martin de Troyes, comblé de profits et d'honneurs.

Nous avons insisté sur ces rapports de François Ier avec Benvenuto Cellini parce qu'ils peignent une des individualités les plus originales de l'art au seizième siècle, parce qu'ils donnent l'idée de cette protection intelligente et passionnée des arts et des lettres qui demeure la vraie gloire de François Ier, enfin parce qu'ils eurent pour théâtre principal cette résidence de Fontainebleau, cette petite Rome française, le dernier rêve réalisé du roi, qui se plaisait à y vivre et eût aimé à y mourir.

Il ne quittait, que pour y revenir, cette résidence favorite, qui porte l'empreinte indélébile de son caractère, de son esprit, de son cœur, où tous les événements de la seconde moitié de sa vie ont laissé une trace ineffaçable.

C'est là que les artistes italiens, dispersés par la guerre et la révolution, le sac de Rome en 1527, la chute de Florence en 1532, trouvèrent l'asile hospitalier d'une seconde patrie.

Jules Romain s'en va à Mantoue, et y bâtit une ville avec le Palais, les peintures du monde écroulé, la lutte des géants contre les dieux. D'autres s'en vont au fond du Nord, s'inspirent de son génie barbare et, pour le monstrueux empire d'Ivan le Terrible, bâtissent le monstre du Kremlin. D'autres encore viennent en France ; dans la matière la plus rebelle, le grès de Fontainebleau, ils trouvent des effets imprévus, singulièrement en rapport avec le mystère du paysage, avec l'obscur et sombre énigme de la politique des rois. De là ces Mercures, ces mascarons effrayants de la *cour ovale* ; de là ces Atlas surprenants qui gardent les bains dans la cour du *Cheval-Blanc*...<sup>1</sup>

C'est là, dans cette galerie décorée à fresque par Ier Rosso et couverte par son pinceau inventif de figures d'une vie exubérante, de scènes d'une verve fantasque et bouffonne, dans cette *galerie chaude et basse de plafond, qui domine le petit étang* ; dans cette chambre de la duchesse d'Étampes, ornée des cariatides de ce magicien, Jean Goujon dont la main ravissante donnait aux pierres la grâce ondoyante, le souffle de la France, sut faire couler le marbre comme nos eaux indécises, lui donner le balancement des grandes herbes éphémères et des flottantes moissons<sup>2</sup>, c'est là que François Ier établit l'abri de ses dernières années, l'asile de ses conversations d'après-dîner.

Il était curieux, interrogatif. Et jamais il n'y eut tant à dire qu'en ce temps. Les murs parlent... Ils content les découvertes récentes, l'Asie, l'Amérique. Le d'Inde, oiseau bizarre qui surprit tellement d'abord, l'éléphant coquettement orné d'une parure de sultane, vous y voyez par ordre ces nouveaux sujets d'entretien.

Là lui furent racontées, d'après le livre d'Ovando, les merveilles imprévues de ce monde nouveau où la vie animale ne rappelait en rien l'ancien, où l'homme, sans rapport aux anciennes races, ne semblait pas enfant d'Adam. Là Rincon, Duchâtel, Postel lui contaient les magnificences incroyables de Soliman, le bel ordre, les fêtes, les

---

<sup>1</sup> Michelet, t. VIII, p. 287.

<sup>2</sup> Michelet.

féeries de Constantinople. L'esprit du malade inactif, d'autant plus inquiet, s'étendait en tous sens. Il poussait Jean Cartier à découvrir le Canada. Il chargeait les naturalistes Belon, Rondelet, Gilles d'Alby, d'étudier, de rapporter les animaux inconnus de l'Asie<sup>1</sup>.

Et avant cette période d'affaissement, de découragement, méditative, contemplative, du roi souffrant, en proie aux regrets du passé, aux craintes de l'avenir, de quelles belles fêtes, étranges, superbes, ingénieuses, Fontainebleau n'avait-il pas été le théâtre !

Ronsard avait gardé, de ces divertissements olympiens auxquels assista sa rêveuse adolescence, comme un éblouissement, comme un enchantement que ravivait la moindre étincelle de souvenir.

C'est à eux qu'il songeait quand il rappelait en ces termes émus et ravis à Catherine de Médicis, les fêtes et les décamérons de Fontainebleau :

Quand verrons-nous quelque tournoi nouveau ?  
Quand verrons-nous par tout Fontainebleau,  
De chambre en chambre aller les mascarades ?  
Quand ouïrons-nous, au matin, les aubades,  
De divers luths mariés à la voix ?  
Et les cornets, les fifres, les haut-bois,  
Les tabourins, violons, épinettes,  
Sonner ensemble avecque les trompettes ?  
Quand verrons-nous comme balles voler  
Par artifice un grand feu dedans l'air ?  
Quand verrons-nous, sur le haut d'une scène,  
Quelque Janin<sup>2</sup> ayant la joue pleine  
Ou de farine ou d'encre, qui dira,  
Quelque bon mot qui vous réjouira ?

Parmi ces fêtes, en dehors de celles du voyage en France de Charles-Quint en 1539, que nous raconterons en leur lieu, de celles qui célébrèrent les fiançailles du duc de Clèves avec Jeanne d'Albret en 1541, il faut citer celles données à l'occasion du baptême (10 février 1543), du premier enfant de l'union dix ans stérile et depuis lors si féconde du dauphin Henri (futur Henri II) et de Catherine de Médicis. Cet enfant si longtemps attendu, si ardemment désiré, si magnifiquement célébré, devait être le débile et maladif François II, écrasé avant vingt ans par le poids de cette couronne trop lourde à son frêle front.

Écoutez le récit naïf du vieux chroniqueur Guillaume Paradin :

Trois cents torches furent données à autant de personnes des gardes du corps du roi et de monseigneur le Dauphin et des Suisses du corps, lesquels furent rangés depuis la chambre de Sa Majesté jusqu'en l'église des Mathurins, passant par la petite galerie où la clarté était si grande de ces lumières, qu'il sembloit que l'on fust en plein jour. Marchoient après les deux cents gentilshommes de la maison du roi. Puis les chevaliers de l'ordre (de Saint-Michel). Là se trouvèrent aussi le roi de Navarre, messeigneurs les ducs d'Orléans, de Vendôme, d'Estouteville, de Guise, de Nevers, de Longueville, d'Étampes et le

---

<sup>1</sup> Michelet, p. 289-290.

<sup>2</sup> Plaisant, farceur.

comte d'Aumale, comme aussi l'ambassadeur de Venise. Là parut encore Monseigneur le légat (cardinal Farnèse) avec plusieurs cardinaux et autres prélats.

Ensuite venaient la reine et toutes les princesses qui étoient pour lors en cour ; savoir : madame Marguerite, fille du roi, qui fut mariée au duc de Savoie, madame la princesse de Navarre (Jeanne d'Albret), madame de Saint-Paul, mesdames les deux duchesses de Nevers, madame de Montpensier, madame de Guise, madame la duchesse d'Étampes et plusieurs autres dames qui étoient toutes revêtues très-somptueusement de toile d'or et d'argent, avec une infinité de pierreries qui rendoient un merveilleux éclat ; et parmi cette foule étoit l'enfant que l'on portoit baptiser.

Dans cet appareil et magnificence, l'on alla en ladite église des Mathurins, où le roi se rendit aussitôt. Elle étoit parée des plus riches tapisseries de la couronne et autres divers ornements. Au milieu, il y avoit un chef en rond, sur lequel on voyoit un grand drap de toile d'argent qui étoit le lieu où se firent les cérémonies du baptême, dont l'office fut célébré par monseigneur le cardinal de Bourbon.

Les parrains furent le roi, qui lui donna son nom de François, avec monseigneur le duc d'Orléans, troisième fils de France et oncle paternel de notre petit prince, et la marraine fut madame Marguerite de laquelle il a été parlé ci-dessus.

Toute cette cérémonie étant ainsi achevée, l'enfant fut rapporté en l'ordre et magnificence qu'il avoit été porté ; et aussitôt on entra au festin que le roi avoit fait préparer en sa table qui est celle qui porte maintenant le nom de salle du bal ; et ensuite de ce, banquet, il y eut divers ballets, danses et autres pareilles réjouissances, ce qui se continua plusieurs jours après.

Or, l'on avoit dressé un beau et grand bastion près du chenil, où est maintenant l'allée Solitaire et celle des Milliers blancs. Et sur l'étang il y avoit trois galères ornées de leurs banderolles. Le tout ainsi ordonné, le jeudi suivant, quatorzième dudit mois, il se fit diverses escarmouches en deux partis de princes et seigneurs, les uns qui défendoient ce bastion et les autres qui l'attaquoient par terre et par eau avec lesdites galères. En cette sorte finirent ces magnificences.

Deux ans après, toujours à Fontainebleau, mêmes réjouissances variées, mêmes magnifiques fêtes à l'occasion de la naissance et du baptême de la première fille du dauphin Henri et de Catherine de Médicis. Henri VIII, qui avait accepté d'être le parrain de la jeune princesse, s'était fait représenter par ses ambassadeurs, lord Chenay et lord Dudley, à ces cérémonies où François Ier déploya un faste et une pompe tout particuliers et dignes du camp du Drap-d'Or.

Il étoit non-seulement merveilleusement secondé dans ce rôle de représentation théâtrale par ses artistes et ses poètes familiers, mais encore merveilleusement doué. Il avoit un génie d'impresario royal. Il entendait en artiste l'appareil du rang suprême, la décoration de la souveraineté. Nulle part il ne l'entendit mieux et ne fut mieux inspiré qu'à Fontainebleau.

Nulle part François Ier ne recevait mieux qu'à Fontainebleau. C'étoit son logis royal : là se trouvoit tout l'appareil de charpentes, de décors,

de machines, de tapis et de costumes que réclamait une grande mise en scène. Cependant, si quelque visiteur inattendu venait le surprendre dans une résidence plus modeste, à Vincennes, à Chambord, au Louvre, il n'hésitait pas à commander une fête, sans tenir compte des embarras de l'entreprise. En cette matière surtout, il n'entendait pas qu'on s'excusât de ne pas faire les choses difficiles en les déclarant impossibles : dès qu'il avait commandé, sur-le-champ il devait être obéi<sup>1</sup>.

Le cadre étroit de ce chapitre, dont le sujet si vaste exigerait un livre, ne nous permet pas de donner plus de détails sur les travaux du Rosso et du Primaticcio, les chefs-d'œuvre qu'ils exécutèrent et les fêtes qu'ils inspirèrent, ni sur les autres actes de la munificence vraiment royale de leur protecteur. Elle ne se borna pas au domaine des arts et fit sentir aussi dans celui des sciences et des lettres sa vivifiante et féconde influence, que rappellera toujours cette résidence par excellence de Fontainebleau. Là, dans le cadre d'une nature sévère et douce, on retrouve encore, représentée par la double image de ce brillant château et de cette sombre forêt, auxquels convient si bien la poésie superbe et mélancolique à la fois du soleil couchant, toutes les grandeurs et toutes les tristesses de ces dernières années du règne de François I<sup>er</sup>, trop différentes des premières. C'est ce sentiment qu'un historien fantasque, mais pénétrant, a heureusement exprimé dans les lignes suivantes :

François I<sup>er</sup> (en 1538) peu à peu était comme rentré en lui. Jeune, il avait d'abord rêvé l'Orient et la croisade ; puis l'Italie, puis l'Empire. Milan lui restait au cœur. Mais il eût voulu l'obtenir par arrangement plutôt que par guerre.

La guerre lui allait si peu, qu'il avait même renoncé aux grandes chasses fatigantes. Les vastes paysages de la Loire, les déserts de la Sologne qui plaisaient au roi cavalier, et lui firent si tristement placer sa féerie de Chambord, n'allèrent plus au promeneur valétudinaire. Il lui fallait une nature plus resserrée et plus exquise. Il aimait Fontainebleau.

Harmonie d'âge et de saison. Fontainebleau est surtout un paysage d'automne, le plus original, le plus sauvage et le plus doux, le plus recueilli. Ses roches chaudement soleillées où s'abrite le malade, ses ombrages fantastiques empourprés des teintes d'octobre, qui font rêver avant l'hiver, à deux pas la petite Seine entre des raisins dorés, c'est un délicieux dernier nid pour reposer et boire encore ce qui resterait de la vie, une goutte réservée de vendange.

... Mais ce sont pourtant les blessés, surtout les blessés du cœur qui ont affectionné ce lieu. Saint Louis, dans ses tristesses profondes sur la ruine du moyen âge, vient prier dans cette forêt. Louis XIV vaincu fuit Versailles, ses triomphes en peinture qui ne sont plus qu'ironie, et cherche à Fontainebleau un peu de silence et d'ombre.

Là aussi François I<sup>er</sup>, découragé des guerres lointaines, veuf de son rêve, l'Italie, se fait une Italie française. Il y refait les galeries, les promenoirs élégants, commodes et bien exposés, des villas lombardes

---

<sup>1</sup> Barthélemy Hauréau, *François I<sup>er</sup> et sa cour*, p. 47.

qu'il ne verra plus. Il fait sa galerie d'Ulysse. Son odyssee est finie. Il accepte, la destinée le voulant ainsi, son Ithaque.

François Ier, qui n'avait pas peu contribué au naufrage de l'Italie, en recueillit les débris avec un amour avide auquel elle a été sensible. Elle n'a voulu se souvenir que de sa passion pour elle ; passion réelle et non jouée. Dans ce siècle effectivement où tous les princes affichèrent la protection des arts, il y a entre les protecteurs des différences à faire. Léon X eut l'idée de faire Raphaël cardinal. Le politique Charles-Quint flatta Venise en ramassant le pinceau du Titien. Tous honorèrent les artistes. Mais François Ier les aima<sup>1</sup>.

François Ier n'aima pas seulement les artistes, il aima les savants et les lettrés. Dans le cortège de sa gloire, l'unique et l'impérissable, sous la sereine lumière d'apothéose qu'on ne se figure brillant dignement que dans cette galerie de Fontainebleau, allumée au flambeau sacré des Muses, ne marchent pas seulement Léonard de Vinci, André del Sarto, le Rosso, le Primatice, Benvenuto Cellini, Serlio, Philibert Delorme, Pierre Lescot<sup>2</sup>, Germain Pilon, Jean Goujon, Bernard Palissy, Jean Cousin, Jean Clouet, mais encore les poètes comme Clément Marot, Ronsard, Mellin de Saint-Gelais, du Bellay, Rabelais ; les savants comme Lascaris, Guillaume Budé, Pierre du Châtel, François Vatable, Pierre Danès, Oronce Finé et tant d'autres auxquels il donna comme autant de trônes de la grande éducation les chaires du Collège de France<sup>3</sup> ; les grands légistes, comme Cujas et Dumoulin, les grands imprimeurs comme Robert Estienne et Geoffroy Tory.

C'est de cette gloire artistique, scientifique et littéraire qu'il faut se souvenir, c'est à ce point de vue de Fontainebleau qu'il faut se placer quand on veut comprendre, connaître, apprécier François Ier et lui pardonner les erreurs, les défaillances, les décadences de cette dernière moitié de son règne, — attristée

---

<sup>1</sup> *Histoire de France*, par Michelet, t. VIII, p. 285-286.

<sup>2</sup> Pierre Lescot travailla à la restauration du Louvre par ordre de François Ier, qui voulait en faire un palais digne de la royauté libérale et éclairée qu'il personnifie si bien. Les vieux bâtiments de Philippe-Auguste tombaient en ruines ; les réparations qu'on y fit hâtivement lors de la visite à Paris de Charles-Quint en 1539 furent le prélude d'une transformation complète. Pierre Lescot, qui avait alors trente ans, fut chargé, sur la désignation de Sébastien Serlio, de la réalisation de ce projet grandiose. Il laissa en mourant son œuvre inachevée, dont on peut encore admirer les petits avant-corps surmontés de frontons en ligne courbe qui devaient être au nombre de trois sur chaque côté du carré de la cour centrale, et qu'on a portés depuis au nombre de vingt-quatre. Ces deux façades de Pierre Lescot sont d'un dessin des plus nobles et d'un travail exquis.

<sup>3</sup> Budé et du Châtel gardent leur part d'inspiration et de conseil dans cette institution du Collège de France, l'une des plus heureuses et les plus fécondes du règne. Après le traité de Cambrai, vers 1530, François Ier fit dresser les plans du collège qu'il voulait établir, et nomma douze professeurs ; pour l'hébreu deux Italiens et François Vatable ou Vateblé, savant homme né aux environs d'Amiens ; pour le grec, Pierre Danès de Paris (1497-1577) et Jacques Toussain de Troyes, qui formèrent, entre autres disciples célèbres, Adrien Turnèbe et Jacques Amyot ; pour les mathématiques, le Dauphinois Orotice Finé (1404-1555) et l'Espagnol Martin Probation. Les autres chaires furent consacrées à la littérature latine, à l'éloquence française et à la médecine. Le plan original de François Ier, continué par ses successeurs sans avoir jamais été complètement réalisé, comportait l'établissement d'un collège des hautes études, consacré à l'enseignement gratuit de toutes les sciences et de toutes les langues, doté d'un revenu annuel de cinquante mille écus pour l'entretien des professeurs et de six cents écoliers.

par les revers de deux guerres malheureuses, à l'unique trophée : Cerisolles, par les querelles de cour, les deuils de famille et les troubles de la Réforme — qui a besoin, pour s'éclairer, du reflet des splendeurs de la première.

### CHAPITRE III. — SAINT-DENIS.

De 1530 à 1535, cinq années s'écoulaient pendant lesquelles la paix prépare la guerre ; elle devait fatalement sortir du traité de Cambrai, comme elle était sortie du traité de Madrid. En dépit des efforts conciliateurs de la reine Éléonore, qui usa tout ce qu'elle avait de grâce et d'ascendant pour rendre enfin amis les deux terribles beaux-frères, dont les dissentiments agitaient le monde, il existait entre eux tant de levains de discorde qu'un apaisé, un autre éclatait aussitôt. Par le fait, la première partie, quoique gagnée par Charles-Quint, lui avait rapporté plus d'honneur que de profit. La France y avait perdu plus de sang que de forces, plus d'or que de terre. Ses frontières n'avaient pas été entamées ; et secondant l'ambition de son roi, que les déceptions irritaient au lieu de la guérir, un patriotique frémissement de tout le pays répondait au seul espoir d'une décisive et vengeresse revanche. Charles-Quint n'étant pas assez satisfait de ses succès, François Ier n'étant pas assez abattu par ses revers, l'un persistant à espérer d'un nouvel engagement cet abaissement décisif du roi et du royaume rivaux, dont il avait fait le but de sa politique ; l'autre, enhardi par ces revers mêmes, s'obstinant à se flatter d'un retour de la Fortune, qui ne pouvait plus changer qu'en sa faveur, la reprise des hostilités entre les deux grands adversaires était inévitable. François Ier, tout en la souhaitant et en la préparant sourdement, eut du moins l'art de laisser à Charles-Quint l'initiative et la responsabilité du premier tort.

La première grosse affaire qui absorba les efforts du roi, et qu'il dut faire passer avant toute autre sollicitude, fut une affaire intérieure : la consommation de la réunion de la Bretagne à la France. François Ier aida beaucoup à la solution par l'attrait de sa personne. Il présida lui-même au dénouement, c'est-à-dire au couronnement du dauphin comme duc à Rennes (14 août 1532) ; dénouement qui n'eût pas été si facile sans la popularité que le roi s'était acquise dans son voyage, en 1531, renouvelant, au profit de sa politique, les souvenirs de sa première visite, en 1518.

Louise de Savoie n'assista pas à ce triomphe, dont elle eût pris doublement sa part, comme mère dévouée et comme rivale toujours implacable, malgré le temps et la mort, de la dernière souveraine bretonne, la fière duchesse Anne. Après avoir été malade à Fontainebleau, pendant presque toute l'année 1531, la duchesse mère mourut à Grès en Gâtinois, le 22 septembre, laissant une mémoire honorée seulement par ce fils auquel elle avait tout sacrifié, et qu'elle avait trouvé moyen de servir même par ses passions ; car il dut à son avarice de trouver dans ses coffres le trésor, inouï pour le temps, de quatorze cent mille écus.

Outre ces deux événements, qui n'intéressaient que la situation intérieure de la France, il s'en était passé quelques-uns en Europe, de nature à influencer sur le système des alliances dont l'éventualité d'une guerre regardée comme inévitable augmentait encore l'importance. Le principal de tous était la rupture religieuse de Henri VIII avec la papauté, et sa rupture politique avec Charles-Quint, amenées par la double résistance du Pape à un divorce que ne justifiait pas assez la passion du roi d'Angleterre pour Anne de Boleyn, et le ressentiment manifesté par l'Empereur d'une injure qui l'atteignait personnellement, par suite de sa parenté avec l'épouse répudiée, Catherine d'Aragon.

François Ier, sans négliger les occasions qui s'offrirent à lui de servir les desseins d'Henri VIII et de prévenir un conflit dont les conséquences devaient être irréparables, ne se laissa pas entraîner dans sa querelle au delà de ce qu'exigeaient les devoirs et les intérêts de l'alliance.

Cette alliance, devenue étroite, avec l'Angleterre, ne pouvait lui suffire ; et tout l'effort de négociations, dans le détail desquelles nous ne saurions entrer ici, dut se porter, par suite d'une nécessité qui primait toute autre considération, vers les ennemis de Charles-Quint, c'est-à-dire vers les princes protestants confédérés de la ligue de Smalkalde, et le puissant empereur des Ottomans victorieux, Soliman.

En Italie, le pape Clément VII, quoique engagé plus qu'il ne l'eût voulu avec l'Empereur, s'efforçait, sans y arriver toujours, de maintenir cette indépendance qui était la condition indispensable à l'autorité de sa médiation entre deux tout puissants rivaux. L'un et l'autre s'efforçaient de faire pencher la balance de leur côté, et pour cela se ménageaient des entrevues avec le souverain pontife, dans l'espoir de triompher directement de ses scrupules de neutralité.

A peine libre du côté de l'Allemagne, où il avait provoqué Soliman à une rencontre décisive, que celui-ci éluda, et où il avait traité avec la ligue de Smalkalde, Charles-Quint avait tourné tous ses efforts du côté de l'Italie, où il voulait resserrer les liens relâchés de la confédération dont il s'était déclaré le chef, de façon à fermer à François Ier la dernière porte demeurée ouverte à son intervention, celle de Gènes, et à prévenir la surprise d'une brusque agression.

Une entrevue de Charles-Quint avec le pape Clément VII eut lieu à Bologne, où François Ier chargea les cardinaux de Gramont et de Tournon de le représenter. Ils devaient protester contre la prétention de l'Empereur de faire entrer dans la confédération, renouvelée sous le prétexte apparent d'une guerre défensive contre le Turc, en réalité préparée contre la France, les Génois, sujets rebelles, que le traité de Cambrai n'interdisait pas au roi de châtier.

Le Pape obtint de l'Empereur l'admission des plénipotentiaires français à une entrevue transformée ainsi en conférence, ce qui l'érigeait lui-même en arbitre et en juge. Passionné pour la grandeur de sa maison, le souverain pontife n'avait pu prêter une oreille indifférente à la proposition que les envoyés français avaient ordre de lui faire d'un mariage entre sa nièce, Catherine de Médicis, et le duc d'Orléans, second fils de France.

Clément VII ne put se dispenser d'entrer dans la ligue, car un refus eût trop indisposé l'Empereur ; mais il trouva moyen de satisfaire aussi le roi de France, en s'opposant à la levée immédiate de son armée, et en réduisant l'avantage de Charles-Quint à la signature d'un pacte platonique de fédération et de contribution, qui ne pouvait avoir d'effet qu'au cas où la guerre éclaterait en Italie. Antonio de Leyva fut désigné pour être le généralissime des troupes confédérées qui n'existaient que sur le papier. Les Génois, non comme sujets de l'Empire, mais comme République, promirent leur contingent, que les Vénitiens refusèrent, déclarant vouloir s'en tenir aux engagements des derniers traités, qui ne les obligeaient qu'à rester neutres.

Le traité de Bologne, tout en fournissant de nouveaux griefs aux susceptibilités de François Ier, n'avait pas été un succès complet pour Charles-Quint et le mécontentait par plus d'un point. L'Empereur ne cacha pas non plus le dépit que lui causait le projet de mariage de la nièce de Clément VII avec le second fils du roi de France. Il essaya de le rompre, en offrant d'unir Catherine de Médicis avec le duc de Milan, qui n'avait pas encore épousé sa nièce à lui, la princesse de

Danemark. Mais le Pape, plus sensible à une alliance avec un prince du sang de France qu'avec un Sforza, objecta que l'affaire était trop avancée et trop honorable pour sa nièce pour qu'il lui fût permis de sacrifier son intérêt.

Il n'est pas de petits moyens, indignes d'un grand prince, que Charles-Quint n'employât pour dissuader Clément VII de ce mariage, pour éveiller sa méfiance et sa susceptibilité. Il en fut pour ses frais, et quitta fort mécontent l'Italie, tandis que le Pape se rendait, fort satisfait, à cette entrevue avec le roi de France que l'Empereur avait tout fait pour contrarier, jusqu'à refuser à Clément VII les galères de Malte. C'est sur les galères de France que le souverain pontife se rendit à Marseille.

Clément VII fut reçu dans la capitale de la Provence, non-seulement avec tous les honneurs dû à son rang, mais avec les égards particulièrement flatteurs qu'exigeaient les circonstances. La cour de François Ier, la plus polie et la plus élégante de l'Europe, déploya autour de lui toute sa magnificence. La reine Éléonore présidait aux fêtes qui lui furent offertes avec un zèle et une bonne grâce qu'aiguillonnaient son désir bien naturel de gagner le Pape à ses vues, qui étaient de réconcilier son frère et son mari et d'attacher son nom, comme Louise de Savoie et Marguerite de Valois l'avaient fait, à un traité de paix durable. François Ier, à l'automne de sa vie et de son règne, ne négligea rien pour rendre les solennités et les réjouissances de cet automne dignes de celles de leur printemps. Le duc d'Albany, oncle de Catherine de Médicis, avait amené sa nièce qui fut unie à son fiancé, le duc d'Orléans, Henri, par les mains de son autre oncle Clément VII lui-même (27 octobre 1533).

L'entrevue de Marseille, qui avait commencé le 4 octobre, finit le 20 novembre. Le Pape ne survécut pas longtemps à ce dernier grand acte politique de sa carrière. Il expira le 24 octobre 1534, et fut remplacé, sous le nom de Paul III, par le successeur qu'il avait désigné lui-même, le cardinal Alexandre Farnèse, doyen du Sacré-Collège.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre que les griefs réciproques, les raisons de rupture ne manquaient pas entre Charles-Quint et François Ier, et expliquer comment ils furent amenés à voir dans une nouvelle guerre l'unique moyen de trancher leur différend. Il suffit d'un fait grave certainement, mais qui l'était surtout par le moment où il se produisit, pour précipiter les hostilités.

Un gentilhomme milanais, nommé Merveille (*Maraviglia*), qui était venu en France sous Louis XII, et y avait fait fortune, ayant jugé à propos de rehausser cette fortune et sa faveur par un succès diplomatique, fut aveuglé par sa vanité au point d'aspirer, malgré ses dangers, à l'honneur d'une mission secrète auprès du duc de Milan, Louis Sforza, brouillé avec la France depuis 1530, et qui supportait impatiemment l'absence à sa cour d'un représentant de ce pays. Mais ces velléités étaient surveillées avec vigilance par Charles-Quint, qui n'eût pas manqué de faire un crime au duc de cette injure à son protectorat. Merveille ne manquait pas d'ennemis, surtout en son pays. Il fit trop d'ostentation de son rôle, qu'il ne pouvait mener à bout qu'à force de discrétion, compromit sa sécurité par ses intrigues, et créa assez d'ennuis au duc pour que celui-ci, mis en demeure par Charles-Quint de s'expliquer, ne vit d'autre moyen de se justifier que de le sacrifier.

Merveille, auquel furent refusées les immunités d'ambassadeur, fut arrêté à la suite d'une rixe entre ses gens et un certain Castiglione, gentilhomme de la chambre du duc, qui perdit la vie dans cette querelle provoquée par lui. L'auteur

prétendu, la trop réelle victime de sa mort fut, pendant la nuit du vendredi 4 au samedi 5 juillet 1533, décapité dans sa prison, et sa tête fut le gage sanglant offert par Louis Sforza de sa fidélité à la suprématie impériale.

François Ier, qui n'eût peut-être pas pris les armes pour venger la dignité de son envoyé molesté, protesta énergiquement contre son assassinat, car on ne pouvait donner un autre nom à une exécution accomplie sans forme de procès, et il ne vit que la guerre capable d'expier l'affront de ce sang versé qui retombait sur lui. En réponse à ses plaintes, Charles-Quint envoya chercher en Flandre la princesse de Danemark sa nièce, et la maria au duc de Milan, assumant ainsi la responsabilité de l'acte odieux qu'il récompensait. A son instigation le duc de Savoie, Charles, foulant aux pieds le souvenir de son étroite parenté avec François Ier, son neveu, de ses services antérieurs, se prononça contre lui, et se plaça en gardien hostile devant cette porte des Alpes qu'il lui avait plusieurs fois ouverte, notamment en 1515.

François Ier déclara la guerre au duc de Savoie, qui appela l'Empereur à son secours. En une rapide et heureuse campagne l'amiral de Brion (Chabot) soumit la Bresse, le Bugey, prit Chambéry, Montmélian, et menaçait, du pied du mont Cenis, le Milanais, quand Ludovic Sforza mourut sans postérité (1535).

La guerre, dont le Milanais était l'objet principal, s'arrêta devant cette succession ouverte ; et François Ier essaya d'en bénéficier à la faveur de négociations qui occupèrent tout l'hiver, de 1535 à 1536. L'Empereur ne profita de ces pourparlers décevants que pour se mettre en mesure de proclamer, avec l'autorité d'une puissante armée, sa volonté, qui était de garder le Milanais. A bout de patience et de déceptions, François Ier reprit l'épée, et en mars 1536 l'amiral de Brion, secondé par d'Annebaut, depuis amiral, et Montejan, depuis maréchal de France, envahit les États du duc de Savoie, et se prépara à entrer en Piémont. Il y parvint et repoussa l'ennemi jusqu'au delà de Turin. Puis il passa la Doire, par une manœuvre hardie, que les historiens déclarent un chef-d'œuvre militaire<sup>1</sup>.

Cependant l'Empereur arrivait à Rome le 6 avril, fort mécontent de l'invasion du Piémont, mais tenant encore les plénipotentiaires français et leur souverain lui-même dans l'attente d'une résolution qui pouvait terminer la guerre : la réalisation de sa promesse, souvent répétée, d'accorder au duc d'Orléans, fils du roi de France, l'investiture du Milanais.

C'est alors que, bien loin de tenir cette promesse, Charles-Quint, se laissant aller à un de ces transports d'orgueil et de colère par lesquels le tempérament du despote se faisait jour sous le masque du politique, ajouta à tant de griefs celui d'une déclaration publique, outrageante pour le caractère et la dignité de François Ier.

Dans la salle du consistoire, en présence du Pape, des cardinaux, des ambassadeurs de Venise, il s'emporta contre le roi de France en récriminations d'autant plus blessantes qu'elles avaient pour théâtre une assemblée solennelle, et pour témoins les ambassadeurs français, M. de Velly et l'évêque de Mâcon.

Il commença la satire la plus violente et la plus injuste contre les Français et contre leur roi ; il retraça toute l'histoire de ses démêlés avec eux, il rappela tous les traités conclus par sa modération, rompus

---

<sup>1</sup> *Histoire de François Ier*, par Gaillard, t. II, p. 457.

par leur infidélité.... Sa conduite avait été toujours irréprochable, la leur toujours inexcusable. Sforce avait eu raison de faire trancher la tête à l'ambassadeur de France ; François Ier avait eu tort de vouloir venger son ministre ; c'était un vain prétexte qu'il avait pris pour violer le traité de Cambrai. L'Empereur finit par proposer fièrement à son rival le choix de trois choses : du Milanais pour le duc d'Angoulême, du duel ou de la guerre. S'il accepte le duel, ce duel toujours proposé, jamais exécuté, l'Empereur offre de combattre en chemise, l'épée ou le poignard à la main ; mais il veut que d'un côté le duché de Milan, de l'autre le duché de Bourgogne soient mis en séquestre pour appartenir l'un et l'autre au vainqueur. Si c'est la guerre qui est acceptée, il jure de ne poser les armes que quand il aura réduit son rival, ou qu'il aura été réduit lui-même à la condition du plus pauvre gentilhomme de l'Europe. Ici il insulte cruellement les généraux et les soldats français : *Si je n'en avais que de tels, dit-il, j'irais tout à l'heure les mains liées, la corde au cou, implorer la miséricorde de mon ennemi.* Empolement bien indécent et bien indigne d'un si grand prince qui, dans l'affaire du cartel, avait lui-même fait rougir François Ier d'un empolement beaucoup moindre contre les ministres impériaux. Il finit par exhorter le Pape, le Sacré-Collège, tous les princes d'Italie, tous les princes chrétiens, à s'unir à lui contre l'allié des infidèles et le perturbateur du repos de la chrétienté<sup>1</sup>.

Une si inconvenante et si provocante sortie, malgré le soin que les ministres de l'Empereur eurent d'en émuoyer les termes et d'en restreindre la portée, et de ne la faire connaître à l'Europe que dans sa version officielle et adoucie, n'en était pas moins de celles qui rendent la guerre inévitable, et auxquelles est nécessaire l'excuse de la victoire. Charles-Quint avait mis de son côté les torts de la provocation et de l'agression. François Ier voulut les lui laisser jusqu'à charger le cardinal de Lorraine d'une tentative suprême de conciliation qui avorta, jusqu'à se réduire à la défensive en Piémont et en France.

Force fut donc à l'Empereur de porter le premier coup et il essaya de le frapper au cœur même de la France en s'aidant, dans cette seconde invasion de la Provence comme dans la première, de la défection d'un ambitieux mécontent, le marquis de Saluces, qui hérita de la tragique destinée de son devancier.

L'armée impériale était composée de vingt-deux mille Allemands, de dix mille Espagnols, de douze mille Italiens, de deux mille cinq cents hommes de diverses nations. Elle avait, pour chef, sous Charles-Quint, Antonio de Leyva. Ses lieutenants étaient le marquis del Vasto, *digne parent, digne héritier de la gloire de Pescaire, mais héritier aussi de son caractère équivoque,* qui commandait les bandes espagnoles ; Fernand de Gonzague, vice-roi de Naples, qui commandait la cavalerie légère ; et le duc d'Albe, qui commandait la gendarmerie.

Charles-Quint, après avoir traversé le comté de Nice et franchi le Var, se plut à mettre le pied sur la terre française le jour d'un double anniversaire : celui de la fête de saint Jacques, patron de l'Espagne, et celui du jour où il était arrivé en Afrique et avait commencé sa brillante et heureuse expédition de Tunisie. Les favorables augures, les flatteries de ses courtisans, l'ardeur de la confiance de son armée, l'avaient enivré à ce point qu'il passa à Saint-Laurent huit jours à

---

<sup>1</sup> *Histoire de François Ier*, Gaillard, t. II, p. 467-469.

distribuer d'avance à ses généraux et à ses conseillers leur part d'une conquête qui lui semblait indubitable.

L'armée française de protection était concentrée à Valence sous les ordres du roi, et à Avignon sous les ordres du maréchal de Montmorency. Résolus l'un et l'autre à une guerre défensive, le roi et le maréchal, appuyés sur leur double camp retranché, prirent le parti douloureux mais nécessaire de s'environner, des Alpes à la Durance, d'une zone de dévastation systématique. Une partie de la Provence fut sacrifiée pour sauver l'autre et ravagée jusqu'au tuf par des mains françaises afin de ménager dans toute sa rigueur aux troupes de Charles-Quint le fléau des armées d'invasion, la famine. Dans cette exécution, qui ne fut pas toujours volontaire, et que Bonneval accomplit avec une brutalité implacable, on comprit la ville d'Aix, punie du malheur de n'être située ni sur le Rhône ni sur la Durance. Malgré les représentations et les doléances de ses magistrats la capitale de la Provence fut démantelée.

La campagne parut s'ouvrir sous des auspices fâcheux pour les Français. Une affaire d'escarmouche engagée avec témérité par deux officiers impatients de combattre, MM. de Montejan et de Boisy, l'un et l'autre futurs maréchaux de France, se termina à leur désavantage et leur coûta la liberté. Ce succès fut démesurément grossi au profit de Charles-Quint qui s'en vanta devant toute l'Europe, ayant séduit la Renommée comme la Fortune.

En Picardie, la lutte débuta mal entre les troupes impériales, commandées par le comte de Nassau et le comte de Beaurain, et les troupes françaises, aux ordres du duc de Vendôme. Si la surprise tentée sur Saint-Ricquier échoua, grâce surtout au courage des femmes de cette ville, qui montèrent sur les remparts, y firent le coup de pique et le coup de feu comme leurs maris, et s'emparèrent de deux enseignes et de plusieurs pièces de canon, la ville et le château de Guise mal défendus se rendirent dans des conditions telles que le roi dégradâ de noblesse le commandant et les officiers de sa garnison.

Mais ces échecs n'étaient rien auprès de l'épreuve inattendue qui frappa le père dans le roi et lui arracha des larmes : la mort du dauphin<sup>1</sup> enlevé à Tournon en quatre jours par un mal subit et suspect<sup>2</sup>, attribué au poison par la divination ou

---

**1** L'aîné, le prince François, était, dans cette cour folâtre, une mélancolique antithèse. Il s'habillait de noir, ne buvait que de l'eau, fuyait les conversations bruyantes et les divertissements, marchait lentement, et n'arrêtant jamais personne au passage, accueillait avec une douce modestie les hommages qu'on rendait à son rang. C'était bien le fils de la reine Claude, et il ressemblait beaucoup plus, par sa mère, à Louis XII qu'à son père (*François Ier et sa cour*, par Barthélemy Hauréau, p. 97).

**2** On était au mois d'août de l'année 1536. Le prince François jouait à la paume sur le pré d'Ainet à Lyon, et comme il était échauffé par le jeu, il envoya le plus leste de ses pages lui chercher de l'eau fraîche au puits voisin, dans un de ces vases de terre cuite qui nous viennent de l'Espagne. C'était un présent d'Agnès-Béatrix Pacheco, dame d'honneur de la reine ; le prince n'allait jamais en voyage sans l'emporter dans ses coffres. Le page rapporta le vase plein d'eau, suivant l'ordre qu'il avait reçu, et François, l'ayant vidé d'un seul trait, sentit presque aussitôt les atteintes de ce funeste breuvage. On s'empressa de lui donner des soins : ils étaient inutiles. Le jeune prince voulut du moins, avant de mourir, revoir son père, et il se fit transporter sur un bateau, qu'on dirigea du côté de Valence où était la cour : mais il ne lui fut pas donné d'achever ce voyage.

Cette mort subite fut aussitôt considérée comme le résultat d'un crime. Mais qui avait commis ce crime ? Toutes les voix dénoncèrent le comte Sébastien de Montécuculli,

l'injustice de la douleur universelle (août 1536). Le roi, après avoir pleuré son fils, crut devoir le venger et assista avec toute sa cour au supplice du comte de Montécuculli, gentilhomme du Dauphin, accusé plus que convaincu, malgré ses aveux, imputables à la torture, d'avoir empoisonné son maître.

Cependant l'Empereur, réduit, malgré les artifices de sa diplomatie, à ses seules forces, les voyait tristement décimées à la suite d'un pénible passage dans les montagnes, par la rage patriotique des paysans ruinés par la défense, et qui faisaient chèrement payer leur misère à l'invasion. Des représailles féroces ne pouvaient que stimuler leur colère, aiguillonnée par la vengeance. L'Empereur lui-même courut risque de la vie dans cette guerre de buisson et d'embuscade des guérilleros provençaux. Après avoir joui à Aix d'un triomphe stérile, il s'avança pour reconnaître Arles et Marseille, et faillit être fait prisonnier ou tué<sup>1</sup> dans cette promenade qui le convainquit du bon état de la défense des deux villes. Trouvant les villes trop fortes pour risquer un siège, enserré dans un cercle toujours plus étroit d'embuscades qui, au milieu d'un pays rasé, pillaient ses rares convois, l'Empereur se trouva réduit à l'alternative, fort différente de celle qu'il avait rêvée, de la bataille ou de la retraite, avec une armée diminuée de moitié par le seul fait de la maladie, de la disette, de la pioche ou de la faux des paysans. Il dut prendre, crainte de pis, le parti humiliant de repasser les Alpes ; et il dut de n'être pas poursuivi au danger que courait au même moment Péronne, au secours de laquelle le roi était impatient de se porter.

C'est la seconde fois, dit un historien<sup>2</sup>, que Charles-Quint en personne fuyait devant François Ier. Cette nouvelle retraite était bien plus honteuse que celle de Valenciennes (en 1521) ; elle valait une déroute.

Cette campagne de 1536 fut une des plus glorieuses à la nation française, parce qu'elle s'y montra aussi bonne pour sa défense que pour l'attaque, et qu'elle triompha par la constance, par la patience, vertus qu'on croyait peu à son usage<sup>3</sup>.

La campagne de 1537 se poursuivit en Artois et en Piémont avec des alternatives de succès et de revers, mais en somme assez avantageusement pour que le roi pût menacer directement le Milanais. Il se préparait à y porter la guerre, lorsqu'elle fut arrêtée par la médiation de Paul III, les efforts d'Éléonore, et la conviction où entra Charles-Quint que le hasard des négociations, moins

---

gentilhomme de Ferrare. Il fut arrêté, mis à la question, et fit des aveux... (*François Ier et sa cour*, par Barthélemy Hauréau, p. 99).

<sup>1</sup> Que ne peuvent le désespoir et le mépris de la mort ! Cinquante paysans se dévouèrent pour éteindre l'incendie perpétuel de l'Europe dans le sang de celui qu'ils en croyaient l'auteur. Sûrs de périr, résolus de vendre chèrement une vie qu'ils ne pouvaient sauver, ils s'enfermèrent dans une tour, au pied de laquelle il fallait que l'Empereur passât. Ils devaient tirer tous à la fois sur lui. La perte de l'Empereur était inévitable, si ces forcenés l'eussent mieux connu. Ils espéraient le distinguer sûrement à ses habits, à son cortège, à l'appareil de sa dignité. Ces signes les trompèrent ; ils virent passer un grand seigneur qu'à la richesse de ses vêtements et aux respects qu'on lui témoignait, ils prirent pour l'Empereur. Ils le tuèrent sur la place.... On somma les aventuriers de se rendre ; mais leur parti était pris ; ils n'espéraient ni ne voulaient de grâce ; il fallut faire venir du canon. La tour fut battue, on les prit presque tous. Porsenna eût fait grâce à cette troupe de Scévola ; mais une si noble politique était oubliée depuis longtemps ; l'Empereur les fit tous pendre.... (Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. II, p. 564-565).

<sup>2</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. II, p. 588.

<sup>3</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. III, p. 13.

dangereux que celui des armes, lui serait plus favorable. Les conférences de Nice, présidées par le Pape, et auxquelles assistèrent indirectement, par leurs ambassadeurs, sans se voir, les deux souverains rivaux, encore trop animés pour se rencontrer impunément, aboutirent à une trêve de dix ans. A son retour en Espagne, où il allait préparer les moyens d'apaiser les troubles des Flandres, et de châtier la révolte des Gantois, Charles-Quint rechercha une entrevue directe avec François Ier, qui eut lieu à Aigues-Mortes, et où il le leurra de l'espoir de la cession du Milanais (1538).

Profitant de la confiance que lui avait rendue cette promesse, qu'il ne devait jamais tenir, Charles-Quint, l'année suivante, rendit hommage à la loyauté de François Ier et réfuta lui-même les calomnies qu'il avait répandues à son sujet en mettant cette loyauté à une épreuve dont aucun autre prince contemporain ne fût peut-être sorti triomphant.

Qu'on en juge : non-seulement François Ier refusa d'accéder aux propositions des Gantois, qui invoquaient sa protection et lui offraient en échange la souveraineté des Pays-Bas, dont la révolte complice, qu'un mot de lui eût partout propagée, lui assurait la facile conquête ; mais il poussa le scrupule jusqu'à donner avis à l'Empereur de ces ouvertures. Encouragé par cette conduite, si différente de celle qu'il lui était permis de redouter, Charles-Quint sollicita de son rival un service bien plus grand encore, le passage à travers la France, pour arriver en Flandre. Il en existait deux autres, l'un par mer, impraticable, les rebelles s'étant emparés des ports ; l'autre par l'Allemagne, lent, difficile et même dangereux, car il fallait l'escorte d'une armée pour traverser impunément les États des princes protestants.

L'Empereur plaçait sa demande sous les auspices d'une promesse formelle, faite en son nom par ses ambassadeurs, de l'investiture du Milanais pour le duc d'Orléans.

François Ier, qui semble avoir été jaloux, en cette circonstance d'effacer le fâcheux souvenir de sa duplicité de Madrid, et de donner un grand exemple de cette modération et de cet oubli des injures qui n'étaient point des vertus de son temps, surtout des vertus royales, accorda à Charles-Quint le passage à travers ses États, et il se fit un devoir de l'y recevoir d'une façon digne de tous deux.

Il imposa silence à tous ceux qui osaient désapprouver une condescendance si peu politique à leur gré ; il n'écouta ni ceux qui lui conseillaient de profiter de l'occasion, de prendre à son piège le plus fourbe des adversaires, le plus équivoque des amis, et d'imposer par la force à celui qui avait tant abusé de la nécessité un traité qui fût un juste prix du service rendu, une rançon vengeresse de la rançon de Madrid ; ni ceux qui, plus modérés, l'engageaient à obtenir de la reconnaissance de Charles-Quint, dans l'intérêt de la paix, la ratification formelle de la promesse de ses ambassadeurs. François Ier regarda comme indigne de lui de paraître se méfier de l'Empereur, au moment où il en recevait une telle marque de confiance, de demander le prix du service rendu, encore plus de l'exiger.

Il envoya au-devant de Charles-Quint à Bayonne ses deux fils accompagnés du connétable de Montmorency. Il ordonna que partout sur son passage l'Empereur non-seulement fût reçu avec les honneurs dus à son rang, mais jouit de ses propres prérogatives, qu'il voulut partager avec son hôte, notamment la plus belle de toutes : le droit de délivrer les prisonniers et de faire grâce aux condamnés.

Quelques historiens, tout en reconnaissant ce que cette conduite eut de grand, la blâment de ce qu'elle eut de trop désintéressé à leur gré. En traitant cette affaire de duperie, ils oublient que, même examinée à ce point de vue étroit, la générosité de François Ier était encore plus habile que ne l'eût été une exigence inopportune et déplacée. Il avait affaire en effet à forte partie. Charles-Quint n'avait pas manqué de lui dire :

N'exigez de moi aucune autre promesse que celle que je vous fais verbalement et volontairement. Les écrits que je vous donnerais n'ajouteraient rien à votre sûreté. L'Europe les attribuerait toujours à la dépendance, au défaut de liberté ; si je venais à mourir, mes successeurs saisiraient ce prétexte pour se dispenser de tenir une promesse qu'ils respecteront davantage, quand ils la regarderont comme un engagement d'honneur ; moi-même je ne pourrais me dissimuler qu'un prince de qui je point tiré d'écrit pour venir dans ses États, en aurait tiré de moi pour m'y laisser passer, et que mon frère aurait mieux aimé arracher cette investiture à ma situation forcée, que de la devoir à ma libre reconnaissance. Attendez que je sois arrivé dans la première ville de mes États ; alors je vous donnerai en souverain l'investiture dont je souscrirais ici la promesse en prisonnier ; et ce libre ouvrage de la justice et de l'amitié sera au-dessus de toute critique et de tout prétexte.

L'historien de François Ier a raison d'ajouter :

Ce discours était captieux, mais il était sans réplique après les motifs allégués autrefois contre l'exécution du traité de Madrid. Il nous semble qu'un écrit de plus n'aurait rien changé aux procédés de l'Empereur, et que François Ier fit très-bien de ne point gêner par une précaution inutile autant que peu noble un acte généreux de confiance héroïque ; moins il mettait de bornes à cette confiance, plus il accroissait le déshonneur du prince qui se disposait à le tromper ; et malheur à qui ne sent pas combien François Ier eut d'avantages sur son rival dans toute cette affaire ! Laissons donc Triboulet, le fou de François Ier, écrire sur ses tablettes (qu'il appelait le *Journal des Fous*) le nom de l'Empereur, plus fou que lui, disait-il, d'oser passer par la France ; laissons-le répondre à François Ier qui lui disait : **Que feras-tu donc, si je le laisse passer ? — Alors, sire, j'effacerai son nom et je mettrai le vôtre à sa place.** Ce trait est plaisant et hardi, mais la politique des grands rois ne se règle point par les bons mots d'un plaisant<sup>1</sup>.

Le roi, au moment où Charles-Quint arrivait en France, relevait à peine d'une longue et douloureuse maladie qui l'avait atteint à Compiègne et l'avait approché des portes de la mort. Il n'en guérit jamais entièrement, et ce mal funeste et mystérieux, comme un fer non extirpé qui se cache dans la blessure et l'envenime sourdement, continua à ronger lentement ses forces, sous les apparences de la santé revenue, et à empoisonner en lui les sources de la vie<sup>2</sup>. François Ier convalescent vint au-devant de l'Empereur jusqu'à Châtellerauld, et

---

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. III, p. 74-75.

<sup>2</sup> Ce mal devait causer sa mort. D'après une dissertation, qui est un modèle d'observation pathologique et de critique historique, du docteur Catterier, elle doit être attribuée, pour parler le langage médical, à une fistule au périnée.

le promena de là de résidence en résidence, d'Amboise à Blois, de Blois à Chambord, de Chambord à Fontainebleau, de Fontainebleau à Paris, à travers des fêtes triomphales.

Nous ne pouvons qu'effleurer le récit de ces divertissements ingénieux<sup>1</sup> où, à travers fine vive peinture des mœurs du temps, nous pourrions montrer les premiers traits du génie français, s'émancipant peu à peu dans son originalité naissante de l'influence italienne.

De Châtellerauld le roi conduisit l'Empereur à Loches, et de là au château d'Amboise. Écoutons là-dessus du Bellay :

Or, au chasteau d'Amboise, il y a deux grosses tours édifiées par le roy Charles VIII, par lesquelles on monte au chasteau ; et sont ces dittes tours si spateiuses et si artificiellement construites que charrettes, mullets et littières y montent aisément jusque au dit chasteau, qui est assis sur le hault d'une montagne. Et pour faire l'entrée de l'Empereur plus magnifique, le roy ordonna la faire de nuict, par dedans l'une des dittes tours, aornée de tous les aornements dont on se pouvoit adviser, et tout garnie de flambeaux et autres luminaires, qu'on y voyoit aussi cler qu'en une campagne en plein midy.

Les deux souverains, beaux-frères rivaux, ennemis intimes, passèrent un jour à Blois, et arrivèrent à Chambord, où les attendait la cour. On était aux derniers jours de décembre 1539. Le donjon seul était alors terminé, ce qui n'empêcha pas l'Empereur de s'écrier dès lors qu'il regardait ce château comme *un abrégé de ce que peut effectuer l'industrie humaine*. Un essaim de jeunes filles, habillées en Nymphes et en Dianes chasseresses, l'attendait à l'une des portes du parc, et le conduisit au château en jetant des fleurs sur son passage et en chantant des hymnes composés pour la circonstance par Claude Chappuis, valet de chambre du roi<sup>2</sup>.

La réception à Fontainebleau se distingua par l'éclat et la variété de ses fêtes, marquées au sceau de l'esprit magnifique et inventif du Rosso, leur ordonnateur.

François Ier envoya au-devant de Charles-Quint, hors de la forest, un nombre de princes, de seigneurs et de noblesse, tous avec le plus grand éclat d'habits qu'il se peut voir. En entrant dans la forest, il fut accueilly par une troupe de personnes déguisées en forme de dieux et de déesses boccagères, qui, au son des hautbois, s'estant assemblez et accourus, composèrent une danse rustique qui ne fut pas moins agréable en la bizearre façon dont ils estoient revestus qu'en l'ordre et aux passages qu'ils tenoient, lesquels ayant ainsi dansé quelque temps, s'écartèrent promptement de part et d'autre dans la forest ; et l'Empereur, poursuivant son chemin, entra au chasteau.

Son entrée fut par la grande allée de la chaussée. A la porte, il y avoit un arc triomphal, orné de trophées et enrichy de peintures qui représentoient le roy et l'Empereur, revestus à l'antique, accompagnez de la Paix et de la Concorde, pour faire voir à l'Empereur avec quelle bienveillance et franchise le roy le recevait. Là estoit encore un concert

---

<sup>1</sup> On trouvera des détails intéressants sur ce sujet dans les ouvrages de MM. Vatout et Loiseleur déjà cités (Vatout, *Amboise*, p. 214 et suivantes ; *Fontainebleau*, p. 81 et suivantes ; Loiseleur, *Chambord*, p. 25 et suivantes).

<sup>2</sup> Loiseleur.

de musique, et après avoir entendu quelques airs, il fut conduit dans le chateau au son des trompettes et des tambours : et entrant dans la petite galerie, il y rencontra le roy, où se firent les compliments entre leurs Majestez ; et de là il fut conduit au pavillon des Poesles qui avoit esté ordonné pour son logement. Le soupé étant préparé en la salle du bal, le roy, qui avoit laissé quelque temps l'Empereur pour se reposer à loisir, l'alla prendre en sa chambre, et ils vindrent ensemble souper avec un témoignage de part et d'autre d'une grande réjouissance....

Le lendemain, et pendant plusieurs jours que Charles-Quint habita Fontainebleau, le roy le festoya et lui donna tous les plaisirs qui se peuvent inventer, comme de chasses royales, tournois, escarmouches, combats à pied et à cheval, et surnoisement en toutes autres sortes d'esbattements.

Nous nous bornerons maintenant à emprunter à Gaillard le récit de quelques incidents de ce voyage, qui mirent en relief la loyauté de François Ier et la méfiance de Charles-Quint.

Au milieu de ces fêtes et de ces honneurs, l'Empereur n'était pas sans inquiétude ; il sentait ce que sa situation avait de délicat. Rien n'était indifférent à ses yeux, rien ne lui paraissait fait par hasard, il voyait du dessein formé partout : un accident, un jeu d'enfant, une plaisanterie, tout l'alarmait.

A Amboise, le feu prit, on ne sait comment, à une tapisserie de soie ; en un moment la salle fut si remplie de fumée, que l'Empereur pensa être étouffé : il ne dit pas ce qu'il en pensait. Le roi fit d'inutiles recherches pour découvrir l'auteur de l'incendie ; il fit mettre en prison ceux sur qui les soupçons pouvaient tomber, mais l'Empereur, exerçant sa noble prérogative, les fit mettre en liberté comme les autres prisonniers.

Dupleix raconte que le chancelier Poyet étant allé pour le saluer à son dîner, accrocha la queue de sa longue robe à une bûche et qu'en la secouant maladroitement, il fit tomber la bûche sur la tête de l'Empereur qui fut fort blessé, mais qui dissimula pendant le dîner la douleur qu'il sentait, et n'eut rien de plus pressé ensuite que de se faire panser par son chirurgien.

Un jour le duc d'Orléans, jeune prince gai, folâtre et très-agile, sauta sur la croupe du cheval de l'Empereur, et, le tenant embrassé, s'écria : [Votre Majesté impériale est actuellement mon prisonnier](#) ; ce mot, ainsi que l'action, fit tressaillir l'Empereur, il se remit pourtant et prit le parti d'en rire.

Le roi lui dit un autre jour, en lui montrant la duchesse d'Étampes : [Voyez-vous, mon frère, cette belle dame ? Elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Madrid que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid](#) ; l'Empereur déconcerté se contenta de répondre avec une froideur qu'il cherchait à rendre ferme : [Si l'avis est bon, il faut le suivre](#)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. III, p. 78-79.

Tous ces petits accidents jetaient, comme on dit vulgairement, des froids, dont la glace fondait bien vite au feu de la belle humeur et de la cordialité du roi. Le voyage fut donc de tout point ce qu'il avait voulu qu'il fût. Charles-Quint passa huit jours à Paris, où il avait fait une entrée solennelle et souveraine, dont il faut lire les détails dans la relation naïve du vieux chroniqueur Belleforest.

Nous ne signalerons, parmi les épisodes de ce séjour, qu'une visite caractéristique à la basilique et aux tombeaux de Saint-Denis. Charles-Quint, quoique plus jeune que François Ier, n'était pas moins usé, fatigué, désabusé. Une goutte précoce, qui empêchait sa main de tenir non plus seulement l'épée, mais la plume, alourdisait sa démarche ; et son visage bouffi, pâle, aux yeux fiévreux, trahissait les ravages intérieurs produits par les soucis et les insomnies du pouvoir. Ce pouvoir, il en avait épuisé les voluptés comme les travaux ; il avait joui de toutes les joies de l'ambition, il avait vu les choses humaines du plus haut sommet de domination où un homme eût encore atteint, et il avait senti le secret désespoir de toutes les hauteurs, le fond amer de toutes les grandeurs de ce monde. Monté sur le faite, il aspirait peut-être déjà à descendre, ce prince qui devait chercher un jour le repos, sans l'y trouver, dans l'abdication et la solitude du monastère de Saint-Just. On comprend donc la funèbre attraction exercée sur ce lymphatique et mélancolique empereur par la nécropole royale.

François Ier aussi, bien que se jouant encore à travers ses tristesses et résistant intrépidement, par la vivacité de l'esprit, à la décadence du corps, n'était plus le prince aux facultés exubérantes, au tempérament primesautier, à la curiosité insatiable, à l'infatigable vigueur dont Marignan avait vu le premier et Pavie le dernier éclat. Le pouvoir, le plaisir, la lutte incessante d'un gouvernement toujours tourné vers la guerre, le regret des compagnons presque tous disparus des belles années, la douleur de tant de séparations dans sa propre famille qu'allait encore diminuer le deuil d'un suprême adieu au duc d'Orléans, le dernier enfant, l'enfant favori, tous ces orages d'esprit, toutes ces tempêtes de cœur avaient courbé peu à peu vers les pensées sévères ce roi qui respirait jadis si bruyamment la joie de la vie, et que tourmentait déjà le regret d'une œuvre inachevée, inférieure à ses desseins, à ses ambitions, à ses espérances, mêlé au pressentiment d'une fin prématurée.

Ce sont là les considérations qui prêtent tant d'intérêt à cette entrevue des deux souverains à l'entrée de ces tombeaux de Saint-Denis, dernière étape du voyage sur la terre des rois de France, que François entrevoyait désormais au fond de tous ses rêves, coupant et attristant de leurs grandes ombres l'avenue de tous ses desseins. Ce sont là certainement aussi les réflexions qui agrandissent l'horizon et augmentent la portée de ce beau tableau de genre, qui est devenu, sous le pinceau de Gros, un beau tableau d'histoire, où l'illustre peintre a su faire entrer, personnifié en figures typiques, tout un résumé des grandeurs et des faiblesses du règne<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voici la description détaillée de ce tableau que nous reproduisons : Les deux monarques sont arrivés au bas de l'escalier conduisant aux caveaux de Saint-Denis, où un chapelain tenant deux flambeaux s'apprête à les guider. François Ier montre à Charles-Quint le tombeau de Louis XII, surmonté de deux drapeaux vénitiens pris à la bataille d'Agnadel. Henri, dauphin de France, est à la droite de Charles-Quint ; son frère, Charles d'Orléans, à la gauche de son père. En face des souverains, au premier plan, à droite, le cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Denis, la mitre en tête, la crosse à la main,

Charles-Quint ne prolongea pas son séjour en France au delà du milieu du mois de janvier 1540 ; l'impatience d'aller réduire les Gantois lui servait de prétexte. Sur sa route, l'Empereur s'arrêta quelques jours à Chantilly, dès lors un des plus beaux lieux du royaume ; le connétable de Montmorency l'y traita magnifiquement, et le conduisit ensuite jusqu'à Valenciennes. Là il lui demanda l'exécution de sa promesse. L'Empereur éluda ce coup droit du connétable par ces prétextes dont l'escrime lui était familière.

Une fois les Gantois réduits, désarmés, leurs privilèges abolis, leurs chefs pendus, et une citadelle construite aux frais des révoltés, monument de salutaire exemple, leur étant imposée comme une digue pour l'avenir, l'Empereur fut acculé à une résolution définitive au sujet du Milanais.

George de Selve, évêque de Vabres, était resté auprès de l'Empereur pour lui rappeler ses engagements et tirer de lui une réponse définitive sur l'affaire du Milanais. Il la demanda avec instance. L'Empereur, bien sûr alors de n'avoir pas besoin des Français, leva honteusement le masque et osa nier qu'il eût rien promis. Le roi avait beau s'attendre à cette infidélité, elle était si contraire à son caractère qu'il ne put s'empêcher d'en être indigné. L'Europe, attentive à cet événement, dut admirer François, le plaignit peut-être, et reconnut Charles-Quint<sup>1</sup>.

De toutes les actions qu'on peut reprocher à Charles-Quint, a dit Robertson, ce trait de mauvaise foi est certainement le plus flétrissant pour sa gloire.

Charles-Quint, sentant bien qu'un tel affront appelait la guerre, s'y prépara en cherchant à nuire au roi de France auprès de tous ses alliés. Il ne tint pas à lui de le brouiller avec Soliman justement mécontent, Henri VIII toujours jaloux, les Vénitiens toujours habiles.

Bientôt les hostilités de la ruse et de la fraude ne suffirent plus à l'astucieux empereur ; il y ajouta ou y laissa ajouter par le marquis del Vasto, son lieutenant, qui ne fut ni désavoué ni puni, le défi d'une atroce violence. César Frégose, chevalier de l'ordre du roi, Antoine Rincon, gentilhomme de sa chambre, ses ambassadeurs l'un à Venise, l'autre à Constantinople, chargés par François Ier d'instructions ayant pour but de désabuser ses alliés que Charles-Quint avait trompés, furent assassinés à Cantaloue, à quelque distance de l'embouchure du Tessin, dans des circonstances qui ne permettaient pas au gouverneur du Milanais, le marquis del Vasto, de nier sa complicité et même son instigation. Le marquis de Langey (du Bellay), notre ambassadeur, après avoir recueilli un ensemble de preuves écrasant, accusa publiquement le marquis del

---

assisté de deux prêtres. Sur les marches de l'escalier, le connétable de Montmorency portant l'épée entre Henri d'Albret et le duc de Guise. Antoine de Bourbon est aussi sur la même marche. Derrière eux le légat, les cardinaux du Bellay, de Lorraine et d'Astorgia. Dans la tribune, au fond de laquelle on aperçoit une portion du trésor de Saint-Denis, se tiennent Catherine de Médicis, madame d'Usez, madame de Brissac, Diane de Poitiers, la belle Ferronnière, Amyot, Jean Goujon. La deuxième tribune est occupée par madame d'Andelot, la comtesse de la Rochefoucauld, madame d'Elbeuf, la femme de l'auteur, ayant à sa gauche le jeune Montaigne. Le Primatice s'appuie contre le pilastre, Pierre Lescot regarde par-dessus les têtes des femmes placées au premier rang. Jean Bullant s'avance également pour mieux voir et Clément Marot et Rabelais s'entretiennent ensemble. (N° 276 de la galerie de l'École française au Musée du Louvre).

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. III, p. 80.

Vasto de cet assassinat et le roi porta ses plaintes d'abord à l'Empereur, ensuite aux États de l'Empire, assemblés à Ratisbonne.

A défaut de satisfaction et de réparation — et il n'en obtint aucune, — François Ier pouvait, sans se croire obligé de déclarer la guerre à un prince qui se jouait si odieusement des usages diplomatiques et des privilèges des ambassadeurs, la lui faire avec les avantages de l'offensive et de la surprise. Il n'en fit rien, et il se déclara loyalement l'ennemi de l'Empereur, au moment où celui-ci pouvait profiter, pour lui résister, des délais et des incertitudes causés dans les préparatifs de son adversaire par le changement de ses ministres et de son système politique.

Une révolution de cour, dont les causes ne sont pas toutes connues, surtout les décisives, priva fâcheusement le Roi, au moment où il avait le plus besoin de leurs services, du concours du connétable de Montmorency, de l'amiral de Brion, du chancelier Poyet et du cardinal de Lorraine, subitement disgraciés et réduits à la retraite, non sans l'aggravation, pour l'amiral et le chancelier, d'un procès infâmant.

Nous ne dirons pas grand'chose de cette guerre de 1542, où des hommes nouveaux, jaloux de demander le succès à des moyens nouveaux, sans trop savoir s'ils seraient les meilleurs, firent du Roussillon et du Luxembourg le théâtre nouveau des hostilités, au lieu de profiter de l'occasion en frappant l'Italie désarmée par les préparatifs de l'expédition d'Alger, et les Pays-Bas, dégarnis des troupes employées à renfoncer l'armée autrichienne en Hongrie, où les Turcs avaient remporté sur elle la victoire de Bude.

C'était l'avis de du Bellay, justement célèbre par tant de bons conseils et d'utiles services. Mais la coterie dominante fit prévaloir des projets tout différents, qu'elle eut le tort de mettre sous la protection des deux princes fils de François Ier, le Dauphin et le duc d'Orléans, impatients d'occasions de gloire sur un terrain neuf où leurs exploits ne rencontraient la rivalité d'aucun souvenir. Il est rare que ces campagnes de princes portent bonheur aux armées. Le duc d'Orléans compromit par son étourderie les résultats des opérations dans le Luxembourg, auxquels il avait contribué par sa valeur ; et le Dauphin dut lever le siège de Perpignan, victorieusement défendu par le duc d'Albe. En Piémont les deux frères du Bellay, Langey et Martin du Bellay, maintinrent intact l'honneur de nos armes, non sans fatigues que Langey paya de la vie.

La guerre en 1543 fut bornée à l'Italie et aux Pays-Bas. Elle fut marquée par la prise de Luxembourg et la conquête de ce petit duché où François Ier retrouva une bien froide image du chaud Milanais ; par le siège de Landrecies que Charles-Quint dut lever, faute d'avoir pu triompher de la résistance qu'il trouva devant cette ville ; enfin par l'intervention dans la lutte de Henri VIII, le plus décevant des alliés, le plus inopportun des adversaires dans cette grande querelle.

Henri VIII, dont les griefs avaient été habilement et facilement envenimés par Charles-Quint, ne pardonnait pas à François Ier d'avoir refusé de le suivre dans la voie du schisme, d'avoir donné sa fille Madeleine au roi d'Écosse Jacques V (janvier 1537) de lui avoir fait épouser, après la mort prématurée de cette princesse (1538), Marie de Lorraine, veuve du duc de Longueville ; enfin et surtout, après la mort de Jacques (13 octobre 1542), d'avoir traversé son dessein de réunir les deux couronnes par un mariage entre son fils Édouard et l'héritière du trône d'Écosse.

C'était la princesse tragiquement connue dans l'histoire sous le nom de Marie Stuart, et poursuivie déjà par la fatalité qui en faisait dès le berceau un objet de discorde. Henri VIII, fidèle à son caractère plus encore qu'à ses intérêts, déclara la guerre à l'Écosse et la fit à la France.

La campagne d'Italie, pendant l'année 1543, ne fut guère signalée que par les premiers effets sensibles et avoués de l'alliance des Français avec les Turcs. La flotte ottomane, composée de cent dix galères et commandée par Barberousse, et la flotte française, commandée par le comte d'Enghien, **héros sans être roi et oncle d'un roi héros** (Henri IV), opérèrent de concert, et leurs troupes tentèrent sans succès le siège du château de Nice.

L'année 1544 fut plus heureuse et plus féconde. Elle vit aux prises deux généraux habiles, intrépides, dont l'un, plus jeune, suppléait à ce qui lui manquait d'expérience par cet instinct militaire qui sembla après lui l'apanage traditionnel de la race des Bourbon-Condé.

Après avoir sollicité et obtenu du roi et de son conseil, grâce à la verve entraînant de son envoyé, le fameux Montluc, la permission de livrer une bataille, le comte d'Enghien s'arrangea de façon à la rendre décisive. Le plan du marquis del Vasto était digne de son nom, c'est-à-dire plus étendu que sage. Il se proposait de s'avancer jusqu'à Lyon par où il entamerait la France, tandis que l'Empereur l'attaquerait du côté de la Champagne. Ce plan vint échouer à Cerisolles, vis-à-vis de Carignan. Les deux armées furent en contact le jour de Pâques, 13 avril 1544. Le lendemain elles se firent face dans l'ordre suivant :

Le marquis del Vasto forma de son infanterie trois bataillons sur un même front, et il les fit soutenir par la cavalerie répandue sur les ailes. La droite était composée de six mille vieux soldats tant espagnols qu'allemands, qui avaient suivi l'Empereur dans ses expéditions de Tunis et d'Alger. Ils étaient commandés par don Raymond de Cardonne. La gauche avait pour chef le prince de Salerne et était composée de dix mille Italiens. Le corps de bataille, formé par dix mille lansquenets, était commandé par Alisprand de Madruce. La cavalerie, qui soutenait l'aile droite, c'est-à-dire le corps des Espagnols, était commandée par le prince de Sulmone, fils du feu comte de Lannoy, vice-roi de Naples ; celle qui soutenait la gauche avait pour chef Rodolphe Boglione, et celle qui entourait le corps de bataille était commandée par le marquis del Vasto lui-même. Ces trois corps de cavalerie étaient de sept à huit cents chevaux chacun.

La disposition de l'armée française était à peu près la même. A la droite, était l'infanterie française commandée par Thais et soutenue par la cavalerie légère de Termes. A la gauche l'infanterie italienne et suisse du contingent levé par le comte de Gruyères, partie dans le canton de Berne, partie dans le canton de Fribourg pour le service de la France, et commandé par ce Charles de Dros, Piémontais, qui l'année précédente avait défendu Mondovi. Le corps de gendarmerie qui la soutenait était conduit par Dampierre. Le corps de bataille était formé par les Suisses au nombre de trois mille ; le comte d'Enghien avait partagé en deux le corps de cavalerie destiné à les soutenir ; il avait donné la droite à Boutières, comme s'il eût voulu partager avec lui dans cette journée l'honneur du commandement ; il le plaça donc avec un corps de cavalerie entre les Suisses et l'infanterie française, et se mit à gauche entre ces mêmes Suisses et l'infanterie italienne et

gruyérienne, sur laquelle il croyait nécessaire d'avoir les yeux pendant l'action ; il ne se trompait pas, ils étaient au nombre de cinq mille. La gendarmerie qui soutenait ces différents corps d'infanterie était peu nombreuse. On avait tiré des différentes compagnies d'infanterie, tant française qu'italienne, de quoi former un corps d'environ sept à huit cents arquebusiers qu'on mit à la tête pour servir d'enfants perdus ; c'était Montluc qui les commandait ; il en était bien digne. Du Bellay faisait avec Monneins les fonctions d'aide de camp... Beaucoup de jeunes seigneurs accourus de la cour en poste, n'ayant pas eu le temps de se procurer des chevaux, combattirent à pied au premier rang de l'armée.

Les Impériaux avaient deux batteries de six pièces chacune, les Français en avaient deux de huit<sup>1</sup>.

Depuis l'aube jusqu'à onze heures, la bataille débuta par une vive escarmouche où furent engagés tous les arquebusiers des deux armées. Les deux armées ébranlèrent, à la faveur de cette mousquetterie, leurs pesantes masses, cherchant, comme deux gigantesques lutteurs, à se prendre en flanc, sans y parvenir ; enfin les Suisses de l'armée française parvinrent à entamer les lansquenets impériaux formant le corps de bataille, et à les percer d'une ouverture par où s'élança comme un ouragan, en l'agrandissant, la gendarmerie de Boutières.

Mais à l'aile gauche des Français luttant contre l'aile droite des Impériaux, la fortune fut tout autre ; les molles troupes italiennes et gruyériennes furent enfoncées par les vieilles bandes espagnoles et allemandes, et leur déroute eût été irréparable, sans l'intervention du comte d'Enghien, qui en conjura les effets à force de charges de sa cavalerie, mais ne put parvenir à rallier ces soldats, en proie à la panique et au sauve-qui-peut.

Le valeureux prince crut un moment tout perdu, et il cherchait avec désespoir une mort héroïque, lorsqu'il s'aperçut que son aile droite et son corps de bataille, que lui masquait un rideau de collines, poursuivaient victorieusement leurs avantages. Ils furent rendus définitifs par l'inaction du prince de Salerne, profitant d'un ordre interprété à la lettre pour assister en spectateur passif à la bataille et à son dénouement qui fut la défaite des Impériaux.

Ils laissèrent sur le champ de bataille — où les conseils de ses capitaines parvinrent à modérer l'ardeur du comte d'Enghien, bravant, sans la rencontrer, heureusement, la mort du duc de Nemours, enseveli dans sa victoire de Ravenne, quinze pièces de canon, un bagage énorme, les pièces du pont de bateaux sur lequel le marquis del Vasto comptait passer le Pô ; sept à huit mille cuirasses et plus de trois cent mille livres, en vaisselle ou en argent monnayé.

Ils avaient perdu douze à quinze mille hommes. Parmi les prisonniers, il y avait deux mille cent vingt Allemands, et seulement six cent trente Espagnols, à cause de la boucherie que les Suisses, en représailles de leurs cruautés de Mondovi, en avaient faite implacablement dans un bois où le corps espagnol fut acculé, enveloppé et taillé en pièces. Parmi ces prisonniers figuraient, épargnés à cause de la rançon, don Raymond de Cardonne leur chef, Mendoce et Charles de Gonzague. Madruce, le chef des Allemands, mourut de ses blessures.

---

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. III, p. 199-200.

La perte des Français était extraordinairement disproportionnée, puisqu'on ne l'évalue pas à plus de deux cents hommes, en raison de ce que le grand carnage des Impériaux s'était beaucoup moins fait dans la mêlée que dans la déroute, où l'acharnement des Suisses le rendit horrible. Parmi les morts français, il faut signaler Charles de Dros qui commandait les Italiens et François de Genouillac d'Assier, fils du célèbre Galiot, grand'maître de l'artillerie.

La conquête de Carignan et de tout le Montferrat fut le premier fruit de la victoire de Cerisolles, qui eût aussi entraîné le recouvrement du Milanais, si la situation de la France, menacée par une double invasion anglaise et allemande, eût permis au comte d'Enghien, que le roi dut rappeler, de poursuivre ses succès.

Cette campagne de France, poursuivie de concert par Henri VIII et Charles-Quint en personne, échoua devant Saint-Dizier, qui fut en 1544 l'écueil des armes coalisées, comme Landrecies l'avait été l'année précédente. Mais les intrigues de cour entre les deux partis rivaux du Dauphin et du duc d'Orléans, de la duchesse d'Étampes et de la duchesse de Valentinois, compromirent le fruit de cette belle résistance, entraînèrent, par une trahison dont l'infamie retomba en partie sur la duchesse d'Étampes, la reddition de Saint-Dizier, et favorisèrent le progrès de l'Empereur, qui côtoyait la Marne, redoutant pour son armée de Champagne, menacée de la disette, le sort de son armée de Provence.

Là encore, des connivences criminelles lui livrèrent les magasins d'Épernay et de Château-Thierry, et il s'avancait sur Paris, où le roi et le duc de Guise avaient grand'peine à faire prévaloir l'exemple de leur courage sur la contagion de la terreur, quand il fut retardé par la faute du roi d'Angleterre, perdant aux sièges de Montreuil et de Boulogne l'occasion favorable d'une jonction qui eût été décisive.

L'Empereur, mécontent d'une lutte ruineuse et toujours dangereuse, engagée au cœur même de la France, crut avoir assez fait pour son honneur. Il songea surtout à ses intérêts en nous imposant le traité léonin de Crespy (18 septembre 1544), par lequel on convenait de se rendre immédiatement et réciproquement tout ce qu'on s'était pris depuis la trêve de Nice, ajournant à huit mois l'exécution de l'engagement principal, c'est-à-dire de l'investiture du Milanais accordée au duc d'Orléans, qui épouserait la fille ou la nièce de l'Empereur.

Le Dauphin, trouvant l'État lésé par un traité qui profitait tout au plus à son frère, protesta solennellement contre lui à Fontainebleau, le 12 décembre 1544. Mais cette protestation n'empêcha pas l'exécution du traité, dont la mort prématurée du duc d'Orléans, le 9 septembre 1545, rendit la principale clause caduque.

Le plus jeune des trois fils du roi, Charles, duc d'Orléans, était aussi le plus chéri. Il avait de son père, au témoignage de Brantôme, la beauté, la grâce et la gaillardise. Son humeur était vive et chaude, il était alerte à la repartie, et sa joviale faconde réjouissait les oreilles de François Ier, qui croyait revoir et entendre en lui sa propre jeunesse. Avec ses qualités le jeune prince semblait avoir aussi hérité des défauts de son père et n'en était pas moins aimé, au contraire. Il était d'une activité exubérante, d'une audace souvent téméraire. Brave et ne pouvant trouver dans la chasse une image suffisante de la guerre, il lui substituait volontiers des espiègleries dangereuses, des jeux meurtriers. A Amboise, il se levait la nuit, avec quelques hardis écervelés comme lui, pour aller battre le pavé, chercher noise aux laquais, et livrer bataille sur les ponts à ces valets armés qui n'étaient pas d'humeur endurante. En une de ces algarades

nocturnes il ne dut la vie qu'au dévouement héroïque de son suivant favori, le sire de Castelnau, qui se jeta au-devant du coup mortel destiné au prince, que son adversaire n'avait pas reconnu.

Le roi, qui souvent ne savait que rire de ses fredaines, ne put s'empêcher cette fois de gronder, et reprocha sévèrement à son fils cette perte d'un brave gentilhomme dont il était cause.

Un jeune prince si entreprenant n'était pas fait pour vivre vieux. Il mourut jeune en effet, victime d'une bravade, qui, elle du moins, avait sa noblesse. Après campagne où il s'était signalé par de hardis et heureux coups de main, il arrivait au camp du roi, entre Abbeville et Montreuil, le 4 septembre 1545.

Au débotté, il apprit qu'une contagion pestilentielle ravageait les environs, et que les troupes étaient démoralisées par le fléau. Voulut-il réagir contre cette panique et démontrer par lui-même l'inanité de craintes auxquelles il ne croyait pas ? Se flatta-t-il d'enrayer le découragement par l'exemple salutaire de son mépris du danger ? Ou tout simplement céda-t-il à son penchant habituel à braver tout ce qui effrayait les autres ? On ne le sait ; toujours est-il qu'informé que la mort venait de faire le vide dans une chaumière voisine du camp, il y courut et affecta de se rouler sur les lits d'où l'on venait d'enlever les cadavres ; puis il parcourut les tentes, en disant aux soldats étonnés : **Vous voyez bien que ce n'est rien, et que la mort fuit ceux qui la dédaignent !** Il se trompait ; il ne tarda pas à éprouver une lassitude extrême, un frisson pénétrant, et dut s'aliter. Il ne se releva point.

Le roi, informé de ce mal subit qui tournait déjà à l'agonie, ne put arriver au chevet de son fils, d'où ses conseillers cherchaient à l'écarter, que pour recevoir son dernier soupir.

— Ah ! Monseigneur, s'écria le prince à sa vue : je meurs, mais puisque je vois Votre Majesté, je meurs content !

Le roi le prit dans ses bras, cherchant en vain à le réchauffer. Mais le prince passa dans cette étreinte suprême ; et, cédant à une douleur plus forte que sa robuste nature, François Ier tomba en défaillance.

Le prince Charles fut regretté de ses amis, que sa belle humeur charmait, et qui fondaient de justes espérances sur ses aptitudes militaires, qu'attestaient de précoces succès. Il avait, bien que sa qualité de cadet l'écartât du trône, un parti à la cour ; mais il avait aussi des ennemis, que ses manières brusques et altières lui avaient aliénés. Parmi ces ennemis, il faut le dire, figurait son propre frère, le dauphin Henri, prince aux allures tout espagnoles, d'un caractère sombre et de roides façons, qui ne pardonnait pas à son cadet ses succès d'esprit, sa popularité et son bonheur à la guerre.

Les querelles des deux partis troublèrent la vie intime de François Ier dans ses dernières années, et ne furent pas sans une fâcheuse influence sur le cours des événements ; on retrouverait facilement le contrecoup des vicissitudes de la rivalité des deux princes et des deux femmes qui envenimaient leurs démêlés, la duchesse d'Étampes et Diane de Poitiers, dans des faits comme la disgrâce du connétable de Montmorency ou le traité onéreux de Crespy.

Ronsard, qui avait fait partie de la maison du jeune conquérant du Luxembourg, a déploré sa mort prématurée dans des vers charmants qui embaumeront à jamais sa mémoire

A peine un poil blondelet,  
                   Nouvelet,  
 Autour de sa bouche tendre  
 A se friser commençoit  
                   Qu'il pensoit  
 De César être le gendre.  
 Jà, brave se promette  
                   Qu'il étoit  
 Duc des lombardes campagnes,  
 Et qu'il verroit quelquefois  
                   Ses fils rois  
 De l'Italie et des Espagnes.  
 Mais la mort qui le tua  
                   Lui mua  
 Son épouse en une pierre.  
 Et pour tout l'heur qu'il conçut  
                   Ne reçut  
 Qu'à peine six pieds de terre.  
 Comme on volt, au point du jour,  
                   Tout autour  
 Rougir la rose épanie ;  
 Et puis on la voit, le soir,  
                   Se déchoir  
 A terre toute fanie.

Cette mort fut un coup funeste porté au cœur de François Ier, dont la douleur paternelle acheva de ruiner la santé déjà compromise par ses déceptions de roi. Dès ce moment il fut frappé, on peut le dire, à mort.

La douleur de la perte prématurée du comte d'Enghien, victime d'un de ces jeux guerriers où la réalité de la lutte succédait trop souvent à son image, et où François Ier lui-même en 1521, à Romorantin, avait failli perdre la vie, et laissa cette belle chevelure, orgueil de son visage, qu'il dut raser depuis, acheva d'incliner vers la tombe le roi, brisé de deuils, fatigué d'un fardeau désormais au-dessus de sa force.

Cette mort du comte d'Enghien fut enveloppée, comme celle du duc d'Orléans, de circonstances mystérieuses et suspectes. Gaillard le dit nettement sans oser accuser pourtant, comme le fera Michelet, qui les incrimine résolument, le duc d'Aumale, plus tard duc de Guise, et le Dauphin, bientôt Henri II<sup>1</sup>.

Le ciel réservait encore, dit le premier de ces deux historiens, un violent chagrin à François Ier, celui de perdre un des plus fermes appuis de sa couronne et de n'oser le venger ; l'honneur de la maison royale et du nom français, le comte d'Enghien mourut par un accident suspect. Voici, d'après le même auteur, dans quelles circonstances :

---

<sup>1</sup> Une troisième mort survint, fort surprenante, celle d'Enghien, de ce Bourbon que François Ier venait d'élever si haut en lui faisant gagner une bataille. Qui le tue ? Celui même qui profite le plus à sa mort, le jeune Guise. Dans un combat de boules de neige, pour boulette il lui jette un coffre ; il s'excuse disant en avoir eu ordre de M. le Dauphin. (Michelet, *Histoire de France*, t. VIII, p. 335.)

Il était à la Roche-Guyon avec le Dauphin et quelques jeunes seigneurs de sa suite. Dans ce siècle guerrier et parmi cette noblesse militaire, les moindres jeux étaient une image de la guerre ; l'exemple de Romorantin, en 1521, n'avait pu corriger un usage qui tenait tant aux mœurs. On se partagea en deux bandes, on forma une espèce de siège ; on choisit une maison que les uns attaquèrent, que les autres défendirent ; on combattait avec des pelotes de neige, mais on ne s'en tint pas à ces innocentes armes. Le comte d'Enghien soutenait le siège, il fit une sortie ; une main ou bien imprudente, ou bien coupable, jeta par la fenêtre un coffre qui tomba sur la tête du comte d'Enghien ; ce prince en mourut après avoir languï quelques jours. On ignora ou on voulut ignorer d'où le coup était parti ; on soupçonna violemment un seigneur italien, nommé Corneille de Bentivoglio, qui avait eu quelques démêlés assez vifs avec le prince ; mais le roi ne voulut point que l'auteur du coup fût recherché, de peur, dit-on, d'avoir le mortel chagrin de voir le comte d'Aumale et le Dauphin même impliqués dans cette affaire. Se peut-il que cet affreux soupçon contre son propre fils soit entré dans l'âme du roi ? Se peut-il qu'il ait été légitime ? Il paraît démenti par toute la vie du Dauphin, qui régna douze ans avec gloire, et qui montra des vertus sur le trône. Quant au comte d'Aumale, depuis duc de Guise, il fut la victime d'un assassinat ; mais n'était-il pas incapable d'en commettre ? Tous deux pouvaient être jaloux de la gloire du comte d'Enghien ; mais c'était sans doute la noble jalousie de l'honneur. Quoi qu'il en soit, il est sûr que François Ier empêcha les poursuites qu'on aurait dû faire pour venger la mort de ce jeune héros, si elle était l'ouvrage du crime et de l'envie. Après tout, il ne fit dans l'affaire du comte d'Enghien que ce qu'il avait fait dans la sienne propre ; jamais il n'avait voulu savoir de quelle main était parti le tison qui l'avait blessé à Romorantin<sup>1</sup>.

Nous ne dirons rien de la campagne de 1545, à la fois navale et terrestre, entreprise contre le roi d'Angleterre, qui cessa de persister dans une lutte sans profit et s'en retira, par fatigue et par raison (1545), pour se retirer aussi bientôt dans la mort.

Henri VIII mourut le 28 janvier 1547 ; et comme s'il n'eût attendu, pour le suivre, que le signal de la disparition d'un des principaux acteurs de cette scène où tous deux avaient

joué un si grand rôle, et où Charles-Quint allait rester seul, François Ier, rongé depuis février d'une fièvre lente dont l'aiguillon le poussait de Saint-Germain à la Muette, de la Muette à Villepreux, de Villepreux à Dampierre, de Dampierre à Limours, de Loches à Saint-Germain, sans qu'il pût jamais rencontrer le repos, le trouva enfin dans la mort, qui l'arrêta à Rambouillet.

Là, il termina chrétiennement son existence, le 31 mars 1547, à peu près au même âge que Louis XII, c'est-à-dire à cinquante-deux ans et demi, après trente-deux ans et trois mois de règne.

On dit que Charles-Quint, qui avait été plus souvent l'ennemi que l'ami de Henri VIII et de François Ier, les regretta tous deux sincèrement, surtout François Ier, et se plut à faire publiquement leur éloge. Il perdait en effet les deux seuls

---

<sup>1</sup> Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. III, p. 279-284.

joueurs capables de faire sa partie politique. Tous deux furent des hommes, en ce sens qu'aucune passion humaine ne leur fut étrangère, mais tous deux furent des rois, c'est-à-dire eurent le sentiment de la dignité souveraine et de la grandeur nationale.

Henri II, destiné, lui aussi, à de beaux succès militaires et à une mort tragique, plus précoce encore, fit élever à son père et à ses frères, qui y furent réunis avec lui, ce magnifique tombeau de Saint-Denis, construit sur les dessins de l'architecte Philibert Delorme.

Là, le ciseau pieux des maîtres du temps, Pierre Bontemps, Germain Pilon, Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne et Jean de Bourges, a dignement enseveli dans un chef-d'œuvre de l'art, au milieu de bas-reliefs qui retracent ses victoires, le roi chevalier, le roi artiste, dont l'histoire doit être sue de tous ceux qui aiment la France, la gloire et l'art.

**FIN DE L'OUVRAGE**